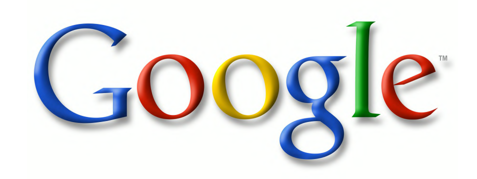





SE TAIRE ET FAIRE

Vignaud

# RECHERCHES

SUR

LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE

DE L'ÉGYPTE.

# RECHERCHES

SUR

LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE

DE L'ÉGYPTE.

*Se trouve A PARIS,*

Chez { GALLAND, Libraire, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n.° 32, vis-à-vis les Écuries de l'Empereur et Roi.
RENOUARD, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 55.

# RECHERCHES
## CRITIQUES ET HISTORIQUES
SUR
## LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE
## DE L'ÉGYPTE.

PAR ÉTIENNE QUATREMÈRE.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

1808.

A Monsieur

Silvestre de Sacy,

Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, Professeur d'Arabe, de Persan, &c.

Monsieur,

En vous consacrant le premier fruit de mes recherches, je m'acquitte d'un devoir que me prescrivent également et l'estime et la reconnoissance. L'intérêt avec lequel vous avez bien voulu accueillir mon travail, les observations judicieuses par lesquelles vous m'avez souvent éclairé, vous donnent à cet hommage des droits incontestables. D'ailleurs, j'ai dû briguer l'honneur d'attacher à mon

l'Ouvrage le nom d'un Savant dont l'érudition est trop justement célèbre pour que j'entreprenne d'en faire l'éloge. Paroître sous de pareils auspices, c'est assurément le plus beau titre de recommandation que je puisse ambitionner. Veuillez, Monsieur, agréer ce foible présent. Vous savez qu'il n'a pas tenu à moi que, du moins sous le rapport de l'étendue, il ne fût plus digne de vous être offert : tel qu'il est, puisse-t-il mériter votre approbation ! Un pareil suffrage ne sera pas la récompense la moins flatteuse d'un travail long et épineux.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentimens de la plus haute considération,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant Serviteur,

Quatremère.

# PRÉFACE.

L'OUVRAGE que je publie aujourd'hui, ne devoit pas, dans l'origine, être si étendu; ce n'étoit qu'une courte dissertation, destinée à paroître dans un journal littéraire, et dans laquelle je me proposois de démontrer l'identité de la langue Copte avec la langue des anciens Égyptiens. Cette opinion, quoique déjà énoncée par plusieurs savans, ne me paroissoit pas avoir encore été assez développée, ni étayée de toutes les preuves dont elle étoit susceptible. L'impression ayant été différée, je ne tardai pas à sentir combien cette première esquisse étoit imparfaite. En conséquence, je recommençai mon travail; je lui donnai une forme plus régulière et plus méthodique, et je m'appliquai, autant que les monumens le permettoient, à tracer une histoire non interrompue de la langue Égyptienne, depuis le règne des Ptolémées jusqu'à nos jours. La marche que j'ai adoptée,

m'a paru la plus sûre de toutes. En effet, si l'on peut démontrer que, de tout temps, et malgré les diverses invasions de l'Égypte, les habitans de cette contrée ont conservé une langue particulière, absolument différente de celles de leurs vainqueurs, n'est-il pas naturel de conclure que cette langue est la même qu'ils avoient reçue de leurs pères, et qui remontoit jusqu'aux premiers siècles de la monarchie Égyptienne ? Tel est le but que je me suis proposé d'atteindre, et pour lequel je n'ai épargné ni soins ni recherches : cependant je n'ose me flatter d'avoir bien réussi, et d'être parvenu à lever tous les doutes ; j'avoue même que, soit ignorance de ma part, soit disette de renseignemens historiques, ce tableau présente quelques lacunes que je n'ai pu remplir ; mais elles n'embrassent pas un espace de temps assez considérable pour détruire l'ensemble des preuves dont j'ai tâché d'appuyer mon système. Après avoir démontré que la langue Copte, du moins sous le rapport de l'antiquité, méritoit

quelque attention, j'ai cru devoir donner une notice des travaux dont cette langue a été l'objet, et des monumens qui nous l'ont conservée. Quant à la dissertation sur le dialecte Baschmourique, peut-être semblera-t-elle un peu diffuse : et en effet, je m'y suis laissé entraîner bien au-delà des bornes que je m'étois d'abord prescrites; mais, engagé dans des recherches historiques et géographiques sur un sujet neuf et peu connu, j'ai cru devoir le traiter à fond. D'ailleurs, la plupart des passages que j'ai cités sont tirés d'ouvrages inédits; et les amateurs de la littérature Orientale me pardonneront, sans doute, d'avoir transcrit ces morceaux dans leur entier. Les fragmens originaux que j'ai publiés, et qui sont peu importans pour le fond, ne manqueront pas cependant d'intérêt aux yeux de ceux qui desirent de bien connoître les différens dialectes de la langue Copte. Quant à la version Latine de ces fragmens, elle paroîtra, sans doute, peu élégante; mais j'ai cru devoir uniquement

m'appliquer à rendre mon texte avec une fidélité scrupuleuse.

Le volume que je publie maintenant, sera suivi d'un ouvrage beaucoup plus considérable, qui est terminé depuis long-temps, et qui paroîtra, j'espère, d'ici à quelques mois. Il contiendra, 1.° un recueil alphabétique de tous les noms de villes et de bourgs que j'ai recueillis dans les écrivains Coptes (j'ai joint à chaque article tous les renseignemens que m'ont fournis les géographes et les historiens Arabes, les voyageurs modernes, &c.); 2.° une notice des tribus Arabes établies en Égypte; 3.° deux morceaux fort étendus sur la Nubie et les Blemmyes; 4.° enfin, la relation de deux ambassades envoyées au sultan Kelaoun par le roi d'Abyssinie et le roi de Ceylan, avec l'itinéraire des députés de Ceylan, depuis l'entrée du golfe Persique jusqu'à Bagdad. Aussitôt après la publication de cet ouvrage, je m'occuperai, autant que d'autres travaux pourront me le permettre, à terminer mon dictionnaire Copte. Les

additions que j'ai recueillies jusqu'à présent, formeroient un volume aussi gros que le Lexique de Lacroze : mais je ne me presserai point de les publier; et je ne jugerai ma tâche finie et mon ouvrage digne d'être offert aux savans, que quand j'aurai dépouillé jusqu'au dernier tous les ouvrages et les fragmens en langue Copte qui existent à la Bibliothèque impériale. Tel est l'exposé de mes travaux sur une langue à laquelle j'ai consacré un temps assez considérable.

Du reste, si j'ai pu réussir dans mes recherches et obtenir quelques résultats utiles, j'en suis sur-tout redevable à l'amitié et à la complaisance de M. Langlès, chez qui le caractère le plus communicatif se trouve réuni à la plus vaste érudition. Je me plais à témoigner ici ma gratitude à cet estimable savant, qui n'a cessé d'encourager et de seconder mes travaux sur la littérature Orientale, en mettant à ma disposition les livres de sa bibliothèque et les manuscrits du riche dépôt confié à ses soins.

Enfin mon travail n'auroit peut-être pas encore vu le jour, si je n'avois trouvé dans M. Marcel, Directeur général de l'Imprimerie impériale, un savant toujours empressé de favoriser les progrès de la littérature Orientale, qu'il cultive lui-même avec autant de zèle que de succès.

Avant de finir, je dois prévenir les lecteurs de mon ouvrage de ne point regarder comme des erreurs typographiques quelques mots Arabes destitués de points diacritiques, et des mots Coptes mal orthographiés ou répétés mal-à-propos : travaillant d'après des manuscrits, j'ai cru devoir respecter leurs inexactitudes, et laisser aux savans le soin de rétablir la véritable leçon ; ce qui, au reste, ne présentera nulle part beaucoup de difficultés.

---

RECHERCHES

# RECHERCHES

## CRITIQUES ET HISTORIQUES

SUR

## LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE

## DE L'ÉGYPTE.

### SECTION I.re

*La Langue Égyptienne sous les Ptolémées et les Romains.*

TOUTE l'antiquité s'est accordée à vanter les Égyptiens; et leurs monumens gigantesques, quoique dégradés par la main du temps et les ravages des barbares, commandent encore aujourd'hui l'admiration et le respect. Sans doute ce peuple ne dut point sa célébrité à ses exploits militaires ni à la grandeur de ses conquêtes; mais l'antiquité de sa civilisation, la sagesse de ses institutions et de ses lois,

la variété et l'étendue de ses connoissances, lui assurent une supériorité incontestable sur la plupart des nations du monde. Dès les premiers temps historiques, à une époque où la Grèce étoit encore plongée dans la barbarie, l'Égypte étoit déjà soumise à une forme de gouvernement régulière, et cultivoit avec autant d'ardeur que de succès les différentes branches des sciences et des arts.

Moïse fut instruit dans la sagesse des Égyptiens; et l'on sait que Pythagore et d'autres philosophes Grecs allèrent s'instruire à leur école : ces connoissances, dont le dépôt étoit confié aux prêtres, et spécialement à ceux qui furent appelés ἱερογραμματεῖς ou *écrivains sacrés* (1), se trouvoient consignées dans un grand nombre de volumes, qui contenoient aussi les annales de la nation et tout ce qui avoit rapport aux lois et à la religion. Diodore de Sicile (2), décrivant le palais d'Osymandias, fait mention d'une

---

(1) *Voyez*, sur cette classe de prêtres, Jablonski, *Panth. Ægyptiac.* prolegom. p. xciij et suiv.; Schmidt, *de sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum*, Tubingæ, 1768, p. 134 et suiv.; et le savant M. Zoëga, dans son excellent ouvrage *de origine et usu obeliscorum*, Romæ, 1797, p. 510 et 511. M. Schmidt, *loco laudato*, p. 139, a confondu les écrivains sacrés avec les πτεροφόροι. Cependant ces derniers formoient une classe à part, ainsi que nous l'apprend l'inscription de Rosette *(ligne 7)*. *Voyez* M. de Villoison, seconde lettre à M. Akerblad, *p. 2 et suiv.*

(2) *Lib. 1, cap. 49.*

bibliothèque. Manéthon, cité par Jamblique (1), porte à trente-six mille cinq cent vingt-cinq le nombre des livres attribués à Hermès. Mais je ne m'étendrai pas davantage sur un sujet que M. Zoëga a traité avec son érudition ordinaire (2). De tant de monumens précieux qui constituoient l'ancienne littérature Égyptienne, le temps ne nous a laissé qu'un petit nombre de fragmens : telles sont, 1.° quelques bandelettes de momies, publiées par Rigord (3), D. Montfaucon (4), le comte de Caylus (5), &c. (6), et couvertes de caractères qui paroissent appartenir à l'écriture hiérogrammatique ou sacerdotale ; 2.° l'inscription de Rosette, seul monument connu de l'écriture épistolique ou vulgaire : car je ne parle point ici de ces hiéroglyphes (7) qui couvrent les obélisques, les parois des grottes et des temples; attendu que ces caractères, exprimant des idées plutôt que des sons, n'appartiennent

(1) *De mysteriis*, sect. 8, cap. 1.

(2) *De origine et usu obeliscorum*, p. 502 et suiv. *Voyez* aussi Wilkins, *Dissertatio de lingua Coptica*, à la suite de l'*Oratio dominica* de Chamberlayne, p. 81 et suiv.

(3) Mémoires de Trévoux, juin 1704.

(4) Antiquité expliquée, *tome II, pl. 140 ;* ibid. Supplément, *tome II, pl. 54.*

(5) Recueil d'antiquités, *tome I.er, pl. XXI-XXVI ; tome V, pl. XXVI-XXIX.*

(6) *Voyez* l'Appendix.

(7) *Voyez* l'Appendix.

à aucune langue exclusivement. Mais l'Égypte, cette contrée si intéressante et si mal connue, renferme dans son sein un grand nombre d'inscriptions (1), dont quelques-unes ont déjà fixé les regards des voyageurs; peut-être même des manuscrits entiers, dont l'intelligence reculeroit les bornes de nos connoissances, et éclairciroit sans doute beaucoup de faits jusqu'à présent énigmatiques : or on ne parviendra jamais à les entendre, si l'on ne sait l'ancien idiome des Égyptiens. Heureusement cette langue, échappée à tant de révolutions, et aux invasions des Perses, des Grecs, des Romains et des Arabes, s'est conservée jusqu'à nos jours dans les livres des Coptes, dont quelques-uns remontent à une assez haute antiquité; et quoique depuis long-temps elle ne soit plus parlée ni même entendue en Égypte, où l'arabe est devenu le langage vulgaire, elle est encore aujourd'hui en usage chez les Chrétiens de ce pays, dans la célébration des offices, et dans tout ce qui tient aux rites ecclésiastiques.

Je sais que plusieurs savans, tels que Vossius et le fameux P. Hardouin, ont contesté l'antiquité de la langue Copte, qu'ils ont regardée comme un mauvais jargon composé de mots Grecs, Arabes, &c.;

---

(1) *Voyez* l'Appendix.

et qui n'auroit rien ou presque rien de commun avec la langue des anciens Égyptiens; et comme cette opinion, malgré les raisons solides qu'y ont opposées l'abbé Renaudot (1), Jablonski (2), l'abbé Barthélemy (3), ne laisse pas d'avoir encore des partisans, je vais essayer de la réfuter pleinement, et de faire voir que la langue Égyptienne ne s'est jamais perdue, et de quelle manière elle nous est parvenue à travers tant de siècles.

Il est certain que la langue et les caractères Égyptiens subsistèrent sous le règne des Ptolémées. Si le grec fut alors seul en usage à la cour de ces princes, et dans la ville d'Alexandrie, capitale de leur empire, on ne peut nier que dans les villes plus éloignées, et sur-tout dans la Thébaïde, la langue Égyptienne n'ait continué à être entendue et parlée comme auparavant. Ce fait, attesté par l'inscription de Rosette, est d'ailleurs confirmé par un passage de Plutarque (4). Cet écrivain rapporte que

---

(1) *Dissert. de ling. Copt.* in *Collect. liturgiarum Orientalium*, tom. I, p. cxiij et suiv.

(2) *Thesaurus epistolicus Lacroz.* tom. I, p. 178; id. *Prolegom. ad Dissertat. de deo Rempha.* Je ne cite ce dernier ouvrage que sur la foi d'autrui, attendu qu'il m'a été impossible de me le procurer.

(3) Réflexions générales sur les rapports des langues Égyptienne, Phénicienne et Grecque; Mémoires de l'Académie des belles-lettres, *tome XXXII, p. 218.*

(4) *Antonii vita,* tom. I, p. 913, ed. Rualdo.

tout ce qu'il put trouver de livres relatifs à la doctrine occulte, et les fit renfermer dans le tombeau d'Alexandre, afin que personne à l'avenir ne pût voir le corps de ce prince, ni lire ce qui étoit écrit dans ces livres. Capitolin, dans la vie de Gordien III (1), rapporte que les soldats Romains élevèrent à ce prince un tombeau, sur lequel ils gravèrent une inscription en caractères Grecs, Latins, Persans, Judaïques et Égyptiens, afin qu'elle pût être lue de tout le monde. L'empereur Dioclétien, irrité contre les Égyptiens à cause de leur révolte, usa cruellement de la victoire : il fit chercher avec soin et livrer aux flammes tous les livres composés par les anciens Égyptiens, qui traitoient de la chimie; de peur que ce peuple, par le moyen de cet art, n'acquît des richesses qui le missent en état de se soulever de nouveau (2). Dès les premiers siècles du christianisme, les livres de l'ancien et du nouveau Testament avoient été traduits en langue Égyptienne.

---

(1) *Histor. August. scriptores*, ed. Salmasio, p. 165. *Gordiano sepulcrum milites apud Circeium* (leg. *Circesium*) *castrum fecerunt, in finibus Persidis, titulum hujusmodi addentes, et Græcis, et Latinis, et Persicis, et Judaïcis, et Ægyptiacis litteris, ut ab omnibus legeretur.*

(2) Johannes Antiochenus, *apud* Henrici Valesii *Excerpta historica*, p. 834; Suidas, *v.* Χημεια et Διοκλητιανος.

La plupart des savans, tels que le P. Lelong (1), l'abbé Renaudot (2), Wilkins (3), MM. Münter (4) et Woide (5), et le P. Georgi (6), pensent que cette version existoit déjà au second siècle; et même M. Woide (7) essaie de prouver par des raisonnemens très-spécieux, qu'il faut rapporter à cette époque la composition du fameux manuscrit Saïdique du docteur Askew, intitulé ⲡⲓⲥⲧⲏ ⲥⲟⲫⲓⲁ, *Sapientia fidelis,* qui contient la philosophie des Gnostiques. Picques (8) pense que la traduction Copte du nouveau Testament, que nous possédons, remonte au v.e siècle. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en Égypte ceux qui se piquoient d'être plus instruits, ou qui avoient plus de relations avec Alexandrie, joignoient à leur langue maternelle la connoissance du grec ou du latin; mais la plupart ne parloient que l'égyptien. S. Paul, hermite,

(1) *Bibliotheca sacra,* ed. Masch. Halæ, 1781, t. II, p. 183.

(2) *Liturgiarum Orientalium collect.* t. I, p. 205 et suiv.; idem, *Dissertat. manuscr. de sacræ Scripturæ versionibus quæ apud Christianos Orientales in usu sunt.*

(3) *Præfat. in nov. Testam. Copt.* pag. iv, v et vj.

(4) *Specim. version. Danielis Copticarum,* Romæ, 1786, p. 23, 25 et suiv.

(5) *Dissertat. de versione Biblior. Ægyptiaca,* Oxoniæ, 1799, p. 135 et suiv.

(6) *Præfat. in fragment. Evangel. S. Johannis,* p. clij et suiv.

(7) *Loco laud.* p. 137 et suiv.

(8) *Apud* Millium, *Proleg. in nov. Testam.* Oxon. 1707, p. clxvij.

au rapport de S. Jérôme (1), étoit également instruit dans les langues Égyptienne et Grecque. S. Antoine ne savoit que la langue Égyptienne : c'est ce que prouve le passage de Palladius (2) où le prêtre Chronius, qui étoit versé dans les deux langues, rapporte qu'il servit un jour d'interprète à S. Antoine. S. Jérôme (3) parle d'un moine nommé Isaac, *qui interpres Antonii fuerat.* Le même père (4) nous apprend que S. Antoine avoit écrit en égyptien plusieurs lettres adressées à différens monastères. Ces lettres, du temps d'Aboul-bérékat, cité par Vansleb (5) et par l'abbé Renaudot (6), existoient encore en cette langue dans les monastères de la haute Égypte. Mingarelli (7) a publié deux fragmens de ces lettres écrites en dialecte Saïdique; l'une est adressée à S. Théodore, et l'autre à S. Athanase. L'auteur des actes de S. Jean et de S. Siméon, qui souffrirent le martyre sous le règne de Dioclétien (8), nous apprend qu'il écrivit cette histoire de sa main, et

---

(1) *Vitæ Patrum*, ed. Rosweyde, Antuerpiæ, 1615, p. 18.
(2) *Hist. Lausiac.* ap. *Bibl. Patrum*, t. XIII, p. 941, ed. 1624.
(3) *S. Hilarionis vita*, ap. Rosweyde, p. 82.
(4) *De illustr. eccles. scriptor.*
(5) Histoire de l'église d'Alexandrie, *page 343.*
(6) *Dissert. de ling. Copt.* p. cxix; it. *de versionibus sacræ Scripturæ quæ apud Christianos Orientales in usu sunt.* Ms.
(7) *Ægyptior. codicum reliquiæ*, Bononiæ, 1785, p. 198 et 201.
(8) Ms. Copt. Vatic. 60, *fol. 83.*

qu'il la fit ensuite transcrire en langue Égyptienne par un copiste nommé Ⲙⲏⲛⲁ, *Ménas*. Dans les actes du martyre de S. Isaac (1), il est dit qu'Arrien parloit à ce saint par le moyen d'un interprète. S. Jean de Lycopolis se servit d'un interprète pour parler à Palladius (2); l'abbé Pœmène ignoroit le grec (3); l'abbé Théon, au rapport de Sozomène (4), Palladius (5) et Rufin (6), étoit également versé dans la littérature Grecque, Latine et Égyptienne. Palladius (7) rapporte que l'abbé Apollon choisit trois hommes instruits dans les langues Grecque, Latine et Égyptienne : ἐμπείρους τῆς Ἑλληνικῆς καὶ Ῥωμαϊκῆς καὶ Αἰγυπτιακῆς διαλέκτου.

Cassien (8) raconte que l'abbé Joseph, qui étoit de la ville de Thmuis, possédoit à fond non-seulement la langue Égyptienne, mais encore la langue Grecque : en sorte, ajoute-t-il, que cet anachorète conversoit d'une manière très-élégante avec nous, et avec tous ceux qui ignoroient l'égyptien, sans

(1) Ms. Copt. Vatic. 66, *fol. 89*.
(2) *Historia Lausiaca*, p. 963.
(3) *Apophthegmata Patrum*, apud Cotelerii *Monumenta ecclesiæ Græcæ*, tom. I, pag. 636.
(4) *Hist. ecclesiast.* p. 678, ed. Valesio.
(5) Page 976.
(6) *Vitæ Patrum*, p. 459.
(7) Page 985.
(8) *Opera*, ed. Gazæo, collat. XVI, cap. 1.

avoir besoin, comme les autres, d'employer le secours d'un interprète. S. Jérôme nous apprend que, dans la langue Égyptienne, le mot *Psontom-phanec* signifioit *Sauveur du monde* (1). Le même père dit ailleurs que de son temps l'Égypte étoit encore désignée, dans la langue Égyptienne, par le nom de *Ham* (2). S. Pachôme, dans son enfance, fut instruit par ses parens dans la littérature Égyptienne (3). Il ne savoit que cette langue, ainsi qu'on le voit par l'histoire de sa vie. En effet, ayant admis parmi ses moines un Alexandrin nommé *Théodore*, il lui donna pour compagnon un des frères qui savoit la langue Grecque, afin que celui-ci pût lui apprendre l'idiome *Thébaïque*. S. Pachôme, au bout de quelque temps, ayant remarqué les progrès que faisoit Théodore dans la vie monastique, s'appliqua lui-même à l'étude de la langue Grecque, afin de pouvoir converser plus souvent avec lui. Il l'établit supérieur des Alexandrins, et des autres étrangers qui se trouvoient dans son monastère. Théodore faisoit la fonction d'interprète auprès des frères qui ignoroient la langue Égyptienne, et leur expliquoit fidèlement les discours de S. Pachôme (4). S. Pachôme

---

(1) *Quæstion. in Genesim; Opp.* tom. II, p. 542, ed. Martianay.
(2) *Ibid.* p. 514.
(3) Vid. *ejus vitam*, apud Rosweyde, p. 114.
(4) *Pachomii vita*, ms. Copt. Vatic. 69, fol. 200. *Vita sancti*

avoit écrit sa règle en égyptien (1). Dans la vie de S. Théodore, écrite en copte (2), il est dit que ce saint fit traduire en langue Égyptienne la lettre que lui avoit adressée S. Athanase. Dans un autre endroit (3), il est fait mention de quelques frères qui interprétoient en grec les discours de S. Théodore à ceux qui, étant étrangers ou Alexandrins, ne savoient pas la langue Égyptienne.

On lit dans les actes Coptes du martyre de S. Apater (4), que le gouverneur de la Thébaïde adressa la parole à ce saint en langue Égyptienne.

L'auteur Syriaque de la vie de S. Éphrem, publiée par J. S. Assemani (5), rapporte que ce saint, dans un voyage qu'il fit en Égypte, alla voir l'abbé Bischoï ܒܫܘܝ ; mais, comme tous deux ne savoient que leur langue maternelle, il leur eût été impossible de s'entretenir ensemble, si Dieu n'avoit accordé à S. Bischoï le don de parler facilement la langue Syriaque, et à S. Éphrem celui de s'exprimer également en égyptien. Ensuite S. Éphrem,

---

*Pachomii*, apud Bollandist. *14 maii*, tom. III, p. 319; it. *Græc.* p. 40.

(1) Hieronym. *Prolog. in regul. S. Pachomii.*

(2) Ms. Copt. Vatic. 69, *fol. 13.*

(3) *Ibid.* fol. 22.

(4) Ms. Copt. Vatic. 63, *fol. 68.*

(5) *Bibliotheca Orientalis Clem. Vatic.* t. I, p. 41.

ayant quitté l'abbé Bischoï, employa huit ans à parcourir l'Égypte, où l'hérésie d'Arius avoit fait de grands progrès. Il travailla à ramener les habitans de ce pays à la foi catholique, par les discours qu'il leur faisoit en langue Égyptienne, et par des ouvrages écrits dans la même langue (1).

Dioscore, patriarche d'Alexandrie, dans son éloge de Macaire, évêque de la ville de Tkoou, Ⲧⲕⲱⲟⲩ (2), rapporte que cet évêque, avec lequel il se rendoit au concile de Chalcédoine, ne savoit que l'égyptien. « En conséquence, dit-il, comme je n'entendois pas ses discours, il falloit que le diacre Pierre, » qui étoit instruit dans les deux langues, nous servît » d'interprète. » Il ajoute : « Le diacre Théopistus, » Ⲑⲉⲟⲡⲓⲥⲧⲟⲥ, me dit : Que ferons-nous de ce muet, » ⲁⲡⲣⲱϥ, qui est embarqué avec nous? Est-ce que » les hérétiques sont Égyptiens, pour qu'il puisse » disputer avec eux » ? Les actes des martyrs de Raïthe, publiés par le P. Combefis (3), furent d'abord écrits en égyptien par le solitaire Ammone, et traduits ensuite en langue Grecque par un prêtre nommé *Jean* (4). Au rapport d'Aboul-bérékat, cité

(1) *Bibliotheca Orientalis*, p. 42.
(2) Ms. Copt. Vatic. 68, *fol. 120.*
(3) *Illustrium Christi martyrum lecti triumphi*, Parisiis, 1660, p. 88-132.
(4) *Ibid.* p. 132.

par l'abbé Renaudot (1), S. Schenoudi, ϢΕΝΟΥϮ, qui vivoit du temps de S. Cyrille, avoit composé un grand nombre d'instructions et d'autres ouvrages, qui annonçoient une profonde connoissance de la théologie, et qui existoient encore en langue Copte. L'auteur d'une note Arabe insérée dans un manuscrit Copte (2), et qui est sans doute la même que cite l'abbé Renaudot (3), nous apprend qu'avant l'invasion des Musulmans il étoit d'usage en Égypte, dans la célébration des offices, de lire en grec les leçons de l'Écriture, et de les expliquer en copte; il paroît même, par un fragment publié par le P. Georgi (4), que les habitans de la haute Égypte récitoient dans les deux langues les litanies, et d'autres parties de la liturgie (5).

Il est vrai cependant que la langue Copte nous offre une multitude de mots Grecs; et même l'alphabet de cette langue est presque entièrement Grec, et n'a retenu qu'un petit nombre de caractères Égyptiens : mais faut-il en conclure que cette langue n'est qu'une corruption du grec? Il seroit tout aussi

(1) *Dissertatio ms. de lingua Coptica.*

(2) Ms. Copt. 45.

(3) *Dissertat. de ling. Copt.* p. cxxiij; id. *Commentar. ad liturg. Copt.* p. 207 et suiv.; id. *Dissert. ms. de sacræ Scripturæ versionibus &c.*

(4) *Fragment. Evangel. S. Johan.* p. 353 et suiv.

(5) *Voyez* le P. Georgi, *ibid. pag. 382 et 383.*

raisonnable de soutenir, avec Kircher (1), que la langue Grecque est dérivée de l'Égyptienne, ou de prétendre que la langue Persane n'est qu'un dialecte de l'Arabe. En effet, comme quelques savans l'ont déjà remarqué, des mots étrangers introduits dans une langue n'en changent ni la nature ni la forme; et la langue Égyptienne est une langue mère, qui n'a de rapport avec aucune autre, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre (2). Ceux qui, comme Blumberg (3), l'abbé Barthélemy (4), le P. Georgi (5), ont cru y trouver de l'analogie avec l'hébreu, n'ont pu apporter pour preuve qu'un petit nombre de mots, dont la ressemblance peut être attribuée au hasard. Mais, pour revenir à l'introduction des mots Grecs dans la langue Égyptienne, elle est due à plusieurs causes, dont nous allons développer une partie.

1.° Une nouvelle forme de gouvernement s'étant

(1) *Prodrom. Copt.* p. 171 et suiv. Il est vrai qu'il rétracta ensuite cette opinion. (*Prodrom. et lexici Copti Supplem.* p. 507 et suiv.) Le P. Sicard dit au contraire (Mém. des missions du Levant, *tome II, page 61*) : *La langue Copte est originaire de la Grecque, dont elle a retenu une infinité de mots.*

(2) L'abbé Renaudot (*Dissertat. de ling. Copt.* p. cxvj) avoit déjà reconnu que le copte n'avoit aucun rapport avec l'hébreu, ni avec ses dialectes.

(3) *Fundament. ling. Copt.* p. 17 et suiv.

(4) Acad. des inscriptions, *tome XXXII, p. 222 et suiv.*

(5) *Fragment. Evangel. S. Johan.* p. xlij et xliij; *it.* p. 298, 299, 320, 336, 446.

établie en Égypte, d'abord sous les Ptolémées et ensuite sous les Romains, il fallut nécessairement que les Égyptiens empruntassent à la langue de leurs maîtres les noms de dignités et tous les termes qui avoient rapport à l'administration. C'est ainsi que M. Akerblad a trouvé dans l'inscription Égyptienne de Rosette le mot Grec *σύνταξις*. On trouve de même dans les livres Coptes les mots ⲇⲟⲩⲝ, ⲕⲟⲙⲏⲥ, ⲧⲣⲓⲃⲟⲩⲛⲟⲥ, et une infinité d'autres, qu'il seroit trop long de rapporter ici.

2.° La religion chrétienne ayant pénétré de bonne heure en Égypte, y apporta une foule d'idées nouvelles, entièrement étrangères aux habitans de ce pays, et qui par conséquent ne pouvoient être exprimées par des mots de leur langue; d'ailleurs, plusieurs termes avoient été consacrés par la religion, et l'on eût craint de les dénaturer en les traduisant dans un autre idiome : d'après cela, il fallut nécessairement avoir recours à la langue Grecque, qui étoit la langue des premiers prédicateurs de l'Évangile, et dans laquelle avoient été ou composés ou traduits primitivement tous les livres fondamentaux de la foi chrétienne, je veux dire les livres de l'ancien et du nouveau Testament. On ne doit pas s'étonner si les versions Égyptiennes qui furent faites sur ces originaux, renfermoient quantité de mots Grecs. On dut en adopter encore davantage, lorsqu'on

traduisit beaucoup d'ouvrages des SS. Pères, des livres ascétiques, liturgiques, &c.

3.° Quelques-uns de ceux qui traduisoient en égyptien des ouvrages Grecs, trouvoient sans doute plus commode, lorsqu'ils n'entendoient pas un mot ou qu'ils n'en rencontroient pas facilement l'équivalent, de le laisser tel qu'il étoit dans l'original; d'autres aussi, pour faire parade de leurs connoissances dans les deux langues, employoient indifféremment les mots Grecs ou Égyptiens.

Au reste, il ne faut pas croire que tous les livres Coptes que nous possédons renferment un égal nombre d'expressions Grecques; elles y sont tantôt plus rares, tantôt plus fréquentes: d'ailleurs, parmi les mots Grecs que nous trouvons dans ces ouvrages, on n'en pourroit guère citer qui n'eussent leur équivalent dans la langue Égyptienne; c'est ce que j'ai eu souvent occasion de vérifier.

Mais à quelle époque les Égyptiens ont-ils renoncé à leur ancien alphabet, pour adopter celui que nous connoissons, c'est-à-dire, l'alphabet Grec augmenté de quelques lettres Égyptiennes? C'est sur quoi les avis des savans sont fort partagés. Les uns, tels que Lacroze (1) et le P. Georgi (2), font

(1) *Thesaurus epistolicus*, t. III, p. 22.

(2) *Præfat. in fragment. Evangel. S. Johannis*, p. xliij et suiv.

remonter ce changement jusqu'au règne de Psammétichus ; mais cette hypothèse est suffisamment réfutée par l'inscription de Rosette. Le P. Bonjour (1) en fixe l'époque à la conquête de l'Égypte par Alexandre ; D. Montfaucon (2), Jablonski (3), M. Thomas Valperga (4), au règne des Ptolémées. M. Schow (5) pense que l'introduction de l'écriture Copte est fort antérieure à notre ère ; mais il ajoute : *Tempus autem quo hæc unio alphabeti Græco-Ægyptii cum antiquo Ægyptio facta fuerit, deficiente omni auctoritate historicâ, adcuratè definiri nequit.* Enfin M. Zoëga (6), s'appuyant du passage d'Aristide relatif au mot Κανώϐος (7), en conclut que les caractères Grecs n'ont pas été adoptés en Égypte avant le III.ᵉ siècle de notre ère : l'opinion de ce savant est encore confirmée par le passage de Capitolin que nous avons rapporté plus haut, où cet auteur parle de l'inscription gravée sur le tombeau de l'empereur Gordien, *Græcis, et Latinis, et Persicis, et Judaïcis, et Ægyptiacis litteris.* Il est clair que par les

(1) *Ap. P. Georgi*, p. xlv.
(2) *Palæographia Græca*, p. 313.
(3) *Pantheon Ægypt.* t. II, p. 50.
(4) *Litteratur. Coptic. rudimentum*, p. 14.
(5) *Charta papyracea Musei Borgiani*, Romæ, 1788, *adnotat.* p. 118.
(6) *De origine et usu obeliscorum*, p. 437.
(7) *Orat. Ægypt. Oper.* t. II, p. 359, ed. Jebb.

caractères Égyptiens il ne faut point entendre ici les caractères Grecs, puisque ceux-ci sont expressément distingués ; il ne s'agit point non plus des caractères hiéroglyphiques, puisque, supposé même que cette écriture fût encore connue et entendue en Égypte à l'époque dont nous parlons, elle auroit été à la portée d'un trop petit nombre de personnes, pour qu'on l'employât dans une inscription destinée à être lue par tout le monde, *ut ab omnibus legeretur.* Il est donc question, dans ce passage, des caractères vulgaires des Égyptiens ; par conséquent, l'ancienne écriture subsistoit encore chez ce peuple vers le milieu du III.^e siècle, puisque Gordien III est mort l'an 244, suivant le calcul du savant et exact Tillemont (1).

La langue Égyptienne étoit partagée en trois dialectes, ainsi que nous l'apprend Athanase, évêque de Kous, dans sa Grammaire Copte-Arabe (2). « La » langue Copte, dit cet auteur, est divisée en trois » dialectes ; savoir, le dialecte Copte de Misr, » qui est le même que le Saïdique ; le Bahirique, » qui tire son nom de la province de Bahirah ; et » le Baschmourique, en usage dans la contrée de » Baschmour. Aujourd'hui il n'y a plus d'usités que

(1) Histoire des Empereurs, *t. III, p. 258.*
(2) Ms. Copt. 44, *fol. 154.*

» le Bahirique et le Saïdique : ces différens dialectes dérivent d'une même langue. »

تعلم ان اللغة القبطية مقسومة علي ثلاثة اقلام منها القبطي المصري الذي هو الصعيدي ومنها القبطي البحيري المعروف بالبحيرة ومنها القبطي البشموري المستعمل ببلاد البشمور كما تعلم وانما المستعمل الآن القبطي البحيري والقبطي الصعيدي والاصل فيهم لغة واحدة ۞

Ce passage, qui, comme je l'ai vérifié depuis peu, avoit été connu de l'abbé Renaudot (1), n'avoit pas échappé au savant Picques (2), quoiqu'il n'indique pas le manuscrit d'où il avoit tiré les détails qu'il donne sur le dialecte Baschmourique en plusieurs endroits de sa correspondance. Mais je ne m'étendrai point davantage sur ce dialecte, qui a été l'objet d'une longue dissertation du P. Georgi (3). Je me propose d'en traiter dans un Mémoire particulier, où je discuterai quelques-unes des assertions de ce savant, qui ne me paroissent nullement

(1) *Dissertat. ms. de lingua Coptica.*

(2) C'est ce qu'on voit clairement par les passages Arabes imprimés à la suite des *Huntingtoni Epistolæ.*

(3) *Fragment. Evangel. S. Johan.* præfat. p. lxxv et suiv.

admissibles. Quant aux deux autres dialectes, savoir, le Bahirique ou Memphitique, et le Saïdique, nous connoissons certainement leur existence, et les différences qui se trouvent entre eux; nous savons que l'un étoit le langage de la basse Égypte, et l'autre celui de la Thébaïde. On ne sera donc pas tenté de souscrire à l'opinion d'Huntington, qui, dans une lettre à Allix (1), prétend que par le dialecte Saïdique il faut entendre la langue Égyptienne, ou Copte proprement dite, qui étoit en usage principalement chez les Coptes de la Thébaïde, et que le second dialecte, ou le dialecte Bahirique, n'est autre chose que la langue Grecque, usitée chez les Alexandrins et les habitans des côtes maritimes, et dans l'Égypte inférieure. Cette assertion doit d'autant plus surprendre de la part

(1) Huntingtoni *Epistolæ*, ed. Thom. Smith, p. 73: *Nunc etiam respondere liceat ejusdem D. Picques quæstioni de tribus Ægypti dialectis, jampridem per te transmissæ, uti ex ms. regio*, pag. 153, *ipse citat. Prima igitur est lingua Ægyptiaca, seu Coptica propriè dicta, à Coptis solùm, et præcipuè in Thebaïde, seu superiori Ægypto, quam* Saïd *Arabes vocant, usurpata. Secunda dialectus est lingua Græca, quâ utebantur Alexandrini maritimique accolæ, et Ægyptus inferior seu septentrionalis. Tertia dialectus est lingua Æthiopica, inter Cataractas, et ad ipsam usque Nili originem, in usu. Priores norunt Arabes : hanc tertiam prorsus ignorarunt, quia eò usque, in Habassiam scilicet, non penetrarunt Mohammedani victores. Hanc regionem et linguam, non solùm Arabibus, sed toti penè orbi incognitam, feliciter nobis revelavit V. A. D. Jobus Ludolfus in Historia sua Æthiopica nuperisque commentariis.*

d'Huntington, qu'il avoit entre les mains des manuscrits en dialectes Saïdique et Memphitique.

Mais, de ces deux dialectes, quel est le plus ancien? C'est une question difficile à résoudre, attendu que les monumens historiques ne nous fournissent là-dessus aucune lumière, et qu'on est réduit à des conjectures. Macrizy, dans un passage que je rapporterai plus bas, l'abbé Renaudot (1), Lacroze (2), Jablonski (3), regardent le dialecte Saïdique comme le plus ancien; mais le P. Georgi (4) a soutenu la priorité du Memphitique : son opinion est aussi celle de M. Valperga (5) et de M. Münter (6). Mingarelli (7) n'a pas osé décider la question : mais ne pourroit-on pas supposer, avec vraisemblance, que le dialecte Thébaïque ou Saïdique, dans lequel sont écrits les plus anciens monumens qui existent en langue Copte, et dont il est fait mention dans la vie de S. Pachôme, ainsi qu'on l'a vu plus haut,

---

(1) *Dissertat. mss. de lingua Coptica.*

(2) En tête du *Sylloge quarumdam vocum Sahidicarum*, dans la copie manuscrite de son Dictionnaire Copte, qui se trouve à la Bibliothèque impériale.

(3) *Thesaurus epistolicus Lacroz.* t. I, p. 189. *Pantheon Ægypt.* t. I, p. 137. *Opuscula*, t. I, p. 25.

(4) *Præfat. in fragment. Evangel. S. Johan.* p. xxv et suiv.

(5) *Litterat. Copt. rudiment.* p. 6 et 38.

(6) *Specimen vers. Danielis Copticarum*, p. 47.

(7) *Ægyptiorum Codd. reliquiæ*, p. 18.

et peut-être même le Baschmourique, existoient primitivement dans la langue Égyptienne, en même temps que le dialecte Memphitique? Si, comme l'a démontré le P. Georgi, les mots Égyptiens que nous ont transmis les anciens auteurs, paroissent pour la plupart empruntés de ce dernier dialecte, cela ne doit point surprendre : en effet, les Grecs ou les Latins ayant peu d'occasions de pénétrer dans la Thébaïde, qui se trouvoit éloignée de la cour et du centre des affaires, le langage de cette province devoit leur être moins connu que celui de la basse Égypte, où ils abordoient continuellement. D'ailleurs, le dialecte Thébaïque, qui est plus rude et moins cultivé que le Memphitique, n'étoit peut-être en usage, à l'époque dont nous parlons, que dans les villages ou dans les villes de moindre rang. Mais le dialecte Memphitique étoit-il réellement plus riche que le Saïdique? c'est ce qui ne me paroît pas prouvé : en effet, ce dernier, outre un assez grand nombre de mots qui lui sont particuliers, avoit la faculté d'adopter tous les mots Memphitiques, en leur faisant subir un léger changement. Si les manuscrits Thébaïques paroissent offrir un plus grand nombre d'expressions Grecques, ce mélange, qui est dû sans doute au caprice des écrivains, et aux autres raisons que j'ai alléguées plus haut pour la langue Copte en général, ne semble pas

avoir influé beaucoup sur le langage usuel : autrement on n'auroit pas pris la précaution, dans les lexiques Saïdiques, d'expliquer les mots Grecs par des mots vulgaires ; circonstance que je n'ai remarquée dans aucun des vocabulaires Memphitiques qui sont venus à ma connoissance.

Avant de finir cet article, il me reste à répondre à une objection qu'on ne manqueroit pas de faire, et qui paroît assez embarrassante. Si la langue Copte nous représente l'ancienne langue Égyptienne, on doit y retrouver les origines de tous les mots Égyptiens que nous ont transmis les auteurs Grecs ou Latins : cependant il s'en faut beaucoup que les étymologies qu'ont proposées les savans qui se sont occupés de cette recherche, soient toutes également heureuses (1). Sur cela je ferai quelques réflexions.

1.° La recherche des étymologies est par elle-même extrêmement hasardeuse et conjecturale. Si

(1) Voici le jugement que porte de ces étymologies le savant M. Akerblad (Lettre sur l'inscription Égyptienne de Rosette, *p. 51*) : « On peut être surpris, dit-il, que des savans comme Lacroze, Jablonski et autres, qui ne connoissoient qu'une partie des » ouvrages Coptes que nous possédons aujourd'hui, se soient imaginé qu'avec ces foibles moyens ils pourroient retrouver dans » l'égyptien moderne les étymologies de tous les noms des divinités » Égyptiennes : aussi pas une seule des étymologies qu'ils ont proposées relativement aux noms des divinités dont il est fait mention dans le monument de Rosette, ne se trouve confirmée par » ce monument. »

Varron, le plus savant des Romains, Servius, et les autres grammairiens Latins, nous ont transmis, sur l'origine de beaucoup de mots de leur langue, des opinions très-peu probables; si, dans la langue Françoise, il existe un grand nombre de termes dont l'étymologie paroît introuvable, et si Ménage, malgré sa vaste érudition, est tombé sur cet objet dans une foule d'erreurs (1), à combien plus forte raison les obstacles doivent-ils se multiplier lorsqu'il s'agit d'une langue étrangère, absolument morte depuis plusieurs siècles, et dans laquelle il reste aussi peu de monumens qu'en avoient Lacroze, Jablonski, &c.! C'est alors un vaste labyrinthe, dans lequel on n'a, pour se guider, qu'un fil très-délié: à tout moment le fil se rompt, et l'on se trouve égaré au milieu des ténèbres.

2.° Tous les termes que nous connoissons de l'ancienne langue Égyptienne, nous ont été transmis par des Grecs ou des Romains, qui, pour la plupart, ignoroient absolument cette langue: par

(1) Telles sont, entre autres, les étymologies des mots *Jargon* et *Baragouin*, qu'il dérive de *Barbarus* ou *Barbaricus* (Observations sur la langue Françoise, *t. I, p. 295,* éd. de 1675). Telle est celle de *Laquais*, qu'il fait venir de *Verna* (*ibid.* p. 488). On ne peut que rire du sérieux avec lequel il défend ces étymologies contre les railleries du P. Bouhours (*ibid.* II.e partie, p. 294 et suiv.).

conséquent, une partie des explications qu'ils nous ont données peut paroître au moins fort hasardée; quand ils ne rapportent pas d'interprétation, la difficulté est encore plus grande. D'ailleurs, ces mots recueillis par des étrangers, défigurés par une prononciation vicieuse, ont ensuite été altérés par la négligence des copistes; et il faudroit, avant de tenter de les expliquer, être bien assuré des véritables leçons. Enfin il paroît, par les explications contradictoires que les anciens nous ont laissées du nom d'*Osiris*, &c. que les Égyptiens eux-mêmes n'avoient pas, sur l'origine de plusieurs mots de leur langue, des idées bien certaines; et que leur étymologie, dont le temps avoit fait disparoître la trace, étoit quelquefois assez arbitraire.

3.° Peut-être plusieurs des mots Égyptiens que les anciens nous ont transmis, appartenoient-ils à la langue sacrée, dont les prêtres s'étoient réservé la connoissance, et dans laquelle les mots étoient employés sous une acception différente de la signification vulgaire. On peut voir, sur ce sujet, les savantes recherches de Jablonski (1) et de M. Schmidt (2).

4.° Si la religion chrétienne a introduit, comme nous l'avons dit plus haut, un grand nombre de

---

(1) *Panth. Ægyptiac.* prolegom. p. cxxx et suiv.

(2) *De sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum*, p. 70 et suiv.

mots Grecs dans la langue Égyptienne, elle a dû en même temps abolir et faire disparoître tous les termes qui avoient rapport à l'ancienne mythologie. Il ne faut donc pas s'attendre à en trouver aucune trace dans les livres Égyptiens que nous possédons, qui appartiennent tous au genre ecclésiastique, et dont plusieurs, tels que les Actes des martyrs, présentent une grande uniformité tant pour le style que pour les faits.

5.° Nous avons vu plus haut que la langue Égyptienne se divisoit en trois dialectes, savoir, le Memphitique ou Bahirique, le Thébaïque ou Saïdique, et le Baschmourique. De ces trois, le premier est celui sur lequel nous avons le plus de renseignemens, quoiqu'ils soient bien éloignés d'être complets. Quant au Saïdique, nous ne le possédons que fort imparfaitement, attendu que les monumens écrits dans ce dialecte et connus en Europe sont en petit nombre. Le Baschmourique nous est absolument inconnu; toutes mes recherches n'ont pu m'en procurer qu'un seul mot : car je ne crois pas devoir rapporter à ce dialecte le fragment de S. Paul qui a été publié par le P. Georgi (1) et par M. Münter (2); j'en donnerai les raisons ailleurs.

(1) *Præfat. in fragment. Evangel. S. Johan.* p. lv et suiv.

(2) *Commentatio de indole versionis Sahidicæ novi Testamenti*, Hafniæ, 1789, p. 75 et suiv.

## SECTION II.

### *La Langue Égyptienne sous les Arabes.*

CEPENDANT une révolution aussi rapide qu'inopinée vint changer la situation politique de l'Égypte. Les Arabes, à qui Mahomet avoit inspiré à-la-fois le fanatisme et l'esprit des conquêtes, franchirent leurs limites, détruisirent la monarchie des Perses, et enlevèrent à l'empire Grec ses plus belles provinces. Sous Omar, l'un des successeurs du *Prophète*, la vingtième année de l'hégire, Amrou ben-el-*As* entra en Égypte à la tête d'un corps de Musulmans. Les circonstances ne pouvoient être plus favorables : depuis le concile de Chalcédoine, un mur de division s'étoit élevé entre les Grecs orthodoxes, que l'on appeloit *Melkites*, à raison de leur attachement à la doctrine de l'empereur, et les Égyptiens d'origine, ennemis implacables du concile, et que l'on désignoit sous le nom de *Jacobites*. Ces derniers, persécutés, maltraités par les empereurs de Constantinople, détestoient la domination de leurs maîtres, et soupiroient après un nouveau gouvernement qui pût améliorer leur sort: aussi l'Égypte ne tarda pas à être réunie à l'empire des Arabes. Amrou, non moins habile que brave,



en même temps qu'il faisoit aux Grecs une guerre cruelle, s'attacha à gagner par toutes sortes de bons traitemens l'affection des Égyptiens Jacobites. Le patriarche Benjamin, qui, sous le règne d'Héraclius, avoit été chassé de son siége et obligé de fuir dans la Thébaïde (1), obtint un sauf-conduit et la liberté de reprendre ses fonctions. Ce fut alors que le nom de *Coptes* commença à être employé pour désigner les Chrétiens Jacobites d'Égypte. L'origine de cette dénomination, qui s'est conservée jusqu'à nos jours, a été l'objet de plusieurs conjectures. Macrizy et les autres écrivains Arabes la dérivent d'un ancien roi nommé *Kobt;* mais cette étymologie, quoique adoptée par Vansleb (2), ne vaut pas la peine d'être discutée. Saumaise (3) le premier a prétendu que ce nom tiroit son origine de la ville de Coptos. Cette hypothèse, développée ensuite et appuyée par Kircher (4), a été adoptée par Wilkins (5), Richard

(1) *Voyez* Renaudot, *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 161 et suiv.; Macrizy, Description de l'Égypte; et Benjamin lui-même, dans une homélie écrite en langue Copte, qu'il prononça à son retour d'exil, et qui se trouve ms. Copt. Vatic. 67, *fol. 1 et suiv.*

(2) Histoire de l'église d'Alexandrie, *avant-propos;* et Relation de l'Égypte, *p. 6.*

(3) Salmasii *Epistolæ*, p. 100 et 178.

(4) *Prodrom. Copt.* p. 7 et suiv.

(5) *Dissertat. de lingua Coptica*, p. 79.

Simon (1), Pococke (2) et M. Tromler (3). Le P. Dubernat (4) croit que les Chrétiens d'Égypte ont reçu des Grecs le nom de Κοπτοι, à cause de l'usage où ils étoient de faire circoncire leurs enfans. L'auteur d'un alphabet Égyptien manuscrit, dont je parlerai plus bas, propose ces deux étymologies. L'auteur anonyme d'un Mémoire sur les Coptes (5) prétend que ce nom est un abrégé et une altération du mot *Jacobites*. Enfin l'abbé Renaudot, après avoir réfuté les raisonnemens de Kircher, a prouvé d'une manière péremptoire que le mot *Copte* n'est qu'une corruption du mot Αἰγύπτιος (6). Cette conjecture, que le P. Morin (7) avoit déjà proposée avant lui, a eu depuis l'approbation de MM. Valperga (8), Woide (9) et Uphagen (10). Ce dernier, s'appuyant sur un passage d'Apulée où il est fait

(1) Histoire critique de l'ancien Testament, *édition de 1685, p. 287.*

(2) Description de l'Orient, trad. franç. *t. I, p. 250.*

(3) *Biblioth. Copto-Jacobit. specimen*, p. 13.

(4) Nouv. Mém. des miss. *t. II, p. 13.*

(5) Mém. des miss. *t. VI, p. 282.*

(6) Voy. *Dissertat. de lingua Copt.* p. cxv et cxvj, et sur-tout sa dissertation manuscrite, où cette étymologie est discutée fort au long.

(7) *Comment. de sacris ecclesiæ ordinationibus*, p. 504.

(8) *Litterat. Copt. rudimentum*, p. 7 et 12.

(9) *De versione Bibliorum Ægyptiaca*, p. 3.

(10) *Parerga historica*, 1782, p. 76.

mention des *Adyta Coptica* (1), prétend que le nom de *Copte* a été connu long-temps avant l'invasion des Arabes; mais ce passage ne m'a pas paru assez concluant, pour que je m'écartasse de l'opinion commune. Quant à la distinction que Kircher a voulu établir entre les mots *Copte* et *Cophte*, et à l'étymologie ridicule qu'il donne de ce dernier terme, tout cela n'est qu'une pure chimère. En effet, cette différence ne vient que de la prononciation de la lettre Π, qui, chez les Grecs modernes, a souvent le son du Φ.

Dans les premiers temps de l'empire des Arabes, la langue Égyptienne continua de fleurir : c'est ce qu'il est facile de prouver par des exemples. Au rapport d'Aboul-mahasen (2), l'an 96 de l'hégire, Abdallah fils d'Abdel-melik, gouverneur de l'Égypte, ordonna que les registres du dyvan, qui auparavant étoient tenus en copte, fussent désormais écrits en langue Arabe. Dans une contestation (3) qui eut lieu entre les Melkites et les Jacobites, au sujet de quelques églises, et où les deux patriarches plaidèrent eux-mêmes leur cause en présence d'Abdel-melik, gouverneur de l'Égypte, Khaïl, patriarche des

---

(1) *Metam.* lib. 11, p. 63, ed. Floridi.

(2) Ms. Arab. 659, *fol. 68.*

(3) *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 213 et 214.

Jacobites,

Jacobites, de l'avis de ses évêques, composa une requête écrite en copte et en arabe. Un diacre nommé *Benjamin* expliquoit en arabe l'Évangile à Asabah fils d'Abdel-aziz (1). Le diacre Jean (2), auquel nous devons la Vie du patriarche Khaïl, insérée dans l'Histoire des patriarches d'Alexandrie, rapporte que Moïse, évêque de Wisim, ayant été amené devant le khalife Merwan, des soldats le renversèrent par terre, et le frappèrent sur le cou et les côtes avec des massues de cuivre, en lui disant : *Fais-nous quelque présent, et nous te laisserons en repos.* « Mais, ajoute cet auteur, l'évêque ne répon-
» doit rien, parce qu'il n'entendoit pas leur langue; il
» falloit que je lui expliquasse mot pour mot ce qu'ils
» disoient. » Il avoit dit plus haut que Merwan parloit au patriarche Khaïl par le moyen d'un interprète. Au rapport de Macrizy, lorsque le khalife Mamoun parcouroit la basse Égypte, on lui élevoit dans chaque bourg une terrasse sur laquelle on dressoit sa tente, et celles de ses soldats étoient rangées alentour : le khalife séjournoit dans chaque bourg un jour et une nuit. Passant devant un lieu nommé صا النمل *Sa des Fourmis*, il ne voulut point y entrer, parce qu'il lui parut trop chétif. Comme il

(1) *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 190.
(2) Ms. Arab. 139, *p. 174*.

avoit déjà passé outre, une vieille femme le suivit en criant. Cette femme, Copte de nation, se nommoit *Marie*, et étoit propriétaire du bourg. Mamoun s'arrêta, pensant qu'elle vouloit lui présenter une requête et lui demander justice. Jamais il ne se mettoit en route sans être précédé d'interprètes de toutes les nations; ils lui rapportèrent que cette femme Copte disoit : « O prince des croyans,
» si après avoir séjourné dans tous les villages vous
» refusez d'entrer dans le mien, je serai déshono-
» rée aux yeux des Coptes. Je supplie le prince des
» croyans d'honorer mon village de sa présence;
» cette faveur de sa part me comblera de gloire
» aussi-bien que ma famille, et me mettra à l'abri
» des reproches de mes ennemis. » En disant ces mots, elle versa un torrent de larmes : Mamoun, attendri, tourna la bride de son cheval, et se rendit chez cette femme. Le patriarche Youçab (1) ayant adressé la parole en langue Copte aux évêques qui s'étoient rendus ses accusateurs, quelques Musulmans, qui comprirent ses discours, les rapportèrent au kadi. Vazah fils de Reïah (2), qui étoit Mahométan, ayant desiré d'embrasser la religion chrétienne, se fit instruire par un prêtre qui lui

(1) *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 290.
(2) *Ibid.* p. 376.

expliquoit en arabe le texte Copte des Évangiles et des autres livres de l'ancien et du nouveau Testament. Masoudy (1) rapporte qu'il consulta plusieurs Coptes très-instruits, tant du Saïd que des autres parties de l'Égypte, sur la signification du mot *Pharaon*, mais qu'ils ne purent lui en apprendre le sens, et qu'il le chercha inutilement dans leur langue. Sévère, évêque d'Aschmouneïn (2), pour composer son Histoire des patriarches d'Alexandrie, fit usage des manuscrits Coptes et Grecs conservés dans le monastère de Saint-Macaire, ainsi qu'il l'assure lui-même. Je sais que le savant abbé Renaudot, dans une dissertation manuscrite (3), a élevé quelques doutes sur ce fait; mais j'ai eu sous les yeux la Vie de Pierre I.er et celle d'Isaac, patriarches d'Alexandrie, toutes deux écrites en langue Copte, et je me suis convaincu que Sévère les a consultées et même copiées très-fidèlement. Or ces deux morceaux Coptes viennent du monastère de Saint-Macaire; et il est plus que probable que, dans le temps où Sévère écrivoit, il existoit dans ce monastère beaucoup de monumens historiques du même genre.

(1) Ms. Arab. 598.

(2) *Historia patriarcharum*, præfat. et p. 418, 322.

(3) *De versionibus sacræ Scripturæ quæ apud Christianos Orientales in usu sunt.*

Mais, pour revenir à la langue Égyptienne, Cyrille, patriarche d'Alexandrie (1), se retira pendant quelque temps dans une cellule, où il s'occupoit de l'étude des livres saints, et sur-tout des quatre évangiles, qu'il lisoit en copte avec la traduction. Lorsqu'il distribuoit la communion (2), il prononçoit une bénédiction en langue Copte. Gabriel fils de Tarik, avant d'être élevé à la dignité de patriarche, avoit été diacre de l'église de Saint-Serge au Caire. C'étoit un homme savant dans la théologie, et qui écrivoit élégamment tant en copte qu'en arabe (3). Il est fait mention d'un moine du monastère de Saint-Macaire, nommé *Jean*, qui étoit très-versé dans la langue Copte (4). Marc fils d'el-Konbari, ayant été excommunié par le patriarche Jean, ne tint aucun compte de cet anathème, et commença à interpréter publiquement l'Écriture sainte d'après le texte Copte (5). Le Juif Aboul-fekar ben-Azhar, qui embrassa la religion chrétienne, s'étoit rendu habile dans la langue Copte, en sorte qu'il parloit aux Chrétiens dans

(1) *Historia patriarcharum*, p. 467.
(2) *Ibid.* p. 468.
(3) *Ibid.* p. 501.
(4) *Ibid.* p. 514.
(5) *Ibid.* p. 550. Le même fait est rapporté par Abou-Selah, dans son Histoire des monastères d'Égypte (Ms. Ar. 138, *fol. 14*).

cette langue et aux Juifs en hébreu (1). Le diacre Mauhoub fils de Mansour, qui a recueilli et continué les Histoires des patriarches d'Alexandrie, nous apprend qu'une partie des pièces insérées dans cette collection fut traduite du copte en arabe par le diacre Abou-Habib Mikaïl fils de Bedir (2).

Mais bientôt les Coptes, continuellement opprimés par des tyrans également avares et cruels, tombèrent dans l'abjection et la pauvreté, et par suite dans une ignorance profonde. Forcés d'apprendre l'arabe, qui étoit la langue de leurs maîtres, ils négligèrent leur ancienne langue, qui de jour en jour leur devenoit moins utile. Ceux même d'entre les Coptes qui remplissoient des places de secrétaires ou d'intendans [*moubascher*] auprès des princes et des grands, n'avoient plus d'autre intérêt que celui de parler et d'écrire purement la langue Arabe : ainsi la connoissance de la langue Copte commença à diminuer, et enfin se perdit entièrement en Égypte. Alors il fallut traduire en arabe les livres relatifs à la religion, qui sans cela eussent été inintelligibles pour le vulgaire. Aboul-bérékat, dans un passage dont j'ai rapporté plus haut une partie, nous apprend que la plupart des ouvrages de S. Schenoudi se conservoient dans la Thébaïde écrits en langue

(1) *Hist. patriarch.* p. 525.
(2) Ms. Arab. 139, *p. 8*; Ms. 140, *p. 155*.

Copte; que quelques-uns avoient été traduits en dialecte Bahirique, et d'autres en arabe. L'office continua à être célébré en langue Copte : mais, après avoir lu dans cette langue les leçons tirées de l'Écriture sainte, on les expliquoit au peuple en arabe; usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Aboulbérékat, cité par l'abbé Renaudot (1), rapporte que, de son temps, la coutume s'étoit maintenue au monastère de Saint-Macaire de ne lire aucune partie de la liturgie en arabe. J'ignore s'il en est de même aujourd'hui : les voyageurs qui ont visité le monastère de Saint-Macaire, ne nous offrent sur cet objet aucun renseignement. M. Sonnini (2) nous apprend, il est vrai, qu'au couvent d'el-Baramous, qui est situé dans la vallée de Natron, l'office se dit en copte et en arabe; mais ce voyageur n'a point été au couvent de Saint-Macaire. Quoi qu'il en soit, les prêtres, qui auroient dû, ce semble, conserver la connoissance de l'ancien idiome, devinrent, sur cet objet, non moins ignorans que le peuple : toute leur science se borna, comme encore aujourd'hui, à lire et à écrire les caractères coptes; et même le patriarche Michel (3) ne savoit lire ni le copte ni l'arabe.

---

(1) *Dissert. de Coptit. Alexandrin. liturgiis*, pag. C. Id. *Comment. ad liturg.* p. 207. Id. *Dissertat. ms. de lingua Coptica.*

(2) Voyage dans la haute et basse Égypte, *t. II, p. 189.*

(3) *Histor. patriarch. Alexandrin.* p. 514.

Mais à quelle époque la langue Copte cessa-t-elle d'être parlée et comprise en Égypte? Cette question me paroît très-difficile à résoudre, attendu le silence des monumens historiques. L'abbé Renaudot (1) prétend que, dès le siècle qui suivit l'invasion des Musulmans, la langue Copte étoit totalement tombée en désuétude chez les Chrétiens dans la plus grande partie de l'Égypte, et qu'elle n'étoit plus connue que des savans qui en avoient fait une étude spéciale. Sévère, évêque d'Aschmouneïn, dans la préface de l'Histoire des patriarches d'Alexandrie, dit expressément qu'il avoit traduit en arabe les monumens qu'il avoit trouvés écrits en grec et en copte, attendu que de son temps la langue Arabe étoit universellement entendue en Égypte, et que la plupart des habitans ignoroient le copte et le grec. Ce passage prouve évidemment qu'à l'époque où Sévère écrivoit, c'est-à-dire, au X.[e] siècle de notre ère, la langue Copte ne se parloit plus en Égypte : mais il paroît cependant que, long-temps après, les personnes d'une naissance un peu relevée, et qui se piquoient de se distinguer du vulgaire par leurs connoissances, étudioient le copte, et que cette langue étoit aussi répandue en Égypte que la langue Latine l'est en Europe.

(1) *Commentar. ad liturg. Copt.* p. 204.

En effet, il existe des ouvrages Coptes composés à une époque bien postérieure à celle que l'abbé Renaudot veut établir. Telle est la relation du martyre d'un Copte nommé *Jean*, qui, après avoir apostasié et s'être fait musulman, voulut ensuite retourner à sa première religion, et fut mis à mort sous le règne d'el-Kamel, fils d'el-Adel, un des princes de la dynastie des Ayoubites: cette histoire, écrite en copte (1), n'est pas même accompagnée d'une version Arabe; et il n'est pas naturel de croire qu'on l'eût composée dans un idiome qui n'eût été à la portée que d'un petit nombre de personnes. Les manuscrits Coptes du Vatican sont couverts de notes assez longues écrites en langue Copte, et qui, malgré les fautes de style et d'orthographe qu'on y observe, prouvent cependant que leurs auteurs avoient une connoissance plus ou moins étendue de cet idiome. Macrizy, en plusieurs endroits de sa Description de l'Égypte, fait mention de la langue Copte, qui par conséquent, à l'époque où il écrivoit, c'est-à-dire, au commencement du XV.e siècle, n'étoit pas encore entièrement perdue. Cet auteur dit, en parlant du monastère d'el-Arabah (2) : « Les » moines de ce monastère ne cessent de jeûner toute

(1) Ms. Copt. Vatic. 69, *fol. 40 et suiv.*
(2) Article *des Monastères.*

» l'année : mais ils ne jeûnent que jusqu'à l'après-
» midi, excepté dans le temps du grand carême,
» et des *bermoulat* برمولات ; car alors leur jeûne
» se prolonge jusqu'au moment où les étoiles pa-
» roissent. Cette sorte de jeûne est exprimée dans
» leur langue par le mot *bermoulat.* » Il dit dans un autre endroit (1) que les habitans de l'Égypte appellent les Coptes du Saïd *Al-Maris* المريس, et ceux de la basse Égypte *Al-Bima* البيما Or ces deux mots appartiennent incontestablement à la langue Copte, à l'exception de l'article Arabe ال, qui a été sans doute ajouté par Macrizy.

Un des manuscrits Syriaques rapportés d'Égypte par Assemani a été copié l'an 1484 de notre ère, dans le monastère de Notre-Dame des Syriens, au désert de Scété, par les soins du moine Jean Ézéchiel, Copte de nation, homme profondément versé dans les trois langues Arabe, Syriaque et Égyptienne (2).

Au reste, tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, doit s'entendre de la basse Égypte : en effet, dans la haute Égypte, ou le Saïd, dont les habitans, plus éloignés de la capitale, étoient par cela même moins exposés à la cupidité et aux exactions des gouverneurs, la langue Copte resta plus

(1) Article *des Villes d'Égypte.*

(2) Assemani, *Bibliotheca Orientalis*, t. I, p. 563.

long-temps florissante. C'est ce que nous apprend Macrizy. Cet auteur (1), décrivant le monastère de موشة *Moïse*, situé au midi de la ville d'Osiouth, ajoute : « La plupart des Chrétiens de ces monastères » savent le copte Saïdique, qui est la source pri- » mitive de la langue Copte, et dont est dérivé le » dialecte Bahirique. Les femmes et les enfans des » Chrétiens de la haute Égypte ne parlent presque » que le copte Saïdique. Ils ont aussi une connois- » sance parfaite de la langue Grecque. »

Le même auteur, dans un autre endroit, s'exprime ainsi : « Le canton de Derenkah est habité par » les Chrétiens du Saïd : ces Chrétiens sont fort sa- » vans dans leur religion ; leurs explications se font » en langue Copte. Ils ont un grand nombre de mo- » nastères hors de la ville, du côté du midi ; mais » aujourd'hui la plupart sont détruits, et il n'en reste » plus qu'un petit nombre. » Il dit aussi, dans sa description des églises : « Dans le canton de De- » renkah est une église fort ancienne, dédiée aux » trois enfans Ananias, Mizaël et Azarias ; c'est le » rendez-vous des pauvres d'entre les Chrétiens : les » habitans de Derenkah sont Chrétiens ; tous, grands » et petits, savent et parlent la langue Copte, et » l'interprètent en arabe. »

---

(1) Description de l'Égypte, article *des Monastères*.

Abou-Selah, dans son Histoire des monastères d'Égypte (1), fait mention d'un usage établi dans la ville d'Asna, et qui subsistoit encore de son temps: les Chrétiens de ce canton assistoient aux réjouissances et aux noces des Musulmans, et parcouroient les rues et les places, marchant devant l'époux, et récitant des formules en copte Saïdique.

Léon l'Africain, parlant de la ville d'Asouan (2), dit qu'on y voit un grand nombre de monumens des anciens Égyptiens, et des tours très-élevées, qui, dans la langue du pays, se nomment *barba*. Le savant M. de Sacy (3) a déjà remarqué que Léon, dans ce passage, semble avoir voulu indiquer que le mot *barba* appartenoit à la langue Égyptienne. Léon ajoute ensuite : « Au-delà d'Asouan on ne trouve » plus ni villes ni bourgs qui méritent d'être cités; » on voit seulement quelques chétifs villages, habités par des hommes de couleur noire, dont la » langue est un mélange d'arabe, d'égyptien et » d'éthiopien. » Ce passage confirme parfaitement la conjecture de M. de Sacy, et ne me permet pas de douter que du temps de Léon l'Africain, c'est-à-dire, au commencement du XVI.e siècle, la langue Égyptienne ne subsistât encore dans la haute Égypte.

(1) Ms. Arab. 138, *fol. 102.*

(2) *Descriptio Africæ*, ed. Elzev. p. 729.

(3) Observations sur le nom des pyramides, *page 39.*

Mais ici les renseignemens nous manquent ; et je n'ai pu découvrir aucun passage qui constate l'existence de la langue Copte postérieurement à cette époque. Vansleb (1) parle d'un Copte nommé *Mualllim Athanase*, « qui étoit, dit-il, le seul homme dans » toute l'Égypte supérieure qui savoit encore la » langue de sa nation, c'est-à-dire, le copte. » Il ajoute : « Je ne fis pas grand profit avec lui, parce » qu'il étoit sourd, et âgé de quatre-vingts ans ; » cependant j'eus la satisfaction de voir l'homme » avec qui mourra la langue Copte entièrement. » Toutefois Maillet avoit appris que, dans quelques endroits de la haute Égypte, on parloit encore la langue Copte (2). M. Forskal (3) avoit connu au Caire un Copte nommé *Ibrahim Ennasch*, fort savant dans sa langue. Enfin M. Browne (4) nous donne à ce sujet les détails suivans : « L'ancienne langue » Copte peut être regardée comme hors d'usage ; » j'ai fait beaucoup de recherches qui me l'ont » prouvé. Cependant quelques mots de cette langue » se sont conservés dans la haute Égypte. »

---

(1) Relation d'Égypte, *p. 363*.

(2) *Commercium litterarium Picquesii*, p. 336.

(3) *Ap.* Niebuhr, Descript. de l'Arabie, *p. 79*.

(4) Voyage dans la haute et basse Égypte, trad. franç. *tome I, page 107*.

## SECTION III.

*Sort de la Langue Égyptienne en Europe.*

APRÈS avoir examiné quel fut le sort de la langue Égyptienne dans son pays natal, nous allons rendre compte des efforts que les savans de l'Europe ont faits en différens temps, et avec plus ou moins de succès, pour tirer cette langue de l'oubli, et lui donner une nouvelle existence. Scaliger est, dit-on, le premier qui ait paru vouloir tenter cette entreprise; on assure même qu'il avoit dessein de publier le Psautier Copte (1). Mais étoit-il bien en état de remplir cet engagement? c'est ce qui me paroît au moins fort douteux. En effet, ce savant, qui, dans sa correspondance littéraire, rappelle si souvent et avec tant de complaisance ses travaux sur la langue Arabe, &c. n'eût pas manqué d'y faire parade de ses connoissances dans la langue Égyptienne : mais je n'y ai rien trouvé qui ait trait à cela. Si, dans quelques endroits, il parle des liturgies Coptes (2), tout ce qu'il en dit ne se rapporte

(1) Sibrand Lubbert, *apud* Colomes. *Gallia Orientalis*, p. 116, ed. Fabricio.

(2) Scaligeri *Epistolæ*, pag. 379, 384, 399, 705.

qu'à la traduction Arabe. Enfin lui-même annonçant le projet de publier le Psautier polyglotte, et indiquant les six langues qui devoient entrer dans ce recueil, ne dit pas un mot de la langue Égyptienne (1).

Léonard Abela, Maltois de naissance, qui mourut à Rome en 1605, avoit été créé évêque de Sidon, et envoyé en Orient par le pape Grégoire XIII, en qualité de nonce apostolique (2). Ayant parcouru la Syrie, la Mésopotamie, l'Égypte, &c. il s'étoit rendu habile dans les langues Orientales, et en particulier dans la langue Copte (3).

Jean-Baptiste Rémondi avoit eu l'intention de mettre au jour la Bible en dix langues, savoir, en latin, en grec, en hébreu, en chaldéen, en arabe, en égyptien, en éthiopien, en arménien, en syriaque et en persan (4). Outre les textes et les différentes versions Latines, ce recueil devoit encore contenir des grammaires et des lexiques de toutes ces langues. Il fait mention, entre autres, des dictionnaires Arabe, Persan et Égyptien, qui étoient prêts à être publiés (5). Malheureusement

---

(1) Scaligeri *Epistolæ*, p. 87.
(2) Colomesii *Italia Orientalis*, ed. Wolf, p. 123 et 124.
(3) Wolf, *Not. ad* Colomes. *loco laud.*
(4) Lelong, *Bibliotheca sacra*, t. I, p. 3.
(5) *Præfat. in Tasrif.* Romæ, 1610.

cette entreprise utile n'eut aucune suite ; et la langue Égyptienne étoit encore complétement ignorée de l'Europe, lorsque les soins éclairés de Peiresc procurèrent aux savans les moyens de l'étudier. Cet homme illustre, à qui la république des lettres a de si importantes obligations, n'épargna ni soins ni dépenses pour se procurer des manuscrits Coptes. Il en reçut plusieurs d'Égypte, au nombre desquels se trouvoient les évangiles, les épîtres, les psaumes, le rituel des Coptes, et les liturgies de S. Basile, de S. Grégoire et de S. Cyrille (1).

Il attendoit aussi tous les prophètes en langue Copte, ainsi qu'un psautier en sept langues, Hébraïque, Syriaque, Grecque, Copte, Éthiopienne, Persane et Arménienne, avec d'autres manuscrits curieux; mais tout fut enlevé par des pirates (2). Peiresc, affligé d'un pareil malheur, et sensible surtout à la perte de ce précieux psautier, mit tout en œuvre pour le recouvrer. Ayant appris que les pirates avoient fait voile pour Tripoli en Barbarie, il écrivit au pacha de cette ville, et en reçut une réponse favorable. Peu de temps après, quelques inconnus, attirés par l'espoir d'une grande récompense, présentèrent à Peiresc un volume enveloppé

(1) *Peireskii Vita*, authore Gassendo; ed. 3.ª, Hagæ-Comitum, 1655, in-4.º, p. 152 et 186.

(2) Salmasii *Epistolæ*, p. 176, 185. *Peireskii Vita*, p. 205, 206.

avec beaucoup de soin, et qu'ils prétendoient leur avoir été remis à Tripoli. Charmé au premier abord d'avoir réparé sa perte, il fut ensuite bien désagréablement surpris, lorsqu'il reconnut que ce volume n'étoit autre chose que le Dictionnaire Arabe de Raphelengius (1).

Peiresc, jaloux de propager l'étude de la langue Copte, engagea Samuel Petit et Saumaise à cultiver cette nouvelle branche de littérature, et leur communiqua tous les manuscrits qu'il avoit entre les mains (2). Le premier ne paroît pas avoir fait beaucoup de progrès dans cette étude; mais Saumaise s'y appliqua avec soin, et il eut le mérite d'être entré sans guide dans une route inconnue, et d'avoir, par son exemple, invité les savans à suivre la même carrière. On peut voir dans ses différens ouvrages l'usage qu'il a fait de la langue Copte pour expliquer un bon nombre d'anciens mots Égyptiens. Je me contenterai de citer ici sa lettre à Golius (3), qui est, sans contredit, ce qu'il a fait de mieux en ce genre. Outre les secours que Saumaise avoit

---

(1) *Peireskii Vita*, p. 206. Le texte porte, *Arabicum Thomæ Erpenii Dictionarium;* mais je pense qu'il s'agit ici du Lexique de Raphelengius, publié à Leyde, en 1613, avec les notes d'Erpenius. *Voyez* M. Schnurrer, *Bibliothecæ Arabicæ* pars III, p. 25.

(2) *Peireskii Vita*, p. 168 et 186.

(3) Salmasii *Epistolæ*, p. 164 et suiv.

reçus

reçus de Peiresc, il possédoit encore un vocabulaire Copte-Arabe, que j'ai eu entre les mains, et qui est sans doute le même dont Hottinger (1) parle en ces termes : *Nam, ut ex copioso satis lexico Copto-Arabico ms., unà cum grammatica, Româ, ni fallor, ad clarissimum et nobilissimum Claudium Salmasium misso, colligere est, vix duo triave exstant verba purè Ægyptiaca quæ vel aliquâ ratione cum Hebræis conveniant.*

Dans le même temps, Pietro della Valle, de retour de son voyage d'Orient, avoit rapporté avec lui plusieurs manuscrits Coptes, et, entre autres, un lexique Copte-Arabe assez étendu, accompagné de grammaires (2). Ce savant voyageur remit le soin de traduire en latin, et de publier ce vocabulaire et ces grammaires (3) au P. Thomas de Novare, autrement Thomas Obicini (4), qui avoit résidé long-temps dans le Levant, et qui possédoit à fond la langue Arabe. L'ouvrage fut commencé avec succès; et déjà la congrégation de la Propagande

(1) *Exercitationes Antimorin.* 1644, p. 48.

(2) *Antiquitates ecclesiæ Orientalis*, p. 167.

(3) *Loco laudato.*

(4) C'est à tort que Colomiés (*Italia Orientalis*, p. 188, 189, 190) a distingué Thomas Obicini de Thomas de Novare : ces deux noms ne désignent qu'un seul et même personnage, ainsi que l'ont remarqué Wolf (*Not. ad Colomes.* p. 188 et 189) et M. Schnurrer (*Bibliothecæ Arabicæ* pars III, p. 35).

avoit fait graver des caractères Coptes, qui servirent à imprimer l'*Alphabetum Coptum seu Ægyptiacum*, ouvrage qui ne porte point de date, mais qui, suivant le P. Lelong, parut en 1629 (1). Mais bientôt les affaires dont le P. Obicini étoit accablé ne lui permirent plus de consacrer beaucoup de temps à cet ouvrage (2), qui d'abord traîna en longueur, et qui fut ensuite totalement interrompu par la mort du traducteur (3), dans les papiers duquel on ne trouva presque rien qui eût rapport à ce travail (4). Cependant Peiresc, qui avoit ouï parler de ce manuscrit, et qui en souhaitoit extrêmement la publication, pressa Pietro della Valle de le lui prêter, afin de le faire traduire par Saumaise. Gassendi (5) rapporte que, n'ayant pu l'obtenir, il l'engagea du moins à communiquer le manuscrit au P. Kircher, qui se trouvoit pour lors à Rome, et qui s'étoit acquis une grande réputation. L'abbé Renaudot prétend, au contraire (6), je ne sais sur quelle autorité, que Peiresc préféra pour

(1) *Bibliotheca sacra*, p. 1195.

(2) *Antiquitates ecclesiæ Orientalis*, p. 182 et 183.

(3) Leo Allatius, *Apes urbanæ*, Hamburgi, 1711, p. 348 et 349.

(4) C'est ce que nous apprend Pietro della Valle dans une lettre adressée à Peiresc, que j'ai découverte parmi les manuscrits de ce savant.

(5) *Peireskii Vita*, p. 168.

(6) *Dissertatio manuscripta de lingua Coptica.*

ce travail Kircher à Saumaise. On voit par une lettre manuscrite de Pietro della Valle qui se trouve à la Bibliothèque impériale, que ce voyageur ne refusoit pas d'envoyer son manuscrit en France, ainsi qu'il avoit déjà fait passer au P. Morin le Pentateuque Samaritain; mais que cependant il aimoit mieux que l'ouvrage se fît sous ses yeux. Il n'est donc pas étonnant que la présence du P. Kircher, muni d'ailleurs des recommandations de Peiresc, ait fait pencher la balance en faveur de ce fameux Jésuite. Saumaise fut au désespoir de se voir enlever la gloire d'un pareil ouvrage; voici comme il s'exprime à ce sujet dans une lettre adressée à Peiresc (1): « J'attends toujours avec grande impatience votre grammaire Cophtique avec le lexicon.... J'ai admiré dans les lettres du père Jésuite les belles promesses qu'il nous fait. Je suis des moins jaloux; j'ai pourtant quelque petit remords que la gloire à laquelle je prétendois, de découvrir le premier et mettre au jour une langue si noble et si ancienne, et inconnue depuis un si long temps, me soit ravie si hautement, que de prime abord on nous fournisse une moisson toute entière, sans aucune réserve d'y trouver seulement de quoi glaner: cela me met au désespoir. Je ne laisserois pourtant

(1) Salmas. *Epist.* p. 177 et 178.

» pas de contribuer de tout mon possible à faire » imprimer en Hollande ce bel et grand ouvrage, » si tant est que l'édition ne s'en peut faire ; et j'avois » dessein, si j'y fusse demeuré cet hiver, de faire » fondre à Leyden des caractères Cophtiques par un » homme qui m'a été montré par le sieur Golius, » qui les saura faire très-élégamment et nettement. »

Kircher, à l'aide des manuscrits de Pietro della Vallé, et de ceux de la bibliothèque du Vatican, publia d'abord son *Prodromus Ægyptiacus*, Romæ, 1636, et ensuite, en 1643, la *Lingua Ægyptiaca restituta*. Le premier de ces ouvrages contient plusieurs dissertations préliminaires, dont quelques-unes sont parfaitement étrangères à son objet, un essai de grammaire Copte, &c. Le second contient les grammaires, et le vocabulaire Copte-Arabe, accompagné d'une version Latine : cet ouvrage utile, qui a beaucoup contribué à faire fleurir la langue Copte, devoit mériter à son auteur la reconnoissance des savans ; aussi fut-il reçu d'abord avec un applaudissement universel. M. Woide (1), excellent juge sur cette matière, en parle très-favorablement. Les fautes nombreuses que l'auteur avoit commises, méritoient sans doute de l'indulgence, puisque, parcourant une route non frayée et semée

(1) Mém. sur le dictionn. Copte ; Journal des savans, 1774, juin.

d'obstacles, il lui étoit impossible de ne pas faire quelques faux pas : mais on ne sauroit lui pardonner son arrogance, et la mauvaise foi avec laquelle il a inséré dans son ouvrage des mots qui ne se trouvoient pas dans l'original ; tel est, entre autres, le mot ⲙⲉⲛⲇⲏⲥ, *hircus*, dont Jablonski avoit déjà soupçonné la supposition (1), et qu'en effet j'ai cherché inutilement dans le manuscrit de Pietro della Valle, qui se trouve maintenant à Paris dans la Bibliothèque impériale. Aussi l'enthousiasme que l'ouvrage de Kircher avoit excité fut bientôt refroidi, et l'auteur essuya avec raison des reproches amers de la part des savans qui suivirent la même carrière. Bochart (2), et Ludolf (3), qui cependant, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, ne savoit pas le copte (4), réfutèrent l'assertion de Kircher, qui avoit prétendu dériver la langue Grecque de la langue Égyptienne. Wagenseil (5) analysa l'explication qu'il avoit donnée d'une inscription gravée sur le mont Sinaï (6), et prouva la fausseté de cette interprétation. Picques, dans une lettre adressée à Jacquelot (7), prétend

(1) *Pantheon Ægyptiorum*, part. 1, p. 274.
(2) *Geographia sacra*, col. 60, ed. 1712.
(3) *Commentar. ad histor. Æthiop.* p. 442 et 443.
(4) Leibnitii *Opera*, ed. Dutens, t. VI, p. 163.
(5) *Tela ignea satanæ*, p. 429 et suiv.
(6) *Prodrom. Coptus*, p. 201 et suiv.
(7) Vie de Lacroze par Jordan, *p. 291 et 292.*

que Kircher ne savoit, outre sa langue maternelle, qu'un peu de latin, et presque point de grec; et il ajoute: « Je ne suis pas seul de ce sentiment; deux » ou trois personnes qui l'ont fréquenté à Rome, » me l'ont avoué. » L'abbé Renaudot, qui est entré dans des détails fort étendus sur les ouvrages de ce fameux Jésuite (1), en porte un jugement très-sévère, qui est confirmé par Wilkins (2), Blumberg (3), Lacroze (4), Jablonski (5), l'abbé Barthélemy (6), Tromler (7), Schmidt (8), &c. On a même été jusqu'à croire que la *Lingua Ægyptiaca restituta* n'étoit qu'une fraude littéraire: mais cette opinion, rejetée avec raison par la plupart des savans, est entièrement inadmissible, aujourd'hui que nous possédons le manuscrit original de cet ouvrage. Il est certain que Kircher, qui se piquoit de déchiffrer avec succès les hiéroglyphes et les caractères les plus inconnus,

---

(1) *Dissertatio manuscripta de lingua Coptica.*

(2) *Dissert. de lingua Coptica*, apud Chamberlayne *Oratio Dominica &c.* p. 91 et 92. It. *Præfat. in novum Testamentum Copticum*, p. iij.

(3) *Fundam. ling. Copt.* Lips. 1716, p. 29.

(4) *Præfat. in Lexicon Copt.*

(5) *Panth. Ægypt.* t. I, p. 274.

(6) Acad. des belles-lettres, *t. XXXII, p. 213 et 214.*

(7) *Specimen bibliothecæ Copto-Jacobiticæ*, p. 22.

(8) *Opuscula quibus res Ægyptiacæ explanantur*, p. 44 et 89. Id. *De sacerdot. Ægypt.* p. 304. *Id* Encyclopédie, supplément, *tome II.*

donna souvent prise sur lui à ses ennemis, et s'exposa à des méprises ridicules, en expliquant comme Égyptiennes et insérant dans ses ouvrages des inscriptions tracées à plaisir. On peut voir dans M. Tromler (1) la manière dont il fut pris pour dupe par André Muller, gouverneur de Berlin, qui lui présenta des caractères factices, qu'il n'hésita pas à déclarer Égyptiens : Leibnitz (2) parle d'une inscription envoyée de Vienne, que Kircher jugea composée de mots Arabes, Syriaques, &c. tandis que Luc Holstenius n'y vit, avec raison, que des caractères Grecs un peu défigurés.

Je ne parlerai point ici des autres ouvrages de Kircher, parce qu'ils sont entre les mains de tous les savans; je me bornerai à indiquer la traduction Latine qu'il avoit faite d'un manuscrit Égyptien contenant les cérémonies usitées parmi les Coptes dans les ordinations. Ce morceau, publié d'abord séparément, inséré ensuite par Léon Allatius dans l'ouvrage intitulé Συμμικτα, fut enfin réimprimé par les soins du P. Morin, dans son Traité des ordinations (3).

J'ai trouvé parmi les manuscrits de Samuel Petit

---

(1) *Loco laudato*, p. 22.
(2) *Opera*, ed. Dutens, t. VI, p. 296.
(3) *Commentar. de sacr. eccles. ordinationibus*, p. 504 et suiv.

déposés à la Bibliothèque impériale, un alphabet Copte, avec des observations assez étendues, écrites en latin. Ce petit ouvrage est accompagné de deux lettres Françoises, adressées de Tours à Samuel Petit, et datées l'une du 6 et l'autre du 14 mai 1634. L'auteur paroît avoir été un homme fort savant dans les langues Orientales, du moins si l'on s'en rapporte à son témoignage (1); mais rien ne nous indique son nom, les lettres n'étant que des copies, et ne portant point de signature. Toutefois

---

(1) Je donne ici le commencement de la première lettre : « Je » vous ai écrit un alphabet Égyptien ou Copte, tiré de mes Mé- » moires. C'est celle de toutes les langues du Levant à laquelle je » me suis le moins adonné, comme la croyant moins utile : mais je » vois que je me suis trompé en mon jugement ; car, si j'y eusse été » plus grand maître, elle m'eût servi à vous donner de la satisfac- » tion, puisque vous y prenez plaisir. Je n'ai pu y mettre tous les » chiffres, comme vous verrez dans les premières figures d'iceux, » non à faute de les avoir cherchés ; mais, mon voyage ayant été » précipité, je laisse beaucoup de choses en arrière. Je vous envoie » aussi un cahier en cette langue Égyptiaque, que j'ai apporté du » Caire, qui est tout ce que j'ai en cette langue : si j'en avois davan- » tage, de très-bon cœur je le vous offrirois. La version Arabique » est à côté, par laquelle vous verrez que ce cahier n'est que de » quelques cérémonies usitées parmi les Coptes en leurs messes et » oblations. Je suis extrêmement marri que vous m'ayez attaqué » par le lieu le plus foible ; car, si vous m'eussiez attaqué du côté » de l'hébreu, syriaque, arabe, abyssin, arménien, turc et persan, » j'eusse pu vous donner plus de satisfaction. » La seconde lettre est consacrée presque toute entière à des observations critiques sur l'alphabet Copte imprimé à Rome.

différentes circonstances, telles que le voyage d'Égypte, &c. me firent soupçonner que cet écrivain n'étoit autre que le P. Gilles de Loche, Capucin, qui, au rapport de Gassendi (1), revint d'Égypte en 1633, après avoir consacré sept années à l'étude des langues Orientales. Ma conjecture se changea en certitude, lorsque je trouvai dans la correspondance de Peiresc plusieurs lettres du P. Gilles écrites de Tours précisément à la même époque que celles dont il est question.

Gessner, dans son *Mithridates* (2), avoit rassemblé quelques-uns des mots Égyptiens que les anciens nous ont transmis; Bochart en donna un plus grand nombre (3). Ménage s'étoit occupé d'un Traité des dialectes, où il recueilloit et expliquoit tous les mots étrangers, Égyptiens, Libyques, Persans, Macédoniens, &c. épars dans les auteurs Grecs et Latins. Guyet, avant lui, avoit eu le même dessein (4).

Tromler (5) fait mention d'une profession de foi imprimée à Rome en 1648, en copte et en latin. Le P. Lelong indique une Dissertation d'Érasme

---

(1) *Peireskii Vita*, p. 168.
(2) Ed. Wasero, Tiguri, 1610.
(3) *Geographia sacra*, col. 59.
(4) Colomesii *Opera*, ed. Fabricio, p. 322.
(5) *Loco laudato*, p. 55.

Vinding, *de linguæ Græcæ et Ægyptiacæ affinitate*, Hafniæ, 1660 (1). Je n'ai pu me procurer cet ouvrage, que j'ai cherché inutilement dans plusieurs bibliothèques publiques et particulières. Quant au soi-disant Dictionnaire égyptien imprimé à Amsterdam en 1662, et cité par le P. Lelong (2), l'indication est entièrement fausse, l'ouvrage n'ayant jamais existé.

Hottinger (3), dans plusieurs de ses ouvrages, a donné quelques détails sur la langue Égyptienne, à laquelle il a consacré un chapitre de sa *Bibliotheca Orientalis* (4).

Théodore Petræus, qui, dans le cours de ses voyages, avoit fait un assez long séjour en Égypte, s'y étoit sur-tout appliqué à étudier la langue Copte, et à recueillir des manuscrits dans cette langue. A son retour en Europe, la médiocrité de sa fortune l'empêcha de faire part au public des connoissances qu'il avoit acquises dans cette branche de littérature (5).

Il se contenta de publier une feuille contenant

---

(1) *Bibliotheca sacra*, p. 1196.

(2) *Ibid.*

(3) *Smegma Orientale*, Heidelbergæ, 1658, p. 38, 57, 89, 90.

(4) Lib. III, part. 2, cap. 5, p. 312 et suiv.

(5) Woide, Journal des savans, 1774. Wilkins, *Præfat. in nov. Testam. Copt.* p. iv. Tromler, *Specimen bibliothecæ Copto-Jacob.* p. 26 et 27.

le premier psaume en langue Copte, avec la traduction Arabe, et une version Latine, sous ce titre (1): *Psalterium Davidis in lingua Coptica seu Ægyptiaca, unà cum versione Arabica, nunc primùm in lat. versum, et in lucem editum à M. Theodoro Petræo; Lugd. Batav, sumtibus auctoris, 1663, in-4.º* Ce n'est pas que des savans distingués, tels que M. Valperga (2), Hirtius (3) et le P. Georgi, n'aient prétendu que Petræus avoit publié les psaumes en entier; le P. Georgi surtout s'exprime à ce sujet d'une manière formelle (4): *Hic [Petræus] anno 1663 Lugduni Batavorum integrum Psalmorum cod. Copto-Latinum evulgavit......... Sed morem Arabicæ pronunciationis quem Petræus in efferendis Copticis sequebatur, ægerrimè tulit improbavitque Wilkinsius. Neque enim Ægyptiis, sed Latinis formis, Ægyptium Psalterii textum, unde Arabicæ lectionis ratio facilè dignosci poterat, inops Petræus impressit.* Mais à ces témoignages j'opposerai ceux de plusieurs savans dont l'autorité sur cette matière est d'un très-grand poids. Hottinger, qui a fait réimprimer les deux premiers versets du premier

(1) Tromler, *Specimen biblioth. Copto-Jacobit.* p. 35. Lelong, *Bibliotheca sacra*, p. 43. Masch, *Biblioth. sacra emendata*, part. II, t. I, p. 127 et 187.

(2) Didym. Taurin. *Litteratur. Copt. rudim.* p. 16 et 21.

(3) *Oriental. und exeget. biblioth.* tom. II, pag. 314, et tom. I, pag. 25.

(4) *Fragment. Evangel. S. Johan.* præfat. p. x.

psaume en langue Copte d'après le texte de Petræus, ne parle de l'ouvrage de celui-ci que comme d'un *specimen* (1). M. Masch (2) atteste également que Petræus publia seulement le premier psaume en langue Copte, mais en caractères Grecs majuscules, avec une version Arabe et une version Latine littérale. M. Woide (3) s'exprime ainsi à ce sujet : « En Allemagne, Théodore Petræus s'est distingué » par son application à la langue Cophte. Il alla » en Égypte, et en apporta quelques anciens ma- » nuscrits Cophtes, et quelques copies de sa main. » Il avoit même appris la prononciation moderne » des Cophtes ; et il a fait imprimer à Londres (*je* » *crois qu'il faut lire* à Leyde) sur une feuille le » premier psaume en cophte, en y ajoutant en » caractères Latins cette prononciation. On trouve » cette feuille, qui est très-rare, à la bibliothèque » du collége de Sion, à Londres. » Enfin M. Tromler (4), après avoir cité le titre de l'ouvrage, tel que je

(1) *Dissertat. de translat. Bibl. in ling. vernac.* Heidelbergæ, 1660, p. 189 : *Theodorus Petræus specimen Psalterii Coptici, cujus editionem integram cum versione Arabica et Latina Anglia jam meditatur, communicavit.* Comme la date de cette Dissertation est de 1660, et que le Psautier de Petræus n'a paru qu'en 1663, il faut, ainsi que l'a remarqué M. Masch, *page 187,* que Petræus ait communiqué à Hottinger l'ouvrage manuscrit.

(2) *Loco laudato*, p. 127 et 187.

(3) Journal des savans, 1774, *p. 334.*

(4) *Loco laudato*, p. 35.

l'ai rapporté plus haut, ajoute : *Cave putes in hoc libello contineri omnes Davidis psalmos. Primus modò, isque unus est qui hîc apparet. Ostendit tantùm hoc specimine bonus Petræus quid præstare et vellet et posset, si vel ope bibliopolarum suffultus, vel ipse bene nummatus fuisset. Insunt libello testimonia doctorum Britanniæ hominum, quibus lectores redduntur certiores, verè Petræum Psalterium Copto-Arabicum, hocque ab se versum latinè possidere, ipsumque simul lexicon Copt. confecisse, quibus libris edendis faustam tandem apprecantur Lucinam.*

N'ayant pu, malgré toutes mes recherches, vérifier par moi-même le fait dont il s'agit, je crois devoir déférer au sentiment de MM. Tromler et Woide, qui ont eu l'ouvrage sous les yeux, et regarder comme certain que Petræus n'a réellement publié que le premier psaume. C'est sans doute le titre qui a induit en erreur M. Valperga et le P. Georgi. Quant à ce que dit ce dernier, que le texte Copte est imprimé en caractères Latins, cette assertion est contredite par le témoignage de M. Masch, que j'ai rapporté plus haut, et par celui du savant Picques, qui s'exprime ainsi (1) : « Pour le *Petræus*, » je ne l'ai jamais pu avoir. Je souhaitois le voir, » parce qu'il avoit imprimé quelque chose du copte, » quoiqu'en nos caractères Grecs, et j'étois curieux

(1) *Commercium litterarium*, p. 324.

» de voir comment il pouvoit suppléer à cinq carac» tères particuliers, &c. »

Petræus avoit traduit en latin, sur le texte Copte, l'épître de S. Paul aux Éphésiens (1): cet ouvrage, qui n'a pas vu le jour, se trouve dans la bibliothèque de Berlin, où les manuscrits de Petræus passèrent après sa mort (2). Quant au lexique Copte que Petræus avoit apporté d'Égypte, Witsen en fit présent au savant Ed. Bernard (3).

Huntington, pendant son séjour en Syrie et en Égypte, s'occupa, avec autant de zèle que de succès, à rassembler des manuscrits Orientaux, et en particulier des manuscrits Coptes. La riche collection qu'il avoit formée, fut ensuite réunie à la bibliothèque Bodleyenne d'Oxford.

Marshall, recteur du collége de Lincoln (4), célèbre par ses travaux sur la langue Anglo-Saxonne, possédoit à fond les langues Orientales, et sur-tout la langue Copte. Non content de conférer la version Copte des Évangiles avec le texte Grec, et de

---

(1) *Thesaurus epistolicus Lacroz*. t. III, p. 241.

(2) Leibnitii *Opera*, t. VI, part. II, p. 140.

(3) *Ed. Bernardi Vita*, ed. Thom. Smith, p. 43.

(4) Woide, Journal des savans, 1774, *page 333. Huntingtoni Vita*, ed. Thom. Smith, p. xvij. Millius, *Prolegomen. in novum Testam.* Oxon. 1707, p. clij. Wilkins, *Præfatio in novum Testam. Copt.* p. iij. Masch, *Bibliotheca sacra, loco laudato*, p. 187. Le P. Georgi, *Præfat. in fragm. Evangel. S. Johan.* p. v et vj.

recueillir avec soin les variantes, il entreprit de publier à ses frais le nouveau Testament en langue Copte. C'est sans doute cette édition qui se trouve annoncée dans la préface de l'Histoire des Coptes, imprimée à Oxford (1). Personne, à cette époque, n'étoit assurément plus en état que Marshall de remplir un pareil projet : il avoit rassemblé ou copié un assez bon nombre de manuscrits Coptes ; il avoit, entre autres, reçu d'Huntington trois manuscrits des Évangiles, dont l'un avoit été acheté au Caire, l'autre au désert de Scété, et le troisième à Jérusalem (2). Les caractères qui devoient servir à l'impression de l'ouvrage, avoient été fondus tout exprès par les soins et aux frais du docteur Fell, évêque d'Oxford (3) ; et un grand nombre d'exemplaires du nouveau Testament devoient être envoyés en Égypte, et distribués gratis aux Coptes (4). Malheureusement cette utile entreprise échoua par la mort prématurée de l'éditeur, qui n'eut le temps de faire imprimer qu'une seule feuille, contenant les trois premiers chapitres de l'Évangile de S. Mathieu, accompagnés d'une version Latine et de notes (5).

(1) Josephi Abudacni *Hist. Jacob. seu Coptorum*, Oxon. 1675.
(2) *Huntingtoni Vita*, p. xvij.
(3) Wilkins, *Præfat. in nov. Testam.* pag. ij et iij.
(4) Th. Smith, *loco laudato*, p. xvij.
(5) Mill. *loco laudato.*

Cette feuille, dont il est fait mention dans les lettres de Picques (1), paroît avoir été totalement inconnue à Wilkins, puisque ce dernier ignoroit si Marshall avoit eu dessein de publier seulement le texte des Évangiles, ou d'y joindre une version Latine.

La mort de Marshall interrompit en même temps la correspondance qu'il entretenoit avec les Samaritains, et dont voici l'origine : Huntington (2) se trouvant à Naplouse, l'ancienne Sichem, parmi les Samaritains, leur parla des Hébreux qui habitoient en Angleterre. Les Samaritains, sans autre examen, persuadés que le nom d'*Hébreux* ne pouvoit convenir qu'à ceux de leur nation, résolurent d'une commune voix d'écrire à leurs prétendus compatriotes d'Angleterre, afin de reconnoître s'ils étoient parfaitement d'accord avec eux sur tous les points de leur croyance. Huntington se prêta facilement à favoriser cette correspondance : en conséquence, la lettre, écrite en langue et en caractères Samaritains, lui fut adressée à Jérusalem, où il se trouvoit alors, et d'où il la fit passer à Oxford. Marshall se chargea de faire la réponse dans la même langue et les mêmes caractères. Cette correspondance fut suivie de part et d'autre pendant plusieurs

(1) *Commercium litterarium*, Lips. 1750, p. 294 et 297.

(2) *Huntingtoni Vita*, p. xiij. It. *Epistolæ*, p. 50, 51, 55.

années, et ne fut interrompue que par la mort de Marshall.

La première lettre des Samaritains, qui contenoit une exposition sommaire de leur religion, fut traduite en latin par Ed. Bernard, et insérée par Ludolf dans ses *Epistolæ Samaritanæ* (1).

Le docteur Fell, voulant favoriser les progrès de la langue Copte, fit venir à Oxford Thomas Edward, maître-ès-arts de l'université de Cambridge, afin qu'il s'appliquât à cette étude (2). Celui-ci, ayant pris pour base de son travail le vocabulaire publié par Kircher, et l'ayant comparé avec quelques autres lexiques manuscrits, forma un dictionnaire Copte, rangé par ordre alphabétique. La mort du docteur et de Marshall l'empêcha de faire imprimer un *specimen* de son ouvrage, ainsi qu'il l'avoit résolu (3). Ne trouvant plus d'encouragement, il interrompit ses travaux, renonça tout-à-fait à l'étude de la langue Copte (4), et se retira dans sa cure, où il vécut ignoré, jusqu'à ce que les recommandations de Picques, avec qui il étoit en correspondance, et qui lui donne par-tout de grands éloges, le firent connoître du docteur Floyd,

(1) Th. Smith, *loco laudato.* It. *Ed. Bernardi Vita*, p. 42.

(2) Woide, *loco laudato*, p. 333.

(3) *Commercium litterarium Lud. Picques*, p. 313.

(4) *Ibid.* p. 288 et 289.

xique de Londres (1). Il avoit eu dessein de brûler ses papiers (2); mais les sollicitations de ses amis, et sur-tout celles de Picques, l'en détournèrent (3): l'ouvrage fut achevé, et se conserve dans la bibliothèque de l'université d'Oxford (4). Au rapport de Castell (5), Samuel Leclerc se proposoit d'ajouter à la Bible polyglotte de Londres un septième volume, contenant, entre autres versions inédites, la version Copte de plusieurs livres de l'Écriture.

Ed. Bernard n'avoit pas négligé l'étude du copte. Il se proposoit de publier un Psautier en cette langue (6). Il avoit laissé, parmi ses ouvrages manuscrits, un lexique Égyptien, dans lequel il expliquoit, avec autant de sagacité que d'érudition, beaucoup de points concernant les antiquités Égyptiennes (7). M. Woide parle aussi des corrections qu'il avoit mises à la marge de son exemplaire de Kircher qui se trouve dans la bibliothèque Bodleyenne (8).

En 1686, le fameux Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, fit présent à l'imprimerie d'Oxford de

(1) *Commercium litterarium Lud. Picques*, p. 313.
(2) *Ibid.* p. 288.
(3) *Ibid.* p. 297.
(4) Woide, *loco laudato*, p. 334.
(5) *Præfat. in Lexic. heptaglottum.*
(6) *Ed. Bernardi Vita*, p. 70.
(7) *Ibid.* p. 65.
(8) *Loco laudato*, p. 334.

poinçons Éthiopiens et Coptes, qu'il avoit envoyés à Ed. Bernard (1).

Le P. Bonjour, religieux Augustin de Toulouse, appelé à Rome par le cardinal Noris, débuta dans la carrière littéraire par une Dissertation sur le nom Égyptien du patriarche Joseph (2). Ce petit ouvrage, où il voulut mal-à-propos chercher dans la langue Hébraïque les étymologies des mots Égyptiens, ne fut nullement goûté de Leibnitz (3) ni de Lacroze (4). Mais le P. Bonjour, à cette époque, n'avoit point encore acquis cette connoissance profonde de la langue Copte, qu'il montra dans son *Exercitatio in monumenta Coptica seu Ægyptiaca bibliothecæ Vaticanæ*, Romæ, 1699, in-4.° Lacroze, excellent juge en cette matière, faisoit un cas particulier de ce livre et des talens de l'auteur (5), et étoit bien éloigné de souscrire au jugement peu favorable qu'en avoit porté Wilkins (6). Cuper, qui étoit en correspondance avec le P. Bonjour, dont le cardinal Noris lui avoit procuré la connoissance (7), et qu'il

(1) *Ed. Bernardi Vita*, p. 44.

(2) *Dissertatio de nomine patriarchæ Josephi à Pharaone imposito*, Romæ, 1696.

(3) Leibnitii *Opera*, t. VI, p. 252.

(4) Lettres de Cuper, *p. 62.*

(5) *Thesaurus epistolicus Lacroz.* t. III, p. 74, 88, 154.

(6) *Prolegom. in nov. Testam. Copt.* p. iij.

(7) Lettres de Cuper, *p. 467.*

avoit même logé chez lui pendant quelques jours (1), avoit beaucoup d'estime pour ce savant, dont il parle, en plusieurs endroits, d'une manière fort avantageuse (2). On peut joindre à ces témoignages ceux de Ludolf (3), de Leibnitz (4), de l'abbé Renaudot (5), de Tromler (6), de l'abbé Barthélemy (7), et du savant P. Georgi (8). Outre les deux opuscules dont nous avons parlé, nous avons du P. Bonjour des dissertations sur l'Écriture sainte (9), que Cuper cite avec éloge (10); un petit ouvrage sur le calendrier Romain (11); un Traité *de Computo*

---

(1) Ibid. *et Sylloge nova epistolarum, Norimbergæ, 1760*, t. I, p. 514.

(2) *Loco laudato*, et Lettres de Cuper, *p. 18, 39, 45, 51, 62, 88, 326, 330, 363, 467*. It. *Clarorum Belgarum ad Magliabecchium Epistolæ*, t. I, p. 50, 67, 68, 78, 81, 82, 90, 112, 118, 147.

(3) Lettre au P. Bonjour, *apud* Leibnitii *Opera*, t. VI, p. 165 et 166.

(4) Fragment de lettre dans la Vie de Lacroze par Jordan, *p. 174*. It. *Opera*, t. V, p. 473, &c. Il est vrai que Ludolf et Leibnitz (*ibid.* t. VI, p. 142 et 143) accusent le P. Bonjour de présomption, sur ce qu'il s'étoit engagé à prouver que la version des Septante avoit été altérée, et à faire voir par qui elle l'avoit été.

(5) *Dissertatio de Coptit. Alexandrin. liturg.* p. cxij.

(6) *Biblioth. Copto-Jacob.* p. 23.

(7) Académie des inscriptions, *t. XXXII, p. 214 et 215*.

(8) *Epistola ad Hwiid.* p. ix, et sur-tout *Præfat. in fragment. Evangelii S. Johan.* p. iij et suiv.

(9) *Selectæ in sacr. Script. Dissert.* apud Montem-faliscum, 1705.

(10) Lettres, *p. 35 et 39*.

(11) *Calendarium Romanum, chronologorum causâ constructum*, Romæ, 1701.

*ecclesiastico* (1); des observations sur un miroir Chinois trouvé en Sibérie, imprimées parmi les lettres de Cuper (2); et enfin l'explication des figures et de la légende d'une pierre gravée Égyptienne (3). Quant à sa dissertation *de Epochis Ægyptiacis*, dont Grævius (4) nous apprend la publication, je ne l'ai point vue et n'en ai aucune connoissance.

Ce savant religieux, étant mort à la Chine en 1714, laissa plusieurs ouvrages manuscrits qui sont conservés dans la bibliothèque du couvent des Augustins à Rome. Le plus important est une Histoire des dynasties d'Égypte, dont Cuper (5) avoit demandé des extraits au général des Augustins, et que le P. Georgi a citée plusieurs fois dans ses ouvrages (6). Le P. Bonjour a laissé, en outre, une grammaire Copte, que l'abbé Renaudot examina en 1701, par ordre du pape Clément XI, et dont il rendit à ce pontife un compte très-avantageux (7). Dom Montfaucon en fait également l'éloge (8).

(1) *Apud Montem-faliscum*, 1702.

(2) *Pages 21 et 22.*

(3) *Apud* P. Georgi *Fragm. Evang. S. Johan.* p. 391 et 392.

(4) *Clarorum Belgarum ad Magliabecchium Epist.* t. I, p. 315.

(5) Lettres, *p. 88.*

(6) *Alphabetum Tibetanum*, Romæ, 1762, p. 18, 44, 46, 70, &c. *De miraculis S. Coluthi*, 1793, *præfatio*, p. ccxxj, not.

(7) *De Copt. liturg.* p. cxij.

(8) *Palæographia Græca*, p. 313.

On a aussi de lui un Psautier Copte-Arabe, accompagné de variantes, d'une version Latine et de notes savantes, un lexique Copte, une version littérale du prophète Osée, quelques copies de manuscrits Coptes, et un Traité des cérémonies Chinoises. Il avoit projeté de publier le Pentateuque Copte, avec une traduction Latine ; mais il n'eut pas le temps de continuer cet ouvrage, dont il ne reste que les prolégomènes, et la copie des quarante-sept premiers chapitres de la Genèse (1).

Le pape Clément XI, ayant envoyé en Égypte, auprès de Jean, patriarche des Coptes, le Maronite D. Gabriel Éva, celui-ci, à son retour à Rome en 1706, rapporta qu'il avoit vu dans les monastères du désert de Scété, des bibliothèques renfermant un grand nombre de manuscrits Syriaques, Arabes et Égyptiens. Sur cette assurance, le pontife fit partir pour l'Égypte le Maronite Élie, avec ordre d'acheter le plus de manuscrits qu'il lui seroit possible (2).

Ses recherches n'ayant pas eu tout le succès qu'on avoit espéré, le pape ordonna en 1715 un nouveau voyage en Égypte. Le savant Maronite Jos. Sim.

---

(1) P. Georgi, *Epistol. ad Hwiid.* pag. ix. Id. *Præf. in fragm. Evang. S. Johan.* p. iv. *De miracul. S. Coluthi*, 1793, *præf.* p. ccxcvij.

(2) *Præfatio in Biblioth. Oriental.*

Assemani (1), qui avoit été choisi pour diriger l'entreprise, s'acquitta parfaitement de cette commission. Parmi les trésors littéraires qu'il recueillit tant en Égypte qu'en Syrie, et dont il enrichit la bibliothèque du Vatican, on distingue sur-tout une belle et précieuse collection de manuscrits Coptes, qui sont maintenant à Paris dans la Bibliothèque impériale.

En Allemagne, Pfeiffer s'étoit appliqué à la langue Copte, ainsi qu'on le voit par ses ouvrages; il avoit même composé de mauvais vers en cette langue, pour la naissance de l'électeur de Saxe Jean-George II: ces vers ont été publiés par Blumberg (2).

André Muller avoit étudié le copte (3), et il s'en servit pour l'explication de quelques mots de la Bible; mais ce qu'il a donné en ce genre est trop peu considérable, pour qu'on puisse apprécier jusqu'où alloient ses connoissances dans cette langue. Du reste, tous ses manuscrits furent brûlés par lui deux jours avant sa mort (4).

André Acoluthus, ministre du saint Évangile à Breslau, avoit aussi quelque connoissance de

---

(1) *Præfat. in Biblioth. Orient.* Steph. Evod. Assemani. *Præfat. in Acta martyr, Oriental.* p. xxxj et xxxij.

(2) *Fundamenta linguæ Copticæ*, p. 99.

(3) *Thesaurus epistolicus Lacroz.* t. III, p. 37.

(4) Leibnitii *Opera*, t. VI, p. 124.

la langue Copte. Entraîné par l'esprit de système, il prétendit prouver que l'ancienne langue Égyptienne n'avoit rien de commun avec le copte, mais qu'elle se retrouvoit dans l'arménien moderne; que ce dernier idiome offroit des étymologies aussi sûres que naturelles de tous les mots Égyptiens que les auteurs Grecs ou Latins nous ont transmis; et qu'enfin l'usage où sont les Arméniens de donner aux lettres majuscules des figures d'hommes et d'animaux, pouvoit fournir une clef pour l'intelligence de l'écriture hiéroglyphique. Cette hypothèse, que l'auteur s'est contenté d'exposer sommairement dans quelques-unes de ses lettres, devoit être développée dans un grand ouvrage que la mort ne lui permit pas d'achever, et qui auroit eu pour titre *Lingua Ægyptiaca restituta* (1). Mais Acoluthus, avec toute son érudition, auroit eu bien de la peine à rendre vraisemblable une opinion qui, malgré l'éloge qu'en fait M. Tromler, paroît entièrement chimérique. Tel est le jugement qu'en portoient Lacroze (2) et

(1) Picquesii *Commerc. litterar.* p. 300. Blumberg, *Fundamenta ling. Coptic.* p. 30. Tromler, *Specimen biblioth. Copto-Jacob.* p. 17 et 24. Leibnitii *Opera*, t. V, p. 494; t. VI, part. II, p. 130 et suiv. 136, 140, 193. J'ai donné le titre de l'ouvrage d'Acoluthus, tel qu'il l'indique lui-même. Blumberg le cite ainsi: *Lingua Ægyptiaca restituta, et Phosphorus scientiarum.*

(2) *Thesaurus epistolicus*, t. III, p. 98.

Leibnitz auquel l'auteur avoit communiqué toutes ses preuves, tant par écrit que de vive voix.

En 1716, Blumberg publia une courte grammaire Copte, sous ce titre : *Fundamenta linguæ Copticæ*. Lacroze a porté un jugement peu avantageux de cet ouvrage, et des connoissances de l'auteur (1). Blumberg avoit promis un dictionnaire Copte-Latin et Latin-Copte (2) : Tromler nous apprend que cet ouvrage étoit presque achevé, et que l'auteur avoit chargé son beau-fils, Fréd. Goëz, du soin d'y mettre la dernière main et de le publier; mais que des chagrins domestiques et une mort prématurée empêchèrent celui-ci de se livrer à ce travail (3).

En France, Vansleb avoit rapporté de son voyage d'Égypte un assez grand nombre de manuscrits Coptes, qui furent déposés à la Bibliothèque du Roi. Louis Picques, docteur de Sorbonne, qui possédoit à fond les langues Orientales, se livra avec ardeur à l'étude du copte. On voit par ses lettres qu'il avoit bien saisi le génie et la marche de cette langue, dans laquelle il a le premier reconnu une variété de dialectes. Lui-même nous apprend qu'il avoit lu presque tout ce qu'il y avoit de copte dans

---

(1) *Ibid.* p. 97.
(2) *Fundamenta ling. Copt.* p. 32 et 98.
(3) *Specimen biblioth. Copto-Jacob.* p. 43 et 44.

la Bibliothèque du Roi et dans celle de Colbert (1). Outre les variantes des versions Copte et Arménienne du nouveau Testament qu'il avoit fournies à Millius (2), on lui doit des étymologies ingénieuses de plusieurs mots Égyptiens, et, entre autres, du fameux nom de Joseph, qui a exercé la sagacité de quelques écrivains modernes (3). Il avoit aussi fait au lexique de Kircher un grand nombre de corrections, que Seebisch avoit vues chez les Dominicains de la rue Saint-Honoré (4). Le petit nombre d'opuscules (5) qui nous restent de ce savant docteur,

---

(1) *Commerc. litterar.* p. 334.

(2) *Ibid.* p. 316. Mill. *Prolegom. in novum Testam.* Oxon. 1707, p. clxvij.

(3) Ce nom, que les Septante écrivent Ψονθομφανηχ, est composé, suivant Picques, des mots Coptes Ⲡⲥⲱⲧ ⲙ̀ⲫⲉⲛⲉϩ, *salus mundi.* (V. *Commerc. litterar.* p. 296. *It.* Lettre à Jacquelot, dans la Vie de Lacroze, *p. 290 et 298.*) Cette étymologie, qui a été également proposée par Jablonski (*Glossar. Ægyptiac.* ed. Tewater, p. 213; it. *ap.* Michaëlis *Supplem. ad Lexica Hebraïca*, p. 2129), me paroît la seule véritable, et vaut beaucoup mieux que toutes celles qui ont été indiquées par différens savans, et même par le P. Bonjour et par le savant M. Forster (*de Bysso antiquorum*, p. 101 et suiv.).

(4) *Thesaurus epistolicus Lacroz.* t. I, p. 82.

(5) Outre quelques traductions insérées dans la Perpétuité de la foi, et sa correspondance littéraire avec Thomas Edward, Acoluthus, &c. publiée par les soins de Diéteric Winckler, à la suite de l'ouvrage intitulé, *Ludovici* Dufour de Longuerue *Dissertationes de variis epochis veterum Orientalium*, Lipsiæ, 1750, je ne connois de Picques que des extraits de ses Lettres à Jacquelot, donnés par

justifient les éloges que ses contemporains ont faits de sa vaste érudition (1); et personne, je crois, ne souscrira au jugement peu équitable de Tromler (2), qui, sans alléguer aucune preuve, accuse Picques de jalousie, d'arrogance, et d'un penchant décidé pour les opinions les plus bizarres et les plus paradoxales.

---

Jordan à la suite de la Vie de Lacroze, *pag. 289-303*, et deux lettres à Ludolf, insérées par Legrand dans la Relation d'Abyssinie du P. Jérôme Lobo, *Paris, 1728, pag. 183-192*, et dont la seconde avoit déjà été publiée en partie à la fin de la Défense de l'Histoire des patriarches d'Alexandrie, &c. par l'abbé Renaudot, *pag. 187 et suiv.* Richard Simon (Lettres choisies, *édit. de 1730, t. II, p. 146 et suiv.*; it. Histoire critique des versions du nouv. Testam. *p. 200*) cite les lettres écrites par Picques, au sujet des livres Arméniens imprimés à Marseille. Ce savant avoit beaucoup travaillé sur les livres des Sabéens ou Chrétiens de Saint-Jean. (*Commerc. litterar.* p. 312; *Thesaurus epistolicus Lacroz.* t. III, p. 31, 52.) On trouve, parmi ses manuscrits déposés à la Bibliothèque impériale, les copies qu'il avoit fait faire de quatre de ces livres, entre les lignes desquels il avoit noté la signification d'un assez grand nombre de mots. J'ai trouvé également, dans ses papiers, la traduction d'un manuscrit Arabe, contenant le dénombrement des villes et des villages de l'Égypte. D'Anville a souvent fait usage de cette traduction dans ses Mémoires sur l'Égypte. Richard Simon a publié dans sa Bibliothèque critique *(t. II, p. 26 et suiv.)* une dissertation sur le témoignage qu'on trouve en faveur de Jésus-Christ dans les Antiquités Judaïques de Joseph. L'éditeur remarque que ce petit ouvrage venoit de Picques, mais qu'il ne paroissoit pas en être l'auteur.

(1) Je me contenterai de citer ici les témoignages de Millius (*Prolegom. in nov. Testam.* loco laudato) et de Lacroze (*Thesaurus epistolicus*, t. III, p. 31).

(2) *Biblioth. Copt.* p. 16, 29.

L'abbé Renaudot, dont le nom sera toujours cher aux amateurs de la littérature Orientale, s'étoit aussi appliqué à l'étude du copte. En 1716, il publia la Collection des liturgies Orientales (1), dont trois, savoir, celles de S. Basile, de S. Grégoire et de S. Cyrille, étoient traduites du copte. Le défaut de caractères ne lui permit pas de faire imprimer les textes originaux (2). A sa traduction le savant abbé joignit des commentaires pleins d'érudition, et plusieurs dissertations, dont l'une a pour titre, *De Coptitarum Alexandrinorum liturgiis;* une autre, *De lingua Coptica:* cette dernière n'est que l'abrégé d'une plus étendue qui se trouve parmi ses papiers. A peine cet ouvrage étoit-il publié, que l'auteur se vit aux prises avec un adversaire redoutable: le fameux Lacroze, dont nous parlerons plus bas, sous prétexte de venger la mémoire de Ludolf, qui avoit été jugé assez sévèrement dans l'Histoire des patriarches d'Alexandrie et dans la Collection des liturgies, attaqua l'abbé Renaudot dans un écrit anonyme, intitulé *Défense de la mémoire de feu M. Ludolf, &c.* et inséré dans le Journal littéraire, *tome IX, pag. 217 et suiv.* L'abbé Renaudot ayant répondu par un petit ouvrage, sous ce titre,

(1) *Liturgiar. Oriental. collectio*, Parisiis, 1716, 2 vol. in-4.°
(2) *Præfat. in Liturg.*

*Défense de l'Histoire des patriarches d'Alexandrie, &c.* Paris, 1717, in-12, Lacroze publia l'*Examen désintéressé du livre de M. Renaudot, &c.* dans l'Europe savante, *tome X, p. 230 et suiv., et tome XI, p. 28 et suiv.* (1). Une dispute littéraire entre deux hommes de ce mérite devoit naturellement être intéressante; et elle l'auroit été encore davantage, si Lacroze n'avoit fini par se jeter dans des questions de controverse un peu étrangères au sujet. Du reste, s'il a relevé avec raison plusieurs fautes de son adversaire, quelques-unes cependant ne méritoient pas une censure si sévère : telle est la traduction *Bibite vos omnes,* au lieu de *Bibite omnes;* ce qu'il qualifie, mal-à-propos, de falsification importante (2). Il a eu tort également, en plusieurs endroits des écrits cités plus haut, d'élever des doutes sur la fidélité de la traduction de toutes les liturgies qui composent le recueil dont nous avons parlé. En effet, si l'abbé Renaudot n'avoit pas dans le copte des connoissances très-étendues (3), il est

(1) On peut consulter, sur cette querelle, outre les pièces du procès que j'ai indiquées, le *Thesaur. epist. Lacroz., passim;* Hist. de la vie de Lacroze par Jordan, 1741, *p. 159 et suiv.;* Mém. du P. Niceron, *t. XII, p. 36;* Hist. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, *t. II, p. 205.*

(2) *Voyez* Défense de l'Histoire des patriarches, *p. 104.*

(3) Lacroze le mettoit, en ce genre, de pair avec Wilkins (*Thesaurus epistolicus,* t. III, p. 157).

certain qu'il possédoit parfaitement les autres langues Orientales, et sur-tout l'arabe et le syriaque : c'est ce dont Lacroze lui-même est forcé de convenir (1). Personne, jusqu'ici, n'a mieux connu l'histoire civile et sur-tout ecclésiastique de l'Orient : son érudition en ce genre paroît non-seulement par ses ouvrages imprimés, mais encore par ceux qu'il a laissés manuscrits, et qui annoncent des recherches aussi profondes que variées (2).

---

(1) *Ibid.* p. 96 et 97.

(2) Parmi ces manuscrits, réunis à la Bibliothèque impériale, on distingue une Vie de Saladin, une Dissertation fort étendue *de versionibus sacræ Scripturæ quæ apud Christianos Orientales in usu sunt*, de nombreuses Dissertations sur l'histoire et les dogmes des églises d'Orient, dont la partie la plus considérable est une Histoire des Nestoriens en deux volumes. Cette histoire, qu'il avoit travaillée avec grand soin, et dont il parle en plusieurs endroits de ses ouvrages, étoit alors entièrement neuve ; mais elle est devenue beaucoup moins importante depuis que cette matière a été traitée avec la plus grande érudition par le P. Lequien (*Oriens Christianus*, tom. II), et par MM. J. S. et J. J. Assemani ; le premier dans sa Dissertation *de Syris Nestorianis*, qui forme le IV.e volume de la *Bibliotheca Orientalis*, et le second dans sa Dissertation *de Catholicis patriarchis Chaldæorum et Nestorianorum*, Romæ, 1775. On trouve aussi, parmi ces manuscrits, une Dissertation latine sur les Maronites, dirigée contre J. S. Assemani, qui avoit attaqué à ce sujet l'abbé Renaudot dans le tome I.er de la *Bibliotheca Orientalis*. C'est le dernier ouvrage de cet abbé, qui paroît l'avoir composé peu de temps avant sa mort. Tous ces ouvrages, comme le dit M. de Boze (Éloge de l'abbé Renaudot, Hist. de l'Acad. des inscr. *tome II, page 217*), *sont écrits de sa main, et tellement médités, qu'il n'y a pas une seule rature.*

M. Schmidt (1) nomme l'abbé de Longuerue parmi ceux qui se sont distingués dans l'étude de la langue Copte. Mais ce savant, dont l'érudition presque universelle embrassoit toutes les langues Orientales, ne me paroît pas s'être jamais occupé du copte: du moins, en lisant le petit nombre de ses ouvrages qui ont vu le jour, je n'ai rien trouvé qui indiquât des connoissances dans cette partie.

Picques, en deux endroits de ses lettres (2), fait mention d'Hilliger, auteur du *Summarium Copticum.* Je n'ai pu recueillir d'autres renseignemens sur cet ouvrage. Quant à Hilliger, Blumberg (3) nous apprend qu'il étoit bourgmestre *[ephorus]* de la ville de Chemnitz.

Clodius s'étoit appliqué au copte, et il nous apprend lui-même qu'il avoit corrigé une foule de fautes dans le lexique de Kircher (4).

Tromler (5) cite une Dissertation de Jean Hager *de lingua Ægyptiaca.* C'est sans doute dans ce petit ouvrage qu'il s'étoit attaché à réfuter le système d'Acoluthus sur la conformité de l'ancien égyptien avec l'arménien moderne (6).

(1) Encyclopédie, supplement, *t. II.*
(2) *Commerc. litter.* p. 297 et 313.
(3) *Fundam. ling. Copt.* p. 27.
(4) *Thesaurus epistolicus Lacroz,* t. I, p. 82.
(5) *Bibliotheca Copto-Jacob.* p. 45.
(6) *Thesaurus epistolicus Lacroz,* t. I, p. 83.

Jusqu'ici la langue Égyptienne n'avoit pu faire que des progrès extrêmement lents et imparfaits. Tous les monumens Coptes étoient encore manuscrits. Les savans n'avoient pour guide que le lexique publié par Kircher, qui, sans parler des fautes dont il fourmille, et de l'omission d'un très-grand nombre de mots, a le grave inconvénient d'être rangé par ordre de matières. Obligés de se faire à eux-mêmes un dictionnaire, ils ne se livroient qu'avec répugnance à un travail pénible et rebutant; quelques-uns même se trouvoient hors d'état de pouvoir consulter les manuscrits; en sorte que la plupart des savans que j'ai nommées n'avoient eu en ce genre que des connoissances très-superficielles. Mais enfin nous allons voir la langue Égyptienne prendre une marche plus assurée, grâce aux travaux de Wilkins et de Lacroze.

Le premier, Prussien de nation, se nommoit d'abord *David Wilkius* : ce fut pendant son séjour en Angleterre qu'il changea son nom en celui de *Wilkins*, sous lequel il est connu (1), et qu'il adopta à cause du fameux Jean Wilkins, évêque de Chester. Ce savant se livra avec ardeur à l'étude du copte. Après avoir fait usage des secours que lui offroit en ce genre la bibliothèque

(1) Christ. Wolf, *apud Thesaurum epistolicum Lacroz.* t. II, p. 33.

Bodleyenne

Bodleyenne d'Oxford, il parcourut la France et l'Italie, et s'occupa à copier ou collationner ce qui s'y trouvoit de manuscrits en langue Copte. En 1715, il publia, dans la collection de Chamberlayne, l'Oraison dominicale en copte, avec l'analyse grammaticale, et une Dissertation assez étendue *de lingua Coptica.* A la suite se trouvoit un recueil de mots Égyptiens, expliqués par le copte. Ce n'étoit que l'esquisse d'un plus grand ouvrage, dans lequel il se proposoit de rassembler et d'expliquer, à l'aide de cette langue, tous les mots Égyptiens qui sont épars dans les auteurs Grecs et Latins. En 1716, Wilkins publia, aux frais de l'université d'Oxford, le nouveau Testament Copte, avec une traduction Latine (1). Lacroze, qui examina cet ouvrage avec le plus grand soin, y découvrit une multitude de fautes, tant dans le texte que dans la traduction (2). Dès ce moment il conçut l'opinion la plus défavorable des talens de Wilkins, qu'il taxe d'une ignorance profonde de la langue Copte (3), et qu'il va jusqu'à mettre en ce genre au-dessous de Kircher (4). Ce jugement doit

(1) *Novum Testamentum Ægyptium, vulgò Copticum*, ed. Dav. Wilkins, Oxon. 1716.

(2) On peut voir, entre autres, l'exemple qu'il cite, *Thesaurus epistolicus*, t. III, p. 154.

(3) *Ibid.* p. 29, 34, 154, 155.

(4) *Ibid.* p. 158.

paroître un peu sévère, si l'on fait réflexion aux difficultés que Wilkins avoit eu à vaincre dans l'étude d'une langue morte, qu'il avoit apprise sans guide et même sans avoir de grammaire ni de dictionnaire. En convenant des fautes qui se trouvent dans le texte et dans la version du nouveau Testament Copte, on ne peut nier que cet ouvrage n'ait acquis à son auteur de justes droits à la reconnoissance des savans. Il auroit été à desirer que Wilkins eût noté les variantes des différens manuscrits dont il avoit fait usage. Au reste, tous les reproches que Lacroze fait à Wilkins, ne tombent que sur l'édition du nouveau Testament : il se surpassa lui-même, au jugement de Jablonski (1), lorsqu'en 1731 il publia le Pentateuque Copte. Wilkins, dans le cours de ses voyages, avoit copié plusieurs manuscrits Coptes, tels que les Psaumes, Daniel et les douze petits Prophètes ; il se proposoit de publier ces ouvrages, ainsi qu'une grammaire et un dictionnaire de la langue Copte, qu'il avoit composés (2) : mais il ne put trouver de secours pour cette entreprise ; et M. Tromler (3) a cru trop légèrement, d'après un ouï-dire

(1) *Thesaurus epistolicus*, t. I, p. 204.

(2) *Præfatio in Pentateuch. Copt.* pag. iv. *Thesaurus epistolicus*, t. I, p. 367 et 376.

(3) *Biblioth. Copto-Jacob.* p. 35.

rapporté par Lacroze (1), que le psautier, la grammaire et le dictionnaire avoient effectivement vu le jour. Wilkins avoit aussi composé une Histoire de l'église d'Alexandrie, tirée principalement des auteurs Coptes (2); mais tous ses manuscrits, qui, à sa mort, avoient été vendus par sa veuve à un libraire, furent ensuite tellement dispersés, que M. Woide, qui fit des perquisitions chez ce libraire, n'en put découvrir aucune trace (3).

Lacroze, qui dans le même temps s'occupa de l'étude de la langue Copte, laissa bien loin derrière lui tous ceux qui avoient suivi la même carrière. Il fit part de ses connoissances en ce genre au savant Paul-Ernest Jablonski, si connu par sa vaste érudition et par ses travaux sur les antiquités Égyptiennes. Jablonski, dans ses voyages à Paris, à Leyde et à Oxford, copia en entier ou en partie plusieurs manuscrits Coptes: il communiqua toutes ses copies à Lacroze, qui, joignant ces secours à ceux que lui avoient fournis les manuscrits de la bibliothèque de Berlin, composa un dictionnaire très-exact de la langue Copte. Cet ouvrage étoit, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même,

(1) *Thesaurus epistolicus*, t. III, p. 34, 155.

(2) *Thesaurus epistolicus*, t. II, p. 28.

(3) Journal des savans, 1774, *p. 334. Literarischer Briefwechsel von* Michaëlis, t. III, p. 48.

celui de tous ses manuscrits qu'il estimoit le plus (1); mais, ne trouvant point de secours pour l'édition, il se contenta de publier la préface, qui fut imprimée par les soins de Noltenius, prédicateur de Berlin (2), dans le tome V de la *Bibliotheca historico-philologica Bremensis*, p. 744. Lacroze joignit à son dictionnaire un recueil de mots du dialecte Saïdique, dialecte sur lequel Picques et l'abbé Renaudot (3) avoient eu quelques notions confuses, mais dont tous les autres savans, et Wilkins (4) lui-même, avoient absolument ignoré l'existence: ces mots étoient tirés d'un ouvrage Saïdique, copié par Jablonski dans la bibliothèque d'Oxford. La réputation du lexique de Lacroze s'étant répandue dans toute l'Europe, Wilkins, qui, comme nous l'avons dit, avoit aussi composé un dictionnaire Copte, proposa à Lacroze de refondre les deux ouvrages en un seul, et de le faire imprimer sous leurs noms, soit à Londres, soit à Berlin (5). Lacroze

(1) Vie de Lacroze par Jordan, *p. 172.*

(2) *Ibid.* p. 171.

(3) C'est ce qu'on voit par sa dissertation manuscrite *de lingua Coptica.*

(4) On sait que Wilkins, ayant eu sous les yeux, et ayant cité dans sa préface du nouveau Testament *(p. vij)*, des manuscrits en dialecte Saïdique, les prit pour des manuscrits Coptes dont le style avoit été défiguré par l'ignorance des copistes.

(5) *Thesaurus epistolicus Lacroz.* t. I, p. 380.

ne voulut point accepter cette offre. M. Woide conjecture « que ce fut à cause des expressions très-» dures dont il s'étoit servi contre Wilkins, tant » dans la préface de son dictionnaire que dans le » dictionnaire même (1) » : mais il me paroît plus naturel de croire que Lacroze, qui connoissoit tout le mérite de son propre ouvrage, ne fut nullement curieux de l'amalgamer avec celui de Wilkins, dont il avoit une fort mauvaise opinion. Après la mort de Lacroze, son dictionnaire Copte passa avec ses autres manuscrits dans les mains de Jordan. Celui-ci étant venu à mourir, ses frères vendirent les dictionnaires Copte et Arménien à l'université de Leyde (2). Une copie du dictionnaire Copte, écrite de la main même de Lacroze, se trouve à Paris dans la Bibliothèque impériale.

Jablonski, dans son *Pantheon mythicum*, dans ses Dissertations *de deo Rempha, de terra Gosen, de Memnone, &c.* fit un usage fréquent et montra une connoissance profonde de la langue Copte. Il avoit aussi travaillé, pendant un grand nombre d'années, à un glossaire Égyptien, dans lequel il avoit recueilli, rangé par ordre alphabétique, et expliqué, à l'aide du copte, tous les mots de la langue

(1) Journal des savans, 1774, *p. 334*.

(2) *Ibid.* p. 335.

Égyptienne qui se trouvent dispersés dans les auteurs Grecs et Latins (1), et même dans le texte Hébreu de la Bible.

Jablonski avoit écrit une foule de notes et de corrections à la marge du nouveau Testament et du Pentateuque Copte de Wilkins (2). A sa mort, ces exemplaires, ainsi que les copies qu'il avoit faites des manuscrits Memphitiques et Saïdiques, furent vendus par son fils Dan. Sigefr. Jablonski au docteur Radcliff d'Oxford (3) : une autre partie des papiers de Jablonski fut envoyée à Leyde, au savant Ruhnkenius (4). Ce recueil contenoit, outre le glossaire dont nous avons parlé, quantité de dissertations, de discours et d'opuscules, dont quelques-uns étoient encore inédits, et dont les autres, tels que les Dissertations *de deo Rempha, de terra Gosen, &c.* à raison de leur extrême rareté, et des additions considérables que l'auteur y avoit faites, méritoient de voir le jour une seconde fois. Ruhnkenius sentit toute l'importance de ce recueil; mais comme ces ouvrages, destinés pour la plupart

(1) *Thesaurus epistolicus Lacroz*, t. I, p. 163 et 187.

(2) Woide, *de versione Bibliorum Ægyptiaca*, p. 3 et 12.

(3) Woide, *de versione Bibliorum Ægyptiaca*, p. 3. Journal des savans, 1774, *p. 336. Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 44.

(4) *Voyez* M. Tewater, *præfat. in* Jablonskii *Opuscula*, p. v et suiv.

à éclaircir des textes difficiles de la Bible, des points obscurs de l'histoire ecclésiastique, ou enfin la langue et les antiquités des Égyptiens, étoient trop étrangers à l'objet de ses études, il en remit l'édition à Henri-Albert Schultens, digne héritier d'un père et d'un aïeul justement célèbres dans les fastes de la littérature Orientale. Ce savant se chargea volontiers de ce travail; mais, pendant plus de quinze ans, des occupations d'un autre genre, le défaut de caractères Coptes, &c. en retardèrent la publication. Enfin la mort prématurée de Schultens auroit fait entièrement avorter ce projet, si, à la sollicitation de Ruhnkenius, M. Tewater, professeur de théologie dans l'université de Leyde, n'avoit consenti à prendre sur lui le soin de l'édition.

Le glossaire Égyptien, qui forme le premier volume de cette collection, a paru à Leyde en 1804 (1). Cet ouvrage, le plus complet qui existe en ce genre, est rempli d'une vaste érudition, et ne peut qu'ajouter un nouveau lustre à la réputation de son

---

(1) Voici le titre de cet ouvrage : P. E. Jablonskii *Opuscula, quibus lingua et antiquitas Ægyptiorum, difficilia librorum sacrorum loca, et historiæ ecclesiasticæ capita, illustrantur, magnam partem nunc primùm in lucem protracta, vel ab ipso auctore emendata ac locupletata*, tomus primus. Edidit atque animadversiones adjecit Jona Guilielmus Tewater, Lugduni Batavorum, 1804.

célèbre auteur. On pourroit cependant lui reprocher de s'être trop souvent livré au desir d'étaler son érudition Copte, et d'avoir hasardé beaucoup d'étymologies peu vraisemblables. C'est le jugement qu'avoient déjà porté des autres ouvrages de Jablonski plusieurs savans, et, entre autres, l'illustre Michaëlis (1). Quoi qu'il en soit, ce glossaire, si important par lui-même, acquiert encore un nouveau prix par le travail de M. Tewater. Cet habile éditeur a joint à l'ouvrage une préface savante, et qui contient des détails curieux tant sur le glossaire que sur la vie et les écrits de Jablonski (2); des notes où l'érudition est répandue à pleines mains; et enfin un supplément où il a pris soin de rassembler les mots Égyptiens qui avoient échappé aux recherches de Jablonski. On ne peut qu'applaudir aux profondes connoissances de M. Tewater, et desirer avec impatience les deux volumes qui doivent former la suite de cette importante collection.

Théophile-Sigefr. Bayer avoit appris la langue

---

(1) *Supplem. ad Lexic. Hebr.* part. II, p. 380.

(2) A la liste que donne M. Tewater des ouvrages imprimés ou manuscrits de Jablonski, on peut ajouter, 1.° une lettre sur Anubis, adressée à J. George Michaëlis, et que celui-ci a publiée en tête de ses *Observationes sacræ*, 1738 (*voyez* Jablonskii *Pantheon Ægypt.* t. III, p. 25); 2.° une Histoire manuscrite des hérésies des premiers siècles du christianisme, dont M. Woide fait mention (Journal des savans, 1774, *p. 336*).

Copte de Lacroze (1); mais il ne paroît pas qu'il ait poussé bien loin cette étude.

En Angleterre, Rich. Cumberland, évêque de Petersborough, ayant reçu de Wilkins un exemplaire du nouveau Testament en langue Copte, se passionna tellement pour cette langue, que, quoiqu'âgé de quatre-vingts ans, il entreprit de l'apprendre, et consacra à cette étude le reste de sa vie. Il a laissé des notes manuscrites sur ce nouveau Testament (2).

George Whiston, qui s'étoit appliqué à l'étude du copte, avoit copié et traduit en latin le Pentateuque; il avoit aussi composé un lexique de cette langue (3): mais aucun de ces ouvrages n'a vu le jour.

Wasse (4) et Gagnier (5) s'appliquèrent aussi à l'étude du copte. Le dernier s'étoit chargé de copier pour Lacroze les Actes des Apôtres en dialecte Saïdique, qui se trouvoient dans la bibliothèque Bodleyenne.

Henselius a donné quelques détails sur la langue Copte, dans son ouvrage intitulé *Synopsis universæ*

---

(1) Voyez *Bayeri Vita,* en tête de ses *Opuscula,* ed. Klotzio, Halæ, 1770, p. xj.

(2) Niceron, *Mém.* t. V, p. 332. Tromler, *Bibliotheca Coptica,* p. 25.

(3) Tromler, *p. 25, 34, 40, 44.*

(4) *Thesaurus epistolicus Lacroz.* t. I, p. 191, 351, 360.

(5) *Ibid.* p. 351, 360.

*philologiæ, et Harmonia linguarum totius orbis,* Norimbergæ, 1741, p. 125 et suiv. 389 et suiv.

En France, le savant abbé Barthélemy donna des preuves de ses connoissances dans le copte, dans un Mémoire inséré parmi ceux de l'Académie des belles-lettres (1), et intitulé *Réflexions générales sur les rapports des langues Égyptienne, Phénicienne et Grecque.*

M. Kocher, de Berne, a fait un grand usage de la langue Copte dans une savante Dissertation *de etymo nominum Cnuphis, aliorumque adfinium, ex Ægypto repetundo* (2) : Jablonski (3) et Reiske (4) ont parlé très-avantageusement de cet ouvrage et de son auteur.

M. Schmidt, de la même ville, doit être aussi compté parmi ceux qui ont cultivé la langue Copte. Ce savant s'étoit constamment occupé de l'Égypte, pour laquelle il avoit une prédilection particulière, et que, pour me servir de ses expressions, il aimoit comme une seconde patrie (5). Douze fois de suite il avoit remporté le prix proposé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris; exemple

(1) Tome XXXII, p. 212 et suiv.
(2) *In Miscellan. Observat. nov.* t. II, p. 129 et suiv.
(3) *Pantheon Ægypt.* t. I, p. 88.
(4) *Prodidagmata ad Hadgii chalifæ tabulas,* p. 236.
(5) *Opuscula quibus res Ægyptiacæ explanantur,* p. 383.

unique dans les fastes de cette société. De ces dissertations, qui toutes avoient pour but l'éclaircissement des points les plus curieux de la mythologie et de l'histoire des anciens Égyptiens, deux seulement ont vu le jour (1). Dans ces deux ouvrages, ainsi que dans sa *Dissertation sur une colonie Égyptienne établie aux Indes*, M. Schmidt fit un usage assez fréquent de la langue Copte, pour l'explication d'anciens mots Égyptiens; il avoit même composé un dictionnaire Copte, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans un article sur cette langue, inséré dans l'Encyclopédie (2).

Raphaël Tuki (3), Copte de naissance, et évêque d'Arsinoé, fit imprimer à Rome les ouvrages liturgiques de sa nation en copte et en arabe. Il publia

---

(1) L'une des deux a pour titre : *De sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum*, Tubingæ, 1768. La seconde, intitulée *De commerciis et navigationibus Ptolemæorum*, se trouve *p. 123 et suiv.* des *Opuscula quibus res antiquæ explanantur*, Carolsruhæ, 1765.

(2) Supplément, *t. II.* J'observerai, à cette occasion, que le P. Georgi, citant cet article (*Præfatio in fragm. S. Johan.* p. xvij), s'exprime ainsi : *Hujus auctor est* Schmidtius de Rossan, *ex uno Gallicanæ Encyclopædiæ articulo, quem idem ipse edidit, nuperrimè mihi cognitus.* Cependant le P. Georgi, dans son *Alphabetum Tibetanum*, avoit plus d'une fois cité la Dissertation du même auteur sur une *colonie Égyptienne &c.* Ce qui l'aura sans doute trompé, c'est le surnom *de Rossan*, qui, dans cet article, est joint au nom de M. Schmidt; mais il a pris également ce surnom en tête de sa Dissertation *de sacerdotibus &c.*

(3) P. Georgi, *Præfat. in fragm. S. Johan.* p. xj et xij.

le Missel en 1736, le Psautier en 1744 (1), le Diurnal en 1750, la première partie du Pontifical en 1761, et la seconde en 1762, le Rituel en 1763, et enfin les Théotokies, ou Office de la Vierge, en 1764. Quelques années après, la congrégation de la Propagande, ayant ordonné l'impression de la grammaire Copte du P. Bonjour (2), chargea Tuki d'y ajouter les élémens du dialecte Saïdique (3). En conséquence, l'ouvrage du P. Bonjour ayant été remis à Tuki, celui-ci le garda entre ses mains pendant plusieurs années, qu'il employa à composer lui-même une grammaire des deux dialectes. Lorsque son travail fut achevé, il déclara que la grammaire du P. Bonjour pourroit être plus agréable aux philologues et aux érudits, mais que la sienne seroit infiniment plus utile pour les jeunes gens qui se livreroient à l'étude du copte. D'après ce jugement, la congrégation ordonna la publication de l'ouvrage de Tuki, qui parut à Rome en 1778 (4).

(1) M. Masch (*Bibliotheca sacra*, part. II, t. I, p. 126, 186 et 187) a prétendu que le Psautier Copte-Arabe de Tuki avoit été réimprimé en 1749; cependant il paroît qu'il n'y en a eu réellement qu'une édition, publiée en 1744. Au témoignage du P. Georgi on peut ajouter celui de M. Schnurrer (*Biblioth. Arab.* part. VI, p. 42).

(2) L'abbé Barthélemy, Acad. des belles-lettres, *tome XXXII, p. 215.*

(3) Georgi, *Præfat. in fragm. S. Johan.* p. xxj.

(4) *Rudimenta linguæ Coptæ sive Ægyptiacæ.* Romæ, 1778, in-4.°

Cet ouvrage, qui, comme tous ceux des Orientaux sur la grammaire, est dépourvu de critique et de méthode, ne laisseroit pas, à raison du grand nombre de textes Memphitiques et Saïdiques qui s'y trouvent cités, d'être d'un grand secours aux amateurs de la langue Copte, si l'auteur n'y avoit pas laissé subsister une foule de fautes typographiques (1). Au reste, il ne faut pas croire que Tuki, en citant tous ces passages de la Bible, ait eu sous les yeux une traduction complète de l'ancien et du nouveau Testament dans les deux dialectes: lui-même avoit avoué au P. Georgi qu'il avoit tiré tous ces morceaux du grammairien Arabe qu'il avoit pris pour guide dans la composition de son ouvrage (2).

Aloys. Assemani publia également à Rome divers morceaux liturgiques en copte et en arabe, avec une version Latine (3).

Christ. Muller, dans un ouvrage intitulé *Satura observationum philologicarum*, Lugd. Batav. 1752, fit quelque usage de la langue Copte, à l'aide d'une copie du dictionnaire de Lacroze, que lui avoit

(1) Tel est le jugement qu'en portent Mingarelli, *Ægypt. codd. reliquiæ*, p. 90, et M. Münter, *Commentat. de indole vers. Sahid. novi Testamenti*, p. 4.

(2) *Fragm. Evang. S. Johan.* p. 268 et 269.

(3) *Cod. liturg. eccles. univ.* tom. II, III, VII, *ap.* P. Georgi, *loco laudato*, p. xij et xiij.

communiquée son ami Dithmar Hakman, ministre du saint Évangile à Wassenaer (1).

M. Scholtz, prédicateur du roi à Berlin, s'occupa avec ardeur de l'étude de la langue Copte.

En 1748, il obtint de l'université de Leyde la permission de faire copier le lexique de Lacroze par M. Charles-Godefroi Woide, Polonois de nation, qui étudioit alors dans cette université (2), et auquel il avoit appris par lettres les principes de la langue Copte. M. Woide prit aussi pour lui-même une copie de ce dictionnaire. Avant cette époque, M. Scholtz, aidé des conseils de Jablonski, son beau-frère, qui lui avoit communiqué ses copies de manuscrits Coptes, ayant en outre à sa disposition les manuscrits de la bibliothèque de Berlin et les remarques inédites que Lacroze avoit laissées sur cette langue, avoit composé une volumineuse et savante grammaire des deux dialectes Memphitique et Saïdique,

(1) *Satura observat. philolog.* p. 161 et 162.

(2) *Præfat. in Lexic. Copt.* p. vij. *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 54, 351. Journal des savans, juin 1774, *p. 335 et 336*. Tewater, *Præfat. in* Jablonskii *Opuscula*, p. xxij. M. Woide, après avoir étudié à Berlin avec J. Reinh. Forster, avoit passé à Francfort-sur-l'Oder et de là à Leyde. Il fut ensuite prédicateur à Lissa. Envoyé en Angleterre pour traiter les affaires des protestans de Pologne, il obtint d'abord une place dans la paroisse des réformés Allemands à Londres, et enfin la charge de prédicateur du roi à la chapelle Hollandoise de Saint-James. Voyez *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 45 et 351.

et une dissertation sur la langue Copte. Devenu possesseur du lexique de Lacroze, et jugeant que la grosseur de l'ouvrage seroit un obstacle à sa publication, il en fit un abrégé, dans lequel il conserva avec soin tous les mots et toutes les significations, se contentant de retrancher les passages qui dans l'original étoient cités tout au long en copte et en grec. Ce travail étoit achevé, lorsqu'en 1765, M. Woide passant par Berlin pour se rendre en Angleterre, où l'appeloient les affaires des églises protestantes de Pologne (1), M. Scholtz lui remit l'extrait du dictionnaire, la grammaire et la dissertation (2), le priant de chercher quelqu'un qui voulût faire les frais de l'impression. M. Woide s'adressa, par écrit, au D. Durell, alors vice-chancelier de l'université d'Oxford, pour l'engager à favoriser l'impression de ces manuscrits. Celui-ci, de concert avec le D. Wheeler (3), qui étoit, ainsi que lui, inspecteur de l'imprimerie, s'occupa de cette affaire avec tant de zèle, qu'après une négociation de plus de deux ans il fut décidé que le lexique, la grammaire et la dissertation seroient publiés

(1) *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 46.

(2) Reinh. Forster (*Literar. Briefwech.* t. III, p. 368) parle de deux Dissertations de Scholtz *de usu linguæ Copticæ in S. S. interpretanda*. Il n'en porte pas un jugement très-avantageux.

(3) *Loco laudato*, p. 44 et 45. Journal des savans, *p. 336 et 337*.

aux frais de l'université d'Oxford. Swinton fut chargé de la correction des épreuves, qui devoient être revues en dernière analyse par M. Woide. On jugea à propos d'imprimer d'abord le dictionnaire, comme étant l'ouvrage le plus important. M. Woide, peu content de l'extrait de Scholtz, auroit desiré que l'on publiât ce lexique tel que l'avoit laissé Lacroze, avec les passages cités tout au long (1). Il observoit, en effet, que, s'il étoit facile de vérifier les citations du nouveau Testament et du Pentateuque sur les exemplaires imprimés, il devenoit presque impossible de recourir aux passages des psaumes, des liturgies, et autres ouvrages inédits, dont il existoit au plus deux ou trois copies, dans chacune desquelles la pagination étoit différente. D'un autre côté, Lacroze n'avoit eu, pour composer son dictionnaire, qu'un petit nombre de secours: les ouvrages qu'il avoit mis à contribution se réduisoient au nouveau Testament, aux psaumes, aux liturgies de S. Cyrille, de S. Basile, de S. Grégoire, et à quelques extraits du Pentateuque, de Daniel, de l'Office de la semaine sainte, &c. M. Woide, qui sentoit l'imperfection de cet ouvrage, et qui avoit recueilli un grand nombre d'additions tirées du

(1) *Literarischer Briefwechsel,* t. III, p. 52 et 53. Tel étoit aussi l'avis de Forster. *Voy.* ibid. *p. 365.*

Pentateuque, d'un volume de prières Coptes, &c. sollicita et obtint des directeurs de l'imprimerie la permission d'insérer ces additions dans le texte du dictionnaire (1). Mais, l'impression étant alors assez avancée, et, d'un autre côté, M. Scholtz, qui vouloit que le dictionnaire fût aussi court que possible, desirant que les additions fussent rejetées à la fin (2), M. Woide, après en avoir fait imprimer un petit nombre dans le corps du dictionnaire, où elles sont placées entre deux parenthèses, résolut de laisser l'ouvrage tel qu'il étoit, et de publier à part un supplément. Vers la fin de 1773, M. Woide obtint la permission de faire, aux frais du roi d'Angleterre, le voyage de Paris (3). Arrivé dans cette ville, il s'occupa pendant plusieurs mois à copier les manuscrits Coptes que possédoient la bibliothèque du Roi et celle de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés (4). Il y trouva le prophète Ezéchiel, Daniel et les douze petits Prophètes, et un Office de la semaine sainte, dont Jablonski avoit déjà pris des extraits, et qui contenoit un grand nombre de passages de l'ancien Testament. M. Woide ayant

---

(1) *Literarischer Briefwechsel*, p. 46, 57, 60, 365, 366.

(2) *Ibid.* p. 47 et 365.

(3) *Ibid.* p. 82.

(4) *Ibid.* p. 83 et suiv. 88 et suiv. Journal des savans, 1774, *p. 340. Præfat. in Lexic. Copt.* p. x.

recueilli tous ces passages, et copié en entier les Prophètes indiqués ci-dessus, ne se borna pas à les conférer avec la version des Septante, et à noter les variantes (1); il tira encore de ces ouvrages une foule de mots Coptes, qui, joints à ceux qu'il avoit trouvés dans le Pentateuque, dans le volume de prières déjà cité, et en collationnant le lexique de Kircher sur le vocabulaire de Semnoudi, conservé dans la bibliothèque d'Oxford (2), lui servirent à former un supplément considérable au dictionnaire de Lacroze. Comme la collection de mots Saïdiques que ce dernier avoit faite, étoit très-incomplète, M. Woide, à l'aide de trois vocabulaires Saïdiques qu'il avoit trouvés dans la bibliothèque du Roi, des manuscrits de la bibliothèque Bodleyenne, et de deux ouvrages écrits dans le même dialecte, qui lui avoient été communiqués par le docteur Askew et par Bruce, composa un dictionnaire Saïdique fort étendu. Il ne lui restoit plus, pour compléter ses travaux sur la langue Copte, qu'à faire le voyage de Rome, pour y mettre à contribution la belle collection de manuscrits que possédoit la bibliothèque du Vatican. Les savans (3)

(1) *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 100, 105, 120.

(2) Journal des savans, *p. 337, 340, 342. Præfat. in Lexic. Copt.* p. x. *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 59, 89, &c.

(3) *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 84, 87, 88.

François, et entre autres l'abbé Barthélemy, le pressoient d'entreprendre ce voyage, dont ils lui faisoient sentir toute l'importance; mais différentes circonstances firent échouer ce projet. M. Woide, de retour à Londres, rédigea en françois un *Mémoire sur le dictionnaire Copte*, qui fut inséré dans le Journal des savans, juin 1774, *p. 333 et suiv.*

Le lexique de Lacroze parut en 1775, et l'on s'occupa de l'impression de la grammaire. Mais comme cet ouvrage, à raison de son excessive longueur, de la confusion et du désordre de la rédaction, paroissoit plus propre à rebuter qu'à encourager les amateurs de la langue Copte (1), on résolut de n'en imprimer qu'un extrait, et de déposer l'original dans la bibliothèque Bodleyenne, où les savans auroient la facilité de le consulter. M. Scholtz consentit à cet arrangement, quoiqu'avec un peu de répugnance. M. Woide (2), chargé du soin d'abréger l'ouvrage, jugea d'abord convenable de changer le plan adopté par M. Scholtz, qui avoit séparé les élémens du dialecte Saïdique de ceux du Memphitique; il refondit ces deux grammaires en une seule, se contentant, après chaque règle du dialecte Memphitique, d'indiquer les rapports ou les

(1) *Literarischer Briefwech.* t. III, p. 53, 54, 76, 77, 351, 367.
(2) *Ibid.* p. 100.

différences qu'offre le dialecte Saïdique. Il fit disparoître les longueurs, les inutilités, le grand nombre de subdivisions, d'exceptions, &c. dont l'original étoit surchargé, et y inséra des observations nouvelles, fruit d'une étude approfondie de la langue Copte, et une foule de passages et d'exemples tirés des manuscrits Memphitiques et Saïdiques qu'il avoit copiés. L'ouvrage parut en 1778. On devoit imprimer en même temps une dissertation de Swinton (1) sur une médaille portant une légende Copte et Phénicienne, &c. ainsi que la dissertation de M. Scholtz sur la langue Copte (2) : mais la mort de Swinton (3), et d'autres circonstances, empêchèrent la publication de ces deux ouvrages. M. Woide, chargé ensuite par l'université d'Oxford de mettre en ordre et de publier les fragmens de la version Saïdique du nouveau Testament, se livra avec ardeur à ce nouveau travail. L'impression étoit déjà fort avancée, lorsque la mort de M. Woide vint suspendre ce projet, dont la continuation fut remise à M. Ford, professeur de langue Arabe à Oxford. Ce savant, non content de donner ses soins à l'édition et d'achever la version Latine, s'occupa

---

(1) *Præfat. in Lexic. Copt.* p. xj.
(2) *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 77.
(3) *Grammatica Ægyptiaca*, p. 148.

de revoir le texte sur les manuscrits originaux. Cette collation lui fit découvrir et relever plusieurs leçons vicieuses qui avoient échappé à la sagacité de M. Woide. M. Ford examina et corrigea avec la même attention la partie de la traduction Latine qui étoit déjà imprimée; et tous les fragmens du texte Saïdique, accompagnés d'une savante préface de l'éditeur, parurent, en 1799, dans le magnifique ouvrage intitulé *Appendix ad editionem novi Testamenti Græci, è codice mss. Alexandrino à Carolo Godofredo Woide descripti, in qua continentur fragmenta novi Testamenti juxta interpretationem dialecti superioris Ægypti, quæ Thebaïca vel Sahidica appellatur; Oxonii, 1799, in-folio.* Dans le même volume on trouve une excellente Dissertation de M. Woide *de versione Bibliorum Ægyptiaca,* qui avoit déjà été publiée en allemand en 1778 (1), mais qui reparoît ici traduite en latin par l'auteur, enrichie par lui de nombreuses additions, et accompagnée des notes savantes de M. Ford. A la fin de ce volume, on voit des planches qui offrent des *specimen* de l'écriture de tous les fragmens Saïdiques qui ont servi à l'édition. L'habile éditeur, qui a déployé dans cet ouvrage une profonde connoissance de la langue

(1) Dans le recueil intitulé, J. Andr. Cramers *Beyträge zur Beförderung theologischer und anderer wichtigen Kenntnisse,* vol. III.

Copte, nous fait espérer qu'il publiera un jour les fragmens qu'il a pu rassembler de la version Saïdique de l'ancien Testament (1).

M. Woide a laissé de nombreuses copies de manuscrits Coptes et Saïdiques. Il avoit composé en anglois une dissertation sur la langue Copte (2), qui n'a point vu le jour, non plus que le dictionnaire Saïdique et le supplément au lexique de Lacroze. Quant au catalogue qu'il avoit dressé des manuscrits Coptes de la bibliothèque Bodleyenne, la plus grande partie a été insérée par M. Ford dans la Dissertation *de versione Bibliorum*, dont nous avons parlé.

M. Scholtz a donné, dans un ouvrage Allemand (3), un recueil de mots Égyptiens expliqués par la langue Copte; mais, comme le remarque M. Tewater (4), à l'exception d'un petit nombre d'observations tirées de l'ouvrage de Forster *de byssa*

(1) *Præfat. in fragm. Sahid. novi Testamenti*, p. xxiv.

(2) *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 78, 130. M. Ford, *Dissertat. de vers. Bibliorum Ægyptiaca*, p. 11, note *(d)*. Cette dissertation, qui se trouve dans la bibliothèque des directeurs de l'imprimerie de Clarendon, est la même que M. Woide (*Præfat. in nov. Testam.* p. vj) désigne sous le nom de *Libellus ineditus*. Voyez M. Ford, *loco laudato*. M. Woide la nomme ailleurs (*Præfat. in grammaticam Ægypt.* p. xij), *Dissertatiuncula de lingua Coptica.*

(3) *Repertorium für Biblische und Morgenländische Litteratur*, Leipzig, 1783, t. XIII, p. 1-31.

(4) *Præfat. in* Jablonskii *Opusc.* p. xxij et xxiij.

*antiquorum*, Scholtz n'a fait autre chose que copier, souvent mot pour mot, le glossaire de Jablonski, qui étoit alors inédit, et qu'il n'a eu que rarement la bonne-foi de citer.

Le savant J. Reinhold Forster, dont Michaëlis fait un si bel éloge (1), s'étoit appliqué à la langue Copte, à l'aide de la copie du lexique de Lacroze, que M. Woide lui avoit prêtée, et qu'il avoit eue entre les mains pendant plusieurs années (2). Il a montré une grande connoissance de cette langue dans ses lettres à Michaëlis (3), et dans son excellent ouvrage *de bysso antiquorum* (4).

En 1767, M. Charles-Henri Tromler publia à Leipsick un petit volume sous ce titre : *Bibliothecæ Copto-Jacobiticæ specimen*, Lips. 1767. Cet opuscule, qui contient le dénombrement des ouvrages qui ont paru sur la langue, l'histoire et la religion des Coptes, est précédé d'une Dissertation *de fatis linguæ Copticæ*, que j'ai eu plus d'une fois occasion de citer, et dans laquelle l'auteur s'attache à faire connoître ceux qui avoient travaillé avant lui sur la langue Copte.

A Rome, le célèbre cardinal Borgia, dont le zèle

(1) *Spicilegium geograph. exter.* part. II, p. 94.

(2) *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 45 et 153.

(3) Forsteri *Epistolæ ad Michaëlis*, Gottingæ, 1772. *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 337 et suiv.

(4) *Liber singularis de bysso antiquorum*, Londini, 1776, *passim*.

éclairé protégeoit tous les genres de littérature, donna une attention particulière à la langue Copte. Secrétaire et ensuite préfet de la congrégation de la Propagande, il fit servir à la recherche des manuscrits Égyptiens le crédit et les relations que lui donnoit une place éminente. Avec l'aide des missionnaires, il parvint à rassembler une foule de fragmens en dialecte Saïdique (1), qu'il s'empressa de communiquer à tous les savans Italiens ou étrangers qui voulurent se livrer à l'étude du copte. Il engagea le P. Georgi, qui avoit déjà, dans son *Alphabetum Tibetanum,* donné des preuves d'une grande connoissance de cette langue, à publier un ancien fragment Saïdique de son cabinet, contenant une partie des actes de S. Coluthus. L'ouvrage parut à Rome en 1781 (2), avec la traduction et les notes du P. Georgi, et accompagné d'une préface curieuse, dans laquelle le savant cardinal rapporte, avec autant d'exactitude que d'érudition, tout ce qui a rapport à l'histoire et au culte de S. Coluthus. Le P. Georgi s'occupa ensuite à traduire et à commenter un fragment très-ancien du même cabinet, contenant le texte Grec et la version Saïdique d'une

(1) Adler, *Biblisch-kritische Reise nach Rom,* Altona, 1783, p. 184 et 185. *Vitæ Synopsis Stephani Borgiæ*, part. II, p. 34.

(2) *Fragmentum Copticum ex actis S. Coluthi, erutum ex membranis sæculi V, copticè et latinè;* Romæ, 1781.

portion de l'Évangile de S. Jean. L'ouvrage parut en 1789 (1). Outre le fragment en question, imprimé en grec et en copte-saïdique, avec une version Latine et des notes, on y trouve des fragmens liturgiques et une portion d'une homélie de S. Jean Chrysostome en dialecte Saïdique, traduits en latin et accompagnés d'un commentaire très-savant. En tête de l'ouvrage, l'éditeur a mis une très-longue préface, dans laquelle il a déployé une vaste érudition; mais ce qui en relève le prix aux yeux des amateurs de la langue Copte, c'est le grand nombre de morceaux en dialecte Saïdique qui s'y trouvent répandus, et sur-tout un fragment écrit dans un troisième dialecte, inconnu jusqu'à ce moment, et auquel le P. Georgi a joint une dissertation que j'aurai bientôt occasion d'examiner.

En 1793, le P. Georgi publia une seconde édition des actes de S. Coluthus (2), avec de nouvelles additions, des notes nombreuses, et une foule de fragmens Saïdiques tirés du cabinet du cardinal Borgia. Dans la préface, l'éditeur a inséré des extraits fort étendus de plusieurs actes de martyrs, écrits en

---

(1) *Fragmentum Evangelii S. Johannis Græco-Copto-Thebaïcum*, ed. Anton. Aug. Georgi; Romæ, 1789. L'éditeur a placé à la fin de l'ouvrage trois planches qui offrent des *specimen* de l'écriture de ce fragment, et de plusieurs manuscrits Coptes du cardinal Borgia.

(2) *De miraculis S. Coluthi*, ed. Georgi; Romæ, 1793.

dialecte Memphitique, que le cardinal avoit fait copier par Tuki, sur un manuscrit de la bibliothèque du Vatican. Malheureusement cette copie renfermoit un assez grand nombre de fautes, ainsi que je m'en suis convaincu en comparant ces extraits avec l'original.

Pendant que les ouvrages du P. Georgi contribuoient ainsi aux progrès de la langue Copte, plusieurs savans du Nord s'appliquoient à cette étude. M. Adler, avantageusement connu par ses travaux sur les langues Orientales, ayant, pendant son séjour à Rome, appris le copte de quelques moines Égyptiens (1), s'appliqua avec soin à examiner les manuscrits Saïdiques du cardinal Borgia, et copia le livre de Job et les fragmens du nouveau Testament (2). Il a fait usage de la langue Copte pour l'explication de plusieurs mots Égyptiens (3). Le savant M. Münter, que le cardinal avoit engagé à se livrer à l'étude du copte (4), fit imprimer à Rome en 1786, avec une traduction Latine et des notes, le neuvième chapitre de Daniel, dans les deux dialectes Memphitique et Saïdique (5). A son retour à

(1) *Biblisch-kritische Reise nach Rom*, p. 184.

(2) *Ibid.* p. 187.

(3) *Ibid.* 190 et suiv.

(4) *Commentat. de indole vers. Sahid. novi Testamenti*, dedicat.

(5) *Specimen versionum Danielis Copticarum;* Romæ, 1786.

d'érudition que de sagacité, lui assure un rang distingué parmi le petit nombre de savans qui ont su véritablement la langue Copte. M. Akerblad a également expliqué une note écrite dans le caractère cursif des Coptes, inconnu jusqu'à lui (1). Il nous pprend aussi qu'il a fait au lexique de Lacroze une ule d'additions, et rédigé un dictionnaire Saïdique, mposé déjà de plus de deux mille mots (2).

M. Schow, savant Danois (3), et M. Marcel, diteur général de l'Imprimerie impériale, doivent également comptés parmi ceux qui ont cultivé c succès l'étude du copte. M. S. Günther Wahl nné, sur cette langue, une notice curieuse, ée dans son Histoire de la littérature Orien-), et que j'aurois eu déjà occasion de citer, étoit venue plutôt à ma connoissance. Enfin arabelloni (5) a publié, sur la langue Copte, ervations assez étendues, à la suite desl a fait réimprimer plusieurs fragmens Saïxtraits des ouvrages du P. Georgi.

in encyclopédique, an VII, *t. V*, *p.* 49 *et suiv.*

sur l'inscription de Rosette, *p.* 52 *et* 53.

*papyracea*, p. 44, 59, 60, &c.

*Geschichte der morgenländischen Sprachen und Lit-*
-405.

*phia primigenia et translatitia*; Romæ, 1797;

détaillé des manuscrits Coptes et Saïdiques de son cabinet. Cet ouvrage précieux, que les savans attendent avec la plus vive impatience, est entièrement imprimé, à la réserve du frontispice; et il auroit déjà paru, si un procès survenu entre les héritiers du cardinal et la congrégation de la Propagande n'en avoit suspendu la publication (1).

Le P. Siméon à Magistris dans son édition de Daniel suivant les Septante, M. J. Bernard de Rossi dans sa Dissertation *della lingua propria di Cristo* (2), ont donné quelques détails sur la langue Copte.

M. Thomas Valperga, abbé de Caluso, sous le nom de *Didyme de Turin*, publia à Parme, en 1783, une grammaire de cette langue (3).

Le savant Orientaliste M. Silvestre de Sacy a fait usage de la langue Copte pour l'explication de plusieurs mots Égyptiens, dans ses Observations sur le nom des pyramides, et dans sa Lettre sur l'inscription Égyptienne de Rosette. M. Akerblad, savant Suédois, pendant ses voyages à Rome et à Paris, s'est livré avec une ardeur infatigable à l'étude de la langue Copte; sa Lettre sur l'inscription Égyptienne de Rosette, où il a déployé autant

(1) *Vitæ Synopsis Stephani Borgiæ cardinalis*, ed. Paulino à S. Bartholomæo; Romæ, 1805; part. II, p. 32.

(2) Parmæ, 1772, p. 40 et suiv.

(3) *Literaturæ Copticæ rudimentum*; Parmæ, 1783.

d'érudition que de sagacité, lui assure un rang distingué parmi le petit nombre de savans qui ont su véritablement la langue Copte. M. Akerblad a également expliqué une note écrite dans le caractère cursif des Coptes, inconnu jusqu'à lui (1). Il nous apprend aussi qu'il a fait au lexique de Lacroze une foule d'additions, et rédigé un dictionnaire Saïdique, composé déjà de plus de deux mille mots (2).

M. Schow, savant Danois (3), et M. Marcel, directeur général de l'Imprimerie impériale, doivent être également comptés parmi ceux qui ont cultivé avec succès l'étude du copte. M. S. Günther Wahl a donné, sur cette langue, une notice curieuse, insérée dans son Histoire de la littérature Orientale (4), et que j'aurois eu déjà occasion de citer, si elle étoit venue plutôt à ma connoissance. Enfin le P. Carabelloni (5) a publié, sur la langue Copte, des observations assez étendues, à la suite desquelles il a fait réimprimer plusieurs fragmens Saïdiques, extraits des ouvrages du P. Georgi.

---

(1) Magasin encyclopédique, an VII, *t. V, p. 49 et suiv.*

(2) Lettre sur l'inscription de Rosette, *p. 52 et 53.*

(3) *Charta papyracea*, p. 44, 59, 60, &c.

(4) *Allgmeine Geschichte der morgenländischen Sprachen und Litteratur*, p. 371-405.

(5) *De Agiographia primigenia et translatitia;* Romæ, 1797; p. 107 et suiv.

## SECTION IV.

### *Sur la Langue Égyptienne en général.*

JE ne m'arrêterai point ici à discuter ce qui regarde le génie et la marche de la langue Copte; plusieurs savans ont déjà traité suffisamment cette matière, et la grammaire de MM. Scholtz et Woide est, en ce genre, un modèle d'exactitude et de précision. Je me bornerai donc ici à deux ou trois remarques. La première aura pour objet la lettre ϫ, qui, si l'on en croit quelques savans, peut remplir dans la langue Copte la fonction d'article. Saumaise le premier (1), et après lui l'abbé Renaudot (2), ont prétendu que dans cette langue ϫⲛⲟⲩⲃ signifioit l'*or*. Lacroze a relevé cette assertion, et prouvé qu'il falloit dire ⲛⲟⲩⲃ, ou, avec l'article, ⲡⲓⲛⲟⲩⲃ (3). Le P. Mingarelli a fait également la même remarque (4). D'un autre côté, Kocher, recherchant

(1) *De annis climactericis*, p. 566.

(2) *Dissertatio de lingua Coptica*, p. cxxvij. Acad. des belles-lettres, *t. II, p. 273*.

(3) Europe savante, 1719, *t. X, p. 253*.

(4) *Ægyptiorum codicum reliquiæ*, p. cclxxv.

l'origine du mot *Cneph*, ou *Cnuphis* (1), le dérive de ⲛⲟⲩϥⲓ, *bonus*, auquel est joint le ϫ article. Jablonski (2) soutient que la lettre ϫ s'emploie quelquefois comme article, et qu'ainsi ϫⲛⲟⲩϥⲓ est la même chose que ⲡⲓⲛⲟⲩϥⲓ. Forster (3) est du même avis, et cite, pour appuyer son opinion, le mot ϫⲟⲩⲱⲙ, *cibus*, que Jablonski avoit déjà produit (4), et qui, si l'on en croit ces savans, est composé du verbe ⲟⲩⲱⲙ, *manducare*, et du ϫ article. Enfin le P. Georgi (5) soutient que le ϫ en memphitique, et le ⲕ en saïdique, remplissent la fonction d'article; ce qu'il prouve par le mot ϫⲟⲩⲁⲃ, ou en saïdique ⲕⲟⲩⲁⲁⲃ, qui se trouve employé dans le *Trisagion* des liturgies Coptes. Malgré tout le respect que l'on doit avoir pour l'autorité de pareils savans, je ne saurois être ici de leur avis, et j'ose assurer que jamais dans la langue Copte le ϫ ne s'emploie comme article. Les mots ϫⲟⲩⲁⲃ et ϫⲟⲩⲱⲙ ne prouvent rien. En effet, dans le premier, le ϫ, loin d'être article, est la marque caractéristique de la seconde

---

(1) *De etymo nominum Cnuphis aliorumque*, apud *Miscellan. Observat. nov.* t. II, p. 144.

(2) Chronologie de l'histoire sainte de Desvignoles, *t. II, p. 748. Pantheon Ægypt.* t. I, p. 70.

(3) *De bysso antiquorum*, p. 73.

(4) Chronologie, &c. *t. II, p. 748.*

(5) *Fragment. Evangel. S. Johann.* p. 456.

personne du singulier; de manière que ces mots ϫⲟⲩⲁⲃ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ signifient, non pas *sanctus est Dominus*, mais *sanctus es, Domine*. Quant à ϫⲟⲩⲱⲙ, que j'ai également rencontré dans deux passages du prophète Aggée (1), où il est accompagné de l'article ⲡ, je crois que c'est une contraction de ϫⲁⲓ ⲛ̀ ⲟⲩⲱⲙ (2), ou ϫⲁⲓ ⲟⲩⲱⲙ (3), que j'ai trouvé employé indifféremment pour désigner un *mets*.

2.° On trouve souvent en copte le monosyllabe ϣⲟⲩ placé devant les verbes. M. Woide a cru que ce mot répondoit au mot *valde, admodum;* mais il est facile de se convaincre, en lisant les auteurs Coptes, que ϣⲟⲩ devant un verbe sert à indiquer, non pas qu'une chose est faite, mais qu'elle devroit se faire, qu'elle mériteroit d'être faite. Ainsi, dans le martyre de S. Ignace, (4) on lit : ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲁⲛ ϣⲉⲙⲙⲟ ⲛⲉ ⲉ̀ⲧⲫⲩⲥⲓⲥ ⲛ̀ϯⲙⲉⲑⲛⲟⲩϯ ⲛ̀ϣⲟⲩⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲁⲥ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧⲥ. *Tous sont étrangers à la nature de la Divinité, qui mérite seule d'être adorée.* Ailleurs (5) on lit ⲡⲓⲱⲛϧ ⲛ̀ϣⲟⲩⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ, *la vie admirable.* Dans la vie de S. Schenoudi (6) on trouve:

(1) Chap. II, v. 12.
(2) *S. Pachomii vita,* ms. Copt. Vatic. 69, *fol. 132.*
(3) *S. Theodori vita,* ibid. fol. 7. *Johann. martyr.* ibid. fol. 53.
(4) Ms. Copt. Vatic. 66, *fol. 10.*
(5) *Ibid.* fol. 18.
(6) *Ibid.* fol. 19.

ⲟⲩϣⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲡⲉ ⲛ̀ⲛⲉϥ ϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲩ, *il convient de raconter ses bonnes œuvres;* ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ϣⲟⲩⲭⲁ ⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲉ̀ϩⲱⲙⲓ ⲁⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲉⲧϭⲁϧⲉⲙ, *vous êtes un homme dont les pieds ne devroient point fouler la terre souillée* (1); ⲁϥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲧⲉϥϫⲓϫ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϣⲟⲩⲥⲟⲗⲡⲥ, *il étendit sa main, qui eût mérité d'être coupée* (2). Dans le martyre de S. Noub (3), on lit : ⲱ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ϣⲟⲩⲙⲉⲛⲣⲓⲧϥ, *ô homme aimable.* Dans la vie de l'abbé Daniel (4) on trouve : ⲛⲟⲩϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲛ̀ϣⲟⲩ̀ⲙⲟⲥϯ, *leurs œuvres haïssables.* Dans l'éloge de S. Pierre, patriarche d'Alexandrie (5), on lit : ⲉϥϫⲱⲙ̀ⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲣⲱϥ ⲛ̀ϣⲟⲩⲑⲟⲙϥ, *disant de sa bouche, qui eût mérité d'être fermée.* Dans l'éloge de l'évêque Macaire (6) : ϯϣⲟⲩϣⲧⲉⲙⲧⲁⲟⲩⲉ ⲡⲉⲥⲣⲁⲛ Ⲡⲟⲗⲭⲉⲣⲓⲁ, *Pulchérie, dont on ne doit point prononcer le nom.* Ces exemples, auxquels je pourrois facilement en ajouter un grand nombre, suffisent, je crois, pour établir la signification que j'ai indiquée ci-dessus. J'observerai seulement qu'elle se retrouve aussi dans le dialecte Saïdique : un fragment Saïdique manuscrit, qui

---

(1) Ms. Copt. Vatic. 66, *fol. 44.*
(2) *Ibid.* fol. 49.
(3) *Ibid.* fol. 238.
(4) Ms. Copt. Vatic. 62, *fol. 53.*
(5) *Ibid.* fol. 193 et 197.
(6) Ms. Copt. Vatic. 68, *fol. 145.*

existe à la Bibliothèque impériale, dit en parlant d'Arius : ⲡⲉϥⲗⲁⲥ ⲛ̀ϣⲟⲩⲥⲁⲗⲡϥ, *sa langue, qui auroit mérité d'être coupée.*

Ma dernière remarque aura pour objet la lettre ϣ. Cette lettre, qui se met souvent après les formatives des verbes, n'est pas alors explétive, comme on le croit ordinairement ; mais elle indique la possibilité. Ainsi l'on voit dans la vie de S. Schenoudi (1), ⲥⲉⲛⲁϣⲟϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲁⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ, *ils ne pourront pas subsister une seule heure ;* dans l'éloge de S. Picendi (2), ϯⲙⲉⲩⲓ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲛⲁϣⲧⲉⲛⲑⲱⲛϥ ⲉ̀ⲣⲟⲕ, *je ne crois pas que jamais aucun moine puisse vous égaler ;* dans la vie de l'abbé Daniel (3), ⲙ̀ⲡⲓϣⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛ̀ⲣⲱⲓ ⲉ̀ⲡⲧⲏⲣϥ, *je ne pus absolument ouvrir la bouche ;* dans la vie du patriarche Isaac (4), ⲛⲁⲩϣⲉⲣ ϩⲗⲓ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲁⲛ ⲡⲉ, *ils ne pouvoient rien faire ;* dans le martyre de S. Macaire (5), ⲙ̀ⲡⲉϥϣϥⲁⲓ ϧⲁ ⲛⲁⲓⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ, *il ne put supporter ces supplices ;* dans l'éloge de S. Macrobe (6), ⲙ̀ⲡⲉ-ⲛⲉⲕⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ ϣϭⲣⲟ ⲉ̀ⲣⲟⲓ, *tes supplices n'ont pu me vaincre ;* dans la vie de S. Macaire (7), ⲙ̀ⲡⲓϣⲛⲁⲩ

(1) Ms. Copt. Vatic. 66, *fol. 74.*
(2) *Ibid.* fol. 126.
(3) Ms. Copt. Vatic. 62, *fol. 45.*
(4) *Ibid.* fol. 217.
(5) Ms. Copt. Vatic. 59, *fol. 68.*
(6) Ms. Copt. Vatic. 58, *fol. 95.*
(7) Ms. Copt. Vatic. 64, *fol. 139.*

ⲉ̀ⲡⲓⲧⲁⲕⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ, *je n'ai pu voir la perte des nations;* dans la vie de S. Pachôme (1), ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϩⲗⲓ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁϣⲕⲓⲙ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ, *aucun homme ne pourra les remuer;* plus bas, ⲉⲛⲁϣ ⲛ̀ⲣⲏϯ ϥⲛⲁϣϥⲁⲓ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛ̀ϫⲉⲫⲁⲓ, *comment celui-ci pourra-t-il le supporter* (2)?

Il me reste maintenant à parler des principaux manuscrits en langue Copte qui se trouvent dans les différentes bibliothèques de l'Europe, en commençant par ceux qui sont écrits dans le dialecte Memphitique. Je ne ferai point mention des manuscrits du nouveau Testament, du Pentateuque et des Psaumes, attendu que ces ouvrages ont été imprimés; j'observerai seulement que M. Tromler s'est trompé (3), lorsqu'il a prétendu que le manuscrit des quatre Évangiles, apporté, dit-on, d'Égypte par S. Louis, étoit conservé dans la bibliothèque de l'Oratoire. Il est certain que ce beau et précieux manuscrit, copié par Michel, métropolitain de Damiette, l'an 880 de l'ère des martyrs, 1174 de Jésus-Christ, existoit à la bibliothèque du Roi. On peut voir ce qu'en disent l'abbé Renaudot (4), le

(1) Ms. Copt. Vatic. 69, *fol. 197.*

(2) *Ibid.* fol. 207.

(3) *Bibliothecæ Copto-Jacobiticæ specimen*, p. 38.

(4) *Historia patriarch. Alexandr.* p. 453. *Dissertat. de lingua Coptica*, p. cxxiij.

P. Lelong (1), Richard Simon (2), Lacroze (3), &c. La bibliothèque de l'Oratoire possédoit, il est vrai, un beau manuscrit des Évangiles Coptes; mais il avoit été apporté de Constantinople par M. de Harlay de Sancy, ainsi que nous l'apprend le P. Morin (4). D'ailleurs il n'existoit déjà plus du temps de Richard Simon, qui donne à ce sujet les détails suivans (5) : « M. Hardy, qui a vu ce manuscrit, m'a » assuré que le P. Vignier, qui étoit dans quelque » nécessité d'argent, l'avoit vendu ; et il croyoit » même que ce manuscrit avoit passé dans la biblio» thèque de la reine de Suède. »

La Bibliothèque impériale de Paris possède un beau manuscrit Copte du prophète Ezéchiel, auquel est jointe la version Arabe (6). Dans un manuscrit de la bibliothèque de S. Germain-des-Prés, qui contient l'office de la semaine sainte, on trouve plusieurs fragmens des livres de la Bible, et surtout des Prophètes. On peut voir les détails que

(1) *Bibliotheca sacra*, p. 162.

(2) Histoire critique des versions du nouveau Testament, *p. 190 et suiv.* Lettres choisies, *t. IV, p. 91 et suiv.*

(3) *Præfat. in lexicon Copticum.*

(4) *Antiquitates ecclesiæ Orientalis*, p. 157.

(5) Lettres choisies, *t. II, p. 94.*

(6) M. Woide, Journal des savans, 1774, *p. 340. Literarischer Briefwechsel*, tom. III, pag. 88. *De versione Bibliorum Ægyptiaca*, page 6.

donnent sur ce manuscrit Lacroze (1), Jablonski (2), M. Woide (3). J'ai vu des morceaux d'un ouvrage semblable chez M. Marcel, directeur général de l'Imprimerie impériale. Le livre de Job existoit à Rome, et le P. Georgi en possédoit une copie (4).

Au rapport de MM. Adler (5), Münter (6) et Woide (7), la bibliothèque de la congrégation de la Propagande possède les quatre livres des Rois et les prophètes Isaïe et Jérémie. Ces deux prophètes se trouvoient également à Venise, dans le couvent des Dominicains de l'Observance, ainsi que nous l'apprend M. Simon Assemani dans sa *Dissertazione sopra la nazione de' Copti*, insérée dans le *Catalogo de' codici manoscritti Orientali della biblioteca Naniana;* in Padova, 1787; p. 79. Je ne dirai rien ici de Daniel, ni des douze petits Prophètes, attendu que j'en ai fait une notice fort étendue, qui est terminée depuis long-temps, et qui doit

(1) *Præfat. in lexicon Copticum.*

(2) *Thesaurus epistolicus Lacrozianus*, t. I, p. 175 et 176.

(3) Journal des savans, *loco laud.* p. 341. *Literarischer Briefwech.* tome III, page 89. *De versione Bibliorum Ægyptiaca*, pag. 4, 5, 6 et 141.

(4) M. Woide, *de versione Bibliorum Ægyptiaca*, p. 4.

(5) *Biblisch-kritische Reise nach Rom*, p. 173.

(6) *Specimen versionum Danielis Copticarum*, p. 6.

(7) *De versione Bibliorum Ægyptiaca*, p. 5.

paroître dans le VIII.e volume des *Notices et Extraits des manuscrits &c.*

M. Marcel possède un exemplaire entier de la Bible en dialecte Memphitique, qu'il a fait copier au Caire sur le manuscrit du patriarche des Coptes : c'est la seule Bible complète qui se trouve en Europe dans cette langue. M. Tromler (1), sur la foi de Pfeiffer et de Browne, assure qu'il en existe un exemplaire dans la bibliothèque du Vatican, et un autre dans la bibliothèque impériale de Vienne; mais il est bien démontré que ces manuscrits n'ont existé que dans l'imagination de ces deux auteurs. De toutes les bibliothèques de l'Europe, la Bibliothèque impériale de Paris est la plus riche en manuscrits Memphitiques, depuis qu'elle a acquis la précieuse collection rapportée d'Égypte par Assemani. J'ai cru devoir donner ici le catalogue de ces manuscrits, quoiqu'il ait déjà été publié par Assemani (2) et par un anonyme (3); mais il est facile de voir que ni l'un ni l'autre de ces deux catalogues ne sont parfaitement exacts.

Le manuscrit 57 est entièrement composé de

---

(1) *Biblioth. Copto-Jacob.* p. 34.

(2) *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana,* t. I, p. 617-619.

(3) *Recensio manuscriptorum codicum qui ex universa bibliotheca Vaticana selecti.....procuratoribus Gallorum traditi fuere;* Lipsiæ, 1803; p. 35-39.

sermons, d'homélies, &c. de S. Jean Chrysostome. Voici le détail de ce qu'il contient: 1.° Sermon sur ces paroles de S. Luc, *Je détruirai mes greniers.* — 2.° Vingt-unième sermon sur S. Mathieu. — 3.° Vingt-deuxième sur S. Mathieu. — 4.° Sur ces mots de l'Évangile, *Ce que vous lierez sur la terre &c.* — 5.° Sermon sur la pénitence. — 6.° Seconde homélie sur S. Mathieu; généalogie de Jésus-Christ. — 7.° Quarante-neuvième sermon sur S. Mathieu, sur l'Hémorrhoïsse. — 8.° Cinquante-deuxième homélie sur le même évangéliste. — 9.° Extrait des morales sur S. Mathieu, contre l'orgueil et la vaine gloire. — 10.° Sur ceux qui mettent leur confiance dans ce monde. — 11.° Extrait des morales, sur ce que Dieu ne peut être l'auteur du mal. — 12.° Sur le figuier. — 13.° Homélie sur la généalogie de Jésus-Christ. — 14.° Sermon sur la fête de l'Épiphanie. — 15.° Sur ces paroles de la Genèse, *Terra erat labii unius.* — 16.° Explication du psaume XLVIII. Sur la Pénitence. — 17.° Sur la Samaritaine. — 18.° Extrait d'un sermon sur le même sujet. — 19.° Sur la Samaritaine, et sur ces paroles, *Maintenant mon ame est troublée.* — 20.° Sur les noces de Galilée, et sur ces paroles, *Mon heure n'est pas encore venue.* — 21.° Sur le message de l'ange Gabriel vers la Vierge Marie. — 22.° Homélie sur ce qui se passa du temps de Gaïnas, et sur la tristesse. —

23.° Quatrième sermon sur la seconde épître aux Thessaloniciens. — 24.° Cinquième sermon sur la même épître. — 25.° Explication de la fin de la première épître aux Thessaloniciens. — 26.° Sur ces mots de la même épître, ⲉⲑⲃⲉⲫⲁⲓ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱⲓ ⲛ̀ϯϣⲉⲙⲟⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲁⲛ, *d'après cela ne pouvant prendre patience plus long-temps.* — 27.° Sur la même épître. — 28.° Morale sur la deuxième épître aux mêmes. — 29.° et 30.° Morale sur la même épître. — 31.°, 32.°, 33.° Morale sur la première épître aux Corinthiens. — 34.° Douzième sermon sur la première épître à Timothée. — 35.° Sur l'épître à Tite. — 36.° Sur la même. — 37.° Sur l'épître aux Colossiens.

Ce volume, de format *in-folio*, écrit sur vélin, est le plus beau et le plus ancien que j'aie vu en dialecte Memphitique. Malheureusement il ne s'y trouve qu'une seule note, *fol. 154*, qui ne nous fournit aucune lumière sur l'époque à laquelle il a été copié. Au reste, il paroît que ce manuscrit est le même que le savant voyageur Huntington avoit vu dans la bibliothèque du monastère de Saint-Macaire (1).

Le manuscrit 58 contient : *Fol. 1.* Histoire de la translation des reliques de S. Magistrien et des

(1) Huntingtoni *Epistolæ*, ed. Smith, p. 69.

quarante-neuf vieillards, écrite par l'abbé Zacharie. — *10.* Sermon de Zacharie, évêque de *Skhoou*, Ⲥⲭⲱⲟⲩ, sur l'entrée de Jésus-Christ enfant au temple, et sur la bénédiction qu'il reçut du vieillard Siméon. —*24.* Sermon de S. Jean Chrysostome sur l'archange S. Michel, sur la miséricorde de Dieu, et sur le voleur qui fut crucifié à la droite de Jésus-Christ. —*36.* Martyre de S. Eusèbe, fils du général Ⲃⲁⲥⲓⲗⲓⲇⲏⲥ. — *65.* Vie de Dorothée, diacre, fils du gouverneur d'Isaurie. —*79.* Martyre de S. Polycarpe. —*90.* Éloge de S. Macrobe, Ⲙⲁⲕⲣⲟⲃⲓ, évêque de *Pschadi*, Ⲡϣⲁϯ, prononcé par Menas, Ⲙⲏⲛⲁ, évêque de la même ville. — *108.* Sermon de Zacharie, évêque de Skhoou, pour exhorter ses diocésains à la pénitence. Il y raconte l'histoire des Ninivites. — *123.* Sermon de S. Jean Chrysostome sur le psaume VI. — *151.* Sur le psaume XXXVIII. — *160.* Sur le psaume L. — — *178.* Sermon de S. Basile sur le jeûne.

L'auteur du catalogue anonyme s'est trompé lorsqu'il a joint S. Athlophore à S. Eusèbe. On trouve, il est vrai, dans le titre, ⲡⲓⲁⲑⲗⲟⲫⲟⲣⲟⲥ : mais ce mot, qui est purement Grec, et qui signifie *victorieux*, a été pris mal-à-propos pour un nom propre ; ce n'est, ainsi que ⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ, qu'une épithète qui, dans cet endroit et dans plusieurs autres, se trouve jointe au nom du martyr. On peut voir sur le mot Ἀθλοφόρος

les savantes remarques de feu M. de Villoison (1).

Le manuscrit 59 contient : *Fol. 1.* Martyre de S. Jacques *l'intercis.* — *30.* Sermon d'Archélaüs, évêque de Néapolis, sur l'archange Gabriel. — *50.* Martyre de S. Paphnuce, Ⲡⲁⲫⲛⲟⲩϯ. — *62.* Premier martyre de S. Macaire d'Antioche. — *66.* Second martyre du même. — *74.* Troisième martyre. — *85.* Sermon de S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie, sur la pénitence. — *96.* Vie de S. Macaire le Grand, par Sérapion, évêque de Thmoui. — *137.* Sur l'abbé Macaire. — *150.* Sur l'abbé Macaire le Grand. Ce morceau est tiré de l'Histoire Lausiaque de Palladius. — *154.* ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲁⲣⲁⲕⲁ, sur *l'hierax.* Ce morceau est le même qui se trouve, quoiqu'avec moins de détails, dans l'Histoire Lausiaque de Palladius, et dans Rufin. (V. *Vitæ Patrum*, ed. Rosweyde, 1628, p. 480 et 990.)

A la fin du martyre de S. Macaire, on lit une note qui apprend que ce morceau a été copié, l'an 634 des martyrs, par Jacques fils, c'est-à-dire, élève de l'abbé Jean Ⲭⲁⲙⲉ. Quant aux autres morceaux qui composent ce volume, et qui sont de différentes mains, rien n'indique en quel temps ils ont été écrits.

Manuscrit 60 : Martyre de S. Pisoura, Ⲡⲓⲥⲟⲩⲣⲁ,

(1) Première lettre à M. Akerblad, *p. 3 et suiv.*

évêque, et de ses compagnons. Ce morceau n'a point de commencement. On voit par le martyrologe Arabe que S. Pisoura étoit évêque de la ville de *Mésil* مصيل. Quant à ses trois compagnons, dont le copte ne nous donne pas les noms, les désignant seulement par le titre d'évêques, le même martyrologe nous apprend qu'ils s'appeloient *Fanalikhous*, فاناليخوس, *Sikhous*, سيخوس, et *Théodore*, تاودورس. — *Fol. 22.* Premier martyre de S. Piroou, Πιρωου, et de son frère Athom, Αθωμ. — *38.* Second martyre des mêmes. — *51.* Troisième martyre. — *61.* Martyre de S. Jean et de S. Siméon. — *86.* Vie de S. Jean Kame, Χαμη ou Χαμε. J'ai traduit ici *S. Jean Kame*, et non pas *S. Jean le Noir*, regardant le mot Χαμε plutôt comme un nom propre que comme une épithète. En effet, si ce mot signifioit *le noir*, il seroit précédé de l'article. D'ailleurs les auteurs Arabes en ont jugé comme moi; car on lit يوحنس كاما dans le calendrier publié par Ludolf (1), بوكا dans le martyrologe, et enfin ابوكا dans l'Histoire des patriarches d'Alexandrie (2).

Le manuscrit 61 contient: *Fol. 1.* Vie de l'abbé

(1) *Commentar. ad hist. Æthiop.* p. 403.
(2) Ms. Arab. 140, *p. 156.*

Siméon de Mésopotamie, écrite par un de ses disciples nommé *Antoine*. — *69.* Martyre de S. Ari, prêtre du bourg de *Schetnoufi*, ϣⲉⲧⲛⲟⲩϥⲓ. — *87.* Instruction, ⲕⲁⲑⲏⲅⲏⲥⲓⲥ, prononcée par Pierre, patriarche d'Alexandrie, sur ceux qui mettent leur confiance dans les richesses et dans leur propre force. — *122.* Sermon de Théodose, patriarche d'Alexandrie, sur l'assomption de la Vierge Marie. Il le prononça l'année de sa mort. — *148.* Mort des trois patriarches Abraham, Isaac et Jacob, par S. Athanase. — *190.* Sermon de S. Grégoire de Nazianze, sur le sacrifice d'Abraham. — *199.* Sermon d'Amphiloque, évêque d'Iconium, sur le même sujet. — *216.* Sermon de S. Jean Chrysostome sur le psaume L. — Au *fol. 31* de ce volume, commence un fragment acéphale des actes du martyre de S. Poli, Ⲡⲟⲗⲓ, fils de Juste, Ⲓⲟⲩⲥⲧⲟⲥ, le général. Ce morceau, qui va jusqu'au *fol. 34* inclusivement, reste interrompu jusqu'au *fol. 222*, qui est la suite du *fol. 34*. Une note placée à la fin du sermon de Théodose nous apprend que ce morceau vient d'un moine du monastère de S. Macaire, dont on ignore le nom, et qui l'a acheté de ses propres deniers, et déposé dans la bibliothèque de ce monastère; qu'il a été copié, l'an 678 des martyrs, sous les yeux de l'abbé Menas, patriarche d'Alexandrie; qu'à cette époque le monastère de

S. Macaire avoit pour abbé, ϩηγογμενος, l'archiprêtre Khaïl, παπα Χαηλ ; pour économe l'évêque Menas, et pour lecteurs les deux diacres nommés *Menas*.

Manuscrit 62 : *Fol. 1.* Vie de S. Macaire, la même qui se trouve dans le manuscrit 59, *fol. 96.* — *38.* Vie de l'abbé Daniel, supérieur de Scété. — *56.* Martyre de S. Til, απα Τιλ, et non pas *Tia*, comme a fait imprimer le savant P. Georgi (1). — *69.* Lettres réciproques de Pierre, patriarche d'Alexandrie, et d'Acace, patriarche de Constantinople. — *90.* Instruction, καθηκησις, sur la Vierge Marie, prononcée par S. Euchodius, Ευχοδιος, archevêque de la grande ville de Rome, et second successeur de l'apôtre S.t Pierre. — *120.* Morceau acéphale, qui contient un éloge de S. Jean-Baptiste. — *143.* Sermon prononcé par Théophile, patriarche d'Alexandrie, le jour de la fête des trois enfans Ananias, Azarias et Misaël, dans l'église bâtie en leur honneur à Alexandrie. — *189.* Éloge de Pierre, patriarche d'Alexandrie et martyr, prononcé par Alexandre, patriarche de la même ville. — *198.* Martyre de Pierre, patriarche d'Alexandrie. — *211.* Vie d'Isaac, patriarche d'Alexandrie,

(1) *De miraculis S. Coluthi*, præf. p. lxix, lxxviij, lxxix, lxxxiij, lxxxvij, &c.

écrite par Menas, évêque de la ville de Pschadi. — *243*. Lettre de Sévère, patriarche d'Antioche, à la diaconesse Anastasie, dans laquelle il explique ces paroles de Jésus-Christ : ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉϥⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛⲑⲏⲛⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ ⲥⲛⲟϥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛ̀ⲑⲙⲏⲓ ⲉⲧⲁⲩⲫⲟⲛϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ, *afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre . . . retombe sur vous.* — *253*. Martyre de S. Didyme. — *266*. Homélie acéphale sur le martyre des enfans massacrés par Hérode. — *277*. Vie de S. Martyrien.

Il faut observer que, dans ce volume, les trois feuillets 156-158 contiennent un fragment séparé, qui appartient à l'éloge de Pierre, patriarche d'Alexandrie, et qui est la répétition de ce qu'on lit *fol. 190 et suiv.*

Le manuscrit 63 contient : *Fol. 1*. Éloge de l'archange Michel. — *28*. Martyre de S. Théodore l'Oriental, ⲡⲓⲁⲛⲁⲧⲟⲗⲉⲟⲥ, et de ses deux compagnons, Léonce l'Arabe, et Paneger, Ⲡⲁⲛⲏⲅⲏⲣ, le Persan. — *55*. Martyre de S. Apater et de sa sœur Iraï, Ⲏⲣⲁⲓ, enfans de Basilitès, général des Grecs. — *79*. Sermon de S. Jean Chrysostome. — *106*. Éloge prononcé par Théodote, évêque d'Ancyre en Galatie, le jour de la fête de S. George martyr, de la ville de Diospolis en Palestine. — *173*. Martyre de S. Sarapamon.

Manuscrit 64 : *Fol. 1*. Vie de S. Macaire. Cette

histoire, qui est acéphale, et dont il paroît manquer sept ou huit feuillets, est la même qui est écrite par Sérapion, et qui se trouve dans les manuscrits 59 et 62. — *31.* Vie de S. Paul, hermite, traduite du latin de S. Jérôme. — *39.* Discours des vieillards au sujet de S. Antoine. Ce morceau est le même qui se trouve en grec dans les *Apophthegmata Patrum*, publiés par Cotelier. — *58.* Vie de S. Macaire le Grand. — *113.* Vie du même saint. — *132.* Sur les deux S. Macaire, celui d'Égypte, et celui d'Alexandrie. Ce morceau est tiré de l'Histoire Lausiaque de Palladius. Quoique le titre parle des deux saints Macaire, il est certain qu'il n'est fait mention ici que de S. Macaire d'Égypte. On y trouve, *fol. 137,* le fragment sur l'*hierax*, ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲉⲣⲁⲕⲁ. Le traducteur Copte a ajouté, sur la maladie et la mort de S. Macaire, des détails qui ne sont point dans Palladius, et qu'il a tirés de l'histoire écrite par Sérapion. — *153.* Fragment de l'Histoire Lausiaque de Palladius, contenant l'épître dédicatoire adressée à Lausus. — *155.* La préface. — *164.* L'histoire de S. Ⲡⲁⲙⲱ, en grec Παμβω. — *171.* L'histoire du diacre Évagrius.

Manuscrit 65 : *Fol. 1.* Premier sermon prononcé par Marc le jeune, patriarche d'Alexandrie, sur la sépulture de Jésus-Christ. — *30.* Éloge prononcé par Théodore, patriarche d'Antioche, en l'honneur

de S. Théodore l'Oriental, et de S. Théodore le général, fils de Jean l'Égyptien. —*99.* Vie de S. Onuphre l'anachorète, ϦⲈⲚⲞϤⲈⲢ.

Manuscrit 66 : *Fol. 1.* Martyre de S. Ignace d'Antioche. —*19.* Vie de S. Schenoudi, écrite par Besa son disciple. — *82.* Martyre de S. Isaac de Difré. —*96.* Martyre de S. Epimé. —*125.* Éloge de S. Picendi, évêque de la ville de Keft, prononcé par Moïse, évêque de la même ville. —*156.* Martyre de S. Til. — *172.* Martyre de S. Théodore le général. — *194.* Détail des prodiges et des miracles opérés par l'intercession de S. Théodore. — *211.* Sermon de S. Cyrille d'Alexandrie sur la vigilance de l'ame, &c. —*233.* Martyre de S. Noub. — *269.* Vie de S. Joseph le charpentier. Le titre porte que ces détails ont été révélés par Jésus-Christ à ses apôtres sur la montagne des Oliviers, et que les apôtres les ont mis par écrit, et déposés dans la bibliothèque de Jérusalem. — *288.* Homélie de S. Grégoire de Nazianze sur la pauvreté.

Une note placée à la fin de l'éloge de S. Picendi nous apprend que ce morceau a été écrit, l'an 634 des martyrs, par Jacques, fils de Senouthi, ⲤⲈⲚⲞⲨⲐⲒ, fils de l'abbé Jean ϪⲀⲘⲈ : c'est le même qui a copié le martyre de S. Macaire, du ms. 59. Une note placée à la suite du martyre de S. Isaac indique que ce morceau a été donné à l'église de S.

S. Macaire par Abraham de Koltha, ⲛ̀ⲧⲉⲕⲟⲗⲑⲁ, l'an 641 des martyrs, du temps que Cosmas étoit patriarche d'Alexandrie, et le diacre Jacques lecteur du monastère de S. Macaire. On lit ensuite ces mots : « Souvenez-vous de celui qui a écrit » ceci, et qui se nomme le malheureux pécheur » Théodore, fils spirituel d'Abraham de Koltha. » Mais il est certain que Théodore veut seulement indiquer qu'il a écrit cette note, et non pas l'ouvrage entier; car la note est d'une écriture bien plus récente, et d'ailleurs fourmille de fautes d'orthographe grossières, qui ne se trouvent pas dans le texte. A la fin du volume est une autre note, écrite par le moine Pischoï, Ⲡⲓϣⲱⲓ, fils de Macaire Amé, Ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ Ⲁⲙⲉ, du lieu nommé *Pihormestamoul*, Ⲡⲓϩⲟⲣⲙⲉⲥⲧⲁⲙⲟⲩⲗ, dans le territoire de Damiette, l'an 741 des martyrs, 1017 de J. C.

Le manuscrit 67 contient : *Fol. 1.* Sermon de Benjamin, patriarche d'Alexandrie, sur les noces de Cana en Galilée. — *34.* Vie de S. Maxime et de S. Dométius, tous deux fils de l'empereur Valentinien, Ⲟⲩⲁⲗⲉⲛⲧⲓⲛⲟⲥ. Cette histoire a été écrite par l'abbé Pschoï, Ⲡϣⲟⲓ, de Constantinople, qui fut le premier diacre de Scété, sous les yeux de l'abbé Macaire et d'Isidore, qui mourut étant diacre, et qui eut pour successeur Moïse le Noir, Ⲙⲱⲩⲥⲏ ⲡⲓϫⲁⲙⲉ. — *69.* Instruction prononcée par S. Basile,

évêque de Césarée en Cappadoce, pour la fête de la Vierge Marie. — *90.* Martyre de S. Sérapion. — *110.* Sermon de Démétrius, patriarche d'Antioche, sur Isaïe.

Manuscrit 68 : *Fol. 1.* Martyre de S. Lacaron, ⲗⲁⲕⲁⲣⲱⲛ. — *16.* Martyre de S. Luc l'évangéliste. — *22.* Martyre de S. Cyriacus, Ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ, archevêque de Jérusalem, le même qui retrouva la croix de Jésus-Christ. — *33.* Sermon de S. Basile, évêque de Césarée, sur la dignité de la vie monastique. — *53.* Vie de S. Jean le Nain, supérieur de Scété, écrite par Zacharie, évêque de Skhoou. — *105.* Sermon de S. Éphrem sur la Pécheresse de l'Évangile. — *118.* Éloge de Macaire, évêque de Tkoou, par Dioscore, patriarche d'Alexandrie, qui étoit alors exilé à Gangra, île de Paphlagonie, par ordre de l'empereur Marcien. Il le prononça lorsque l'abbé Paphnuce fut venu le visiter, et lui eut appris que Macaire étoit mort pour la défense de la foi. Dioscore avoit pour secrétaires les diacres Pierre et Théopistus, qui l'avoient suivi dans son exil. — *163.* Sermon de S. Jean Chrysostome sur l'Enfant prodigue. — *177.* Homélie du même saint sur la crainte de la mort, &c. — *188.* Sermon de S. Sévérien, évêque de *Gabales*, ⲛⲓⲕⲁⲃⲁⲗⲗⲉⲟⲥ, sur la pénitence, &c. — A la suite du *fol. 190*, se trouvent huit feuillets qui contiennent une partie

du Martyre de S. Anatole. — A la fin de l'Éloge de Macaire, on lit une note écrite l'an 673 des martyrs, qui indique que ce morceau a été déposé dans le monastère de S. Macaire par un moine nommé *Théodose.*

Manuscrit 69 : *Fol. 1.* Vie de S. Théodore, l'un des successeurs de S. Pachôme. — *40.* Martyre de Jean, natif du lieu nommé Ⲫⲁⲛⲓϫⲱⲓⲧ, dans le canton de Ⲡⲟⲩϣⲓⲛ : il fut mis à mort en présence du sultan El-Kamel fils d'El-Adel. — *56.* Martyre de S. Isaac de Difré. — *67.* Vie de S. Macaire d'Alexandrie. — *85.* Morceau composé par S. Cyrille d'Alexandrie, qui contient l'histoire de la découverte que le patriache Théophile fit d'un grand trésor, en expliquant les trois Θ gravés sur le seuil de la porte d'un temple d'idoles à Alexandrie; la construction d'une église en l'honneur des trois enfans Ananias, Misaël et Azarias, et le détail des miracles opérés par l'intercession de ces saints. — *103.* Éloge des trois enfans susdits, et du prophète Daniel. Ce morceau n'a point de commencement, et rien n'indique par qui ni quand il a été composé; on voit seulement, par la suite du texte, qu'il est postérieur au concile de Chalcédoine. — *130.* Vie de S. Pachôme. J'observerai ici qu'en reliant ce volume on a bouleversé l'ordre des pièces qui le composent. En effet, la vie de S. Théodore,

placée au commencement, doit faire suite à celle de S. Pachôme. L'écriture, qui est parfaitement conforme, indique que ces deux morceaux sont tirés du même manuscrit; on voit seulement par la pagination Copte, qu'il se trouve entre les deux une lacune de 148 pages. En examinant la vie de S. Pachôme, publiée en grec par les Bollandistes, au 14 de mai, on reconnoîtra qu'elle est conforme en beaucoup d'endroits au texte Copte dont nous venons de parler; mais que ce texte est plus étendu, et offre beaucoup de circonstances et de noms de villes qui ne sont pas dans le grec. Ces raisons m'avoient fait croire d'abord que l'ouvrage contenu dans notre manuscrit étoit l'original primitif, dont Tillemont (1) a soupçonné l'existence, et dont les morceaux Grecs publiés par les Bollandistes n'auroient été qu'une traduction abrégée : mais deux raisons m'ont fait changer de sentiment. 1.° Les trois histoires publiées par les Bollandistes ont toutes été écrites, suivant Tillemont, entre l'an 380 et l'an 400 de J. C. (2) : or le texte Copte dont il est question offre des traces visibles du monophysisme; ce qui prouve qu'il n'a pu être écrit avant le temps du concile de Chalcédoine. 2.° Nous avons vu plus

---

(1) Mémoires sur l'histoire ecclésiastique, *t. VII, p. 168.*
(2) Ibid. *p. 169, 674 et 675.*

haut qu'il est fait mention, dans la vie de S. Pachôme, de la langue Thébaïque : d'après cela, il est beaucoup plus naturel de croire que c'est dans ce dialecte qu'avoit été composée originairement l'histoire de ce saint et de ses disciples. Or il existe en Europe plusieurs fragmens Saïdiques, tant imprimés que manuscrits, qui appartiennent à une histoire générale et fort étendue des monastères fondés par S. Pachôme. Ce recueil me paroît être l'original primitif, sur lequel aura été faite, avec plus ou moins de changemens, la traduction Memphitique, et peut-être la Grecque ; à moins qu'on ne suppose que les textes publiés par les Bollandistes sont une histoire différente, qu'un Grec aura composée dans sa langue maternelle : c'est ce qui paroît sur-tout probable à l'égard du dernier morceau, qui est adressé à Théophile, patriarche d'Alexandrie. On pourroit croire que cet original Thébaïque dont nous avons parlé, répond à ce que S. Nil appelle les Vies des moines de Tabenne (1).

Les lexiques Memphitiques sont, en général, trop mauvais pour que je m'arrête à en parler ici ; cependant M. Woide avoit tiré quelque parti de celui de Semnoudi, qui existe à la bibliothèque d'Oxford, et dont j'ai vu deux manuscrits, l'un à la

(1) *Opuscula*, Romæ, 1673, p. 502.

Bibliothèque impériale, et l'autre chez M. Marcel, directeur général de l'Imprimerie impériale. Quant aux grammaires, la meilleure que j'aie vue est celle d'Athanase, évêque de Kous, qui se trouve dans le n.° 44 des mss. Coptes de la Bibliothèque impériale, *fol. 139 et suiv.*

Jusqu'à présent, nous ne possédons en Europe qu'un petit nombre de manuscrits complets, écrits en dialecte Saïdique : mais il existe dans différentes bibliothèques une quantité de fragmens et de feuillets séparés, qui ont appartenu à des ouvrages plus ou moins étendus. La bibliothèque la plus riche en ce genre est, sans contredit, celle de l'illustre cardinal Borgia. On y voit l'Ecclésiaste de Salomon, une grande partie du livre des Proverbes, le livre de Job presque entier (1), avec ce titre Ⲡϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲓⲱⲃ ⲛ̀ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ : *Le livre du juste Job.* Ce dernier a été copié par M. Adler (2), et c'est d'après sa copie que M. Woide avoit fait celle qui se conserve à Oxford dans la bibliothèque des directeurs de l'imprimerie de Clarendon (3). MM. Münter et Adler ont donné le catalogue des fragmens de la

---

(1) Adler, *Biblisch-kritische Reise nach Rom*, p. 186. Münter, *Specimen versionum Danielis Copticarum*, p. 9. Woide, *de versione Bibliorum Ægyptiaca*, p. 9, not. (g).

(2) *Biblisch-kritische Reise*, p. 187.

(3) *De versione Bibliorum Ægyptiaca*, p. 9, not. (g).

Bible qui existoient de leur temps dans le cabinet du cardinal (1). M. Adler ajoute ensuite (2) : « La » plupart des autres manuscrits sont ascétiques, ou » contiennent des histoires de saints et de martyrs. » On y trouve des traductions de discours et de » lettres de S. Éphrem ; quelques-uns sont fort » importans pour l'histoire ecclésiastique. On y » compte quatre lettres de l'abbé Moïse à des » religieuses ; un petit fragment d'une Histoire » d'Égypte, qui contient des détails curieux sur » l'histoire ecclésiastique ; mais, par-dessus tout, un » fragment de l'Histoire des persécutions qui furent » suscitées par les Ariens, à Alexandrie et dans » toute l'Égypte, contre S. Athanase. L'auteur pa- » roît avoir été témoin oculaire. » Depuis le départ de ce savant, le cardinal Borgia avoit fait l'acquisition d'une foule de nouveaux fragmens Saïdiques, appartenant tant à la Bible qu'à d'autres manuscrits. On peut en juger par ceux qu'a fait imprimer le P. Georgi, et par les citations qu'il produit en différens endroits de ses ouvrages. On y distingue un volume imparfait, composé de 38 feuillets, et qui comprend la vie des solitaires d'Égypte ; le

(1) Münter, *loco laudato*, page 8. Adler, *Biblisch-kritische Reise*, p. 186.

(2) *Ibid.* p. 189.

même P. Georgi en a donné la notice (1) et publié plusieurs morceaux (2). Enfin le P. Paulin de Saint-Barthélemi nous apprend (3) que le cabinet du cardinal Borgia renferme en tout huit cents fragmens Coptes, parmi lesquels on en compte trois cent vingt-cinq écrits en dialecte Saïdique.

La bibliothèque Bodleyenne d'Oxford possède plusieurs monumens en dialecte Saïdique. On y trouve, parmi les manuscrits du docteur Huntington, un lectionnaire n.° 3, et un office de la semaine sainte imparfait n.° 5, qui renferment un grand nombre de fragmens de l'ancien Testament (4). On y voit aussi, n.° 393, un manuscrit qui contient un *Traité des mystères des lettres Grecques*. Le texte Saïdique est accompagné d'une version Arabe. Jablonski (5) avoit copié ce manuscrit, et l'avoit communiqué à Lacroze (6), qui en tira la plupart des mots qui composent son *Sylloge quarumdam*

(1) *De miraculis S. Coluthi*, p. 57.

(2) *Ibid.* p. 57-65, 114, 140, 150 et 159.

(3) *Vitæ Synopsis Stephani Borgiæ cardinalis*, pars II, p. 32.

(4) M. Woide, Journal des savans, 1774, *p. 338. Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 60, 62 et suiv. *De versione Bibliorum Ægyptiaca*, p. 19-21.

(5) *Thesaurus epistolicus Lacroz.* t. I, p. 174, 175, 189 et 192. *Sylloge nov. epistol.* t. IV, p. 200. Chronologie de Desvignoles, *t. II, p. 754.*

(6) *Præfat. in Lexic. Copticum.*

*vocum Sahidicarum.* On peut voir sur cet ouvrage les détails étendus qu'ont donnés MM. Woide (1) et Ford (2) : ce dernier savant a prouvé que Jablonski et M. Woide, trompés par l'ignorance du copiste, qui a suppléé le premier feuillet, ont nommé mal-à-propos l'auteur de ce traité *Atasius ;* que le nom, ainsi que le porte le véritable titre, doit être lu, ⲀⲡⲁⲤⲉⲃⲁ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲡⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ, *Abbas Seba, presbyter, anachoreta;* leçon qui est d'ailleurs confirmée par la version Arabe, où on lit القس انبا سابا السايح. M. Ford (3) soupçonne que ce *Seba* ou *Sabas* est le même saint qui vivoit vers la fin du v.ᵉ siècle, et dont la vie a été écrite par S. Cyrille de Scythopolis : il convient cependant qu'il n'a jamais vu ce traité cité parmi les ouvrages de S. Sabas. Le manuscrit dont il est ici question, a été copié l'an 1393 de J. C.

On doit mettre au premier rang des monumens en dialecte Saïdique le beau manuscrit du D.ʳ Askew, intitulé Ⲧⲡⲓⲥⲧⲏ ⲥⲟⲫⲓⲁ, qui contient les rêveries des Gnostiques, et qui se trouve maintenant au muséum Britannique de Londres : M. Forster

(1) Journal des savans, 1774, *p. 338. Literarischer Briefwechsel,* t. III, p. 64 et 65. *De vers. Bibl. Ægypt.* p. 21 et 139.

(2) *Not. ad h. l.* p. 21.

(3) *Præfat. in fragment. Sahid. nov. Testam.* p. vj et vij.

en parle en plusieurs endroits (1) ; et M. Woide sur-tout a donné (2), dans ses différens ouvrages, des détails circonstanciés et intéressans sur ce livre précieux. Ce savant a publié (3) un fragment de ce manuscrit, qu'il prétendoit avoir été copié vers le IV.<sup>e</sup> siècle (4), et qu'il regardoit comme le plus ancien qui existât en dialecte Saïdique (5). On peut voir le *specimen* qu'il a donné de l'écriture, dans la *Notitia codicis Alexandrini*, edit. Spohn. Lips. 1788, in-8.°

Bruce, à son retour d'Abyssinie, avoit rapporté en Angleterre un manuscrit sur papyrus, qu'il avoit acheté en Égypte, près des ruines de l'ancienne Thèbes (6). Cet ouvrage, qui contient, comme le précédent, les rêveries des Gnostiques, est composé de deux traités, dont l'un est intitulé **Πϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲅⲛⲱⲥⲓⲥ ⲙ̄ⲡⲁϩⲟⲣⲁⲧⲟⲛ**, *Liber scientiarum τοῦ invisibilis;* et l'autre, **Πϫⲱⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟϭ ⲛ̄ⲗⲟⲅⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ**, *Liber magni sermonis juxta*

---

(1) *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 351 et 366.

(2) Journal des savans, 1774, *p. 339. Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 69 et suiv. 99. *De versione Bibliorum Ægyptiaca*, p. 19, 135, 148 et 151.

(3) *De versione Bibliorum Ægyptiaca*, p. 14 et 151.

(4) *Ibid.* p. 137.

(5) Journal des savans, *p. 339*.

(6) Voyage d'Abyssinie, trad. Franç. ed. in-4.°, *t. V, p. 17, 18, 22, 23. Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 105, 123 et 386.

*mysterium*. On peut voir les détails étendus qu'a donnés M. Woide sur ce manuscrit (1).

Outre les trois lexiques Saïdiques 43, 44, 45, que possède la Bibliothèque impériale de Paris, et que M. Woide a fait connoître, j'y ai trouvé un manuscrit n.° 46, dont ce savant n'a point parlé, et qui contient, outre un lexique Memphitique des mots du nouveau Testament, deux vocabulaires Saïdiques assez étendus. La même bibliothèque possède une quarantaine de feuillets Saïdiques, dont quelques-uns sont dans le plus mauvais état possible. On y voit un fragment du martyre de S. Coluthus, inconnu au P. Georgi; un des actes de S. Victor et de S.te Stephanou, Ϲⲧⲉⲫⲁⲛⲟⲩ; plusieurs morceaux relatifs à l'histoire des monastères fondés par S. Pachôme ; et enfin deux fragmens d'homélies, composés chacun de quatre feuillets parfaitement conservés, et dont l'écriture est de la plus grande beauté. Il y en a un sur-tout qui me paroît plus ancien que le manuscrit d'Askew.

M. Marcel avoit acheté en Égypte une caisse de fragmens Saïdiques; mais ils ont tous péri, avec beaucoup d'autres objets précieux, dans l'incendie de sa maison au Caire.

M. Woide possédoit un assez grand nombre de

(1) *Dissertat. de vers. Bibl. Ægypt.* p. 23 et 139.

fragmens dans ce dialecte, qui lui avoient été envoyés d'Égypte par M. Baldwin, consul d'Angleterre (1), et dont le savant M. Ford a publié la notice (2).

Picques, dans une de ses lettres (3), assure avoir lu beaucoup de fragmens de l'ancien et du nouveau Testament en dialecte Saïdique. Il dit dans un autre endroit (4) : *Habeo psalmos Copticos, scriptos thebaïcè, item bahiricè.* J'ai cherché inutilement ces différens morceaux parmi les manuscrits de ce savant, qui se trouvoient à la bibliothèque des Dominicains de la rue Saint-Honoré.

Tels sont les renseignemens que j'ai pu recueillir sur les manuscrits Égyptiens qui existent actuellement en Europe. Ces monumens, sur-tout ceux du dialecte Saïdique, se réduisent, comme l'on voit, à un nombre assez peu considérable : mais l'Égypte pourroit sans doute offrir en ce genre une récolte abondante. Du temps d'Huntington (5), on y avoit découvert un manuscrit contenant tous les Prophètes en copte. Ce savant voyageur mit tout en œuvre pour se le procurer; mais différens obstacles

---

(1) M. Ford, *Præfat. in fragm. Sahid. novi Testamenti*, p. ij.
(2) *De versione Bibliorum Ægyptiaca*, p. 23.
(3) *Commercium litterarium*, p. 284.
(4) *Ibid.* p. 297.
(5) *Huntingtoni Vita*, p. xix.

firent échouer ce dessein. Nous avons vu plus haut que la bibliothèque du patriarche renferme un exemplaire complet de la Bible Memphitique ; il est plus que probable qu'elle existe quelque part dans le dialecte de la Thébaïde. Cette dernière province est, sans contredit, celle où l'on pourroit tenter avec le plus de succès des recherches littéraires ; peut-être y trouveroit-on des ouvrages d'un genre différent de ceux que nous possédons aujourd'hui. Ce n'est pas qu'on doive ajouter beaucoup de foi au catalogue publié par Kircher (1) : mais le savant M. Akerblad a découvert, dans le cabinet du cardinal Borgia, un fragment Saïdique appartenant à un traité de médecine ; et rien n'empêche de croire que les Coptes de la Thébaïde, moins exposés que leurs voisins aux révolutions qui ont agité le reste de l'Égypte, aient pu se livrer avec plus de succès aux sciences, et composer ou traduire dans leur langue des ouvrages plus variés : du moins le grand nombre de fragmens que nous connoissons, indique que cette province renferme une foule de monumens ecclésiastiques et de traités composés par les catholiques et les hérétiques, et dont quelques-uns ne le cèdent point en antiquité aux plus anciens

(1) *Prodromi et Lexici Copti Supplementum*, p. 511 et 512.

manuscrits Grecs. Huntington (1) avoit appris d'un Copte qu'il existoit dans le Saïd une collection des trois premiers conciles en langue Égyptienne. Il se trouve sans doute encore quelques-uns de ces monumens, qui ont été traduits en arabe et insérés dans l'Histoire des patriarches d'Alexandrie. Tous ces ouvrages ne sont nullement à dédaigner: outre l'utilité dont ils peuvent être pour éclaircir la philosophie des Gnostiques et l'histoire ecclésiastique de l'Égypte, il en est peu qui n'offrent quelques détails plus ou moins intéressans sur la situation politique de cette contrée; on y trouve l'indication d'un grand nombre de villes et de bourgs dont nous ignorerions ou l'existence ou les véritables noms. Ceux même qui, comme les homélies, &c. ne peuvent apprendre aucun fait nouveau, ne laissent pas d'être précieux pour les savans, en ce qu'ils offrent les moyens de compléter le lexique imparfait de Lacroze, et de ressusciter les différens dialectes de la langue d'un peuple célèbre. Mais, par malheur, ces fragmens mêmes, que nous recevons avec plaisir, doivent nous inspirer de justes alarmes sur le sort des manuscrits dont ils faisoient partie. Chaque jour les Arabes, animés également et par l'amour du pillage, et par l'espoir d'une

(1) *Epistolæ*, p. 72.

récompense, mutilent impitoyablement ces restes précieux de l'antiquité; et peut-être d'ici à quelques années n'en existera-t-il plus aucune trace. Combien il seroit à desirer qu'un voyageur courageux et savant, muni d'ailleurs de tous les secours nécessaires pour une pareille entreprise, se hâtât de parcourir les monastères de la haute Égypte, et de soustraire tant de manuscrits à une destruction certaine! Plût à Dieu du moins qu'il existât encore quelque émule de Peiresc, ou du cardinal Borgia, qui, protecteur éclairé de la langue Égyptienne, s'occupât d'arracher d'entre les mains des barbares et de communiquer à l'Europe quelques débris de ces monumens curieux!

Il ne me reste plus maintenant qu'à dire un mot des endroits de l'Égypte où l'on pourroit diriger ses recherches avec le plus d'espérance de succès. Les deux monastères de Saint-Antoine et de Saint-Paul étoient autrefois riches en manuscrits Coptes; j'en ai vu plusieurs qui avoient été copiés sur des originaux existant au couvent de Saint-Antoine. Vansleb (1) assure y avoir vu plusieurs manuscrits qui auroient mérité d'être dans la bibliothèque d'un roi; mais le P. Sicard (2) et M. J. S. Assemani (3),

(1) Nouvelle Relation d'Égypte, *p. 311 et 312.*

(2) Nouveaux Mémoires des missions, *t. V, p. 155 et 176.*

(3) *Præfat. in Biblioth. Orient.*

qui ont visité depuis ces monastères, y ont trouvé en ce genre peu de chose qui méritât de fixer l'attention. Ces deux voyageurs attribuent cette disette aux incursions des Arabes, qui avoient, à différentes reprises, pillé ces monastères et enlevé tout ce qui s'y trouvoit de curieux.

Huntington (1) avoit vu au monastère de Saint-Macaire quatre grands volumes renfermant des leçons pour tous les jours de l'année. Ces manuscrits sont sans doute partie de ceux que rapporta Assemani ; car ce savant voyageur assure avoir acheté tout ce qui se trouvoit, dans ce monastère, de livres Coptes tant soit peu intéressans (2). Le P. Sicard dit que, dans chacun des monastères de Scété, il y a une bibliothèque qui consiste en trois ou quatre coffres pleins de vieux manuscrits Arabes ou Coptes (3). Granger (4) observe que les moines de ces couvens ont beaucoup de manuscrits dont ils ne font aucun usage, mais qu'ils ne veulent pas vendre, à quelque prix que ce soit; ce qui est confirmé par M. Sonnini (5). Le général Andréossy (6) dit que les moines de la vallée de Natron ont des

(1) *Epistolæ*, p. 69.

(2) *Præfat. in Biblioth. Orient.*

(3) Mémoires des missions, *t. II, p. 32.*

(4) Relation d'un voyage en Égypte, *p. 179 et 180.*

(5) Voyage dans la haute et basse Égypte, *t. II, p. 188.*

(6) Mémoires sur l'Égypte, *t. I, p. 255.*

manuscrits

manuscrits ascétiques, sur parchemin ou papier de coton, les uns en arabe, les autres en copte, ayant en marge la traduction Arabe; qu'il a rapporté quelques-uns de ceux-ci, qui paroissent avoir six cents ans de date. Enfin, le supérieur d'un de ces couvens apprit à M. Browne (1) qu'ils avoient encore près de huit cents volumes.

Le compilateur de l'Histoire des patriarches d'Alexandrie, Mauhoub fils de Mansour (2), détaillant les monumens Coptes ou Arabes qu'il avoit insérés dans sa collection, rapporte qu'il trouva dans le monastère de la Vierge Marie à Nehia, dans le canton de Djyzeh, la Vie de quarante-deux patriarches, depuis S. Marc jusqu'à Simon; dans le monastère de Saint-Théodore, situé sur le canal de Menhy, la Vie de quatre patriarches, depuis Alexandre jusqu'à Khaïl; neuf autres dans le couvent de Nehia, et enfin dix dans le couvent de Saint-Macaire.

Macrizy (3) parle d'un monastère de la haute Égypte, dédié à la Vierge Marie, et que l'on appelle كرفونة (4), autrement ارفونة (5) et غرفونا. « Ce

(1) Voyage dans la haute et basse Égypte, *t. I, p. 65.*

(2) Ms. Arab. 140, *p. 135.*

(3) Description de l'Égypte, art. *des Monastères.*

(4) Le ms. Arab. 673 A lit كوقونه.

(5) Le ms. 673 A porte اراقونة et اغرفونا; le ms. 682, اراقونة et

» dernier nom, ajoute-t-il, répond au mot نساخ
» *copistes.* On appelle ainsi ce monastère, parce » qu'il étoit autrefois la résidence de ceux qui co- » pioient les livres de science des Chrétiens. » Cet écrivain indique ensuite un couvent situé dans la ville d'Asfoun, et dont les moines étoient renommés pour leur habileté dans les sciences. Ailleurs il dit que le monastère de l'abbé Herminah est situé au nord de Kaw, surnommée الخراب *la Déserte;* qu'au nord de ce couvent est le *Berba* de Kaw, qui est plein de livres et de monumens de littérature. Enfin, à l'article des églises, il nous apprend que les Chrétiens de la ville de Kalkaw sont renommés pour leurs connoissances dans la magie et dans d'autres sciences.

Le fragment du martyre de S. Coluthus, publié par le P. Georgi, fut découvert dans les ruines d'un monastère situé à peu de distance de l'ancienne Thèbes (1).

Perry (2) trouva dans le monastère Blanc, dont je parlerai plus bas, un assez grand nombre d'anciens livres Coptes écrits sur parchemin.

---

اعرفونا. J'ai préféré la leçon du ms. 673 C, attendu que ces mots me paroissent dérivés du mot Grec χάρων.

(1) *De miraculis S. Coluthi*, p. 3.

(2) *A View of the Levant*, p. 370.

# SECTION V.

## *Sur le Dialecte Baschmourique.*

PICQUES est le premier savant en Europe qui, à l'aide d'un passage Arabe que j'ai rapporté plus haut, ait découvert l'existence du dialecte Baschmourique, بشموري (1); mais, ignorant également et la nature de ce dialecte, et les lieux où il étoit en usage, il proposa là-dessus diverses conjectures, qu'il soumit au jugement des savans avec lesquels il étoit en correspondance. Il croit tantôt que par ce dialecte il faut entendre la langue des Abyssins (2), tantôt que c'est celle des Syriens (3), ou même celle des Grecs (4) : ailleurs il rapporte l'opinion de l'abbé de Longuerue, qui soupçonnoit que ce langage Baschmourique n'étoit autre chose que celui des Nubiens (5). Enfin Picques crut avoir trouvé dans un

(1) *Commercium litterarium*, p. 284.

(2) *Loco laudato.* Telle étoit aussi l'opinion d'Huntington, ainsi qu'on peut le voir dans le passage que j'ai rapporté plus haut, *p. 22, note (1).*

(3) *Ibid.* p. 329.

(4) *Ibid.* p. 335.

(5) *Ibid.* p. 312.

passage d'Aboulféda la solution de cette énigme (1), et cependant il prie Maillet de lui procurer de nouveaux éclaircissemens sur ce sujet. L'abbé Renaudot n'ignoroit pas non plus l'existence de ce dialecte (2), sur lequel, au reste, il n'a donné aucun renseignement. Dans une note qu'il a mise en tête du manuscrit Copte n.° 44, il indique une des grammaires qui composent ce volume, comme contenant les principes des trois dialectes Bahirique, Saïdique et Baschmourique; cependant il est facile de se convaincre que cette grammaire est uniquement consacrée au dialecte Bahirique ou Memphitique.

Depuis ce temps, les savans, bornant leurs travaux et leurs recherches aux deux dialectes Memphitique et Saïdique, négligèrent et même oublièrent totalement le Baschmourique: enfin, en 1789, M. Münter et le P. Georgi publièrent, l'un à Copenhague (3), et l'autre à Rome (4), un fragment Copte de la première épître de S. Paul aux Corinthiens, tiré du cabinet du cardinal Borgia, et écrit dans un langage différent des dialectes Memphitique

(1) *Loco laudato*, p. 334.

(2) *Dissertatio manuscripta de lingua Coptica.*

(3) *Commentatio de indole versionis Sahidicæ novi Testamenti;* Hafniæ, 1789; p. 75 et suiv.

(4) *Fragm. Evangelii S. Johan.* præfat. p. lv et suiv.

et Saïdique. M. Münter et le P. Georgi ne furent pas d'accord sur ce sujet. Le premier, ayant observé dans le langage de ce fragment une grande conformité avec le dialecte Saïdique, prétendit que les variétés qu'on y remarquoit ne tenoient qu'à une différence de prononciation, et n'étoient pas assez importantes pour constituer un dialecte particulier (1). Le P. Georgi, au contraire, peu satisfait des argumens de M. Münter (2), crut reconnoître dans ce fragment le dialecte Baschmourique : il développa son hypothèse dans une longue et savante dissertation (3), dans laquelle il se propose de prouver,

1.° Que ce langage est le même qui étoit en usage chez les habitans de l'Oasis d'Ammon, et qui, au rapport d'Hérodote, tenoit également de la langue Éthiopienne et de l'Égyptienne;

2.° Que les grammairiens Arabes ont donné à ce dialecte le nom de *Baschmourique*, parce qu'il étoit usité parmi les peuples appelés *Baschmourites* بشموريون ou بشامرة par les historiens Arabes;

3.° Que ces peuples n'ont rien de commun avec la province de Baschmour, dont parle Aboulféda,

(1) *Loco laudato*, p. 76.
(2) *Fragm. Evangelii S. Johan.* p. 487 et 488.
(3) *Ibid.* præfat. p. lviij et suiv.

et qu'Assemani les a mal-à-propos confondus avec les *Bimaïtes* البيما d'Eutychius, que Grégoire *Bar-Hebræus* nomme ܒܫܡܘܪܝܐ, et qui habitoient la basse Égypte;

4.° Que le mot بشموري est dérivé du copte ⲡⲥⲁⲙⲏⲣ, *au-delà;* que ces peuples étoient ainsi appelés, parce qu'ils habitoient au-delà du Nil; que leur territoire comprenoit la grande et la petite Oasis, et ces vastes déserts qui s'étendent à l'occident de l'Égypte, et qui confinent, d'un côté, à la Nubie et à l'Abyssinie, et, de l'autre, à l'Oasis d'Ammon.

Ces assertions, quoiqu'étayées de toute l'érudition du savant et respectable P. Georgi, ne me paroissent nullement admissibles.

1.° Il est difficile de se persuader que le langage du fragment dont j'ai parlé, ait jamais été en usage chez les peuples de l'Oasis d'Ammon : si, comme nous l'apprend Hérodote, l'idiome de cette contrée tenoit à-la-fois de l'égyptien et de l'éthiopien, ce caractère ne peut convenir au langage en question, qui est purement copte, et qui n'offre pas la moindre analogie avec l'éthiopien. Le P. Georgi, qui a bien senti la difficulté, a eu recours, pour la lever, à des suppositions (1) peu

(1) *Loco laudato*, p. lxix et suiv.

vraisemblables, et qui ne sont appuyées d'aucune autorité. D'un autre côté, la langue que parlent depuis plusieurs siècles les habitans de Santariah, l'ancienne Oasis d'Ammon, est un dialecte *Berber* qui n'a rien de commun avec le copte. « La langue » des habitans de Santariah, dit Macrizy (1), se » nomme سيوة ; elle a beaucoup de rapport avec » celle de Zenatah », tribu *Berbère*, dont il est parlé assez souvent dans les historiens et les géographes Arabes.

2.° Athanase, évêque de Kous, dans le passage que j'ai rapporté plus haut, dit expressément que le dialecte Baschmourique étoit en usage dans la province de Baschmour القبطي البشموري المستعمل بلاد البشمور

3.° Que ce dialecte ait été parlé chez les peuples appelés بشموريون et بشامرة, c'est ce qu'on ne peut révoquer en doute. Mais est-il également certain que ces peuples aient habité le territoire que leur assigne le P. Georgi ? Comme sa conjecture n'est fondée que sur un passage de l'abbé Renaudot (2), il sera facile de la détruire, en prouvant que ce savant abbé n'a pas, en cette occasion, rendu

(2) Description de l'Égypte, art. *des Oasis.*

(1) *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 226.

avec exactitude le texte Arabe de l'Histoire des patriarches d'Alexandrie. Comme j'ai sous les yeux le manuscrit dont l'abbé Renaudot a fait usage, je vais traduire aussi fidèlement qu'il me sera possible le passage en question ; j'y joindrai les autres renseignemens que le diacre Jean, auteur de la Vie du patriarche Khaïl, et témoin oculaire des faits qu'il rapporte, a donnés sur les Baschmourites; et la comparaison que je ferai de son récit avec celui des autres historiens Arabes, levera, je pense, à cet égard, toute difficulté.

Voici ce qu'on lit dans la Vie du patriarche Khaïl (1) : « Cependant les habitans du Baschmour se révoltèrent contre Abdel-melik, sous la conduite de Mina fils de Bekirah ; réunis aux habitans de Schobra-Besiouth, ils occupèrent cette contrée, et refusèrent de payer tribut au gouverneur et à l'intendant général des revenus fiscaux de l'Égypte. Abdel-melik marcha contre eux, à la tête d'une armée; mais il fut mis en fuite avec un grand carnage. Une autre armée qu'il envoya, et qu'il fit accompagner d'une flotte, n'eut pas un meilleur

(1) Ms. Arabe 139, *p. 167 et 168.* كان قبل ان تجرى هذه الامور قد عصى على عبد الملك قوم من البشمور ومقدمهم مينا ابن بقيرة وقوم اخر من شبرابسيوط ومسكوا تلك الكورة ولم يعطوه خراج ولا لصاحب ديوان مصر

succès. Lorsque le khalife Merwan fut arrivé en Égypte, et qu'il eut appris tout ce qui s'étoit passé, il écrivit aux Baschmourites, pour leur offrir une amnistie entière. Cette offre ayant été rejetée, il fit marcher contre eux une armée nombreuse, composée des Musulmans d'Égypte, et de ceux qu'il avoit amenés avec lui de la Syrie; mais cette armée ne put joindre les révoltés. En effet, ils s'étoient fortifiés dans des lieux marécageux, dont les avenues sont si étroites, qu'il ne peut y passer qu'un seul homme à-la-fois, et que, si le pied vient à glisser, on enfonce dans la vase, et l'on périt infailliblement. L'armée bloquoit ces lieux en dehors; mais, la nuit, les Baschmourites البشامرة, sortant de leurs retraites par des sentiers qu'ils connoissoient, tomboient à l'improviste sur les Musulmans, tuoient le plus de monde qu'ils pouvoient, et enlevoient l'argent et les chevaux.

» Kouzar (1), général des troupes de Merwan, étant entré dans Alexandrie, fit mettre en prison le patriarche Khaïl; et après l'avoir fort maltraité, il commanda qu'on lui tranchât la tête. L'ordre alloit être exécuté, et déjà le bourreau avoit le bras levé pour frapper le patriarche, lorsque Kouzar, touché d'un sentiment de compassion, dit à ceux

(1) Ms. Arabe 139, *p. 169 et 170.*

qui l'accompagnoient : « Quel fruit retirerons-nous » du meurtre de ce vieillard ? Il avoit écrit aux » Baschmourites, pour les détourner de nous faire » la guerre ; mais ils n'ont pas voulu déférer à ses » avis. Conduisons-le avec nous à Reschid, afin » qu'il écrive une seconde fois à ces peuples, et » qu'il leur fasse savoir que c'est à cause d'eux qu'il » a essuyé tous ces mauvais traitemens. » En même temps, il commanda qu'on le mît en liberté. Les Baschmourites, ayant appris cette nouvelle, firent une sortie sur les troupes qui les tenoient assiégés, les défirent, et les poursuivirent l'espace de deux journées de marche. Ceux qui échappèrent au carnage, se rendirent auprès de Merwan, qu'ils informèrent de cet accident. En même temps il apprit que ses ennemis (les Abbassides) s'approchoient de lui, et qu'ils avoient tué son gendre, gouverneur de Damas. Il écrivit à ceux de son armée qui s'étoient soustraits par la fuite à la fureur des Baschmourites, et leur recommanda de se rassembler en diligence auprès de lui, leur permettant de piller les villes par lesquelles ils passeroient, et d'en massacrer les habitans. En conséquence, ces troupes étant entrées dans le Saïd, égorgèrent un grand nombre des principaux de cette contrée, pillèrent leurs biens, firent esclaves leurs femmes et leurs enfans, et brûlèrent les monastères. » Ce fut dans un

de ces monastères, appelé *Scharki* شرقي [Oriental], qu'arriva l'histoire rapportée par Elmacin (1) et par l'abbé Renaudot (2). Abou-Selah, qui, dans son Histoire des monastères d'Égypte (3), raconte le même fait fort en détail, attribue ces ravages aux Baschmourites, que Merwan, suivant lui, avoit appelés à son secours, et qu'il avoit déterminés, par l'espoir du pillage, à joindre leurs armes aux siennes. Mais cet écrivain est ici dans l'erreur : en effet, le récit inséré dans l'Histoire des patriarches est d'une plus grande autorité, et se lie mieux d'ailleurs avec l'ensemble des événemens, qui nous montre dans ces peuples les ennemis implacables de Merwan.

« En effet, continue notre auteur (4), lorsque ce prince marchoit vers Reschid, il apprit que cette ville étoit tombée au pouvoir des Baschmourites, qui l'avoient détruite et livrée aux flammes, après avoir massacré tout ce qui s'y trouvoit de Musulmans.

» Lorsque les troupes du Khorasan furent entrées en Égypte (5), les Baschmourites allèrent à leur

(1) *Historia Saracenica*, p. 99.
(2) *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 226.
(3) Ms. Arab. 138, *fol. 84 et 85*.
(4) Ms. Arabe 139, *p. 171*.
(5) *Ibid.* p. 174.

rencontre à Ferma, et leur dirent : « Nous avons » fait la guerre à Merwan avant votre arrivée, et » nous avons détruit ses armées; voilà le motif qui » le porte à vouloir faire périr notre patriarche. »

» Après la défaite et la mort de Merwan (1), Naroun (Abou-Oun), général des Abbassides, à la sollicitation du patriarche, déchargea les Baschmourites du tribut qu'ils payoient auparavant, et leur en imposa un autre.

» Sous le patriarche Youçab (2), les Chrétiens d'Égypte se trouvèrent exposés à mille vexations de la part des officiers préposés à la perception des impôts : les Baschmourites sur-tout éprouvèrent les traitemens les plus cruels; enchaînés dans les moulins, ils étoient chargés de coups et contraints de moudre le grain comme des bêtes de somme. La rigueur des tourmens les réduisoit à vendre leurs enfans pour acquitter le tribut. Enfin, voyant que cette oppression n'avoit pour eux de terme que la mort, et, d'un autre côté, considérant que leur pays étoit couvert de marais, dont eux seuls connoissoient les sentiers, et qui en rendoient l'entrée impraticable aux troupes Musulmanes, les Baschmourites, d'un commun accord, se révoltèrent, et

(1) Ms. Arab. 139, *p. 180.*
(2) *Ibid.* p. 244.

refusèrent de payer le tribut. Le khalife Mamoun, ayant appris ce qui se passoit en Égypte, y envoya une armée, sous le commandement de l'émir Afschin : celui-ci massacra les révoltés de la partie orientale de l'Égypte. Lorsqu'il fut entré dans Alexandrie, il voulut en mettre à mort tous les habitans, sous prétexte qu'ils avoient reçu l'ennemi dans leur ville; mais Dieu, fléchi par les larmes des Chrétiens et par les prières du patriarche Iouçab, empêcha l'exécution de ce dessein. Afschin, dont la cruauté ne connoissoit point de bornes, immoloit indistinctement les innocens et les coupables, et faisoit égorger dans toute l'Égypte les principaux d'entre les Chrétiens. Le patriarche Youçab gémissoit de voir ses enfans périr à-la-fois par la peste, la famine et l'épée. Cependant les Baschmourites, persistant dans leur résolution (1), se fabriquèrent des armes, firent ouvertement la guerre au sultan, et ne voulurent plus entendre parler de tribut : ils allèrent jusqu'à mettre à mort tous ceux qui se rendoient auprès d'eux pour faire l'office de médiateurs. Le patriarche, affligé de voir ces malheureux s'engager dans une guerre trop inégale, et s'exposer volontairement à la mort, leur écrivit une lettre très-pressante pour leur représenter l'impossibilité

(1) Ms. Arab. 139, *p.* 245.

où ils étoient de résister aux armes du khalife, et les malheurs qui alloient fondre sur eux, et pour les engager à se désister de leur entreprise. Cette lettre n'ayant produit aucun effet, il ne cessa de leur écrire chaque jour et de réitérer ses instances. Mais lorsque les évêques porteurs de ces lettres furent arrivés auprès des Baschmourites, ceux-ci se jetèrent sur eux, les dépouillèrent de tout ce qu'ils possédoient, et les renvoyèrent avec insulte. Les évêques étant retournés auprès du patriarche, et lui ayant rendu compte de ce qui leur étoit arrivé, il résolut désormais d'abandonner ce peuple à son sort. L'émir Afschin, voyant que les Baschmourites persistoient dans leur révolte, écrivit au khalife Mamoun, pour l'instruire de l'état des affaires.

» Cependant (1) Afschin étoit en Égypte, attendant la réponse à la lettre qu'il avoit écrite au khalife Mamoun, au sujet des peuples de Baschmour اهل البشمور. Mamoun étoit un prince sage, et bien intentionné pour les Chrétiens ; il s'instruisoit avec soin de notre religion, et faisoit venir auprès de lui des gens savans pour lui expliquer nos livres. Lorsqu'il eut appris ces nouvelles, il assembla une armée, et se mit en marche pour l'Égypte, ayant avec lui Denys, patriarche d'Antioche. Le

(1) Ms. Arab. 139, *p. 246.*

patriarche Youçab, informé de l'arrivée de Mamoun et du patriarche d'Antioche, assembla les évêques, et se transporta à Fostat, afin de rendre au prince les honneurs qui lui étoient dus. Lorsque Denys vit le patriarche Youçab, il fut rempli d'une joie spirituelle. Denys jouissoit d'une grande faveur auprès de Mamoun. Ce prince, instruit de l'arrivée d'Youçab, commanda qu'on le fît entrer, et le reçut avec beaucoup de joie. Denys lui apprit que le patriarche n'avoit cessé d'écrire aux Baschmourites pour les détourner de leur révolte. Mamoun, charmé de cette nouvelle, dit à Youçab : « Prenez avec » vous le patriarche Denys, et allez trouver ces » peuples, afin de les engager à mettre bas les armes » et à se soumettre à mes ordres. S'ils suivent vos » conseils, ils obtiendront de moi tous les avan» tages qu'ils pourront desirer; mais, s'ils persistent » dans leur désobéissance, leur mort ne devra point » nous être imputée. » Les deux patriarches, s'étant rendus auprès des Baschmourites, employèrent, pour les gagner, les prières, les conseils et les menaces : mais, voyant qu'ils ne pouvoient rien obtenir, ils retournèrent auprès de Mamoun, auquel ils rendirent compte de l'inutilité de leur tentative. Ce prince (1) alors ordonna à l'émir Afschin

(1) Ms. Arab. 139, *p. 247.*

de marcher contre les Baschmourites à la tête de son armée, et de les attaquer : mais les lieux où ces peuples s'étoient cantonnés, et que l'on appeloit السعرل (1), étoient tellement défendus par les eaux, qu'Afschin ne pouvoit les joindre, et qu'il perdoit chaque jour un grand nombre de soldats. Mamoun, ayant appris cette nouvelle, marcha en personne à la tête de son armée. Il fit rassembler de tous côtés ceux des habitans de Tenda تندا, de Schobra-Besiouth سبرابسيوط, et des autres villes ou bourgs voisins, qui connoissoient les chemins du pays de Baschmour. Les troupes Musulmanes, s'avançant sous la conduite de ces guides, surprirent les Baschmourites dans leurs retraites, les passèrent sur-le-champ au fil de l'épée, pillèrent tout ce qu'ils possédoient, renversèrent et livrèrent aux flammes leurs habitations, et détruisirent les églises de fond en comble. Mamoun, ayant vu le nombre des morts, fit cesser le carnage, et commanda que l'on emmenât prisonnier à Bagdad tout ce qui restoit d'hommes et de femmes. Le patriarche Denys, s'étant informé du motif qui avoit porté ce peuple à la révolte, apprit que c'étoient les vexations des officiers préposés à la perception des impôts : touché

(1) Le manuscrit de Saint-Germain, n.° 352, lit التقفير.

du

du sort de ces malheureux, il entra chez Mamoun, auprès duquel il jouissoit d'un grand crédit, et lui fit part de ces renseignemens.

»Mamoun (1) fit rechercher tout ce qui restoit en Égypte de Baschmourites, et les envoya à Bagdad, où ils restèrent long-temps dans les prisons, jusqu'à ce qu'ils furent délivrés par Ibrahim, frère et successeur de ce prince. Les uns retournèrent dans leur pays; les autres demeurèrent à Bagdad, où ils habitent encore de nos jours, sous le nom de *Baschroudites* اهل البشروديين (2).»

Dans la Vie du patriarche Mina (3), on lit qu'un des émirs attachés au parti des Akhschidites, nommé

(1) Ms. Arab. 139, *p. 249.*

(2) Aboulféda, à l'an 255 (*Annal. Moslem.* t. II, p. 224), racontant la déposition du khalife Al-Motezz, dit que ce projet avoit été concerté entre les trois corps qui composoient la milice de Bagdad; savoir, les Turcs, les Africains et الفراعنة. Ce dernier nom a fort embarrassé le savant Reiske, qui croit cependant que فراعنة est le pluriel de فرعون, et que par le mot de *Pharaons* il faut entendre les descendans des Baschmourites que Mamoun avoit transportés à Bagdad, et qui devoient avoir été incorporés dans la milice (*ibid.* p. 700) : mais toutes les raisons que ce savant allègue pour étayer son opinion, ne me paroissent nullement convaincantes; et je ne vois pas que le nom de *Pharaons* puisse en aucune manière convenir aux Baschmourites. Je soupçonne que, dans le passage en question, au lieu de فراعنة, il faut lire فراغنة; que ce mot est le pluriel de فرغاني, comme مغاربة est celui de مغربي, et بشامرة de بشموري; et qu'enfin il faut traduire, *les soldats originaires de la ville de Ferganah.*

(3) Ms. Arab. 140, *p. 74.*

*Tibr*, le même qui bâtit la mosquée située hors du Caire, étoit gouverneur du Baschmour, à l'époque de l'entrée des Fatimites en Égypte. Il persuada aux Baschmourites de ne point payer les impôts, et de refuser l'obéissance à Djewher, leur promettant, s'ils le secondoient, de protéger leur pays et de les exempter de taxes. Ces espérances en séduisirent un grand nombre, qui se rangèrent sous ses drapeaux. Moëzz, à son arrivée, ayant appris cette nouvelle, fit marcher une armée contre Tibr. Les Baschmourites, sentant bien qu'ils étoient hors d'état de résister à la puissance du prince, se dispersèrent et retournèrent chacun chez soi. Tibr, se voyant abandonné, s'enfuit à Damiette, où l'armée le poursuivit. Il s'embarqua sur une galère, et se réfugia en Palestine dans la ville de Jafa, où il fut fait prisonnier.

Sous le patriarche Schenoudi (1), un diacre de la province de Baschmour اعمال البشمور fit beaucoup de mal aux Chrétiens d'Égypte, et causa l'emprisonnement du patriarche. Peu de temps après il fut arrêté lui-même, et ne recouvra sa liberté qu'après avoir essuyé des supplices cruels. Alors il quitta le canton où il avoit résidé jusqu'alors, et se retira, avec sa femme et ses enfans, dans le lieu

(1) Ms. Arab. 140, *p.* 42 - 47.

de sa naissance, je veux dire la ville de Nedjoum, dans la province de Baschmour.

Michel, évêque de Tennis, dans la Vie du patriarche Zacharie, raconte, entre autres extravagances du khalife Hakem, que ce prince donna l'ordre d'égorger tous les porcs qui se trouvoient en Égypte. L'auteur remarque que ces animaux étoient fort nombreux dans cette contrée, et surtout dans la province de Baschmour (1).

Sous le patriarche Jean fils d'Abou-Galeb (2), il est fait mention d'un prêtre de la province de Baschmour, qui résidoit à Alexandrie, et qui fut dénoncé au patriarche comme étant marié en secondes noces.

L'an 936 de l'ère des martyrs, l'Égypte fut affligée d'une grande sécheresse; en sorte que les eaux du Nil ne couvrirent qu'un petit nombre de cantons, tels que celui de Fayoum, de Bousir, de Dendja الدنجاوية, de Baschmour, et autres districts semblables de la province de Garbiah (3).

Ces passages suffisent, je crois, pour faire évanouir les conjectures du P. Georgi, et pour prouver que ce n'est ni dans la Thébaïde, ni dans les Oasis et les déserts voisins, qu'il faut chercher l'habitation des Baschmourites, mais dans la basse Égypte.

---

(1) Ms. Arab. 140, *p. 105*.
(2) *Ibid.* p. 292.
(3) *Ibid.* p. 331.

En effet, le récit de notre historien nous représente constamment cette dernière contrée comme le théâtre de la guerre. D'ailleurs, le nom seul de ces peuples, بشموريون-اهل البشمور-بشامرة, ne peut laisser là-dessus aucun doute. En effet, la position de la province de Baschmour est fixée par Aboulféda d'une manière incontestable. Suivant cet auteur (1), on donne ce nom à l'île placée entre le bras du Nil qui descend à Damiette et celui qui coule vers Aschmoun-Tanah. Cette dernière ville est à-la-fois la capitale de la province de Dakahlah et du Baschmour (2). Cette indication est d'autant plus précise, que nous connoissons parfaitement la situation de Dakahlah. En effet, cette province, que l'on appelle plus ordinairement *Dakahliah* دقهلية, est séparée par le lac Menzaleh de celle de *Murtahiah* مرتاحية, avec laquelle elle ne forme qu'un seul gouvernement, dont les principales villes sont Mansourah, Aschmoun-er-romman اشمون الرمان (la même que Aschmoun-Tanah), Farescour et Menzaleh (3). Elle paroît avoir tiré son nom de la ville que le général Reynier nomme *Dukahaleh*, et qu'il

(1) Abulfedæ *Descriptio Ægypti*, ed. Michaëlis, text. Arab. p. 10.

(2) *Ibid.* p. 31.

(3) Khalil ben-Schahin Dhahery, ms. Arab. 695. Ce passage a été inséré par M. de Sacy dans sa Chrestomathie Arabe, *p. 241*.

place sur la rive orientale du bras de Damiette; position qui s'accorde parfaitement avec celle que les Arabes assignent au Dakahliah. L'auteur d'un Dénombrement des villes et bourgs d'Égypte place dans ce même district la ville de Baschmour (1). Kazwiny, dans sa Géographie intitulée عجايب البلدان *les Merveilles des contrées* (2), s'exprime ainsi : « Le Baschmour est une province d'Égypte » qui contient des bourgs, des champs cultivés et » des jardins. On y trouve des beliers d'une gran- » deur et d'une beauté extraordinaires. Leur queue » est si grosse, qu'il leur seroit impossible de la » porter, si l'on n'avoit soin de la soutenir par le » moyen d'un petit traîneau que l'on attache avec » une corde au cou de ces animaux, et qu'ils » tirent sans peine : si l'on vient à détacher ce » soutien, la queue tombe à terre, et le belier reste » étendu sans pouvoir se relever. On ne trouve » dans aucun pays des beliers de cette espèce. » Les mêmes détails se retrouvent en abrégé dans un petit Dictionnaire géographique placé à la suite de l'Histoire universelle d'Ahmed ben-Iousouf (3), ainsi que dans Bakouï (4).

(1) Ms. Arab. Vat. 267.
(2) Ms. S. Germain 94.
(3) Ms. Arab. Vatic. 280.
(4) Notices et Extraits des manuscrits, *t. II, p. 425.*

Au rapport d'Ibn-el-Aïas (1), Baschmour est un bourg d'Égypte, qui donne son nom aux moutons appelés بشمورية, dont la queue est si grosse qu'on est obligé de la soutenir sur un traîneau. Chacun de ces moutons se vend environ sept *aschrefys.*

Ibn-Haukal, dans sa Description de l'Égypte, dit, en parlant de la ville de *Nesterwah,* نستروة هي علي مدينة البشمور ; ce qui n'offre aucun sens. On pourroit croire, et je l'avois pensé d'abord, qu'il faut lire هي مدينة البشمور *Cette ville est la capitale du Baschmour :* mais cette correction n'est nullement propre à lever la difficulté. Comment la province de Baschmour, qui, comme nous l'avons vu, est située à l'orient du Nil, pourroit-elle avoir pour capitale la ville de Nesterwah ou Nesterawah, qui est à l'occident de Bourlos, suivant la position que lui assigne Aboulféda (2) ? « Si l'on va, dit cet » écrivain, de Damiette vers l'occident, en suivant » le rivage de la mer, on rencontre sur sa route » Bourlos, ensuite Nesterwah ; » car je ne doute pas qu'il ne faille lire نستروة au lieu de تستروه, que Michaëlis veut changer en مستروة (3). S'il pouvoit rester quelque doute sur cette correction,

(1) Ms. Arab. Deshautesrayes, 3, *p. 96.*
(2) *Descriptio Ægypti,* t. Arab. p. 30.
(3) *Annot. in Abulfed.* p. 116.

j'observerois que, suivant deux dénombremens des villes d'Égypte (1), la ville de Bourlos appartient au district de نستراوة (2).

Macrizy, à l'article d'Alexandrie, décrivant, d'après un auteur anonyme, la route que l'on suit pour aller de Fostat à Reschid, et qui est absolument conforme à celle qu'indique Ibn-Haukal, place Nesterwah sur le lac d'Yaschmoun علي بحيرة اليشمون. Comme le nom d'*Yaschmoun* ne se trouve, ce me semble, nulle part ailleurs, on seroit tenté de corriger à-la-fois les deux passages, et de lire également علي بحيرة البشمور *sur le lac de Baschmour*, en supposant que cette province s'étendoit sur les deux rives du Nil, et comprenoit ces terres sablonneuses et incultes qui bordent la mer depuis le bras de Damiette jusqu'au lac de Bourlos; d'autant plus que la ville de Nedjoum النجوم, qui, suivant l'Histoire des patriarches d'Alexandrie, fait partie du Baschmour, est nommée, dans les deux itinéraires, immédiatement avant celle de Nesterwah (3). Mais j'avoue que le texte d'Aboulféda est

(1) Ms. Arab. 693. Ms. Arab. Vat. 267.

(2) Ce nom est écrit, par l'auteur du Kamous, نسترو.

(3) Au reste, cette ville n'est pas la seule de ce nom que renfermoit la basse Égypte. Macrizy (art. *des Villes d'Égypte*) indique une ville de Nedjoum, qui avoit existé sur le bord de la mer, entre Alexandrie et Reschid : mais il ajoute que des sables et des marais

formel, et contredit cette hypothèse. Ainsi, en attendant de nouveaux renseignemens, je crois qu'il est plus sûr de corriger le passage d'Ibn-Haukal par celui de Macrizy. Au reste, ce lac, qui dans Macrizy est appelé *Yaschmoun*, est le même auquel Aboulféda donne le nom de *lac de Nesterwah*, et qui est plus connu maintenant sous celui de *lac de Bourlos*. J'observerai cependant qu'Aboulféda s'est manifestement trompé dans la position qu'il lui assigne. Suivant ce géographe, « le lac de » Nesterwah est un lac formé par la mer, entre » Alexandrie et Reschid; il s'étend au nord-ouest » de cette dernière ville, à la distance d'un peu » moins d'une journée, et reçoit les eaux de la mer » par une embouchure qui communique au Nil, » du côté de Reschid. A l'extrémité du lac, on voit » une île dans laquelle est situé un bourg nommé » *Nesterwah*, qui donne son nom au lac. Ce bourg » n'a point de terres labourables : mais tous ses » habitans vivent uniquement de la pêche; car le » poisson n'est nulle part aussi abondant que dans » ce lac. La pêche en est affermée plus de 20,000 » *dinars* d'Égypte. Ce lac est si vaste, que, lorsqu'on

salins avoient envahi le territoire de cette ville, dont il ne subsistoit plus de son temps qu'un bourg appelé *Edko*. La carte du général Reynier nous offre un lieu nommé *Nedjoum*, sur les bords du canal de Moëzz.

» est au milieu, on ne peut apercevoir les bords. »
Le récit d'Aboulféda est ici manifestement contraire aux deux itinéraires déjà cités, qui placent Nesterwah dans l'intérieur du Delta, non loin de Bourlos. Le lac que ce géographe a mal-à-propos confondu avec celui de Nesterwah, est le même dont l'Édrisy fait mention. Suivant cet écrivain, « ce lac, qui
» reçoit un petit bras du Nil, s'étend au nord-ouest;
» sa longueur est de quarante milles, et sa largeur
» d'environ deux milles; ses eaux ne sont pro-
» fondes qu'auprès des bords de la mer : il suit la
» direction du rivage, et se termine, à six milles de
» Reschid, par une embouchure étroite, qui n'a que
» dix brasses dans sa plus grande largeur, et dont
» la longueur est d'un jet de pierre. Ce lac se joint
» à un autre lac qui a vingt milles de longueur, et
» dont la largeur est moindre que celle du pre-
» mier; ses eaux sont également peu profondes.
» L'extrémité de ce lac n'est éloignée que de six
» milles de la ville d'Alexandrie. Après avoir tra-
» versé le lac sur des barques, on achève la route
» jusqu'à cette ville par terre. » En consultant la carte de la basse Égypte qu'a publiée le général Reynier, on reconnoît l'emplacement de ce lac dans un grand golfe qui s'étend depuis Aboukir jusqu'à l'embouchure du bras de Rosette, avec lequel il communique par un petit canal. Il faut seulement

supposer que, du temps de l'Édrisy et d'Aboulféda, ce golfe étoit séparé de la mer par une langue de terre étroite, qui depuis aura été submergée. On voit sur la même carte un canal qui se détache du Nil, vis-à-vis de Sendioun, et qui se rendoit effectivement dans ce golfe avant la formation récente du lac d'Edko. C'est le même canal que d'Anville et d'autres géographes regardent avec raison comme le reste de l'ancienne branche Canopique. Le second lac dont parle l'Édrisy, est le même que nous connoissons sous le nom de *la Madieh,* et qui communique avec le golfe en question.

Le nom de *Baschmour* ne se lit, ce me semble, qu'une seule fois dans Macrizy. Cet écrivain, à l'article d'Alexandrie, cite un passage d'Aboul-Hasan ben-Redouan, qui s'exprime en ces termes : « Pour » ce qui est d'Alexandrie, de Tennis et autres » villes semblables, le voisinage de la mer, la dou- » ceur d'un climat tempéré, le souffle du zéphyr, » tout contribue à maintenir la santé des habitans, » à polir leurs mœurs, et à écarter d'eux la mélan- » colie. On ne voit point chez eux cette stupidité » et cette grossièreté qui forment le caractère des » habitans du Baschmour. » Du reste, Macrizy (1)

---

(1) Description de l'Égypte, chapitre intitulé ذكر اعمال الديار المصرية وكورها.

rapporte deux dénombremens des districts de l'Égypte, dans lesquels se trouve indiqué celui de Baschroud, كورة البشرود, qui contient vingt-quatre bourgs, sans compter les villages, et qui est incontestablement le même que le Baschmour. En effet, Abou-Selah, dans un passage que j'ai cité plus haut (1), fait mention *des habitans du Baschroud, qui sont,* dit-il, *les mêmes que les Baschmourites* اهل البشرود وهم البشامرة

Macrizy, dans la Vie du khalife Mamoun, insérée dans l'ouvrage intitulé مقفي (2), rapporte que ce prince marcha vers la province de Baschroud, avec Afschin; qu'il défit les Coptes de ce canton, et que, les ayant forcés de se rendre à discrétion, il commanda de massacrer les hommes, et de vendre les femmes et les enfans. Dans deux endroits de la Description de l'Égypte, où Macrizy rapporte le même fait, on lit également le nom de بشرود ou ناحية البشرود (3). C'est donc à tort que l'abbé Renaudot a soupçonné une faute de copiste dans un passage cité plus haut, où le diacre Jean dit que les Baschmourites qui restèrent à Bagdad,

(1) Ms. Arab. 138, *fol. 84.*

(2) Ms. Arab. 675, *fol. 123.*

(3) Description de l'Égypte, chapitre intitulé نزول العرب بريف مصر, et chapitre ذكر حولات الاسكندرية.

portoient le nom de *Baschroudites* أهل البشروديين.
Le Lexique de Lacroze (1) indique, d'après Kircher, une ville d'Égypte nommée en copte ⲡⲓϣⲁⲣⲱⲧⲡ, et en arabe البشروط. Je crois que ce mot doit être regardé comme l'équivalent de *Baschroud :* en effet, il ne s'agit ici que d'un léger changement à faire dans le mot. D'ailleurs, il n'est pas naturel de supposer que les Coptes aient entièrement omis dans leurs vocabulaires le nom d'une province qui devoit être célèbre dans les fastes de leur nation.

D'un autre côté, le mot بشروط n'est peut-être pas essentiellement différent de celui de بسراط, qui, suivant l'auteur du Kamous, est le nom d'une ville voisine de Damiette, et où l'on trouve beaucoup de crocodiles. Mais cette identité ne détruiroit pas ce que je viens d'avancer; car on peut toujours supposer avec beaucoup de vraisemblance que la ville de Baschrout ou Basrat étoit située dans la province de Baschroud.

Eutychius (2) et Elmacin (3) font tous deux

(1) *Page 122.* Le même nom se lit aussi dans un Lexique Copte-Arabe que j'ai déjà cité plusieurs fois. Dans une note Copte, insérée dans un manuscrit du Pentateuque (ms. Copte Vatic. I, *fol. 65 et 66*), il est fait mention de Daniel, évêque de cette ville, qui est nommée ⲡⲓϣⲁⲣⲱⲧ.

(2) Eutychii Alexandr. *Annal.* ed. Pocock. t. II, p. 428 et suiv.

(3) *Histor. Saracen.* p. 137.

mention de la révolte des Bimaïtes بيماى ou اهل البيما. L'abbé Renaudot (1) n'a pas su quels étoient ces peuples. Jos. Sim. Assemani (2), à l'aide d'un passage de la Chronique Syriaque de Grégoire *Bar-Hebræus*, où il est parlé des Chrétiens *Biami* ܒܝܡܝܐ, a reconnu que ce nom, aussi-bien que celui de *Bimaïtes* ou اهل البيما, devoit s'entendre des Baschmourites. Cette opinion, vivement combattue par le P. Georgi (3), a été approuvée par le savant M. de Sacy (4), qui a traduit en entier le passage de Grégoire *Bar-Hebræus*. En effet, si l'on compare le récit de cet auteur avec celui de l'historien des patriarches d'Alexandrie, il est impossible de ne pas reconnoître que la mission des deux patriarches Denys et Youçab vers les *Biami* est absolument la même que celle qui, suivant notre historien, eut lieu vers les Baschmourites, et qu'ainsi ces deux noms désignent un seul et même peuple. Au reste, il faut avouer que l'erreur de l'abbé Renaudot étoit fort excusable; car il est facile de voir que les textes d'Elmacin et d'Eutychius, qu'il avoit seuls sous les yeux, étoient

---

(1) *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 272.
(2) *Biblioth. Oriental.* t. II, p. 346 et 347.
(3) *Præfat. in fragm. Evang. S. Johan.* p. lxxviij et lxxix.
(4) Observations sur le nom des pyramides, *p. 49 (note 54).*

trop vagues pour résoudre la question; et même le dernier de ces historiens s'est trompé, lorsqu'il rapporte que le khalife Mamoun chargea son frère Al-Motacem de la guerre contre les *Bimaïtes*, puisqu'il est certain, d'après le témoignage unanime des écrivains Arabes, que cette expédition fut conduite par Mamoun en personne.

Quant à ce qui regarde le nom de *Bimaïtes*, M. de Sacy soupçonne que بيما étoit le lieu principal de la province de Baschmour; mais Aboulféda, dans le passage cité plus haut, nous apprend que la capitale de cette contrée est Aschmoun-Tanah. Suivant Eutychius, le nom de *Bimaïtes* est une espèce de sobriquet, qui signifie en copte *progenies Quadragenorum* [la race des Quarante]. Il ajoute que ce nom leur fut donné parce qu'ils descendoient de quarante Grecs qui, à l'époque où leurs compatriotes furent chassés d'Égypte par les Musulmans, se cantonnèrent à l'extrémité septentrionale de cette contrée, et y multiplièrent de manière à former un peuple particulier. Je vais proposer ici une conjecture, qui, si elle est adoptée, appuieroit l'assertion d'Eutychius, au sujet de l'origine étrangère des Bimaïtes. Picques, dans une lettre écrite à Ludolf, s'exprime ainsi : « Vous savez que les » Syriens avoient un monastère à Scété; et c'est » d'eux que je soupçonne qu'on doive entendre la

» troisième dialecte des Coptes, nommée بشمورية,
» qui est abusivement nommée dialecte, puis-
» qu'elle ne convient point pour le اصل, ou ra-
» cine, ou tronc, mais seulement pour la secte
» طايفة Jacobite (1). » Ce passage paroît une véritable énigme. En effet, il n'est guère possible de comprendre comment les grammairiens nous auroient donné pour un dialecte du copte, une langue qui ne s'accorderoit pas pour le fond, في الاصل, avec les deux dialectes connus. En second lieu, que fait ici la secte Jacobite, et comment peut-elle constituer un rapport entre des dialectes? Si nous avions sous les yeux l'auteur Arabe d'où Picques a tiré ces détails, il seroit peut-être facile de lever la difficulté; mais, comme ce savant a négligé de citer le passage, et que toutes mes recherches n'ont pu me le faire découvrir, je ne puis offrir autre chose qu'une conjecture. Je soupçonne que le texte original étoit conçu à-peu-près en ces termes: انّ البشموري لا يوافق القبطي في الاصل بل في الطايفة اليعقوبية; que Picques a fait une méprise en rapportant au dialecte Baschmourique, des renseignemens qui ne peuvent convenir qu'au peuple chez lequel il étoit en usage; et qu'il faut traduire

(1) *Commercium litterarium*, p. 329. Ibid. *p. 284.*

ainsi ce passage : « Les habitans du Baschmour ne » s'accordent pas avec les Coptes pour l'origine, » mais pour la secte Jacobite. » Cette explication me paroît se lier parfaitement avec les détails que nous avons donnés sur les Baschmourites. En effet, d'un côté, il est certain qu'ils professoient les opinions de la secte Jacobite ; et, de l'autre, Eutychius, qui devoit être bien informé, nous apprend qu'ils n'étoient pas d'origine Copte.

Macrizy, dans sa Description de l'Égypte (1), rapporte que les peuples de cette contrée appeloient *Al-Maris* les Coptes du Saïd, et que ceux qui habitoient la basse Égypte se nommoient *Al-Bima:* كان اهل مصر يسمون من سكن من القبط بالصعيد المريس ومن سكن منهم اسفل الارض يسمون البيما. Le mot مريس est indubitablement le terme Copte ⲙⲁⲣⲏⲥ, qui signifie *le midi,* et par suite *la Thébaïde* (2). Quant au mot بيما, si l'on adopte cette leçon, qui est en effet celle de trois manuscrits que j'ai sous les yeux (3), on pourra facilement rendre raison de la différence des noms de

(1) Article *des Villes d'Égypte.*

(2) *Voyez* M. de Sacy, Notice d'Abdellatif, *p.* 23. Pirques, *Commercium litterarium,* p. 317.

(3) Le ms. Arabe 682 lit, النسما ; ce qui est visiblement une faute du copiste.

*Baschmourites*

*Baschmourites* et de *Bimaïtes*, puisqu'il s'agira seulement de supposer que les auteurs cités plus haut ont désigné cette nation, tantôt par son nom particulier, et tantôt par un terme qui exprimoit en général les habitans de la basse Égypte. Il est vrai que, dans un passage cité par Picques (1), et qui, à quelques différences près, est le même que celui que j'ai rapporté, au lieu de البيما on lit الشما : j'avois cru d'abord que ce dernier nom devoit répondre au mot Ⲭⲏⲙⲓ, qui dans les livres Coptes désigne la basse Égypte, et que cette leçon étoit préférable à la première ; mais plusieurs raisons m'ont fait changer d'avis. 1.° Des sept manuscrits que j'ai eus sous les yeux, un seul offre الشما, ou plutôt السما : un autre lit البتما, &c. 2.° Il est difficile de croire que les Arabes aient exprimé par un ا la finale ⲓ du mot Ⲭⲏⲙⲓ. Je sais que les habitans de la haute Égypte écrivent Ⲕⲏⲙⲉ ; mais le Ⲕ ne sauroit être rendu par un ش. 3.° Un auteur cité par Macrizy (2) emploie aussi le mot البيما pour désigner les Coptes de la basse Égypte. « Depuis la » conquête de l'Égypte, dit cet écrivain, l'armée » des Coptes, الجيش من البيما, ne cessa de faire la

(1) *Commercium litterarium*, p. 317.
(2) Article d'*Alexandrie*.

» guerre aux Musulmans pendant sept années. » Les manuscrits que j'ai sous les yeux, offrent tous deux la même leçon. Enfin nous apprenons de Macrizy (1) qu'il y avoit à Fostat un lieu nommé *le rivage de Bima* ساحل البيما, et un autre appelé *Meris* المريس. Ces raisons me portent à croire que la leçon البيما doit être maintenue dans le texte de Macrizy, et que ce mot étoit, en effet, le nom des Coptes de la basse Égypte.

Quant à l'étymologie proposée par Eutychius, elle a été contestée par l'abbé Renaudot (2), qui a prétendu que بيما n'appartenoit nullement à la langue Copte, et qu'il falloit lire نيما, c'est-à-dire, ⲛⲓⲙⲁ, *les quarante-un :* mais Lacroze (3) a prouvé que cette correction étoit parfaitement inutile; que le mot بيما répondoit à celui de ⲛⲓϩⲙⲉ *quarante*, les Coptes étant dans l'usage de joindre l'article du singulier aux nombres de pluralité. Au reste, je ne prétends nullement garantir la certitude de cette étymologie.

Le savant M. de Sacy (4) croit que les habitans du Hauf, dont il est souvent fait mention dans les

---

(1) Article *du Rivage de Fostat.*

(2) *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 272 et 273.

(3) Europe savante, *t. X, p. 252.*

(4) Observations sur le nom des pyramides, *p. 49 et 50 (note 54).*

auteurs Arabes qui ont écrit sur l'Égypte, sont les mêmes que les Baschmourites, et que le Hauf est indubitablement la même chose que le Baschmour.

J'avois d'abord partagé la même opinion : mais les recherches auxquelles j'ai été forcé de me livrer sur cet objet, m'ont fait changer d'avis; et je crois pouvoir assurer, 1.° que le Hauf n'est point la même chose que le Baschmour; 2.° que les historiens d'Égypte, du moins les plus exacts, ne confondent pas les Baschmourites avec les habitans du Hauf, ni même avec les autres Coptes; 3.° enfin, que les habitans du Hauf étoient des Arabes, et non des Coptes.

Au reste, je soumets ici le résultat de mes recherches au jugement du savant illustre qui a tant de droits à ma vénération et à ma reconnoissance; et peut-être ne me serois-je point permis d'entrer dans cette discussion, si, après avoir pris connoissance de mes observations sur ce sujet, il ne m'avoit engagé lui-même à les publier ici.

Si l'on pouvoit fixer d'une manière certaine la position du *Hauf* الحوف, la question seroit bientôt décidée; mais les écrivains Arabes sont si peu d'accord sur l'étendue et les limites de cette contrée, qu'il est très-difficile de concilier leurs récits. Suivant Ibn-Haukal, le Hauf est la partie de

l'Égypte qui est située au-dessous de Fostat, au nord du Nil ; ce qui est au midi s'appelle le *Rif* الريف : c'est ainsi que ce passage se lit dans Aboulféda (1). Le manuscrit d'Ibn-Haukal (2) porte : « On appelle » *Hauf* ce qui s'étend depuis les bords du Nil, au- » dessous de Fostat. » Au reste, ce passage présente une difficulté presque insurmontable. Outre qu'un fleuve qui, comme le Nil, a son cours du midi au nord, ne sauroit avoir de rive septentrionale ou méridionale, il est impossible de supposer que le Rif soit placé au midi du Hauf. Il faudroit alors adopter l'opinion de Christ. Muller (3), qui s'est imaginé que le Rif (4) désignoit la haute Égypte ;

---

(1) *Descriptio Ægypti*, ed. Michaëlis, text. Arab. p. 4.

(2) Lorsque, dans le cours de cet ouvrage, je cite Ibn-Haukal, ce n'est pas d'après l'abrégé Persan traduit par M. Ouseley, mais d'après le texte original. Le manuscrit de cet auteur, qui appartient à la bibliothèque de Leyde, se trouve en ce moment entre les mains de M. Langlès ; et ce savant, dont la complaisance égale l'érudition, a bien voulu me permettre d'en extraire, pour mon usage, la description de l'Égypte.

(3) *Satura observat. philologic.* p. 99.

(4) Je sais que le mot ريف est un terme générique, qui n'est pas proprement le nom d'un pays particulier. Suivant l'auteur du Kamous, « ce mot désigne une terre ensemencée, fertile, et qui four- » nit en abondance la nourriture et la boisson. Appliqué aux can- » tons habités par les Arabes, il indique un terrain qui avoisine les » eaux, ou qui offre de la verdure, de l'eau et des grains. » Abderrahman, cité par Macrizy (art. ذكر الجيزة), emploie le mot ريف en parlant de la haute Égypte. On trouve dans son récit ces

ce qui est formellement contraire au témoignage d'Ibn-Haukal lui-même, d'Aboulféda, et de tous les autres géographes, qui donnent ce nom à la basse Égypte. Je sais que le savant M. de Sacy (1), expliquant un passage où Ibn-Haukal dit que le mont Mokattam est situé au nord du Nil, et la mine d'émeraudes au midi, a cru « que, pour excuser » cette expression, il falloit supposer que par le » sud du Nil cet auteur a entendu l'Égypte méri- » dionale, ou haute Égypte; et par le nord du Nil, » la basse Égypte, ou l'Égypte septentrionale : » mais cette hypothèse ne peut, comme nous l'avons vu, s'appliquer au passage cité plus haut; et même, dans celui que je viens de rapporter, elle ne peut lever entièrement la difficulté. En effet, le mont Mokattam, suivant le rapport d'Ibn-Haukal, s'étendant jusqu'à la Nubie, n'est point renfermé dans la basse Égypte, et ne peut pas même être censé situé au nord de la mine d'émeraudes. Il n'est pas plus facile de concevoir comment ce même auteur a pu dire que la ville de Bousir est placée à côté d'Aschmouneïn, au nord du Nil. En général, la

---

expressions, ريف صعيد مصر ou الريف من صعيد مصر ; cependant on peut assurer que, chez tous les auteurs Arabes qui ont écrit sur l'Égypte, le mot ريف mis absolument, ou joint à celui de مصر, désigne la basse Égypte, en totalité ou en partie.

(1) Notice de la Géographie d'Ibn-Haukal, *p. 58*.

description qu'Ibn-Haukal fait de l'Égypte, est confuse et peu détaillée : ainsi, sans prétendre éclaircir ou concilier les contradictions que présente son récit, j'observerai seulement que, d'après le passage cité en premier lieu, le Hauf comprend la partie de la basse Égypte qui s'étend à l'orient du Nil; d'où l'on peut conclure que le Rif doit occuper la rive gauche de ce fleuve. Le même géographe dit, dans un autre endroit, « que les eaux du Nil séjournent » sur les terres du Hauf et du Rif, depuis l'accrois- » sement de la chaleur jusqu'à l'automne; qu'en- » suite elles s'écoulent, et que l'on ensemence la » terre, qui n'a plus besoin d'être arrosée. » Il dit aussi que la partie cultivée de l'Égypte, depuis Alexandrie jusqu'à la contrée de Hauf, qui touche au territoire de Kolzoum, offre une largeur de huit journées de marche; enfin il nous apprend que Djerdjir et Fakous sont deux villes du pays de Hauf.

Or, la position de ces deux villes ne sauroit être équivoque. Ibn-Haukal, décrivant la route de Ramlah à Fostat, compte une station, مرحلة, de Ferma à Djerdjir, une de Djerdjir à Fakous, et une de Fakous à Belbeïs. Fakous, au rapport de Macrizy, faisoit partie du district de Tarabiah (1),

(1) Article intitulé ذكر اعمال مصر.

et fut comprise dans le gouvernement de Scharkiah, ainsi qu'on le voit par les deux dénombremens Arabes déjà cités (1). Le général Reynier a placé les ruines de *Phacusa*, la même que Fakous, sur le bras le plus oriental du Nil.

Macrizy (2) étend encore davantage les limites de cette contrée : il divise la basse Égypte en trois parties ; savoir, le *Hauf oriental* الحوف الشرقي, le *Hauf occidental* الحوف الغربي, et le *Bathn-el-Rif* بطن الريف. La première partie contient les districts suivans : Athrib, Tenou, Nema, Bastah, Tarabiah, Farbaïth, Sa, Athlil اثليل, qui comprennent en tout cinq cent vingt-neuf bourgs قرية, sans compter les villages سوى المنا والكفور. Le Hauf occidental comprend, outre les villages, quatre cent quarante-neuf bourgs répartis dans les districts suivans : Sa, Saba, Al-Bidakoun البيدقون, le rivage d'Al-Bidakoun حيز البيدقون, Mariouth, Kharbetha خربتا, Karthasa قرطسا, Mesil et Al-Mekidasch, Adjnou اجنو (3) et Reschid, les villes

(1) Ms. Arab. 693, Vat. 267.

(2) Article *des Gouvernemens d'Égypte.*

(3) Cette ville est la même que celle à laquelle Ibn-Haukal donne le nom d'Adjna اجنا, et dont il parle en ces termes : « Adjna » est une place forte, située sur le bord de la mer, entre Bourlos et

d'Alexandrie, de Loubiah et de Marakiah. Le même écrivain fait mention ailleurs de l'établissement de quelques tribus Arabes dans le Hauf oriental; il dit aussi que la ville de Noub fait partie du Hauf oriental (1); enfin il parle, en plusieurs endroits, du *Hauf de Ramsis* حوف رمسيس (2). Aboul-mahasen, dans son Histoire d'Égypte (3), et Aboulféda (4), font aussi mention du *Hauf oriental* الحوف الشرقي. Ce dernier écrivain nous apprend que Belbeïs étoit la capitale du Hauf, et la résidence des gouverneurs de cette contrée. Si l'on s'en rapportoit au passage d'Ibn-Haukal et à celui de Macrizy, il faudroit supposer que le Hauf, ou même le Hauf oriental, comprenoit la partie de la basse Égypte connue sous le nom de *Scharkiah;* mais, si le nom de *Hauf* a été employé par quelques écrivains Arabes dans une acception aussi étendue, d'autres, au contraire, ont resserré considérablement les

---

» Reschid : on y voit une mosquée du premier rang et un bain. » Elle renferme un grand nombre d'habitans et de pêcheurs. »

(1) Article intitulé نزول العرب بريف مصر.

(2) Article *des Villes d'Égypte.* It. *des Terres d'Égypte.* It. *du Fayoum.*

(3) Ms. Arab. 659, *passim.*

(4) *Descriptio Ægypti,* text. Arab. p. 4. Je crois que, dans la traduction de Michaëlis, *p. 3,* à ces mots *usque ad extremitatem orientalem Haufæ,* il faut substituer ceux-ci, *usque ad extremitatem τȣ̃* Hauf *orientalis.*

limites de cette contrée. En effet, l'auteur anonyme d'un Traité de géographie attribué faussement à l'Edrisy (1) range le Hauf oriental et le Hauf occidental parmi les districts d'Égypte كور مصر. Macrizy lui-même nous apprend que le Hauf oriental est un simple district كورة, qui contient soixante-quinze bourgs, sans compter les villages. Il dit ailleurs (2) que l'on va de Belbeïs à Ferma en traversant la contrée appelée *les Terres salées* بلاد السباخ, qui fait partie du Hauf; puis il ajoute que le sultan d'Égypte Al-Melik al-Saleh Nejm ed-din fit construire en 644, dans cette contrée des *Terres salées* (3), sur la lisière des sables, la ville nommée *Salehiyeh.* On ne peut méconnoître l'identité de cette contrée avec cette terre salée et inculte أرض سبخة, qui, au rapport de

---

(1) Ms. Arab. 580.

(2) Article intitulé ذكر الطريق فيما بين مدينة مصر و دمشق. C'est ce même chapitre dont M. de Sacy a donné la traduction à la suite des Observations sur le nom des pyramides, *pages 61 et suiv.*

(3) J'ai traduit *terres salées*, et non pas *terres marécageuses*. En effet, le sens que j'ai suivi m'a été suggéré par Macrizy lui-même, qui, dans le chapitre intitulé *Diverses espèces de terres d'Égypte*, s'exprime ainsi : « On entend par le mot *sibakh* une terre tellement » imprégnée de sel, qu'elle contracte un goût salé, et qu'il est im- » possible d'y semer des grains. » السباخ كل أرض غلب عليها الملح حتى ملحت ولم ينتفع بها في زراعة الحبوب

Dhahery, fait partie de la province de Scharkiah, et contient un grand nombre de bourgs bâtis par les Arabes (1). Macrizy, dans son Traité des tribus Arabes établies en Égypte (2), rapporte que la famille des *Benou-Akabah* بنو عقبة habite la Syrie, le Hauf d'Égypte, et tous les pays compris entre le Hauf et la ville de *Aïlah* أيلة. Il dit aussi que la famille de Zeïd habite au nord du Hauf, jusqu'au voisinage d'Aschmoun. D'un autre côté, l'auteur du Kamous (3) dit que le Hauf est une contrée vis-à-vis de Belbeïs. Abdellatif (4), décrivant la famine qui affligea l'Égypte l'an 597 de l'hégire, rapporte que le chemin qui conduit en Syrie étoit jonché des cadavres des malheureux qui étoient morts de faim en voulant gagner cette province; puis il ajoute : « Les premiers qui périrent dans ce » trajet furent les habitans du Hauf, qui alloient » en Syrie chercher de la nourriture. » Un géographe Arabe, Seif-eddoulah ben Hamdan (5), qui n'a fait souvent que copier ou abréger Ibn-Haukal,

(1) Ms. Arab. 695. Chrestomathie Arabe de M. de Sacy, *p. 243.*

(2) Ce traité se trouve, avec d'autres opuscules du même auteur, dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale.

(3) *Voy.* M. de Sacy, Observat. sur le nom des pyramides, *p. 56.*

(4) Abdollatiphi *Historiæ Ægypti compendium*, edit. White, Oxon. 1800, *p. 238.*

(5) Ms. Arab. 582.

a transcrit le passage de cet auteur, relatif à la position du Hauf et du Rif : mais, sur la carte géographique qui accompagne le manuscrit, le Hauf occupe la partie orientale, et le Rif la partie occidentale de la basse Égypte. Au reste, les cartes de cet ouvrage sont si confuses, qu'il est presque impossible d'en tirer aucun parti. Si l'on examine avec soin et si l'on compare entre eux les différens passages que je viens de citer, on pourra déterminer, sinon d'une manière rigoureuse, du moins avec assez de précision, la position du Hauf. On seroit porté à croire que cette contrée étoit la même chose que la province de Scharkiah ; cependant Macrizy, dans le Traité cité plus haut, paroît distinguer ces deux contrées, lorsqu'après avoir dit que la famille de Zeïd habite au nord du Hauf, il ajoute : « La résidence des Benou-Saad est à la colline de *Tanboub* » تل طنبوب , jusqu'à *Noub-Tarif* نوب طريف. » Une partie d'entre eux occupe *Dakdas* دقدس ; » *Damrith* دمريط, et les environs du Caire, jusqu'aux frontières du Scharkiah. » D'après cela, je crois pouvoir conclure que le Hauf étoit enclavé dans la province de Scharkiah ; que ce nom, qui, dans l'origine, ne désignoit peut-être qu'un canton très-resserré, s'est ensuite étendu à tout l'espace de terrain renfermé entre Belbeïs, Salehiyeh, la branche la plus orientale du Nil, et les frontières

de l'Égypte du côté de l'Arabie. Peut-être le mot حوف n'étoit-il primitivement, comme celui de ريف, qu'un terme générique. Comme le dernier désigne un canton voisin de l'eau et fertile, le premier pouvoit indiquer, dans le langage de l'Égypte, une contrée aride et dépourvue d'eau : dans ce cas, le nom de *Hauf* conviendroit parfaitement au canton auquel je crois devoir l'appliquer, et qui est composé de terres incultes et salines. On pourroit ainsi expliquer facilement pourquoi la partie de la province de Bahirah qui est éloignée des bords du Nil, porte chez Macrizy le nom de *Hauf occidental*. Enfin il me semble que la position que j'assigne au Hauf proprement dit, peut donner la clef du passage d'Ibn-Haukal, cité plus haut; car il s'agit seulement de supposer que, dans le texte de ce géographe, le nom de *Rif* désigne la province de *Kalioub* القليوبية, qui s'étend depuis la ville d'Athrib jusqu'aux environs du Caire, et qui se trouve effectivement placée au midi du Hauf. J'avoue que cette explication paroît contredite par d'autres passages d'Ibn-Haukal. Cet écrivain dit, dans un endroit, que les eaux du Nil, à l'époque de la crue, couvrent les terres du Hauf; ailleurs il s'exprime ainsi : « La plupart des villageois de l'Égypte » habitent le Hauf et le Rif : ce sont des Coptes » chrétiens qui ont un grand nombre d'églises. Ils

» sont riches, et l'on remarque en eux beaucoup » de bonnes qualités et peu de mauvaises. » Mais ces textes ne me semblent pas impossibles à concilier : en effet, comme il faut de toute nécessité admettre une inexactitude dans le récit d'Ibn-Haukal, il est plus naturel de croire que cet auteur, qui a peut-être en cet endroit copié ou abrégé quelque géographe plus ancien, a donné au mot de *Hauf* une trop grande extension, et compris sous cette dénomination toute la province de Scharkiah. Au reste, soit qu'on veuille étendre ou resserrer plus que je ne l'ai fait les limites du Hauf, il me paroît démontré que le Baschmour n'est pas la même chose que le Hauf, et n'a même jamais fait partie de cette province. En effet, Macrizy, lors même qu'il rapporte cette division qui comprend dans le Hauf oriental et occidental les deux tiers de la basse Égypte, remarque expressément que le district de *Baschroud* كورة البشرود n'appartient point à ces deux provinces, et qu'il est enclavé dans la portion appelée *Bathn-el-Rif* بطن الريف ; ce qui est encore confirmé par le passage du même historien que j'ai déjà cité, où il parle d'une famille Arabe qui habite au nord du Hauf, jusqu'au voisinage d'Aschmoun. Or cette ville est la même chose que celle d'Aschmoun-Tanah, la capitale du Baschmour;



par conséquent, cette contrée ne fait point partie du Hauf, et en est même un peu éloignée. La position de Miniet-Matar, que le savant M. de Sacy (1) allègue pour étayer son opinion, ne me paroît pas concluante. En effet, Macrizy et Aboul-mahasen ne disent nulle part que cette ville soit située dans le Hauf; ils rapportent seulement que le gouverneur d'Égypte Iça ben-Iezid al-Djeloudy livra bataille en cet endroit aux habitans du Hauf. D'ailleurs, Aboul-mahasen (2), écrivain judicieux et bien informé, nous apprend que Miniet-Matar est la même chose que Matariah, vulgairement la Matarée. Voici le passage de cet historien : التقاهم بمنية مطر اعني المطرية بقرب مدينة عين شمس التي فيها العمود الذي تسمية العامة مسلة فرعون (3). *Il les rencontra à Miniet-Matar, je veux dire, Matariah, dans le voisinage de la ville*

(1) Observations sur le nom des pyramides, *p. 57.*

(2) Ms. Arab. 659, *fol. 174.*

(3) M. de Sacy, qui m'a fait quelques observations sur ce passage, doute que Matariah ait jamais porté le nom de *Miniet-Matar.* En effet, il observe que, dans le langage de l'Égypte, le mot منية *Miniet*, ou, comme les voyageurs l'écrivent ordinairement, *Mit*, désigne un village situé sur le bord de la mer ou d'un fleuve, et que ce nom conviendroit bien mieux à la ville de Matariah, que le général Reynier et le général Andréossy placent sur les

*de Aïn-Schems, où se trouve la colonne que le vulgaire appelle* l'Aiguille de Pharaon.

On voit par-là que cette ville ne peut nullement

---

bords du lac Menzaleh; que, d'un autre côté, l'autorité d'Aboul-mahasen n'est pas décisive, puisque le passage que j'ai cité pourroit n'être qu'une addition qui auroit passé de la marge dans le texte. Ces objections paroissent embarrassantes; cependant il n'est pas impossible d'y répondre. 1.° Rien ne nous force de supposer ici que le texte d'Aboul-mahasen ait été interpolé; d'ailleurs, quand on admettroit que la remarque en question auroit été insérée après coup dans le texte, elle pourroit avoir été prise de quelque écrivain plus ancien, et dont l'autorité auroit autant ou même plus de poids que celle d'Aboul-mahasen. 2.° L'ensemble des événemens, tels qu'ils sont rapportés par cet auteur, ne nous permet pas de croire que le gouverneur d'Égypte ait été chercher les rebelles jusque sur les bords du lac Menzaleh: il paroît plus probable que la bataille a dû se livrer à peu de distance de Fostat. 3.° En admettant la signification que M. de Sacy donne au mot منية, et qui me paroît d'une vérité incontestable, je crois cependant qu'elle ne doit pas être prise tellement à la rigueur, que ce nom ne puisse convenir à Matariah. En effet, ce bourg, quoique situé, à la vérité, dans l'intérieur des terres, se trouve cependant fort peu éloigné des bords du canal qui traverse le Caire; et l'on pourroit citer plusieurs villages qui portent le nom de *Miniet* ou *Mit*, et qui ne sont pas à une moindre distance du fleuve: tel est, entre autres, celui de Mit-el-Haroum, dont on peut voir la position sur la carte du général Reynier. Enfin Macrizy, dont le témoignage sur cette matière est d'une autorité incontestable, s'accorde parfaitement avec Aboul-mahasen. Dans le chapitre où il décrit les environs du Caire, il fait mention de *Miniet-Matar, qui est*, dit-il, *également connu sous le nom de* Matariah منية مطر التي تعرف بالمطرية. Du reste, Iakout, cité par le même Macrizy dans sa Description du Caire (art. intitulé ذكر منية الامراء), nous apprend que l'Égypte renferme près de deux cents bourgs qui portent le nom de منية.

servir pour déterminer la situation du Hauf. Au reste, dans le cours de cette discussion, j'ai cru devoir écrire ainsi le nom de cette contrée, quoique les manuscrits Arabes varient perpétuellement sur ce mot, les uns ayant حوف, les autres جوف ; ce qui a trompé plusieurs savans. D'Herbelot (1), au mot *Giouf*, dit « que les Arabes appellent ainsi » la partie littorale ou maritime de l'Égypte, que le » vulgaire appelle *le Chiouf.* » Picques a lu جوف dans un passage qu'il cite de Macrizy (2). L'abbé Renaudot a éludé la difficulté (3), en traduisant ces mots الحوف الشرقي et الحوف الغربي par ceux-ci : *littus orientale*, ou *ora orientalis, ora occidentalis.* Christ. Muller, après avoir adopté dans un endroit la leçon *Sjauf* جوف (4), a supposé ensuite qu'il falloit lire خوف (5) ; ajoutant que ce mot, qui en arabe signifie *crainte*, répondoit au terme Hébreu רהב, qui se trouve employé plusieurs fois dans la Bible (6), et qui, si l'on en croit la plupart des interprètes, désigne l'Égypte entière, ou du moins

(1) Bibliothèque Orientale, éd. de 1697, *p. 404.*
(2) *Commercium litterarium*, p. 317.
(3) *Liturg. Orient.* t. I, p. 455 et 456.
(4) *Satura observat. philolog.* p. 99.
(5) *Ibid.* p. 70 et 104.
(6) *Es.* XXX, 7; LI, 9. *Psalm.* LXXXVII, 4; LXXXIX, 4.

la

la basse Égypte (1). Michaëlis (2), en rejetant la leçon خوف imaginée par Muller, n'a pas osé décider d'une manière absoluë s'il falloit lire *Hauf* ou *Djauf :* cependant il étoit très-porté à préférer cette dernière prononciation (3). Le savant d'Anville a cru devoir admettre dans sa carte d'Égypte le mot *Giauf*, quoique dans le texte de son mémoire il ait proposé les deux leçons (4).

Malgré cette variété de sentimens, je crois que la question est maintenant décidée; et l'autorité du lexique géographique cité par A. Schultens (5), jointe au passage du Kamous qu'a produit M. de Sacy (6), prouve d'une manière incontestable qu'il faut lire حوف, et non pas جوف. Au reste, il faut bien se garder de confondre le Hauf avec un autre canton nommé également *le canton des terres salées* ارض السباخ, dont Macrizy fait mention (7) :

(1) *Voyez* sur-tout Bochart, *Geographia sacra*, col. 259 et 260, ed. 1712. Michaëlis *Supplementa ad Lex. Hebraïca*, t. VI, p. 2238. Jablonskii *Opuscula*, t. I, p. 18, 19, 226, 227, 232 et 233. Muller, *loco laudato*, p. 104 et suiv.

(2) *Supplementa ad Lex. Hebr.* t. VI, p. 2238. Abulfedæ *Descript. Ægypti* (not. 43).

(3) Abulfedæ *Descriptio Ægypti* (not. 46).

(4) Mémoires sur l'Égypte, *p. 111.*

(5) *Index in vitam Saladini*, v. *Pelusium.*

(6) *Loco laudato*, p. 56.

(7) Article *des Monastères.*

« Le canton des terres salées, dit cet écrivain, con-
» tient quatre monastères; savoir : *le monastère de*
» *la Piscine* دير المغطس, situé près des salines,
» dans le voisinage du lac de Bourlos. C'est, pour
» les Chrétiens du nord et du midi de l'Égypte,
» un lieu de pélerinage non moins fréquenté que
» l'église de la Résurrection. Ils s'y rendent en foule
» le jour de la fête, qui tombe dans le mois de Pas-
» chons, et que l'on appelle *le jour de l'apparition*,
» parce qu'ils prétendent que la Vierge Marie s'y
» montre à eux. Ils débitent, à ce sujet, beaucoup
» d'histoires fausses, et sur lesquelles ils ne s'ac-
» cordent pas. Vis-à-vis de ce monastère on ne
» voit d'autre bâtiment qu'un petit édifice placé au
» midi; près de là est la saline d'où l'on tire le sel
» de Reschid. Ce monastère fut détruit au mois de
» Ramadhan de l'an 841, à l'instigation de quelques
» fakirs zélés. *Le monastère de l'Armée* دير العسكر
» est situé dans le canton des terres salées, à une
» journée du monastère de la Piscine, près de la
» saline qui fournit le sel de Reschid : il est sous
» l'invocation des Apôtres; il n'y reste plus aujour-
» d'hui qu'un seul moine. *Le monastère de Djemianeh*
» دير جميانه, sous l'invocation de S. George, est
» situé près du monastère de l'Armée, à la distance
» de trois heures de marche. Sa fête tombe un peu

» après celle du monastère de la Piscine : il est » aujourd'hui absolument désert. *Le monastère de* » *Maïmah* دير الميمة, dans le voisinage de celui de » l'Armée : il étoit autrefois très-florissant, et aucun » monastère du nord de l'Égypte ne renfermoit un » plus grand nombre de moines ; depuis il ne cessa » de déchoir, et tomboit en ruine lorsque les Abys- » sins s'y établirent et le rebâtirent. » On voit, par les détails que nous donne Macrizy, et par la position bien connue de l'église de Sainte-Djemiane, que le canton dont il est question ici comprend les terres qui s'étendent à l'occident du bras de Damiette, le long de la mer et du lac de Bourlos.

Après avoir essayé de fixer la position du Hauf, il me reste à faire voir que jamais les historiens Arabes, tels que Macrizy, Aboul-mahasen, &c. lorsqu'ils parlent du *peuple du Hauf* اهل الحوف, ne désignent sous ce nom les Baschmourites.

Nous voyons le peuple du Hauf faire aux gouverneurs d'Égypte, pendant l'espace de plus d'un siècle, une guerre suivie et opiniâtre ; tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils reviennent sans cesse à la charge, et renouvellent leurs incursions. Au contraire, les Baschmourites, nation peu nombreuse, et resserrée dans un coin de la basse Égypte, ne figurent dans l'histoire qu'à deux époques, sous le

khalifat de Merwan et sous celui de Mamoun. Si, d'un côté, poussés à bout par les vexations inouies des gouverneurs, et, de l'autre, protégés par des retranchemens naturels, ils osèrent pour un moment secouer le joug et braver les forces des khalifes, la guerre qu'ils firent fut presque entièrement défensive, ou se borna à quelques brigandages et à de foibles escarmouches; enfin, lorsque leurs retraites cessèrent d'être inaccessibles, ils n'opposèrent plus de résistance, et furent entièrement exterminés. L'historien des patriarches d'Alexandrie, auteur exact, et qui paroît avoir été contemporain, distingue avec soin les incursions momentanées des Baschmourites, d'avec les autres révoltes des Chrétiens d'Égypte. Macrizy, quoiqu'il emploie ordinairement le terme générique de *Coptes*, a montré une exactitude plus scrupuleuse, dans un chapitre de sa Description d'Égypte, où il rend compte des révoltes des Coptes. Il y fait une mention expresse des Baschroudites, et ne les confond point avec leurs voisins. Voici comme cet auteur s'exprime à ce sujet : « Abou-Amrou Mohammed ben-Iousouf » al-Kendy rapporte, dans son livre des Émirs » d'Égypte, que, sous le gouvernement de l'émir » El-Hor ben-Iousouf, Abdallah ben-El-Hidjab, » receveur des impôts d'Égypte, écrivit au khalife » Hescham ben-Abdel-melik que cette contrée

» étoit en état de supporter une augmentation de
» tribut. Le khalife, en conséquence, ajouta un *kirat*
» par chaque *dinar*. A cette nouvelle, les habitans
» des cantons de Tenou, de Nema, de Farbaïth, de
» Tarabiah, et le peuple du Hauf oriental, se sou-
» levèrent. L'émir envoya contre eux les officiers du
» fisc, qui les attaquèrent et en tuèrent un grand
» nombre. Cette révolte, qui fut la première des
» Coptes, arriva l'an 107 de l'hégire. Hor ben-
» Iousouf resta trois mois en station à Damiette.
» Ensuite les Coptes du Saïd se soulevèrent contre
» leurs gouverneurs, en l'année 121. Handhalah
» ben-Safouan, émir d'Égypte, fit marcher contre
» eux les officiers du fisc, qui les battirent et qui
» en firent un grand carnage. L'an 132, un Copte
» de la ville de Semnoud, nommé *Badjisch*, se
» révolta : Abdel-melik ben-Merwan ben-Mouça
» ben-Nesir, émir d'Égypte, fit marcher des troupes
» contre Badjisch, qui fut tué avec un grand
» nombre de ses compagnons. Les Coptes de Re-
» schid ayant pris les armes, Merwan ben-Mo-
» hammed al-Djady, qui s'étoit réfugié en Égypte
» pour se soustraire aux poursuites des Abbas-
» sides, envoya Noman ben-Abou-Tasah, qui mit
» les Coptes en déroute. Ces peuples se révoltèrent
» encore, l'an 150, contre Iezid ben-Hatem, émir
» d'Égypte, dans le canton de Sakha. Ils chassèrent

» leurs gouverneurs, et s'avancèrent vers Schobra-
» Besiath, où ils furent joints par les habitans du
» Baschroud, d'Al-Aousiah et de Nedjoum. A cette
» nouvelle, Iezid fit marcher Nasr ben-Habib à la
» tête des officiers du fisc et des principaux habi-
» tans de Fostat; mais cette armée, après avoir mis
» le feu au camp des Coptes, fut battue et forcée
» de rentrer honteusement à Fostat. Sous le gou-
» vernement de Mouça ben-Aly, les Coptes se ré-
» voltèrent, l'an 156, à Belhib : on envoya contre
» eux une armée qui les mit en déroute. L'an 216,
» au mois de djoumady el-oula, les Coptes, pous-
» sés à bout par les vexations de leurs gouverneurs,
» chassèrent ces officiers, et levèrent l'étendard de
» la révolte, à l'imitation des Arabes de l'Égypte
» inférieure. Mamoun, étant arrivé en Égypte, en-
» voya une armée dans le Saïd, et marcha en per-
» sonne vers Sakha. Afschin battit les Coptes dans
» la contrée de Baschroud, et les força de se rendre
» à discrétion au prince des fidèles Mamoun, qui
» ordonna de massacrer les hommes et de vendre
» les femmes et les enfans : la plus grande partie
» fut emmenée en captivité. Depuis ce temps,
» les Coptes, dans toute l'étendue de l'Égypte,
» se trouvèrent tellement affoiblis, qu'ils furent
» hors d'état de se révolter désormais contre le sul-
» tan, &c. »

On voit ici que l'auteur que Macrizy a pris pour guide, indique à l'an 150 de l'hégire une révolte des Baschroudites, dont l'historien des patriarches ne dit pas un mot. Cependant cet auteur, qui s'est attaché à raconter en détail et avec la plus grande exactitude tout ce qui concerne ce peuple, et qui d'ailleurs étoit plus à portée que personne d'être bien informé de l'histoire de ce temps, n'auroit sans doute pas omis cette circonstance. D'après cela, je pense que l'auteur cité par Macrizy a transposé ce fait, et que ce soulèvement des Baschroudites est le même qui, au rapport de l'historien des patriarches, eut lieu sous le gouvernement de l'émir Abdel-melik. Quant à la ville de شبرا بسياط (1) dont il est parlé dans ce récit, on ne peut méconnoître son identité avec celle de شبرا بسيوط dont il a été fait mention plus haut. Du reste, je n'ai trouvé aucun renseignement sur cette ville, qui devoit être située dans le Baschroud, ou du moins aux environs de cette contrée. L'auteur du Kamous nous apprend qu'il y a en Égypte cinquante-trois villes du nom de *Schobra :* en effet, j'ai retrouvé tous ces noms dans les deux dénombremens déjà cités ; mais j'y ai cherché inutilement celui de

(1) J'ai adopté la leçon شبرا بمياط ; cependant je dois observer que deux manuscrits que j'ai eus sous les yeux, portent شبرا سنباط.

N 4

شبرا بسيوط ou شبرا بسياط (1). Cette ville auroit-elle été détruite lors du désastre des Baschmourites, à la révolte desquels ses habitans avoient pris part? auroit-elle dans la suite changé de nom? c'est ce que je ne saurois décider.

Macrizy, dans le recensement des villes d'Égypte, en indique une dont le nom est écrit شبرا ساط ou شبرا بساط : je crois qu'il faut lire شبرا بسياط, et reconnoître ici la ville dont nous parlons. Mais ce passage n'indique pas que cette ville subsistât encore à l'époque où écrivoit Macrizy; car cet auteur a soin de prévenir ses lecteurs que les villes dont il fait mention dans cet article, étoient pour la plupart ruinées.

Maintenant je vais examiner ce qui regarde le peuple du Hauf; et je crois pouvoir démontrer que par ce mot il faut entendre, non pas des Coptes, mais des Arabes. Aboul-mahasen (2), à l'article du gouvernement de l'émir Abdel-melik ben-Merwan, dit d'abord que les Coptes d'Égypte se révoltèrent d'un commun accord contre cet émir; mais qu'il les

(1) Ces deux dénombremens, à l'article de la province de Garbiah, font mention d'un lieu nommé شبرا بصيون. Faut-il reconnoître dans ce mot celui de شبرا بسيوط, qui auroit été altéré par la négligence des copistes? c'est ce que je ne déciderai pas.

(2) Ms. Arab. 659, *fol. 99.*

attaqua, en tua un grand nombre, et mit le reste en fuite. Puis il ajoute : « Ensuite Amrou ben-Sohaïl ben-Abdel-aziz ben-Merwan se révolta contre Merwan al-Himar [l'Ane], et s'arrogea la souveraineté. Il fut joint par une troupe des Arabes de Kaïs, qui habitoient le Hauf oriental, l'une des provinces d'Égypte. Abdel-melik fit marcher contre lui une armée; mais il n'y eut entre eux aucun combat. Sur ces entrefaites, le khalife Merwan passa de Syrie en Égypte, pour échapper aux armes d'Abou-Moslem le Khorasanien, chef du parti des Abbassides, le 23.e, ou, suivant d'autres, le 28.e jour du mois de schowal, l'an 132. Lorsque Merwan fut entré en Égypte, il trouva que les habitans du Hauf oriental, d'Alexandrie et du Saïd, avoient pris la couleur noire, c'est-à-dire, s'étoient déclarés pour les Abbassides. Merwan résolut alors de passer le Nil. En effet, il le traversa à Djyzeh, et brûla les ponts et la maison dorée; il fit marcher vers Alexandrie une armée qui livra bataille aux habitans de cette ville, dans le lieu nommé *Kerioun* كريون. Cependant les Coptes se révoltèrent (1) : Merwan envoya contre eux une armée

(1) Macrizy ajoute, *à Reschid.* Voyez article *des Émirs d'Égypte*, et article intitulé *Soumission des Coptes à l'obéissance des Musulmans.*

qui les attaqua de nouveau et les mit en fuite. » Ce récit, qui se retrouve mot pour mot dans Macrizy, prouve clairement que les habitans du Hauf oriental sont différens des Coptes. Aboul-mahasen (1) raconte ensuite que, sous l'émir Abou-Oun ben-Iézid, l'an 135, les Coptes se révoltèrent à Semnoud; qu'il envoya contre eux une armée qui les mit en déroute (2). « Sous le gouvernement de l'émir Mouça ben-Masab, l'an 168 (3), les Arabes de Kaïs et d'Yémen se soulevèrent, et écrivirent aux habitans de Fostat, qui se liguèrent avec eux contre l'émir: celui-ci envoya une armée pour combattre Dahiah, qui s'étoit révolté dans le Saïd, et marcha en personne contre le peuple du Hauf (4), à la tête de toute la milice d'Égypte. Les deux partis s'étant rencontrés, au milieu du combat l'émir se vit abandonné de tous les habitans de Fostat, qui prirent la fuite, et le livrèrent à ses ennemis; il fut mis à mort, sans que personne réclamât en sa faveur, le 7.e jour de schowal, l'an 168.

» Lorsque l'émir Fadhl (5) fut arrivé en Égypte,

---

(1) Ms. Arab. 659, *fol. 103.*

(2) Macrizy, *loco laudato.*

(3) Aboul-mahasen, *fol. 127.* Macrizy, art. *des Émirs d'Égypte.*

(4) Le texte d'Aboul-mahasen porte *les Arabes de Kaïs et d'Yémen.*

(5) Aboul-mahasen, *fol. 129.* Macrizy, *loco laudato.*

il trouva toute cette contrée en trouble, à cause de la révolte du peuple de Hauf dans le nord, et de Dahiah dans le Saïd.

» L'an 178, l'émir Ishak (1) ben-Soliman ayant voulu établir sur les cultivateurs une augmentation considérable d'impôt, une partie des habitans du Hauf, qui comprenoit les Arabes de Kaïs et de Kodaah, prit les armes contre lui. Les ayant attaqués, il fut battu avec grande perte. Il écrivit au khalife Raschid, pour lui faire part de ces événemens : ce prince destitua Ishak, et donna l'investiture du gouvernement d'Égypte à Harthemah, qu'il fit partir à la tête d'une armée nombreuse. Lorsque celui-ci fut arrivé dans le Hauf, les habitans de cette contrée vinrent à sa rencontre, et se soumirent. Harthemah leur accorda une amnistie générale, et leva l'impôt en totalité.

» L'an 180, l'émir Mouça ben-Içà travailla à rétablir la paix entre les Arabes de Kaïs et ceux d'Yémen, qui habitoient le Hauf (2).

» Sous le gouvernement de Leïth ben-Fadhl (3), il y eut un soulèvement des habitans du Hauf,

(1) Aboul-mahasen, *fol. 137.* Macrizy, *loco laudato*, et chapitre *de l'Établissement des Arabes dans le Rif.*

(2) Aboul-mahasen, *fol. 139.*

(3) Aboul-mahasen, *fol. 144.* Macrizy, chapitre *des Émirs, des Arabes, &c.*

dans la partie orientale de l'Égypte. Voici quelle en fut l'origine. Les arpenteurs qui avoient été envoyés pour mesurer les terres labourables, se servant d'une canne trop courte de quelques doigts, les habitans du Hauf portèrent leurs plaintes à l'émir, qui n'en tint aucun compte. Alors ils prirent les armes, et marchèrent vers Fostat : Leïth sortit à leur rencontre à la tête de quatre mille hommes de la milice d'Égypte, le 18.ᵉ jour de schaban, l'an 186. Étant venu aux mains avec les habitans du Hauf, il se vit abandonné de toute la milice, qui prit la fuite, en sorte qu'il ne lui resta plus qu'environ deux cents hommes. A la tête de cette petite troupe, il fondit sur les ennemis avec tant d'impétuosité, qu'il les mit en déroute, les poursuivit et en fit un grand carnage. Il envoya à Fostat quatre-vingts têtes des Arabes de la tribu de Kaïs. Mais les habitans du Hauf, ayant regagné leur pays, refusèrent de payer le tribut. Leïth se rendit auprès du prince des fidèles Raschid, et le sollicita de lui donner le commandement d'une armée, représentant que sans une armée il étoit impossible de forcer les habitans du Hauf à payer l'impôt. Le khalife lui refusa sa demande; et, Mahfoudh s'étant engagé à lever le tribut en totalité, sans employer les fouets ni les bâtons, Haroun destitua Leïth, et confia à Mahfoudh la perception des impôts.

» Sous le gouvernement de l'émir Hosaïn ben-Djemil (1), les habitans du Hauf, dans la partie orientale du nord de l'Égypte, se révoltèrent et refusèrent de payer le tribut. Un d'entre eux, Aboul-neda, prit les armes à Aïlah, à la tête d'environ mille hommes, et se mit à infester les chemins d'Aïlah, de Schoaïb et de Madian. Un grand nombre d'Arabes de la tribu de Djedam et autres s'étant réunis à lui, il pilla et ravagea plusieurs bourgs de Syrie, et commit une infinité de meurtres et de brigandages. Le khalife Raschid, ayant appris cette nouvelle, fit marcher de Bagdad une armée sous la conduite d'Iahia ben-Maad, pour combattre Aboul-neda. Hosaïn, de son côté, envoya d'Égypte Abdel-aziz al-Djezery, à la tête d'une autre armée. Celui-ci ayant rencontré Aboul-neda près de la ville d'Aïlah, l'attaqua, le mit en déroute, et se rendit maître de sa personne. Sur ces entrefaites, l'armée du khalife arriva à Belbeïs, dans le mois de schowal, l'an 191. Les habitans du Hauf, voyant leur chef pris, et l'armée du khalife à leurs portes, se soumirent, payèrent le tribut, et acquittèrent tout ce qui restoit dû des taxes précédentes.

» Lorsqu'Iahia (2), général des troupes du khalife

(1) Aboul-mahasen, *fol. 149.* Macrizy, article *des Émirs.*

(2) Aboul-mahasen, *fol. 150.* Macrizy, article *des Arabes.*

Raschid, eut achevé de pacifier les troubles du Hauf, il se rendit à Fostat, et de là il écrivit *aux habitans du Hauf* اهل الاحواف une lettre conçue en ces termes : « Venez me trouver, afin que je » vous recommande à Malek ben-Delhem, émir » d'Égypte, et que je négocie entre lui et vous » ce qui regarde vos impôts. » En conséquence, tous les chefs des Arabes de Kaïs et d'Yémen se rendirent auprès de lui. Mais à peine furent-ils entrés, que ce général, ayant donné ordre de fermer les portes, arrêta tous ces chefs prisonniers, les fit charger de fers, et les emmena avec lui à Bagdad.

» Hatem ben-Harthemah (1), ayant été nommé gouverneur d'Égypte, l'an 194, se rendit à Belbeïs, à la tête de ses troupes. Il manda *les habitans du Hauf* اهل الاحواف, qui vinrent le trouver, et réglèrent avec lui ce qui concernoit leurs taxes; mais l'émir ne tarda pas à violer ce traité. Ces peuples, irrités, prirent les armes et marchèrent contre Hatem; celui-ci envoya une armée qui attaqua et défit les rebelles. Hatem quitta Belbeïs, et se rendit à Fostat, emmenant avec lui environ cent otages des habitans du Hauf.

» Mamoun ayant nommé émir d'Égypte Abad

(1) Aboul-mahasen, *fol. 152.* Macrizy, article *des Émirs.*

ben-Mohammed, Amin de son côté donna l'investiture de ce gouvernement à Rebiah ben-Kaïs al-Djerschy, chef des Arabes de Kaïs, établis dans le Hauf. Tous les habitans du Hauf, tant ceux de Kaïs que ceux d'Yémen, se soumirent à lui, rejetèrent Mamoun, et embrassèrent le parti d'Amin (1). » J'aurai occasion de rapporter ailleurs quelques événemens de cette guerre.

« Seri, étant émir d'Égypte pour la seconde fois, travailla à régler les affaires de cette contrée, y rétablit le bon ordre et extermina les habitans du Hauf.

» Sous le gouvernement d'Iça ben-Iezid-al-Djeloudy, les peuples de l'Égypte se trouvèrent exposés aux vexations du receveur général des impôts, Saleh ben-Schiraz, qui prétendoit lever sur eux des taxes exorbitantes. Les habitans du Hauf, d'un commun accord, prirent les armes et marchèrent pour le combattre, sous la conduite d'Abdel-selam et d'Ibn al-Djelis, qui commandoient l'un les Arabes de Kaïs et l'autre ceux d'Yémen. Iça ben-Iezid envoya au secours de Saleh son fils Mohammed, à la tête d'une armée : celui-ci étant venu camper à Belbeïs, les rebelles lui livrèrent bataille, et le défirent si complétement, que tous

(1) Aboul-mahasen, *fol. 155.* Macrizy, article *des Émirs;* Description de Tennis.

ses soldats restèrent sur la place, et qu'il échappa seul. Cet événement arriva au mois de safer de l'an 214 (1).

» Sous le gouvernement (2) d'Omaïr ben-Walid, les habitans du Hauf, c'est-à-dire, *les Arabes de Kaïs et d'Yémen*, se soulevèrent encore une fois, ayant à leur tête Abdel-selam et Ibn al-Djelis. Omaïr, ayant rassemblé les troupes et la milice, se mit en marche, et en vint aux mains avec les habitans du Hauf اهل الحوف القيسية واليمانية. Après plusieurs combats très-opiniâtres, la victoire se déclara pour lui; mais, tandis qu'il poursuivoit les rebelles, il tomba dans une embuscade que ceux-ci lui avoient dressée, et y périt l'an 214.

» Après sa mort, Iça al-Djeloudy fut mis une seconde fois en possession du gouvernement d'Égypte, comme lieutenant d'Abou-Ishak Mohammed al-Motacem. Sur ces entrefaites, les Arabes de Kaïs et d'Yémen se soulevèrent, suivant leur usage; leur troupe se grossit d'une quantité de brigands. Iça, ayant rassemblé son armée, marcha contre eux, et leur livra bataille à Minyet-Matar;

(1) Aboul-mahasen, *fol. 173*. Macrizy, chapitre *des Émirs; Établissement des Arabes, &c.*

(2) Aboul-mahasen, *fol. 174*. Macrizy, *loco laudato*.

après

après un combat sanglant, il fut défait, perdit un grand nombre de ses soldats, et fut forcé de se réfugier à Fostat. Ceci arriva dans le mois de redjeb de l'an 214. Mamoun, ayant reçu ces nouvelles, en fut vivement affecté : il manda son frère Motacem, et lui dit : « Partez pour votre gouvernement, » et rétablissez-y le bon ordre. » Motacem, qui étoit brave et plein de courage, partit de Bagdad à la tête de quatre mille Turcs, et fit tant de diligence, qu'il arriva en Égypte en peu de jours. Içа étoit alors comme assiégé par les habitans du Hauf. Motacem, avant d'entrer à Fostat, attaqua les habitans du Hauf اهل الحوف من القيسية واليمانية, et les mit en déroute. Il tua ou fit prisonniers les principaux d'entre eux, fit passer au fil de l'épée les Arabes de Kaïs et d'Yémen, et les extermina totalement. Cet événement arriva au mois de schaban de la même année.

» Sous le gouvernement d'Abdouïah (1), une partie des Arabes de Kaïs et d'Yémen, établis dans le Hauf, se souleva de nouveau ; Abdouïah fit marcher des troupes qui attaquèrent et défirent les rebelles.

» Iça ben-Mansour (2) étant gouverneur d'Égypte,

(1) Aboul-mahasen, *fol. 175.*
(2) Aboul-mahasen, *fol. 176.*

les habitans de la partie occidentale de la basse Égypte se soulevèrent contre lui. Les Coptes s'étant joints à eux, et leur nombre se trouvant considérablement grossi, ils levèrent l'étendard de la révolte et s'avancèrent vers Fostat. Içа rassembla les troupes et la milice, et marcha contre les rebelles : mais, se voyant trop foible pour leur résister, il prit le parti de la retraite. Les Coptes et les habitans de la province de Garbiah, étant entrés dans Fostat, en chassèrent honteusement Iça et le receveur des impôts. A cette nouvelle, Afschin partit de Barkah, et entra en Égypte. Iça s'étant réuni à lui avec son corps d'armée, ils marchèrent contre les rebelles, et, après plusieurs combats, les défirent complétement, et en tuèrent ou prirent un grand nombre. Ensuite Afschin marcha vers le Hauf, attaqua les habitans, les dispersa, et fit un très-grand nombre de prisonniers. La guerre continua en Égypte jusqu'à ce que le prince des fidèles, Mamoun, arriva dans cette province, le cinquième jour du mois de moharrem de l'an 217. Ce prince envoya ses troupes pour combattre les rebelles : il fit trancher la tête à Abdous el-Fehri, parce qu'il étoit un de ceux qui avoient eu part à la conquête de Fostat. L'armée du khalife, s'étant avancée dans la basse Égypte, et ayant défait les habitans du Hauf et du Garbiah, livra bataille aux Coptes, passa au

fil de l'épée ou emmena en esclavage tout ce qui étoit en état de porter les armes, et acheva de soumettre et d'exterminer les révoltés de l'Égypte.»

Tel est le récit d'Aboul-mahasen, auquel on peut comparer les passages de Macrizy dont le savant M. de Sacy a donné la traduction (1). J'ajouterai ici quelques détails que le même Macrizy a consignés dans le chapitre où il rend compte des événemens qui concernent la ville d'Alexandrie.

« Les habitans de la basse Égypte s'étant révol-
» tés, Afschin, qui leur faisoit la guerre conjoin-
» tement avec Içà, gouverneur d'Égypte, envoya
» dans le Garbiah Abdallah ben-Iezid al-Sibany:
» mais, ce général ayant été forcé de se réfugier
» dans Alexandrie, la tribu de Madladj se réunit
» contre lui et l'y assiégea au mois de schowal.
» Afschin se mit en marche, battit tout ce qui se
» trouva sur son passage, et se rendit à Alexan-
» drie à la tête de ses troupes. Un corps de Benou-
» Madladj étant venu à sa rencontre, il le défit
» dans deux combats, et en fit un grand carnage.
» Lorsqu'il fut entré dans Alexandrie, les princi-
» paux habitans prirent la fuite. Après avoir rétabli
» la tranquillité dans cette ville, il marcha contre
» les habitans du Baschroud, qui se défendirent

(1) Observations sur le nom des pyramides, *p. 56 et 58.*

» jusqu'à ce que Mamoun arriva en Égypte. Ce » prince marcha vers le Baschroud, accompagné » d'Afschin, et défit les Coptes de cette contrée. »

Il résulte du récit de ces deux écrivains, que, sous le khalifat de Mamoun, il y eut, outre la révolte des Baschmourites, un soulèvement presque général des Arabes et des Coptes de la basse Égypte. En effet, l'historien des patriarches d'Alexandrie (1) nous apprend qu'à l'époque où les Baschmourites prirent les armes, une guerre sanglante étoit allumée dans les provinces orientales et occidentales de l'Égypte, et que toute cette contrée étoit remplie de meurtres et de brigandages. L'expédition de l'émir Afschin dans le Hauf n'a rien de commun avec celle du Baschmour, puisqu'il est certain, d'après le récit de l'historien des patriarches, que ce général n'osa pas prendre sur lui d'attaquer les Baschmourites sans le consentement de Mamoun; et qu'il n'y avoit eu entre eux et lui aucun engagement, jusqu'au moment où il porta la guerre dans leur pays, sous les ordres du khalife.

D'après tous les passages que j'ai recueillis dans le cours de cette discussion, je crois pouvoir conclure avec certitude que le Hauf n'a rien de commun avec le Baschmour; que par les habitans du

(1) Ms. 139, *p.* 243.

Hauf ou du Hauf oriental il faut entendre ces tribus Arabes répandues dans les terres incultes qui forment la plus grande partie de cette province, et sur-tout les Arabes de Kaïs et d'Yémen. Je parlerai plus bas de ces tribus, lorsque je donnerai la notice des Arabes qui habitent l'Égypte.

Après toutes ces discussions préliminaires, il me reste à dire un mot du dialecte Baschmourique. Malheureusement les renseignemens historiques nous manquent sur ce sujet : Macrizy et les autres écrivains Arabes ont entièrement ignoré l'existence de ce dialecte. Athanase, évêque de Kous, n'en fait mention que pour nous apprendre qu'il n'étoit plus en usage de son temps ; du reste, il n'ajoute rien qui puisse nous aider à découvrir la nature de ce langage, et en quoi il différoit ou se rapprochoit des deux autres dialectes de la langue Copte. Il paroît probable que la destruction des Baschmourites causa la perte de leur idiome, et que le petit nombre de ceux qui eurent la liberté de retourner dans leur pays, ne tardèrent pas à oublier leur langue pour adopter celle du vainqueur. Toutes mes recherches n'ont pu me procurer qu'un seul mot Baschmourique, qui se trouve dans un vocabulaire Copte anonyme, que j'ai déjà eu occasion de citer (1).

---

(1) *Fol. 207 recto.*

C'est le mot ⲡⲓⲱⲱⲡⲓϣ, que la traduction Arabe explique ainsi : هي لفظة بشمورية تفسيرها الفجرة
*Ce mot est un terme Baschmourique, qui doit se rendre par* الفُجْرة, c'est-à-dire, comme l'explique le Kamous, *l'endroit où le lit d'un torrent s'élargit pour recevoir les eaux.* Dans les extraits de l'Histoire des patriarches que j'ai rapportés plus haut, on trouve aussi une expression qui doit certainement appartenir à ce dialecte : mais l'un des deux manuscrits offre تقفيز, l'autre سفرل ; de manière qu'il est impossible de distinguer la véritable leçon, et l'étymologie de ce nom.

On sera peut-être surpris que je fasse difficulté de reconnoître le dialecte Baschmourique dans le fragment publié par le P. Georgi et par M. Münter : mais, sans parler ici de l'opinion d'Eutychius, qui attribue aux Baschmourites une origine étrangère, et qui semble indiquer que leur langue étoit totalement différente du copte, ou du moins plus corrompue que les deux autres dialectes, il suffit d'examiner avec un peu d'attention le langage du fragment en question, pour juger qu'il ne peut avoir été en usage dans une province située à l'extrémité de la basse Égypte. En effet, si ce langage est conforme en quelques points au dialecte Memphitique, il s'en écarte le plus souvent, et se

rapproche bien davantage du dialecte Saïdique, dont sont visiblement empruntés presque tous les mots qu'il emploie. C'est ce dont on se convaincra encore mieux en lisant le fragment du prophète Jérémie, que je donne ici, et que j'ai trouvé à la Bibliothèque impériale, parmi des débris de manuscrits Saïdiques. J'ai cru qu'on me sauroit quelque gré de publier ce morceau, qui, par son étendue, fera mieux connoître un dialecte de la langue Copte qui est resté si long-temps ignoré, et dans lequel nous n'avons d'imprimés qu'un petit nombre de versets. Ce fragment, de format *in-folio*, écrit sur vélin, est composé de quatre feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes. Le caractère est beau, lisible et fort ancien; mais je n'oserois pas décider à quel siècle précisément il doit être rapporté. Ce fragment commence au 22.e verset du chapitre IV des Lamentations du prophète Jérémie, à ces mots du texte Grec, ἐξέλιπεν ἡ ἀνομία σου, &c.; il contient le chapitre V et la lettre de Jérémie aux Juifs de Babylone : mais malheureusement le vélin est tellement déchiré, qu'il s'y trouve plusieurs lacunes assez considérables, et que beaucoup de mots sont ou détruits ou tronqués, en sorte qu'il faut une grande attention pour saisir la forme des lettres et fixer la véritable leçon. J'aurois pu cependant, en plusieurs endroits, remplir des lacunes et réformer des fautes

de copiste ; mais j'ai cru devoir m'attacher à représenter fidèlement le texte du manuscrit, me contentant d'indiquer dans les notes les restitutions ou les corrections que je jugeois nécessaires. Il est facile de voir que cette version, ainsi que toutes les autres versions Coptes, est exactement conforme au grec des Septante, dont elle s'écarte seulement en un petit nombre d'endroits, que j'ai eu soin de faire remarquer ; cependant je suis porté à croire que le traducteur n'a pas travaillé immédiatement sur le grec, mais qu'il a eu devant les yeux une version Saïdique ou Memphitique, quoique le P. Georgi soit d'une opinion opposée (1). Du reste, les deux fragmens que nous connoissons jusqu'à présent, et dont l'un appartient à l'ancien, l'autre au nouveau Testament, prouvent, ce me semble, qu'il doit exister dans ce langage une traduction complète de la Bible. Si l'on réfléchit sur cette circonstance, et que, d'un autre côté, on fasse attention aux variétés constantes qu'offre ce langage, et qui ne sont ni l'effet du hasard, ni des fautes d'orthographe, on penchera à croire, avec le P. Georgi, qu'il faut reconnoître ici, non pas un simple jargon, mais un dialecte particulier, qui offre la plus grande analogie avec le Saïdique, mais qui se rapproche

(1) *Fragm. Evang. S. Johan.* præfat. p. lxvij.

cependant aussi du Memphitique, dont il emprunte les terminaisons en ⲓ, les abréviations ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅, ⲫ̅ϯ̅, &c. Les variétés qu'on y observe, consistent principalement dans le changement de l'ⲟ en ⲁ, de l'ⲁ en ⲉ, de l'ⲉ en ⲏ, et sur-tout de l'ⲣ en ⲗ, qui forme le caractère distinctif de ce dialecte. J'aurois pu ajouter que j'ai trouvé dans le fragment en question plusieurs mots qui m'ont paru étrangers aux deux autres dialectes de la langue Copte; mais cette remarque n'est pas décisive, attendu que nous n'avons encore qu'une connoissance trop imparfaite de ces dialectes, et sur-tout du Saïdique, pour juger positivement si une expression doit leur appartenir, ou non.

Mais, si ce langage constitue un dialecte de la langue Copte, comment les écrivains Arabes, et sur-tout Athanase, évêque de Kous, qui étoit de la haute Égypte, d'où sont venus les deux fragmens dont nous avons parlé, n'ont-ils eu aucune connoissance de ce dialecte? Cette circonstance me porteroit à conjecturer que ce dialecte a été en usage, non pas précisément en Égypte, mais dans une contrée assez voisine pour qu'elle en eût adopté le langage. Or, ces caractères me paroissent convenir parfaitement aux deux Oasis, la grande et la petite, qui, situées à peu de distance de l'Égypte, s'étendent, du nord au sud, depuis le parallèle d'Asouan jusqu'à la frontière du Fayoum. Il est

certain que la religion chrétienne fut portée de bonne heure chez les habitans des Oasis, qui durent par conséquent traduire l'Écriture sainte dans leur langue. Moschus, auteur du *Pratum spirituale*, fait mention des solitaires qui habitoient l'Oasis (1). S. Hilarion se retira dans la même contrée (2). L'abbé Renaudot n'a pas osé décider si les Oasis avoient jamais eu des évêques (3); le P. Lequien (4) et le savant M. Langlès en ont découvert un qui est indiqué par Moschus : mais l'Histoire des patriarches d'Alexandrie nous a conservé les noms de plusieurs évêques des Oasis. Le patriarche Christodule établit un nommé *Befam* بغام évêque de l'Oasis. L'abbé Renaudot, qui a lu dans le texte (5) اللواح, a traduit *episcopum Loüah constituit* (6); mais il est évident que le mot اللواح est une faute de copiste, et qu'il faut lire الواح. Quinze ans après, ce même Befam étoit encore évêque de l'Oasis; car il assista avec Cosme, évêque de la même contrée, à l'assemblée qui se tint au Caire relativement à

(1) *Vitæ Patrum*, p. 896.
(2) *Ibid.* p. 82 et 83.
(3) *Liturg. Orient.* t. I, p. 454.
(4) *Oriens Christianus*, t. II, col. 603 et 604.
(5) Ms. 140, *p. 153.*
(6) *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 405.

l'affaire du patriarche Cyrille (1). Le texte porte بقام وقزمان اسقفا الواحات. L'abbé Renaudot a traduit *episcopi El-Owakhat*. Parmi les évêques qui assistèrent à la consécration du saint chrême faite par le patriarche Gabriel (2), se trouve *Isak, évêque de l'Oasis* ايساك اسقف اللواح ou plutôt الواح. Un géographe Arabe anonyme (3) nous apprend que les Oasis étoient peuplées en partie de Chrétiens Coptes. « Plusieurs chemins, dit cet auteur, » conduisent de Santariah aux Oasis : de Santariah » à *Behenesa des Oasis* بهنسى الواحات, on » compte dix journées de marche. Il ne faut pas » confondre cette ville avec Behenesa du Saïd. De » Behenesa des Oasis à *Arisch des Oasis* اريش » الواحات, la distance est de huit journées.

» *Behenesa de l'Oasis* بهنسا الواح est une ville » environnée de murs, et qui renferme des mar- » chés et des mosquées. Une partie des habitans est » composée d'Arabes Musulmans, et l'autre partie » de Coptes Chrétiens. Mohammed ben-Saïd, de » la tribu d'Azad, rapporte qu'étant entré dans » cette ville un jour de fête des Chrétiens, il vit un » cercueil renfermant le corps d'un homme qu'ils

(1) *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 458.

(2) Ms. Arab. 37, *fol. 80.*

(3) Ms. Arab. 580.

» appellent *Ibn-Fermy* ابن فرمي, et qu'ils pré-
» tendent avoir été un des disciples de Jésus-Christ.
» Ce saint est porté sur un char traîné par des
» bœufs, et parcourt les rues de la ville, accom-
» pagné des habitans, qui chantent des hymnes en
» son honneur, et implorent son intercession au-
» près de Dieu. Lorsque les bœufs approchent d'un
» endroit sans y entrer, on en conclut que ce lieu
» renferme quelque souillure.

» *Arisch* اريش est un canton abondant en sources
» chaudes, en dattes et en palmiers. Toutes ses
» eaux sont minérales. De cette ville on arrive en
» trois jours de marche à *Ferferoun* الفرفرون,
» où se trouvent des mines d'alun de plume et de
» roche, plusieurs espèces de vitriol, des sources
» acides, et d'autres eaux de différentes saveurs.

» Ferferoun est un canton abondant en arbres
» et en palmiers. On y voit un grand nombre de
» bourgs dont les habitans sont Chrétiens Coptes.
» De *Ferferoun* الفرفرون on se rend en quatre jours
» à *l'Oasis intérieure* الواح الداخل, située au mi-
» lieu d'un désert aride, dans lequel on ne trouve
» ni eau, ni le moindre vestige d'habitation. Cette
» Oasis intérieure renferme un grand nombre de
» rivières, de villages, de places fortes. Telle est,
» entre autres, celle que l'on nomme *El-Kasr*

» القصر [le Château], située au milieu d'une » source abondante, d'où sortent plusieurs rivières » qui arrosent les grains, les palmiers et les arbres » fruitiers. De là, en traversant une suite non » interrompue de bourgs, on arrive à une place » forte nommée *Kalmoun* قلمون, dont les eaux sont » acides : toutefois les habitans en boivent, et s'en » servent pour arroser leurs terres. Ils sont telle- » ment accoutumés à cette eau, que s'ils boivent de » l'eau douce, elle leur fait mal. A l'extrémité de » cette Oasis intérieure est un grand bourg nommé » *Al-Kasabah* القصبة, qui a de l'eau douce et cou- » rante; on y voit aussi trois sources salées, dont » les eaux se rendent dans des marais salins, où » elles se convertissent en sel. Le sel de la pre- » mière source est blanc, celui de la seconde est » rouge, et celui de la troisième jaune. Ce dernier » s'emploie en Égypte pour les assaisonnemens. » De cette Oasis aux deux Oasis extérieures, on » compte trois journées de marche (1). Ce pays est

(1) Le savant M. Langlès (Voyage de Hornemann, *page 355*) prétend que les Oasis intérieures répondent à la grande et à la petite Oasis des anciens, et que les Oasis extérieures sont la même chose que Santariah. Mais cette opinion est contredite par notre géographe, qui, comme l'on voit, distingue expressément Santariah des Oasis. Macrizy (article *des Impôts de l'Égypte*) admet quatre Oasis, outre Santariah, savoir : l'Oasis intérieure, les deux extérieures, et l'Oasis de Behenesa.

» le terme des possessions des Musulmans. De là
» jusqu'à la Nubie, on marche six jours au travers
» du désert. On prétend qu'à l'extrémité des Oasis
» est un canton nommé l'*Oasis de Siroua* واح
» صيروا, qui se prolonge fort loin, et qui n'a
» jamais été vu que bien rarement, par quelques
» voyageurs qui s'étoient égarés dans le désert. »

Au rapport d'Abou-Selah (1), « l'Oasis de Behe-
» nesa renferme une église dédiée à S. George. On
» dit que l'on y voit un corps sans tête, qui est celui
» de ce martyr. Chaque année, le jour de sa fête,
» on le tire du cercueil, on le revêt d'un linceul
» neuf, et les habitans le promènent dans toute la
» ville, en portant des cierges et des croix, et chan-
» tant des hymnes; après quoi il est replacé dans
» l'église. A une époque où l'on craignoit que ce
» corps ne fût enlevé par les Grecs, on l'avoit trans-
» porté à la montagne, et déposé dans une caverne
» écartée, dont l'entrée avoit été fermée avec des
» pierres. Quelque temps après, un homme d'une
» véracité reconnue assura que le saint lui étoit
» apparu en songe, et avoit ordonné de tirer son
» corps du lieu où il étoit : en conséquence,
» l'évêque, aidé des laïques, ne cessa de faire
» des recherches, jusqu'à ce qu'ils découvrissent le

(1) Ms. Arab. 138, *fol. 93.*

» corps, qu'ils tirèrent de la caverne, et qu'ils replacèrent dans son église. Schedja ben El-Khafir, » qui étoit gouverneur des Oasis sous le khalifat » de Hafed, fit enlever le corps de l'église, et le fit » transporter dans son palais, bien résolu de ne le » rendre aux Chrétiens que moyennant une somme » d'argent considérable. L'évêque et les principaux » d'entre les Chrétiens entrèrent en négociation » avec Schedja, et lui portèrent des présens, qui » ne satisfirent pas son avidité. Sur ces entrefaites, » Dieu envoya des ouragans, des vents impétueux, » des pluies, des orages, qui continuèrent pendant » plusieurs jours sans interruption, et avec une » telle violence, que jamais on n'avoit rien éprouvé » de pareil dans cette contrée. Le gouverneur, auquel on représenta que tous ces accidens étoient » peut-être causés par son obstination à retenir ce » corps, manda l'évêque, et le lui rendit. Sur-le-champ les orages cessèrent. On rapporte que cet » évêque occupa ce siége pendant trente-huit ans, » et que, durant tout cet intervalle, il ne revêtit que » deux fois seulement le corps du martyr. C'est une » tradition constante, que le corps de S. George » se trouvoit avec la tête dans la ville de *Ludd* » لد, en Syrie, à une époque où le gouverneur » de cette province étoit frère de celui d'Égypte. » Comme la Syrie étoit continuellement exposée

» aux courses des ennemis, le gouverneur, crai-
» gnant qu'il n'arrivât à ce corps quelque accident,
» le fit transporter sans la tête dans la contrée des
» Oasis, afin qu'il y fût à l'abri de tout malheur.
» En effet, des pélerins qui, en faisant le voyage
» de Jérusalem, ont passé à Ludd pour y voir le
» corps de S. George, ont assuré qu'ils n'y avoient
» trouvé que la tête sans le corps. Ceci arriva pen-
» dant le carême de l'an 890 des martyrs. »

Abou-Selah ajoute que l'on trouve dans l'Oasis un monastère nommé *le monastère du Lépreux*, دير الابرص.

Il résulte de ces passages, que de tout temps la religion chrétienne a été florissante dans les Oasis : par conséquent, il est impossible de supposer que l'Écriture sainte n'ait pas été tôt ou tard traduite dans l'idiome de cette contrée. Or, les habitans étant Coptes, leur langue a dû nécessairement être un dialecte de la langue Égyptienne. N'est-il pas fort vraisemblable que ce dialecte est le même que nous retrouvons dans les fragmens indiqués plus haut ? Mon dessein n'est point de m'étendre ici sur les Oasis; il me suffit de renvoyer à la notice, aussi détaillée qu'intéressante, que le savant M. Langlès en a donnée à la suite du Voyage de Hornemann (1).

(1) Voyage de F. Hornemann, *p. 341 et suiv.*

Je

Je me contenterai de faire remarquer un passage où l'abbé Renaudot a dénaturé et rendu méconnoissable le nom de cette contrée. L'historien des patriarches d'Alexandrie (1) rapporte que le vizir Schawer, forcé de quitter l'Égypte pour se soustraire aux poursuites de ses ennemis, rassembla ses partisans les plus affidés, et tint conseil avec eux sur le parti qu'il devoit prendre. Il étoit d'avis de se retirer dans *le désert de l'Oasis* برية الواح, et de le parcourir en long et en large sans s'arrêter dans aucun lieu : il représentoit que la disette d'eau et de fourrage, et la chaleur insupportable, empêcheroient une armée nombreuse de le poursuivre dans *le désert des Oasis* برية الواحات, qui n'offroit que des sables et des collines arides, et où l'on ne trouvoit pas une seule datte pour se nourrir, ni un arbre pour se mettre à l'ombre; que les troupes de ses ennemis, manquant de vivres, fatiguées d'une marche si pénible et de l'inutilité de leurs recherches, ne tarderoient pas à se débander. Cet avis ayant été unanimement adopté, il choisit seulement vingt de ses compagnons, auxquels il recommanda d'emmener des chevaux, des chameaux et des vivres. De son côté, il prit avec lui des mulets, des chameaux et des chevaux, des vivres en

(1) Ms. Arab. 140, *p. 244.*

abondance, de l'or et de l'argent pour sa dépense, et divers objets dont il vouloit faire des présens aux Arabes. Ensuite il s'enfonça dans le désert de l'Oasis, passant continuellement d'un lieu à un autre. Ce qu'il avoit prévu arriva : les troupes de ses ennemis, après l'avoir poursuivi pendant trois mois, ennuyées de n'avoir de lui aucune nouvelle, se débandèrent, et revinrent au Caire sans avoir rien fait, disant par-tout qu'il avoit été chercher un asile auprès de l'émir al-moumenin, prince des Arabes. Schawer, ayant encore attendu deux mois, afin de laisser prendre tout-à-fait le change à ses ennemis, quitta *le désert de l'Oasis* برية الواح, et descendit avec ses compagnons sur les bords du lac d'Alexandrie. L'abbé Renaudot (1), qui a donné une traduction abrégée de ce passage, a changé les mots الواح - الواحات en *Lowakat*, *El-Wak.*

Je finirai ces observations par l'examen d'un passage où le célèbre Michaëlis a cru reconnoître le nom des Oasis. On trouve dans le lexique Syriaque de Castell (2) les mots ܚܘܡܐ ܐܠܐ empruntés du vocabulaire de Thomas Obicini, et expliqués en arabe par الواح الغربي. Comme le savant

(1) *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 522 et 523.
(2) *Lexicon Syriacum*, ed. Michaëlis, t. I, p. 453.

lexicographe Anglois avoit négligé de joindre au texte une version Latine, Michaëlis, trompé par la forme ambiguë du mot الواح, soupçonna que ܠܘܚܐ étoit le nom sous lequel les Syriens désignoient l'Oasis. D'après cette supposition, il faudroit substituer الغربي *occidentale* à الغري; mais cette conjecture me paroît peu admissible. En effet, les mots en question, tant dans le syriaque que dans l'arabe, s'expliquent sans peine, et signifient *des tablettes de glu* ou *des planches enduites de glu* : tel est le sens qu'a suivi Obicini. Enfin le vrai nom des Oasis se trouve, comme l'avoit pensé Michaëlis, dans Zacharie, écrivain Syriaque, que Jos. Sim. Assemani (1) nous a fait connoître, et dont le manuscrit est maintenant à la Bibliothèque impériale (2). Cet auteur rapporte que l'empereur Marcien fit venir Nestorius, de l'Oasis, où il étoit relégué.

ܫܪܐ ܠܗ ܠܢܣܛܘܪܝܘܣ ܡܢ ܐܣܘܪܝܐ ܕܐܘܐܣܝܣ

Ce passage prouve que le mot ܐܘܐܣܝܣ, pris du grec, doit être considéré comme le vrai nom que les Syriens emploient pour désigner l'Oasis.

D'après tous les détails dans lesquels je viens

(1) *Biblioth. Orient.* t. II, p. 55 et suiv.
(2) Ms. Syriaque Vatic. 145, *fol. 78.*

d'entrer, je crois pouvoir ôter au dialecte dont j'ai parlé le nom de *Baschmourique*, et y substituer celui d'*Oasitique*. Il ne me reste plus, pour achever de faire connoître ce dialecte, qu'à publier le fragment dont j'ai donné plus haut la notice, et qui, comme je l'ai dit, appartient au prophète Jérémie.

Lam. IV, 22 v, 6

Ⲁⲥⲙⲟⲟⲩⲕ (1) ⲛϫⲉⲧⲁⲛⲟⲙⲓⲁ (2) ⲧϣⲏⲏⲗⲓ ⲛⲥⲓⲱⲛ. ⲛⲛⲉϥⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲁⲁⲧϥ ϭⲏ (3) ⲉⲟⲩⲁⲧⲃⲓ ⲉⲃⲁⲗ. ⲁϥϭⲉⲙⲡϣⲓⲛⲓ (4) ⲛⲛⲉⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲧϣⲏⲏⲗⲓ ⲛⲉⲇⲱⲙ ⲁϥϭⲟⲗⲡ (5) ⲛϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲉⲙⲉⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉⲃⲁⲗ·

Defecit iniquitas tua, filia Sion; igitur non ampliùs transferet te. Visitavit iniquitates tuas, filia Edom; revelavit impietates tuas.

---

(1) Il faut lire ⲁⲥⲙⲟⲩⲛⲕ.

(2) *Lisez* ⲧⲉⲁⲛⲟⲙⲓⲁ.

(3) Le mot ἔτι correspondant à ϭⲏ manque dans le ms. Alex. Le ms. Vat. lit ἔπι.

(4) Dans le dialecte Memphitique, on dit ϫⲉⲙⲡϣⲓⲛⲓ *visitare* : mais la leçon que présente notre texte, est conforme à l'usage du dialecte Saïdique, qui substitue ϭⲛ ou ϭⲉⲛ à ϫⲉⲙ. *Voyez* S. Luc, *XXIII, 4, 14;* S. Jean, *XVIII, 38;* les Actes des Apôtres, *IV, 14, 21; V, 22, 23.* On trouve dans le même dialecte ϭⲓⲛⲉ au lieu de ϫⲓⲙⲓ. *Voyez* S. Mathieu, *VII, 7;* S. Luc, *XI, 9;* Actes des Apôtres, *VII, 46; Miracul. S. Coluthi,* edit. 1793, pag. 315, 327, &c.

(5) Le changement du ⲣ en ⲗ et du ⲗ en ⲣ n'est pas étranger au dialecte Saïdique. Ainsi, dans les fragmens qui nous restent dans ce dialecte, nous trouvons constamment ϭⲱⲗⲡ ⲉ̀ⲃⲟⲗ substitué au mot Memphitique ϭⲱⲣⲡ ⲉ̀ⲃⲟⲗ *revelare.* Voy. Évangile

Ⲁⲗⲓⲡⲙⲉⲛⲟⲩⲓ ⲡϭ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲡⲉⲧⲉ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲏⲛ. ⲥⲁⲙⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲉⲩ ⲉⲡⲉⲛϣⲱϣ. ⲧⲉⲛⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲁⲥⲕⲁⲧⲥ ⲉϩⲉⲛⲁⲗⲗⲟⲧⲣⲓⲟⲥ. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲛⲏⲓ ⲛϩⲉⲛϣⲉⲙⲙⲟ. ⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲉⲛⲁⲓ ⲛⲟⲣⲫⲁⲛⲟⲥ ⲉⲙⲙⲉⲛⲧⲏⲛ ⲓⲱⲧ ⲙⲙⲉⲩ. Ⲛⲉⲛⲙⲉⲩ ⲁⲩⲉⲗ ⲧϩⲏ ⲛϩⲉⲛⲭⲏⲣⲁ ⲉⲃⲁⲗϩⲛ̀ ⲛⲉⲛϩⲁⲟⲩ. Ⲡⲉⲛⲙⲁⲩ ⲁⲛⲥⲁⲁϥ ϩⲁ ϩⲉⲧ (1). Ⲛⲉⲛϣⲉ ⲛⲁⲩϣⲱⲡⲓ ϩⲛ ⲟⲩϣⲓⲃⲓ ⲁⲩⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉⲛⲙⲁϯ. ⲁⲩⲡⲱⲧ... (2) ⲛ̀ⲥⲱⲛ ⲁⲛ......

Memento, Domine, quod factum sit nobis; respice et vide opprobrium nostrum. Hæreditas nostra conversa est ad alienigenas, et domus nostræ ad peregrinos. Facti sumus orphani, non habentes patrem; matres nostræ factæ sunt quasi viduæ, ex diebus nostris. Aquam nostram bibimus pecuniâ; ligna nostra erant in mutatione. Venerunt super collum nostrum. Exagitati sumus............

---

de S. Jean, *chap. XII, 38;* Act. des Apôt. *I, 19; XVI, 9;* Épît. I aux Corinth. *II, 10, 17; III, 13; XI, 5, 13;* S. Pierre, Épît. I, *chap. I, 13;* Jérémie, *ap.* Mingarelli *Ægypt. cod. reliq.* p. 64, 68, *it.* p. 257. D'un autre côté, les Coptes de la haute Égypte changeoient le mot ϧⲉⲗϣⲓⲣⲓ *juvenis* en ϩⲣϣⲓⲣⲉ ou ϩⲉⲣϣⲓⲣⲉ. *Voy.* S. Mathieu, *XIX, 20, 32;* Act. des Apôt. *II, 17; V, 6, 10; XX, 9; XXIII, 18;* S. Pierre, Épît. III, *c. II, 20; III, 3;* S. Jean, Ép. I, *chap. II, 13, 14;* Mingarelli, *p. 69.*

(1) Cod. Vat. *ἐν ἀργυρίῳ ἐπίομεν.*

(2) Je pense qu'il faut ⲡⲱⲱⲧ ou ⲡⲱⲧ. En effet, le mot ⲡⲱⲧ, employé avec ⲛ̀ⲥⲁ, signifie, dans le dialecte Saïdique, *persequi, sectari.* Voy. Act. des Apôt. *VII, 52;* Ép. aux Galat. *IV, 2;* aux Romains, *XIV, 19;* Ép. I aux Corinth. *XIV, 1.* On emploie dans le même sens ⲡⲏⲧ ⲛ̀ⲥⲁ. Voy. *Od. Salomon.* ap. Woide, *Dissert. de vers. Bibl. Ægypt.* p. 148; Act. des Apôtres, *IX, 4, 5; XXII, 7, 8;* Mingarelli, *p. 338.*

Ⲁⲩⲉⲗϭⲟ︦ⲉ︦ ⲉⲗⲁⲛ. ⲡⲉⲧⲛⲉⲥⲱϯ ⲉⲃⲁⲗϩⲛ̄ ⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲛϥϣⲁⲁⲡ ⲉⲛ. ϩⲛ̄ ⲛⲉⲛⲯⲩⲭⲏⲟⲩ ⲉⲛⲉⲓⲛⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲁⲓⲕ ⲉⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡϩⲁ ⲛ̄ⲧⲥⲏⲃⲓ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ. ⲡⲉⲛϣⲉⲉⲗ ⲁϥⲧⲣⲉϣⲣⲉϣ ⲛ̄ⲧϩⲏ ⲛⲟⲩⲧⲗⲓⲗ. ⲁⲩⲧⲁⲙⲥⲟⲩ ϩⲁⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡϩⲁ ⲛϩⲉⲛϩⲁⲧⲏⲟⲩ (1) ⲛϩⲕⲁ. ϩⲛϩⲓⲁⲙⲓ ⲁⲩⲑⲉⲃⲓⲁⲩ ϩⲛ̄ ⲥⲓⲱⲛ ϩⲉⲛⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ϩⲛ̄ ⲛⲓⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲟⲩⲇⲁ ϩⲉⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲁⲩⲉϣⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉⲩϭⲓϫ. ϩⲉⲛⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲟⲩϯⲉⲁⲩ ⲛⲏⲟⲩ ϩⲉⲛⲥⲱⲧⲡ ⲁⲩϫⲓ ⲛⲛⲟⲩⲗⲓⲙⲓ ϩⲉ.....

Dominati sunt nobis. Non est qui redimat ex manibus eorum. In mentibus nostris, inferemus panem nostrum à facie gladii solitudinis. Pellis nostra rubuit quasi clibanus; obruti sunt à facie procellarum famis. Mulieres humiliatæ sunt in Sion; virgines in civitatibus Juda. Duces suspensi sunt per manus eorum. Seniores non magnificati sunt. Electi fletum ceperunt......

Ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲉϥⲁⲓ ⲛϣⲉⲛϩⲏⲧ. ⲉⲧⲃⲉⲡⲉⲓ ⲁⲛⲉⲛⲃⲉⲗ ⲁⲩⲉⲗⲕⲉⲙ (2). ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲧⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲉⲥⲓⲱⲛ ϫⲉ ⲁⲥⲧⲁⲕⲁ.

Factus est tristis. Propterea obscurati sunt oculi nostri super montem Sion, quia periit; vulpes transie-

(1) Le mot ϩⲁⲧⲏⲩ, avec l'article féminin ⲧ, est en usage dans le dialecte Saïdique, pour désigner *la tempête*. Épît. aux Hébreux, *XII, 18;* Mingarelli, *p. 115, 125*. Dans le lexique Saïdique (mss. Copt. 44, *fol. 53*), ⲧϩⲁⲧⲏⲩ correspond au mot Grec ζάλη, et est expliqué en arabe par العاصف.

(2) *Lisez* ⲕⲉⲙⲥ.

ϩⲛⲃⲁϣⲁⲣ ⲁⲩⲥⲓⲛⲓ ⲉⲃⲁⲗ ⲛϩⲏⲧⲥ. ⲛⲧⲁⲕ ⲇⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲕϣⲁⲁⲡ ⲛϣⲁⲉⲛⲉϩ. ⲡⲉⲕⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ϣⲁ ϫⲱⲙⲛϫⲱⲙ (1) ⲉⲧⲃⲉⲟⲩ ⲛⲕⲛⲉⲉⲗⲡⲉⲛⲱⲃϣ ⲉϩⲗⲏⲓ ⲉⲟⲩⲧⲕⲁ. ⲛⲕⲛⲉⲕⲉⲉⲛ ⲛⲥⲱⲕ ϣⲁ ϩⲉⲛϩⲁⲟⲩ ⲉⲩⲟⲩⲏⲟⲩ. ⲕⲁⲧⲉⲛ ϣⲁⲗⲁⲕ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉⲕⲁⲧⲉⲛ. ⲛⲉⲛϩⲁⲟⲩ ⲙⲁⲗⲟⲩⲉⲗⲙⲟⲩⲟⲩⲓ (2) ⲛⲧϩⲏ ⲛϣⲁⲣⲉⲡ. ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲓϯ ⲁⲕⲥⲉⲧⲉⲛ ⲉⲃⲁⲕ (3) ⲁⲕϭⲱⲛⲧ ⲉϩⲗⲏⲓ ⲉϫⲱⲛ ϣⲁ ⲉⲙⲁϣⲁ·

runt per eum. Tu autem, Domine, æternus es; thronus tuus in generationem et generationem. Quare oblivisceris nostrî in æternum! relinques nos usque ad dies longinquos! Converte nos ad te, Domine, et convertemur; dies nostri fulgeant sicut antea; quia ejiciendo ejecisti nos. Iratus es adversùs nos valde.

. . . . . (4) ⲛⲧⲉⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ·

EPISTOLA JEREMIÆ.

. . . Ⲉⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲉⲧⲉⲧⲛⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲉⲩ ⲛⲛⲟⲩⲁⲧⲁ ⲛⲗⲁⲙⲡⲓ ⲙⲛ ⲟⲩⲭⲣⲟⲛⲟⲥ ⲉϥⲟⲩⲏⲟⲩ ϣⲁ ⲍ̅ ⲛⲅⲉⲛⲉⲁ·

Ⲙⲛⲛⲉⲥⲁ ⲡⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲓⲉⲉⲛⲧⲟⲩ (5) ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲛⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ

. . . Ad Babylonem, habitabitis ibi plures annos, et tempus longum, usque ad septem generationes.

Postea verò educam eos in pace ex illo loco: nunc verò videbitis in Babylone

(1) Je crois qu'il faut lire ϫⲱⲟⲩ ⲙⲛ̀ ϫⲱⲟⲩ.

(2) Le grec porte *ἀνακαίνισον ἡμέρας ἡμῶν, renova dies nostros.*

(3) *Lisez* ⲉ̀ⲃⲁⲗ.

(4) *Lisez* Ⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ.

(5) Le grec porte *ἐξάξω ὑμᾶς*, ce qui est la vraie leçon; en conséquence, je crois que dans la version Copte il faut lire ⲉⲓⲉⲉⲛⲧⲏⲛⲟⲩ.

ϩⲙ̀ ⲡⲙⲉ ⲉⲧⲙⲙⲉⲩ. ϯⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉⲛⲉⲩ ϩⲛ ⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲉϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲛⲟⲩⲃ ϩⲓ ϩⲉⲧ ϩⲓ ϣⲏ. ⲉⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲓ ⲛⲉⲩⲛⲉϩⲃⲓ ⲉⲩⲟⲩⲱⲛⲁϩ (1) ⲛⲛⲉⲩϩⲁϯ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ. ⲁⲗⲓϩⲁϯ ⲟⲩⲛ ⲛⲧⲁⲧⲉⲛ. ⲙⲡⲉⲗⲓⲛⲓ ϩⲱⲧⲉⲛ ⲛⲛⲓⲁⲗⲗⲟⲫⲩⲗⲟⲥ. ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲗϩⲁϯ ⲛⲧⲉ ⲟⲩϩⲁϯ ϫⲓⲧⲏⲛⲟⲩ ⲉϩⲗⲏⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ. ⲁⲧⲉⲧⲉⲛϣⲁⲛⲛⲉⲩ ⲉⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ϩⲓⲧϩⲏ ⲙⲛ ϩⲓⲡⲉϩⲟⲩ ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲩⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲙⲁⲩ ⲱⲥ (2) ⲇⲉ ⲛⲧⲁⲧⲉⲛ ϩⲙ̀ (3) . . . . . . ⲛϩⲏⲧ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲕ. . . . . . . . .

deos aureos, argenteos, ligneos, in humeris portatos, manifestantes timores suos in gentibus. Cavete ergo vos. Nolite vos similes fieri alienigenis, nec timeatis et vos invadat terror super eis. Cùm videbitis turbam ante et post eos, adorantem eos, dicite vos in intellectu. Tu. . . . . . . . . . . . .

---

(1) La forme ⲟⲩⲱⲛⲁϩ, au lieu de ⲟⲩⲱⲛϩ, n'est pas étrangère à la langue Copte : on la retrouve dans un autre passage de notre fragment. Dans une note que je donnerai plus bas, on lit ⲡⲓⲱⲛⲁϩ au lieu de ⲡⲓⲱⲛϩ. Enfin, dans un fragment de la Vie des solitaires d'Égypte, publié par le P. Georgi (*de Miraculis S. Coluthi*, p. 60 et 61), on lit deux fois ⲧⲱⲃⲁϩ au lieu de ⲧⲱⲃϩ.

(2) *Lisez* Ϫⲱⲥ.

(3) Peut-être faut-il lire ici ⲛⲉⲧⲉ̀ⲛ̀ϩⲏⲧ, *in cordibus vestris;* ou bien ⲙ̀ⲛ̀ⲧⲣⲉ̀ⲙ̀ⲛ̀ϩⲏⲧ, *in intellectu.* En effet, ce mot se rencontre quelquefois en ce sens dans le dialecte Saïdique. *Voy.* I.re Épître de S. Jean, *chap. V, v. 20;* Mingarelli, *Ægypt. cod. reliquiæ*, p. 329. Dans un fragment manuscrit d'une homélie sur la

Ⲙⲟⲩⲟⲩⲛⲕ ⲡⲉ ⲛ̄ϩⲁⲙϣⲏ ⲛ̄ⲧⲁⲩ ϩⲱⲟⲩ ϩⲉⲛⲓⲉⲡⲛⲟⲩⲃ ⲛⲉ ⲛⲛⲓⲉⲡϩⲉⲧ ϩⲉⲛⲙⲉⲧⲛⲟⲩϫ ⲛⲉ ⲉⲙⲙⲉⲛϣϭⲁⲙ ⲙⲙⲁⲩ ⲉϣⲉϫⲓ : ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲗⲁⲩⲛⲓ ⲙⲙⲁⲓⲧⲁⲃⲧⲉⲃ. ϣⲁⲩϫⲓ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩⲃ ⲛⲥⲉⲙⲟⲩⲛⲕ ⲛϩⲉⲛⲕⲗⲁⲙ· ⲛⲥⲉⲕⲉⲟⲩ ϩⲓϫⲛ ⲧⲁⲡⲏ ⲛⲛⲉⲩⲛⲟⲩϯ.

Opus fabri lignarii est. Isti inaurati et inargentati sunt. Falsa sunt, quæ loqui minimè possunt; et quasi virgo ornatûs amans; aurum sumunt, et coronas formant, quas imponunt capiti deorum suorum.

Ⲉϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲉⲩⲟⲩⲛⲁϥ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϫⲉⲛⲉⲩⲟⲩⲉⲃ ϣⲁⲩϥⲓ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩⲃ ⲙⲛ ⲟⲩϩⲉⲧ ⲉⲃⲁⲗϩⲓ ⲛⲉⲩⲛⲟⲩϯ ⲛⲥⲉϫⲁⲩ ⲉⲃⲁⲗ ⲉⲗⲁⲩ. ϣⲁⲩϯ ⲇⲉ ⲉⲃⲁⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲡⲟⲣⲛⲏ ⲉⲧⲉ ϩⲓⲙⲃⲁⲗ. ϣⲁⲩⲧⲉⲃⲧⲱⲃⲟⲩ ⲇⲉ ⲛϩⲉⲛϫⲓϩⲃⲁⲥ ⲛⲧϩⲏ ⲛϩⲉⲛⲗⲱⲙⲓ. ⲉϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲉ ⲛⲛⲓⲉⲡⲛⲟⲩⲃ ϩⲓ ϩⲉⲧ ϩⲓ ϣⲏ, ⲛⲉⲓ ⲇⲉ ⲙⲉⲩⲉϣⲟⲩϫⲉⲓ ⲉⲡϣⲓⲃⲓ (1) ⲛⲧϩⲁⲁⲗⲓ : ⲉⲩϭⲁⲁⲗⲉ

Dum autem exsultant sacerdotes eorum, auferunt aurum et argentum ex diis suis, eaque in semetipsos erogant. Partem verò largiuntur meretricibus exterioribus. Eos autem ornant vestibus, quasi homines, dum dii sunt inaurati, et argentei, et lignei. Hi verò non possunt effugere alterationem rubiginis. Aureos suos vestiunt purpurâ; et faciem eorum

virginité, je lis : ⲁⲣⲓ ⲙ̀ⲛ̀ⲧϫⲱⲱⲣⲉ ϩ̀ⲛ ⲟⲩⲙ̀ⲛ̀ⲧⲣⲙ̀ⲛ̀ϩⲏⲧ, *viriliter agite in intellectu.* Ce mot se trouve encore dans le fragment de Daniel publié par M. Münter (*Specim. vers. Daniel. Coptic.* p. 75), et dans la I.[re] Épître de S. Paul à Timothée (Münter, *Commentat. de indole vers. Sahid.* p. 96).

(1) Le grec porte *ἀπὸ ἰȣ̃ ϗ βρωμάτων.*

ⲛ̄ⲛⲟⲩⲓⲉⲡⲛⲟⲩⲃ ⲛ̄ϫⲏϭⲓ. ϣⲁⲩ-
ⲃⲱⲧϥ̄ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲩϩⲁ ⲉⲃⲁⲗ
ⲛ̄ⲧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲁⲧⲉ ϣⲁⲓϣ ⲛ̄ⲧⲉⲛ
ⲡⲏⲓ ⲉⲧϩⲓϫⲱⲟⲩ·

abstergunt præ multo pulvere, è domo quæ super eos.

Ⲟⲩⲁⲛ ⲟⲩϣⲃⲱⲧ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲁ-
ⲁⲧϥ ⲛ̄ⲧϩⲏ ⲛⲟⲩⲗⲱⲙⲓ ⲛ̄-
ⲗⲉϥϯϩⲉⲡ ⲛ̄ⲧⲉⲟⲩⲭⲱⲣⲁ. ⲙ̄-
ⲡⲉϥ. . . ⲧⲁⲕⲁ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲉ ϣⲁϥ-
ⲉⲗⲛⲁⲃⲓ ⲉⲗⲁϥ. ⲟⲩⲥⲏϥⲓ ⲇⲉ
ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲕⲉⲗⲉⲃⲓⲛ ⲥⲉⲕⲏ ϩⲛ̄
ⲧⲉϥⲟⲩⲓⲛⲉⲙ. ⲛ̄ⲧⲁϥ ⲇⲉ ⲙⲉϥ-
ⲉϣⲛⲉϩⲙⲉϥ ⲉⲃⲁⲗϩⲛ̄ ⲟⲩⲡⲟ-
ⲗⲉⲙⲟⲥ ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛⲥⲁⲁⲛⲓ. ⲉⲧ-
ⲃⲉⲡⲉⲓ ⲥⲉⲟⲩⲁⲛϩ ⲉⲃⲁⲗ ϫⲉ
ⲛ̄ϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲉⲛ ⲛⲉ. ⲙ̄ⲡⲉⲗⲉⲗ-
ϩⲁϯ ⲟⲩⲛ ϩⲁⲧⲉⲩϩⲏ. ⲛ̄ⲧϩⲏ
ⲅⲁⲣ ⲛⲟⲩⲥⲕⲉⲩⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲟⲩ-
ⲗⲱⲙⲓ ⲉⲧⲉ ϣⲁϥⲧⲉⲛⲛⲁ
ϣⲁϥⲉⲗⲁⲧϣⲉⲩ ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧϩⲏ
ⲉⲧⲉ ⲛⲉⲩⲛⲟⲩϯ ⲁⲓ ⲙⲙⲁⲥ.
ⲉⲩⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲩⲁⲗⲏ-
ⲟⲩ (1) ⲛⲉⲩⲃⲉⲗ ⲥⲉⲙⲉϩ ⲉ-
ⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡϣⲁⲓϣ ⲛ̄ⲛⲉϭⲁⲗⲁⲩϫ
ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛⲏⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ·

Virgam verò gerit quasi judex regionis; non perdit eum qui peccat adversùs se. Gladius et securis in dextera ejus; iste autem semetipsum è bello et è latronibus servare non potest. Propterea declarant quòd dii non sint. Nolite ergo timere eos. Sicut ergo vas hominis, cùm confractum fuerit, fit inutile, sic et dii ipsorum. Dum constituti stant in aulis suis, oculi eorum replentur pulvere pedum intrantium.

(1) Le ms. Alex. lis *κήποις*; le ms. Vatic. *οἴκοις*.

Ⲁⲩⲱ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲟⲩⲉⲉⲓ ⲉⲁϥⲉⲗ ⲟⲩⲙⲉⲧϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ ⲉⲡⲣⲣⲁ ϣⲁⲩⲕⲧⲁ (1) ⲛⲟⲩϫⲁⲗϫⲉⲗ (2) ⲉⲛⲉⲩⲁⲗⲏⲟⲩ ⲓⲉ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲟⲩⲉⲉⲓ ⲉⲩⲛⲉϫⲓⲧϥ ⲉⲃⲁⲗ ⲉⲧⲁⲕⲁϥ ϣⲁⲗⲉ ⲛⲉⲩⲟⲩⲉⲉⲃ ⲧⲁϫⲣⲁ ⲛⲛⲉⲩⲏⲓ ⲛϩⲉⲛⲗⲁ. ⲙⲛ ϩⲉⲛⲕⲏⲗⲗⲓ. ⲙⲛ ϩⲉⲙⲙⲟⲩⲭⲗⲟⲩⲥ. ϫⲉⲕⲉⲥ ⲛⲥⲉϣⲧⲉⲙⲃⲓⲧⲟⲩ ⲛϫⲓⲟⲩⲓ ⲉ̀ⲃⲁⲗϩⲓⲧⲛ̀ ⲛⲉⲥⲁⲁⲛⲓ.

Et quasi viro qui regem injuriâ affecit, aulæ eorum septo circumdantur; vel quasi viro qui educendus est ad mortem, sacerdotes domos eorum muniunt portis, et seris, et vectibus, ne subripiantur à latronibus.

Ϣⲁⲩϫⲉⲗⲁ ⲟⲩⲁⲧⲁ ⲛϩⲏⲃⲉⲥ ⲉ̇ⲗⲁⲩ. ⲛ̇ⲧⲁⲩ ⲇⲉ ⲙⲉⲩⲉϣⲛⲉⲩ ⲉⲟⲩⲉⲓ ⲙⲙⲁⲩ. ⲁⲩⲁⲓ

Multas lucernas accendunt eis; illi autem nullam earum videre possunt. Sunt

---

(1) Je lis ⲧⲁⲕⲧⲁ.

(2) Le mot ϫⲁⲗϫⲉⲗ, *septum, maceria*, répond au terme Saidique ϫⲟⲗϫⲗ̀, qui a la même signification. Dans un fragment liturgique publié par le P. Georgi (*Fragmentum Evangelii S. Johan.* p. 311), on lit que le diable, ne pouvant entrer dans le Paradis terrestre à cause des anges qui le gardoient, résolut d'employer la ruse : il étoit en dehors du Paradis; Ève étoit en dedans de l'enceinte du Paradis : ⲉⲩϩⲁ ⲇⲉ ϩⲱⲱⲥ ⲉⲥ ⲛ̀ϩⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡϫⲟⲗϫⲗ̀ ⲙ̀ⲡⲡⲁⲣⲁ̇ⲇⲓⲥⲟⲥ. Il prit donc la forme d'un reptile, et introduisit sa bouche dans l'enceinte du Paradis : ⲁϥⲕⲱ ⲛ̀ⲧⲉϥⲧⲁⲡⲣⲟ ⲙ̀ⲡϩⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡϫⲟⲗϫⲗ̀ ⲙ̀ⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ. Je sais que le P. Georgi, dans ces deux passages, a rendu le mot ϫⲟⲗϫⲗ̀ par celui de *deliciæ*, le faisant répondre au terme Memphitique ϫⲉⲣϫⲉⲣ : mais cette traduction n'est pas exacte, et celle que j'ai adoptée me paroît s'accorder beaucoup mieux avec l'ensemble de la phrase.

ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲥⲁⲓ ⲛⲟⲩⲭⲟϩ ⲛⲧⲉ-
ⲡⲏⲓ. ϣⲁⲗⲉ ⲛⲓⲕⲉϫⲉⲧϥⲓ ⲛⲧⲉ-
ⲡⲕⲉϩⲓ ϣⲁⲩⲕⲱⲧϥ ⲛⲥⲁ ⲛⲉⲩ-
ϩⲏⲧ ⲛⲥⲉⲟⲩⲱⲙ ⲙⲁⲩ. ⲙⲛ
ⲛⲉⲩⲕⲉϫⲓϩⲃⲁⲥ ⲉⲛⲥⲉⲓⲙⲓ ⲉⲛ.
ϣⲁⲗⲉ ⲛⲉⲩϩⲁ ⲕⲙⲁⲙ ⲉⲃⲁⲗ-
ϩⲙ ⲡⲕⲱϩⲧ. ϣⲁⲗⲉ ⲛⲓϭⲉⲣ-
ϭⲱ (1). ⲙⲛ ⲛⲓⲃⲏⲛⲓ (2) ⲙⲛ
ⲛⲓⲕⲉϩⲁⲗⲉⲧ ϣⲁⲩⲉⲗⲙⲏ ⲉ-
ϫⲉⲛ ⲧⲉⲩⲁⲡⲏ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲏ ⲁⲛ
ⲙⲛ ⲛⲓⲕⲉⲉⲙⲟⲩⲓ.

quasi trabs domûs. Reptilia terræ lambunt corda eorum, eaque et vestimenta illorum comedunt, istis ignorantibus. Vultus eorum fervent igne. Vespertiliones et hirundines et aliæ aves volant super caput eorum; similiter et feles.

Ⲉⲧⲃⲉⲡⲉⲓ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉⲓⲙⲓ ϫⲉ
ⲛϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲉⲛ ⲛⲉ. ⲙⲡⲉⲗⲉⲗ-
ϩⲁϯ ⲟⲩⲛ ϩⲁⲧⲉⲩϩⲏ. ⲡⲛⲟⲩⲃ
ⲅⲁⲣ ⲉⲧϩⲗⲉⲩ ⲉⲟⲩⲙⲉⲧⲥⲉⲓ.
ⲁⲗⲉϣⲧⲉⲙⲟⲩⲉⲓ ⲃⲁⲧϥ ⲉⲃⲁⲗ
ⲙⲉⲩⲥϯⲉⲗⲗⲓ. ⲟⲩⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲩ-
ⲟⲧϩ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲛⲁⲩⲓⲙⲓ ⲉⲛ.

Propterea cognoscetis quòd dii non sint. Nolite ergo formidare eos. Aurum enim quo vestiuntur, in ornamentum; nisi aliquis abstergat illud, non fulgent. Etenim, dum conflarentur, minimè sentiebant. Empti

(1) Ce mot correspond sans doute au terme Saïdique ϭⲛ̄ϭⲉⲗⲟ, qui est expliqué en arabe par وطواط, *vespertilio* (Ms. Copt. 44, *fol. 56*). Dans le XI.<sup>e</sup> chapitre du Lévitique (*ibid.* fol. 105), on lit ⲧϭⲓⲛϭⲗⲟ, et ⲧϭⲓⲛϭⲗⲱ dans un fragment publié par Mingarelli (*Ægypt. cod. reliq.* p. 126).

(2) Dans un passage du prophète Jérémie, cité dans le lexique Saïdique (ms. Copt. 44, *fol. 113*), on trouve le mot ⲃⲏⲛⲉ, qui est expliqué en arabe par السنونوة, *hirundo* : ce mot n'est pas non plus étranger au dialecte Memphitique. Dans la Vie de S. Macaire (ms. Copt Vatic. 64, *fol. 80*), on lit : ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲃⲏⲛⲓ ϯⲛⲁⲙⲟⲩϯ, *canam quasi hirundo.*

ϩⲛϣⲱⲡⲓ ⲛⲉ ⲉⲃⲁⲗϩⲛ̀ ϯⲙⲏ
ⲛⲓⲃⲓ ⲛⲉⲓ ⲉⲧⲉⲙⲙⲛ̀ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ
ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲁϫⲉⲛ ϭⲁⲗⲁ̀ϫ ⲛϣⲁⲩ-
ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲓ ⲛⲉⲩⲛⲉϩ-
ⲃⲓ ⲉⲩⲟⲩⲱⲛϩ ⲙⲡⲉⲩϣⲱϣ
ⲉ̀ⲃⲁⲗ ⲛⲛⲓⲗⲱⲙⲓ.

sunt quolibet pretio. Non est spiritus in eis. Pedibus destituti, portantur humeris, revelantes opprobrium suum hominibus.

Ⲥⲉϣⲡⲓⲧ ⲛϫⲉⲛⲉⲧϣⲉⲙϣⲓ
ⲙⲙⲁⲩ. ⲙⲏⲡⲟⲥ ⲛⲥⲉϩⲏⲓ
ⲉϫⲉⲛ ⲡⲕⲉϩⲓ. ⲉⲧⲃⲉϫⲉ ⲙⲉⲩ-
ⲉϣⲟϩⲓ ⲉⲗⲉⲧⲟⲩ. ⲟⲩⲇⲉ ⲁⲗⲉ-
ϣⲧⲉⲙ ⲟⲩⲉⲓ ⲧⲁϩⲁⲩ· ⲉⲗⲉ-
ⲧⲟⲩ ⲙⲉⲩⲉϣⲥⲉⲙⲛⲓ ⲉⲃⲁⲗϩⲓ-
ⲧⲁⲁⲧⲟⲩ ⲟⲩⲁⲉⲧⲟⲩ. ⲁⲗⲗⲁ
ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲉⲓⲗⲉϥⲙⲁⲟⲩⲧ ⲛ-
ϣⲁⲩⲕⲱ ⲛⲛⲉⲓⲇⲱⲣⲟⲛ ⲛⲁϩ-
ⲗⲉⲩ. ϣⲁⲗⲉ ⲛⲟⲩⲉⲃ ϣⲁⲩϯ
ⲛⲛⲓⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉⲃⲁⲗ ⲛⲥⲉⲟⲩⲱⲙ
ⲉⲃⲁⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ. ⲛⲧⲉⲓϩⲏ ⲁⲛ
ⲛⲉⲩⲕⲉϩⲓⲁⲙⲓ ϣⲁⲩⲙⲟⲩⲗϩ ⲉ-
ⲃⲁⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ. ⲙⲉⲩϯ ⲛⲛⲟⲩ-
ϩⲏⲕⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲩⲁⲧϭⲁⲙ ⲉ-
ⲃⲁⲗϩⲛ ⲛⲉⲩⲑⲩⲥⲓⲁ. ⲕⲉⲉⲥ
ⲛⲥⲉϣⲧⲉⲙϫⲟϩ ⲉⲟⲩⲓ ⲉⲥⲁⲓ
ⲛϣⲗⲱ ⲓⲉ ⲟⲩⲓ ⲉⲥ ϩⲏ ⲛⲧⲉ-
ⲙⲓⲥⲓ·

Erubescunt cultores eorum, ne fortè cadant in terram; eò quòd stare non possunt. Nec, nisi quis eos statuerit, per se solos permanere possunt. Verùm, quasi mortuis illis, ea munera apponuntur coram istis. Sacerdotes victimas vendunt, et ex eis comedunt. Similiter et uxores eorum partem earum sale condiunt, nec quidquam ex hostiis eorum pauperi et infirmo largiuntur. Ne fortè tangant unam menstruis laborantem, aut puerperam.

Ⲛⲧⲉⲗⲉⲧⲉⲛⲓⲙⲓ ⲟⲩⲛ ⲉⲃⲁⲗ-

Ita ergo cognoscentes

ϩⲛ̀ ⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲏ ϫⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲉⲛ ⲛⲉ· ⲙ̀ⲡⲉⲗⲉⲗϩⲁϯ ⲟⲩⲛ ϩⲁⲧⲉⲩϩⲏ· ⲛⲛⲉϣ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϩⲏ ⲥⲉⲛⲉⲉϣⲙⲟⲩϯ ⲉⲗⲁⲩ ⲛⲛⲟⲩϯ. ϫⲉ ϩⲛ̀ϩⲓⲁⲙⲓ ϣⲁⲩⲕⲱ ⲉϩⲗⲏⲓ ⲛⲁϩⲗⲉⲩ ⲛ̀ϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲓⲉⲡⲛⲟⲩⲃ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲓⲉⲡϣⲏⲓ·

ex his quòd dii non sint, nolite formidare eos. Quomodo enim vocabuntur dii! Quia mulieres apponunt coram diis aureis et ligneis!

Ϣⲁⲗⲉ ⲛⲉⲩⲟⲩⲉⲉⲃ ϩⲙⲁⲁⲥ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲏⲓ ⲉⲗⲉⲛⲉⲩϩⲃⲱⲱⲥ ⲡⲏϭ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲁⲡⲏⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲙⲁⲗⲧ ⲉⲩϩⲁⲁⲕⲉ ⲉⲗⲉϫⲱⲟⲩ ⲕⲏ ⲉⲃⲁⲗ. ϣⲁⲩϩⲓⲕⲁⲥ ⲉⲩⲱϣ ⲉⲃⲁⲗ ⲙⲡⲉⲙⲧⲁ ⲛⲛⲉⲩⲛⲟⲩϯ ⲛ̀ⲧϩⲏ ⲛ̀ϩⲉⲛϩⲁⲓⲛⲓ ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ϩⲁⲧⲉⲛ ⲛⲉⲩⲗⲉϥⲙⲁⲟⲩⲧ. ⲟⲩⲇⲉ ⲉϣⲱⲡⲓ ⲁⲗⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲡⲉⲧϩⲁⲩ ⲓⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲃⲁⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩⲉⲉⲓ ⲙⲉⲩⲉϣⲧⲱⲱⲃⲉ ⲛⲏϥ. ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲙⲛϣϭⲁⲙ ⲙⲁⲩ ⲉⲧⲁϩⲁ ⲛⲛⲟⲩⲉⲣⲣⲁ ⲉⲗⲉⲧϥ ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲃⲓⲧϥ (1) ⲙⲙⲉⲩ.

Sacerdotes eorum sedent in domibus eorum, vestibus scissis, capitibus et barbis tonsis, capitibus autem nudis. Clamant vociferantes coram diis suis, quasi homines manducantes prope mortuos suos. Nec, si bonum vel malum contigerit eis ex aliquo, possunt retribuere illi. Neque regem constituere aut amovere possunt.

(1) Le changement du ϥ en ⲃ, et *vice versâ*, est très-fréquent dans notre dialecte, aussi-bien que dans le Saïdique : nous avons vu plus haut deux fois le mot ⲥⲏⲃⲓ employé pour ⲥⲏϥⲓ, *épée.* Dans la nôte que je publierai plus bas, on trouve ϣⲁⲃⲏ

Ⲛ̄ⲧⲉⲓϩⲏ ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲧⲙⲉⲧⲗⲉⲙⲉⲁⲁ. ⲟⲩⲇⲉ (1) ⲟⲩⲛⲉⲧϩⲁⲩ ⲙⲛ̄ϣϭⲁⲙ ⲙⲁⲩ ⲉⲧⲉⲓⲧⲟⲩ. ⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲁⲗⲉϥϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲉⲓ ⲉⲗⲗⲏⲧ ⲛⲏⲟⲩ ⲛⲛⲟⲩⲉⲗⲗⲏⲧ ⲛϥϣⲧⲉⲙⲧⲉⲓϥ ⲙⲉⲩϣⲓⲛⲓ ⲛⲥⲱϥ. ⲙⲉⲩⲥⲱϯ ⲛⲛⲟⲩⲗⲱⲙⲓ ⲉⲃⲁⲗϩⲙ̀ ⲡⲙⲟⲩ. ϙⲩⲇⲉ ⲙⲉⲩⲉϣⲛⲟⲩϩⲉⲙ ⲛⲛⲟⲩⲉⲉⲓ ⲉϥⲑⲉⲃⲓⲏⲟⲩⲧ ⲛⲧⲉⲛ ⲟⲩϫⲱⲱⲣⲉ·

Similiter divitias et malum dare non possunt; si quis votum iis voverit, nec illud præstiterit, non requirunt. Non hominem à morte redimunt. Nec possunt eripere quemquam à potente oppressum.

---

pour ϣⲁϥⲉ, *désert.* Dans la version Saïdique de S. Mathieu, *chap. XXII, v. 29,* on lit ⲟⲩⲱϣϥ au lieu de ⲟⲩⲱϣⲃ, *respondere;* v. 32, ⲁϥⲣⲁϩⲁⲙ pour ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ; *c. XXIII, 3,* ϩⲱϥ pour ϩⲱⲃ; *ch. XXVI, v. 17 et 19,* ⲥⲟϥⲧⲉ pour ⲥⲟⲃⲧⲉ; S. Luc, *ch. IX, v. 3, 9, 16, 17, et XXIII, 26,* ⲃⲓ pour ϥⲓ; *chap. XIII, 34,* ϩⲱⲧⲉϥ pour ϩⲱⲧⲉⲃ, *occidere; XXII, 9, 12,* ⲥⲉϥⲧⲱⲧ pour ⲥⲉⲃⲧⲱⲧ; *XXIII, 30,* ϩⲟϥⲥⲉⲛ pour ϩⲟⲃⲥⲉⲛ; *XXIV, 4,* ϩϥⲥⲱ pour ϩⲃⲥⲱ; *ibid.* 23, ⲃⲟⲛϩ pour ϥⲟⲛϩ; S. Jean, *ch. XXII, 3,* ⲃⲱ pour ϥⲱ, *capillus;* it. Act. des Apôt. *XXVII, 34;* Épît. aux Hébreux, *XI, 21,* ϭⲉⲣⲟϥ pour ϭⲉⲣⲱⲃ, *baculus.* Dans les fragmens publiés par Mingarelli (*Ægypt. cod. reliq.* p. 110), on trouve ϫⲁⲧⲃⲉ, qui répond au mot Memphitique ϭⲁⲧϥⲓ, *reptile.* Plus loin *(p. 122),* on lit ⲃⲱⲧⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ pour ϥⲱⲧⲉ; *ibid.* p. 328, ⲛⲉⲉⲃ pour ⲛⲉⲉϥ, *nauta,* ⲛⲓⲃⲉ pour ⲛⲓϥⲉ; dans le fragment de Daniel (*Specim. vers. Dan.* p. 77), ⲃⲱⲧⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ. On lit ⲥⲏⲃⲉ dans un des fragmens publiés par le P. Georgi (*Fragm. Evang. S. Johan.* p. 275).

(1) Le grec porte χαλκὸν.

Ⲟⲩⲗⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲃⲉⲗⲗⲏ ⲙⲉⲩⲉϣⲧⲉⲓⲥ ⲛⲏϥ ⲉⲛⲉⲩ ⲉⲃⲁⲗ. ⲟⲩⲗⲱⲙⲓ ⲉϥϩⲉⲛ ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲙⲉⲩⲉϣⲛⲉϩⲙⲉϥ. ⲟⲩⲭⲏⲣⲁ ⲙⲉⲩⲛⲉⲉⲓ ⲛⲏⲥ. ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲩⲟⲣⲫⲁⲛⲟⲥ ⲙⲉⲩⲉⲗ ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲃ ⲛⲏϥ : ⲁⲩⲓⲛⲓ ⲛⲛⲓⲱⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲧⲁⲩ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲉⲡϣⲏ ⲙⲛ ⲛⲓⲉⲡⲛⲟⲩⲃ ⲙⲛ ⲛⲓⲉⲡϩⲉⲧ. ⲛⲏⲉⲧϣⲉⲙϣⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲥⲉⲛⲉϫⲓϣⲡⲓⲧ ⲡⲱⲥ ⲟⲩⲛ ⲥⲉⲛⲉⲉϣⲙⲏⲟⲩⲓ ⲉⲗⲁⲩ ⲓⲉ ⲥⲉⲛⲉⲉϣⲙⲟⲩϯ ⲉⲗⲁⲩ ϫⲉ ϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲉ. ⲉⲧⲓ ⲇⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲛⲓⲕⲉⲭⲁⲗⲇⲉⲟⲥ ⲉⲩϯϣⲱϣ ⲛⲙⲟⲩ. ⲉⲩϣⲱⲡⲓ ⲁⲩϣⲁⲛⲛⲉⲩ ⲉⲟⲩⲉⲉⲓ ⲉϥⲓⲁⲣⲉⲙ ⲉⲛϥϭⲉⲙϭⲁⲙ ⲉϣⲉϫⲓ ⲉⲛ ϣⲁⲩⲉⲗⲁⲍⲓⲟⲛ ⲙⲃⲏⲗ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲉϫⲓ. ϩⲱⲥ (1) ⲇⲉ ⲙⲛϥϣϭⲁⲙ ⲙⲁϥ ⲉⲓⲙⲓ. ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲗⲟⲩⲓⲙⲓ ⲉⲗⲁⲩ ⲛⲥⲉⲉϣⲕⲱ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲥⲱⲩ ⲉⲛ. ⲙⲙⲛ ⲓⲙⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ.

Homini cœco ut visum recuperet, largiri non possunt. Hominem necessitate oppressum servare non possunt. Viduæ non miserentur, nec orphano benefaciunt. Lapidibus montis similes sunt, lignei, et aurei, et argentei. Confundentur cultores eorum. Quomodo ergo æstimandi aut vocandi sunt dii! Adhuc verò Chaldæi ipsi eos spernunt; si viderint hominem aspicientem, qui loqui non potest, Belum orant ut loquatur, quasi scire nequeat; et dum cognoscunt eos, non eos derelinquunt; scientiam enim non habent.

Ⲛⲓϩⲓⲁⲙⲓ ⲇⲉ ϣⲁⲩϯ ⲛ̀ϩⲉⲛⲛⲟⲩϩ ⲉⲗⲁⲩ ⲛⲥⲉϩⲙⲁⲁⲥ

Mulieres autem funibus vestitæ sedent in viis, ubi

(1) Le grec porte ὡς δυνατοῦ ὄντος αὐτοῦ αἰσθέσθαι.

ϩⲓ ⲛⲉϩⲓⲃⲁⲩⲓ ⲡⲙⲉ ⲉⲧⲉ ϣⲁⲩⲱⲣⲉⲃ (1) ⲛⲛⲓϣⲁ ⲙⲙⲉⲩ. Ⲉϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲁⲗⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲉⲓ ⲛⲛⲉⲧⲥⲓⲛⲓ ⲥⲉⲟⲩⲕ ⲟⲩⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϥⲉⲛ (2) . . . . . ⲛⲉⲙⲏⲥ ϣⲁⲥϯϣⲱϣ ⲛⲧⲉⲥϣⲃⲏⲏⲗⲓ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲥⲙⲡϣⲉ ⲛⲧⲉⲥϩⲏ ϩⲱⲱⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲉⲥⲛⲟⲩϩ ⲙⲡⲟⲩⲥⲁⲗⲡϥ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲓ ϣⲁⲩϣⲱⲡⲓ ϩⲁⲧⲁⲧⲟⲩ. ⲡϩⲱⲃ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲁⲛϩ ⲉⲃⲁⲗ ⲉⲙⲁϣⲁ ϫⲉ ⲛⲥⲉϫⲓⲙⲡⲙⲏⲟⲩⲓ ⲉⲗⲁⲩ ⲉⲛ ⲓⲉ ⲉⲙⲟⲩϯ ⲉⲗⲁⲩ ϫⲉ ϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲉ·ⲓ·

millia polluuntur. Si quis autem transeuntium traxerit unam ex iis, et dormierit cum ea, sociæ suæ exprobrat, quòd digna non sit habita, sicut ipsa, nec disruptus sit funis ejus. Omnia autem fiunt ab ipsis. Valde ergo manifestum est quòd ii non æstimentur nec vocentur dii.

ϩⲉⲛⲙⲟⲩⲛⲕ ⲛⲉ ⲉⲃⲁⲗϩⲓⲧⲛ ⲟⲩϩⲁⲙϣⲏ ⲙⲛ ⲟⲩϩⲁⲙⲛⲟⲩⲃ. ⲉⲩⲉϣⲱⲡⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲕⲉϩⲱⲃ ⲕⲉϩⲱⲃ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲡⲏ ⲉⲧⲉ ⲛⲓⲧⲉⲭⲛⲓⲧⲏⲥ ⲟⲩⲉϣϥ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲁϥ ⲛⲧⲁⲩ ϩⲱⲱⲟⲩ ⲛⲉⲧⲙⲟⲩⲛⲕ ⲙⲙⲁⲩ ⲙⲉⲩⲉⲗⲛⲁϭ ⲛⲉϩⲓ.

A fabro lignario et aurifabro facti sunt; num enim aliud erunt nisi id quod eos esse volunt operarii! Illi quoque qui faciunt eos longævi non sunt.

Ⲡⲱⲥ ϭⲏ ⲛⲉⲓ ⲥⲉⲛⲉϣⲉⲗⲛⲟⲩϯ ⲉϩⲉⲛⲙⲟⲩⲛⲕ ⲛⲉ ⲉⲃⲁⲗ-

Quomodo ergo dii esse poterunt, qui facti sunt ab

(1) Le grec porte θυμιῶσαι τὰ πίτυρα.

(2) *Lisez* ⲉⲛⲕⲁⲧ.





ϩⲓⲧⲁⲁⲧⲟⲩ. ⲁⲩϣⲟϫⲡ ⲅⲁⲣ ⲛϩⲉⲛⲙⲉⲧⲛⲟⲩϫ ⲙⲛ ⲟⲩϣⲱϣ ⲉⲛⲉⲧⲛⲏⲟⲩ ⲙⲛⲛⲉⲥⲱⲟⲩ·

eis! Reliquerunt enim mendacia et opprobrium istis qui venient post eos.

Ⲉϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲁⲗⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲓ ⲉϩⲗⲏⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ. ⲙⲛ ϩⲉⲛⲡⲉⲧϩⲁⲩ. ϣⲁⲗⲉ ⲛⲉⲟⲩⲉⲉⲃ ϣⲁϫⲛⲓ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲁⲗⲏⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲩⲛⲉⲕⲁⲡⲟⲩ ⲛⲧⲱⲛ ⲛⲉⲙⲏⲟⲩ. ⲡⲱⲥ ⲟⲩⲛ ⲥⲉⲛⲉⲉϣⲙⲏⲏⲟⲩⲓ ⲉⲗⲁⲩ ϫⲉ ϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲉ ⲛⲉⲓ ⲉⲧⲙⲙⲉⲩ ⲛⲉⲓ ⲉⲧⲉ ⲙⲉⲩⲉϣⲛⲉϩⲙⲟⲩ ⲉⲃⲁⲗϩⲙ ⲡⲓⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ. ⲙⲛ ϩⲉⲛⲡⲉⲧϩⲁⲩ ⲉϩⲉⲛϣⲏ ⲛⲉ. ⲙⲛ ϩⲉⲛⲓⲉⲡⲛⲟⲩⲃ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲓⲉⲡϩⲉⲧ ⲥⲉⲛⲉⲓⲙⲓ ⲉⲗⲁⲩ ⲙⲛⲛⲉⲥⲁ ⲛⲉⲓ ϩⲛ ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲗⲟⲩ ϫⲉ ϩⲉⲛⲙⲉⲧⲛⲟⲩϫ ⲛⲉ. ⲛⲓⲕⲉⲉⲣⲣⲱⲟⲩ ⲧⲏⲗⲟⲩ ⲡϩⲱⲃ ⲛⲉⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲏⲟⲩ ⲉⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲛϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲉⲛ ⲛⲉ·

Si autem ingruerint adversùs eos bellum et mala, sacerdotes secum deliberant ubinam sese absconsuri sint cum eis. Quomodo ergo credendum est deos esse istos, qui sese à bello et malis servare non possunt, qui lignei, et aurei, et argentei sunt! Postea cognoscetur in omnibus gentibus, quòd falsa sint. Omnibus etiam regibus manifestum fiet, eos non esse deos.

Ⲟⲩⲉⲣⲣⲁ ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲉⲟⲩⲭⲱⲣⲁ ⲙⲉⲩⲉϣⲛⲉϩⲙⲉϥ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉⲩⲉϣϯ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩⲛϩⲱⲟⲩ ⲛⲛⲓⲗⲱⲙⲓ. ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉⲩⲉϣϯ ⲛⲛⲟⲩϩⲉⲡ ⲛⲛⲟⲩⲭⲱⲣⲁ. ⲟⲩ-

Regem enim provinciæ servare non possunt, nec pluviam largiri hominibus. Nec judicium exercebunt in regione; nec injustitias

ⲇⲉ ⲙⲉⲩⲉϣⲥⲱϯ ⲛ̀ϩⲉⲛⲙⲉⲧϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ. ϫⲉ ⲥⲉⲁⲓ ⲛⲁⲧϭⲁⲙ ⲛ̀ⲧϩⲏ ⲛ̀ϩⲉⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉⲩⲕⲏ ⲟⲩⲧⲉ ⲧⲡⲏ ⲙⲛ ⲡⲕⲉϩⲓ. ⲕⲉ ⲅⲁⲣ ⲉϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲕⲗⲱⲙ ϩⲏⲛⲓ ϩⲛ̀ ⲟⲩⲏⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲓⲛⲟⲩϯ ⲛⲓⲉⲡϣⲏ. ϩⲓ ⲛⲟⲩⲃ ϩⲓ ϩⲉⲧ. ϣⲁⲗⲉ ⲛⲓⲟⲩⲉⲉⲃ ⲙⲉⲛ ϣⲁⲩⲡⲱⲧ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲉϩⲙⲟⲩ. ⲛ̀ⲧⲁⲩ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧϩⲏ ⲛ̀ϩⲉⲛ (1) . . . . . . . . ⲛⲟⲩⲟϩ. ϣⲁⲩⲗⲱⲕ ϩⲛ̀ ⲧⲙⲏϯ. ⲟⲩ ⲉⲣⲣⲁ. . . . ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲙⲉ ⲛ. . . . . ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϩⲗⲉⲩ.

effugient : quia invalidi sunt, quasi corvi, stantes inter cœlum et terram. Etenim, si ceciderit ignis in domum, super deos ligneos, et aureos, et argenteos, sacerdotes quidem fugiunt, et sese eripiunt : illi autem quasi trabes comburuntur in medio. Regi et bello non resistunt.

Ⲡⲱⲥ ⲟⲩⲛ ⲥⲉⲛⲉϣⲉⲙⲡϣⲉ ⲓⲉ ⲛ̀ⲥⲉϣⲙⲏⲟⲩⲓ ⲉⲗⲁⲩ ϫⲉ ϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲉ. ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉⲩϣⲛⲉϩⲙⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲥⲁⲁⲛⲓ. ϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲡϣⲏ ⲛⲉⲛⲛⲟⲩⲃ ϩⲓ ϩⲉⲧ. ⲛⲉⲓ ⲉⲧⲉ ϣⲁⲗⲉ ⲛⲓϫⲱⲱⲣⲉ ϣⲁⲩϥⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲛⲟⲩⲃ. ⲙⲛ ⲡⲉⲩϩⲉⲧ. ⲙⲛ ⲡⲉⲩϫⲓϩⲃⲁⲥ ⲉⲧϩⲓϫⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱϣⲁⲩϯ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲥⲁⲓⲧ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲛⲧⲏⲟⲩ. ⲛⲏ ⲇⲉ ⲉⲧⲉ ⲙⲉⲩ-

Quomodo ergo digni habendi sunt aut reputandi sunt dii ! Non possunt sese à latrone servare, dii lignei, et aurei, et argentei, quibus aurum et argentum suum auferunt potentes, et vestimenta quibus induti sunt, et inclarescunt, quia habent; illi verò sibi ipsis auxilium ferre nequeunt : ita ut melior sit

(1) *Lisez* ⲥⲟⲓ.

ϣⲉⲗⲃⲟⲛⲑⲓⲛ ⲉⲗⲁⲩ. ϩⲱⲥ ⲧⲉ ϥⲥⲁⲛⲧ ⲛϫⲉⲟⲩⲉⲣⲣⲁ· ⲉϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲁⲗ ⲛⲧⲉϥⲙⲉⲧⲁϣⲓⲗⲓ. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲥⲕⲉⲩⲟⲥ ⲉϥⲁⲓ ⲛϣⲉⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲏⲓ ⲉⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙⲙⲁⲩ ⲉϩⲗⲏⲓ ⲉϫⲱϥ ⲛϫⲉⲛⲏ ⲛⲧⲁⲩⲕⲉⲉϥ ⲛⲏⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲁⲓⲥⲧⲉ ⲛⲉⲓⲛⲟⲩϯ ⲙⲙⲉⲧⲛⲟⲩϫ. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲥⲃⲏ ⲉϥⲧⲁϩⲏⲟⲩⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲏⲓ. ⲉϥⲧⲟⲩϫⲁ ⲛⲛⲉⲧⲉⲛϩⲧⲏϥ ⲉϩⲟⲩⲁⲓⲥⲧⲉ ⲛⲉⲓⲛⲟⲩϯ........ⲉⲃⲁⲗ ϣⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲁⲗ ⲉⲙⲁϣⲁ. ⲡⲉⲓⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲡⲉⲓⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ϣⲁϥⲛⲓⲃⲓ ϩⲛ ϫⲱⲣⲁ ⲛⲓⲃⲓ. ⲛⲓⲕⲉϭⲏⲡⲓ ϣⲁⲩⲧⲁⲟⲩⲁⲩ ⲉⲃⲁⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲫϯ ⲉⲧⲣⲟⲩϣⲏ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲧⲏⲗⲥ. ϣⲁⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲁⲗ ⲙⲡⲉⲧⲉ ⲁⲩⲟⲩⲁϩⲥⲉϩⲛⲓ ⲙⲙⲁϥ ⲛⲏⲟⲩ. ⲡⲉⲕⲗⲱⲙ ⲇⲉ ⲁⲩϣⲁⲛⲧⲁⲟⲩⲁϥ ⲉⲃⲁⲗϩⲙ ⲡϫⲓⲥⲓ ⲉⲧⲁⲕⲁ ⲛϩⲉⲛⲧⲁⲩ ⲙⲛ ϩⲉⲛϣⲧⲁ. ϣⲁϥⲓⲗⲓ ⲙⲡⲏ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁϣϥ ⲛⲏϥ.

rex ostendens virtutem suam, et vas utile in domo, super quo gloriantur qui posuerunt illud sibi, quàm dii isti falsi. Item et porta constituta ad domum, meliùs in ea habitantes servat quàm dii isti.... manifestat valde. Spiritus ille in omni regione spirat. Nubes etiam mittuntur à Deo ut abeant in universam terram; et perficiunt illud quod mandatum fuit eis. Ignis autem, si missus fuerit ex alto ad perdendum montes et sylvas, exsequitur illud quod constitutum est ei.

ⲚⲈⲒ ⲇⲉ ⲟⲩⲇⲉ ϩⲛ ϩⲉⲛϭⲁⲙ ⲟⲩⲇⲉ ϩⲛ ϩⲉⲛⲥⲙⲱⲱⲧ

Illi verò nec virtutibus, nec speciebus, ulli eorum

ⲛⲥⲉⲓⲛⲓ ⲉⲟⲩⲉⲉⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲛ ⲉⲧⲃⲉⲡⲉⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲛϩⲉⲛϣⲟⲩⲙⲏⲟⲩⲓ ⲉⲗⲁⲩ ⲉⲛ ϫⲉ ϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲉ ϫⲉ ⲥⲉⲁⲓ ⲛⲁⲧϭⲁⲙ. ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉⲩⲉϣⲓⲗⲓ ⲛⲛⲟⲩϩⲉⲡ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉⲩⲉϣⲓⲗⲓ ⲛϩⲉⲛⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩⲓ. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

similes sunt. Propterea non æstimandi sunt dii : quia invalidi sunt, nec judicium faciunt, neque benefaciunt. . . . . .

Ⲏⲛⲉⲩⲉϣⲧⲁⲙⲉ ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉϩⲉⲛⲙⲏⲓⲛ ⲉⲃⲁⲗϩⲛ̇ ⲧⲡⲏ. ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉⲩⲉϣⲥϯⲉⲗⲗⲓ ⲛⲧϩⲏ ⲙⲡⲣⲉ. ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉϩⲟⲩⲁⲓⲥⲧⲉ ⲉⲗⲁⲩ ⲛⲉⲓ ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲁⲛϣϭⲁⲙ ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲡⲱⲧ. ϩⲁ ⲟⲩⲥⲕⲉⲡⲏ ⲛⲥⲉϭⲉⲙϩⲏⲟⲩ ⲛϩⲱⲃ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲁⲛϩ ⲉⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲛϩⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲉⲛ ⲛⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲗⲁⲡⲥ ⲛⲥⲙⲁⲧ. ⲉⲧⲃⲉⲡⲉⲓ ⲙⲡⲉⲗⲉⲗϩⲁϯ ϩⲁⲧⲉⲩϩⲏ. ⲛ̇ⲧϩⲏ ⲅⲁⲣ ⲛⲟⲩⲛⲁϣⲡⲏⲣⲓ ⲉϥ ϩⲛ̇ ⲟⲩⲃⲁⲛϯ ⲉⲛϥⲁⲗⲉϩ ⲉⲛ ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧϩⲏ ⲉⲧⲉ ⲛⲉⲩⲛⲟⲩϯ ⲁⲓ ⲙⲙⲁⲥ. ϩⲛ̇ⲓⲉⲡϣⲏ ⲛⲉ ⲛⲓⲉⲡⲛⲟⲩⲃ ⲛⲓⲉⲡϩⲉⲧ.

Non possunt ostendere gentibus signa de cœlo; nec fulgere possunt sicut sol. Meliores istis sunt feræ, quæ fugere possunt ad tectum, et sibi prodesse. Manifestum ergo est eos nullo modo esse deos. Propterea nolite timere eos. Sicut enim spectrum quod in cucumerario, non custodit, sic et dii eorum. Lignei, inaurati et inargentati sunt.

Ⲡⲉⲓⲥⲙⲁⲧ ⲡⲉⲧϣⲁⲁⲛ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲧⲉϩⲣⲁⲙⲛⲟⲥ

Ea est ipsis species. Sicut carduus in horto,

ⲉⲥ ϩⲛ̀ ⲟⲩϣⲏ ⲉⲧⲉ ϣⲁⲗⲉ ϩⲁ-
ⲗⲏⲧ ⲛⲓⲃⲓ ϩⲙⲁⲁⲥ ϩⲓϫⲱⲥ.
ⲛ̄ⲧⲉⲓϩⲏ ⲁⲩⲓⲛⲓ ⲛⲟⲩⲗⲉϥⲙⲁ-
ⲟⲩⲧ ⲉϥⲥⲏⲧ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ̀. . ⲁⲛ-
ⲕⲉⲙⲧⲥ ⲛⲉⲛⲟⲩϯ ϩⲉⲛⲓⲉⲡϣⲏ.
ⲛⲓⲉⲡⲛⲟⲩⲃ ϩⲓ ϩⲉⲧ.

super quem sedet omnis avis, sic similes facti sunt mortuo projecto in loco tenebroso dii isti; lignei, et aurei, et argenteï sunt.

Ⲉⲃⲁⲗ ϫⲉ ϩⲙ̀ ⲡϫⲏϭⲓ ⲙⲛ
ⲡⲙⲁⲣⲙⲁⲣⲟⲛ ⲉⲧⲉ ϣⲁϥⲉⲗ-
ϩⲁⲁⲗⲓ ϩⲗⲉⲩ. ⲓⲙⲓ ϫⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛ-
ⲛⲟⲩϯ ⲉⲛ ⲛⲉ ⲛⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲡϩⲁⲏ
ⲥⲉⲛⲉ̀ⲟⲩⲁⲙⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲁⲁⲧⲟⲩ. ⲁ-
ⲩⲱ ⲥⲉⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲉⲟⲩϣⲱϣ
ϩⲛ̀ ⲛⲉⲩⲭⲱⲣⲁ.

Ex purpura autem 'et marmore, quæ putrescunt super eos, cognoscite eos non esse deos. Illi tandem comedentur eis, et erunt opprobrium in regionibus suis.

Ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲟⲩⲗⲱⲙⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̄-
ⲇⲓⲕⲉⲟⲥ ⲉⲙⲙⲛ̄ⲧⲏϥ ⲓⲇⲱⲗⲟⲛ
ϫⲉ ϥⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲉϥⲟⲩⲏⲟⲩ ϩⲁ-
ⲃⲁⲗ ⲛ̄ϩⲉⲛϣⲱϣ.

Melior enim est homo justus, qui idolum non habet; quia longiùs recedet ab opprobriis.

Ⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ
ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲁⲥϫⲱⲕ
ⲉⲃⲁⲗ ϩⲁⲙⲏⲛ.

Completa est epistola Jeremiæ de idolis. Amen.

Ⲛϫⲱⲱⲙⲉ ⲙⲡⲉϣⲉϫⲓ ⲛⲓⲉ-
ⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.

Liber sermonum Jeremiæ prophetæ.

Il me reste à dire un mot d'un patois particulier, sur lequel les grammairiens Arabes et les

savans de l'Europe ne nous ont donné jusqu'à ce jour aucun renseignement. Le seul échantillon que j'en connoisse, est une note insérée dans un des manuscrits Coptes du Vatican (*68*, *fol. 161*), et écrite par le diacre Joseph, qui s'étoit retiré au monastère de Saint-Macaire, à l'époque des persécutions suscitées contre les Chrétiens d'Égypte par le khalife Hakem-biamri-llah. Cette note m'a été communiquée originairement par le savant M. de Sacy; et j'ai cru devoir la publier ici, accompagnée d'une traduction Latine et de quelques remarques qui m'ont paru nécessaires pour en faciliter l'intelligence. Ce langage, qui ne m'a pas paru mériter le nom de dialecte, n'est qu'une corruption du dialecte Saïdique, auquel appartiennent visiblement tous les mots qui composent la note en question. Du reste, s'il s'éloigne du dialecte *Oasitique*, en ce qu'il n'admet point le changement du ⲣ en ⲗ, il s'en rapproche par la permutation de l'ⲟ en ⲁ, de l'ⲉ en ⲏ, et de l'ⲁ en ⲉ. Ces rapports me semblent indiquer que ce patois a dû être en usage dans une province qui, par sa situation, tint le milieu entre les Oasis et la haute Égypte. Or je ne vois pas de canton auquel ces circonstances puissent mieux convenir qu'à celui du Fayoum, dont l'extrémité touche à la petite Oasis. Cette conjecture ne paroîtra pas absolument

invraisemblable, si l'on fait attention que l'auteur de la note étoit, en effet, natif du Fayoum.

Ⲁⲣⲡⲁⲙⲉⲟⲩⲉ. ⲛⲁⲓⲟⲧⲉ. ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ. ⲛⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ. ⲟⲩⲁⲛ. ⲛⲓⲙ. ⲉⲧⲛⲁⲱϣ. ϩⲛ ⲛⲓⲥϩⲁⲓ. ⲉⲓⲧⲉ ⲁⲣⲭⲏ. ⲉⲓⲧⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ. ⲉⲓⲧⲉ ⲡⲣⲉⲥⲃⲏⲧⲉⲣⲟⲥ. ⲉⲓⲧⲉ ϯⲁⲕⲟⲛⲟⲥ. ⲉⲓⲧⲉ ϩⲏⲡⲱϯⲁⲕⲟⲛⲟⲥ. ⲉⲓⲇⲉ ⲁⲛⲁⲕⲛⲟⲥⲧⲏⲥ. ⲉⲧⲉ ⲙⲱⲛⲁⲭⲟⲥ. ⲉⲓⲧⲉ ⲗⲁⲓⲕⲟⲥ : ⲉⲓⲥⲟⲩϣⲁⲛ̀ⲙⲉⲧⲁⲛⲉⲁ (1). ϩⲁ ⲡϣⲟⲉⲓϣ. ⲛ̀ⲛⲉⲧⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ. ⲉⲧⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ. ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛϫⲟⲟⲥ. ϫⲉ

Mementote meî, patres mei sancti, clerici, quicumque leget hæc scripta, sive patriarcha, sive episcopus, sive presbyter, sive diaconus, sive subdiaconus, sive lector, sive monachus, sive laïcus. Ecce mille prostrationes ad pulverem pedum vestrorum benedictorum; ut dicatis : Deus, condona ei peccata ejus multa. Ego servus vester, et peccator, abjectus præ cæteris homi-

(1) Je divise ainsi ce mot : ⲉⲓⲥ ⲟⲩϣⲁ ⲛ̀ⲙⲉⲧⲁⲛⲉⲁ. On sent bien que ⲙⲉⲧⲁⲛⲉⲁ est ici pour ⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ, qui, dans le grec ecclésiastique, et par suite dans le copte, s'emploie dans le sens de *prosternement.* Dans la Vie de S. Macaire, de S. Antoine et des autres solitaires, on trouve souvent ⲁϥϯⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ⲛⲁϥ, *il se prosterna devant lui.* Les copistes des manuscrits Coptes insèrent presque toujours dans leurs notes cette formule : ⲓⲥ ϯⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ, *voici le prosternement.* Une note d'un manuscrit Saïdique (ms. Copt. 44, *fol. 30*) nous offre ces mots, ⲉⲓⲥ ⲟⲩϣⲟ ⲙ̀ⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ; ce qui est parfaitement conforme au passage que nous avons sous les yeux : ce terme a même passé du copte dans l'arabe ecclésiastique. L'Histoire des patriarches d'Alexandrie nous en offre une foule d'exemples; on y lit à chaque page, ضربوا لـــه المطانوة, *ils se prosternèrent devant lui.* Le P. Sicard (Mém. des miss. du Levant, *tome V, p. 149*) dit en parlant des religieux Coptes du monastère de Saint-Antoine : « Ils ont

ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲕⲱ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ . ⲛ̀ⲛⲉϥⲛⲁⲃⲉ . ⲉⲧⲁϣ ⲁⲛⲁⲕ ⲡⲉⲧⲓ̀ⲛϩⲉ̀ⲗϩⲁⲗ . ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲉ . ⲉⲧⲥⲧⲏⲩ (1) ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲡⲁⲣⲁⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ . ⲉⲛⲧⲉⲡⲓⲕⲟⲥⲙ . ⲡⲓⲁⲧⲉ̀ⲙⲡϣⲁ ⲙ̀ⲡⲓⲱⲛⲁϩ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲟⲥ . ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ⲡⲓⲛⲟϭ ⲛ̀ⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲗⲁϥ ϩⲓϫⲱⲓ ϫⲉ ⲡⲓⲉⲗⲁⲭⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̀ⲇ̅ⲓ̅ . ⲓⲱⲥⲏⲫ . ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲡⲓⲇ̅ⲓ̅ ⲡⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ . ⲛ̀ⲧⲟⲩⲧⲱⲛ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲙ .

nibus mundi, indignus vitâ mundi, imprimis magno nomine, quod impositum est mihi : scilicet minimus diaconus, Joseph filius Macarii diaconi, apostoli eorum ⲛ̄ Fayum.

Ϫⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩⲇⲱⲣⲏⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ . ⲛ̀ⲧⲁⲉⲓ ⲉ̀ⲡⲓⲙⲱⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ . ϩⲉⲛ ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲙⲕⲁϩ ⲛ̀ϩⲏⲧ . ϩⲛ̀

Quia, juxta munus Dei, veni ad monasterium sanctum, in magna afflictione, in tempore illo quo......

» pour règle....... de se prosterner tous les soirs cent cinquante » fois, la face contre terre, les bras étendus, et de faire le signe de » la croix autant de fois qu'ils se relèvent de terre. Ils appellent » ces prosternations *metanoë*, c'est-à-dire, *pénitence.* » On peut observer que l'idée contenue dans le passage que nous expliquons, est conforme à celle que Racine a exprimée dans ces vers (Athalie, *act. III, sc. VII*) :

Les rois des nations, devant toi prosternés,
De tes pieds baisent la poussière.

(1) Le mot ⲥⲧⲏⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ signifie *vilis, abjectus.* Dans le vocabulaire Saïdique (ms. 44, *fol. 73*), ⲡⲉⲧⲥⲧⲏⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ est rendu par الرذول.

ⲡⲓⲕⲉⲣⲟⲥ ⲡⲁⲓ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲥⲉⲙ-
ϩⲉⲙ (1). ⲛ̀ⲛⲉⲕⲗⲏⲥⲓⲁ. ⲁϩⲁ
ⲛⲉⲙⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ. ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲓ-
ⲁⲙ. ⲉⲧⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲓⲥⲁⲁⲥ (2)
ⲡⲉ. ⲡⲉⲧⲟⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̀ⲣⲁϥ ⲡⲉ.
ϫⲉ ⲡⲁⲗϩⲁⲭⲏⲙ ⲡⲉ. ⲁⲗⲗⲁ
ⲱ̀ ⲛⲁⲓⲁⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ. ⲉⲧⲃⲉ
ⲛⲉⲛⲛⲁⲃⲉ. ⲉⲧⲁⲛⲁⲓ ⲧⲉⲣⲟⲩ
ϣⲱⲡⲉ ⲉ̀ⲙⲙⲁⲛ. ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛⲛⲁ-
ⲃⲉ. ⲉⲧⲁϣ. ⲛ̀ⲧⲁⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲧⲱⲧ.
ⲁⲉⲓ (3) ⲉ̀ⲡⲓⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ.
ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲛ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅. ϫⲉ
ⲧⲁϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ. ϫⲉ ⲙⲛ̀
ϩⲁⲕⲛ̀ⲙⲁ (4): ϩⲁ ⲡⲉϥⲑⲣⲟ-
ⲛⲟⲥ. ⲉⲩⲥⲉⲛⲁⲧⲉ ϩⲩⲛ ⲟⲩ-
ⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ. ⲟⲩⲧⲉ ϩⲙ ⲡⲉϥ-
ⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ. ⲉⲓⲙⲏⲧⲉ ⲡⲉⲛ-
ⲓⲱⲧ ⲁⲛⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ. ⲛ̀-
ⲧⲉⲡⲓϣⲁϥⲏ.

ecclesias, imò monasteria *ñ* Fayum; filius nempe Isaas [Aziz] qui vocatur Pal-hakem [al-Hakem]. Sed, patres mei sancti, propter peccata nostra, hæc omnia contigerunt nobis. Propter peccata nostra multa, permisit Dominus. Veni ad hoc monasterium, propter corpus Christi, ut sumerem ex eo. Quia non in alio loco ante ejus thronum conveniunt cum fiducia, et juxta præceptum ejus, nisi (apud) patrem nostrum Anba Macarium *ñ* deserti.

---

(1) J'ignore absolument ce que veut dire ⲥⲉⲙϩⲉⲙ. Peut-être ce mot est-il corrompu. Je laisse à de plus savans que moi le soin de corriger ou d'expliquer ce passage. M. de Sacy pense qu'il faut lire ϩⲉⲙϩⲉⲙ, qu'il fait correspondre au verbe Memphitique ϧⲉⲙϧⲱⲙ ou ϧⲉⲙϧⲉⲙ, *confringere*.

(2) Ⲓⲥⲁⲁⲥ répond au mot Arabe عزيز.

(3) Je crois qu'il faut lire ⲁⲓⲉⲓ.

(4) Je crois que ϩⲁⲕⲛ̀ⲙⲁ est ici pour ϩⲁ ⲕⲉ ⲛ̀ⲙⲁ.

Ⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱⲕ ⲙ̀ⲡⲉϥⲛⲁ ⲉⲃⲟⲗ. ⲙⲁⲗⲟⲛ ⲧⲉ. ⲱ ⲛⲁⲓⲁⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ. ⲛ̀ⲧⲁⲡⲕⲁϩ. ⲕⲓⲙ. ⲛ̀ϯⲣⲁⲙⲡⲉ ⲧⲁⲓ ⲱ ⲛⲁⲓⲁⲧⲉ. ϩⲉⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ. ⲛ̀ⲕⲓⲙ (1) ⲉϥⲱⲛⲛⲟϭ. ⲉⲙⲁⲧⲉ. ⲉⲧⲃⲉⲡⲁⲓ. ⲛⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲛⲓⲙ. ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ. ⲕⲁⲧⲁⲁⲧϥ ⲃⲟⲗ (2) ⲉⲡⲙⲟⲩ. ⲛ̀ⲧⲁϥⲕⲓⲙ. ⲛⲥⲟⲩ ⲕ̄ⲉ̄: ⲛ̀ⲙⲉⲥⲱⲣⲏ. ⲧϣⲁⲣⲡ ⲉⲛⲟⲟⲩⲛⲟⲩ. ⲛ̀ϯⲟⲩϣⲏ (3). ϩⲛ̀ ⲧⲙⲉϩ. ⲯ̄ⲗ̄ ⲛ̀-

Dominus perficiat misericordiam suam. Præsertim verò, patres mei sancti, quia mota est terra, hoc ipso anno, patres mei, magno motu, magno valde. Propterea omnis anima hujus mundi defecit usque ad mortem. Mota est vicesimâ quintâ die mensis mesori, primâ horâ noctis, anno 730 Diocletiani. Verùm, patres mei sancti, Deus

(1) La lettre qui suit l'ⲉ est effacée dans le manuscrit. J'ai restitué un ϥ, et je lis ⲉϥⲱ ⲛ̀ⲛⲟϭ ⲉⲙⲁⲧⲉ. ⲱ est ici pour ⲟ, qui en Saïdique remplace le verbe Memphitique ⲟⲓ, *esse.* C'est ainsi qu'on lit plus bas : ⲉⲣⲉ ⲡⲭ̄ⲥ̄ ⲱ ⲛ̀ⲛⲏⲣⲁ.

(2) Je lis ⲉ̀ⲃⲟⲗ au lieu de ⲃⲟⲗ; ce qui ne peut souffrir de difficulté. Le verbe ⲕⲁⲧⲟⲟⲧϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ, et en dialecte Memphitique ϫⲁⲧⲟ̀ⲧϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ, signifie *deficere.* On trouve dans la Vie de S. Macaire (ms. Copt. Vatic. 64, *fol. 85*) un passage absolument semblable au nôtre, ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲟⲩϩⲃⲱⲛ ϧⲉⲛ ϯⲃⲁⲕⲓ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ϩⲱⲥ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ϫⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲫⲙⲟⲩ *[contigit fames in urbe illa, ita ut homines deficerent usque ad mortem]*; dans la Vie de S. Pachôme (ms. Vat. 69, *fol. 180*), ⲛ̀ⲧⲉϥϫⲁⲧⲟⲧϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲫⲙⲟⲩ; dans celle de S. Onuphre (ms. 65, *fol. 105*), ⲁⲓϫⲁⲧⲟⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁⲙⲟⲩ. Je supprime ici une foule d'autres exemples que j'aurai occasion de produire ailleurs.

(3) Le mot ⲟⲩϣⲏ s'emploie dans le dialecte Saïdique pour

ⲣⲁⲙⲡⲉ ⲛ̀ⲇⲓⲟⲕ̊ⲥ̊. ⲁⲗⲗⲁ ⲱ ⲛⲁⲓⲁⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ. ⲛ̀ⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁ ϩⲁ ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ. ⲁⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲓ (1) ⲉϩⲣⲁⲓ. ⲉ̀ϫⲛ̀ ⲡⲕⲁϩ. ϣⲁⲛⲧⲉϥⲉⲣ (2) ⲓ̅ⲏ̅ ⲙ̀ⲙⲁϩϩⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ. ⲉⲧⲃⲉⲡⲁ. ⲉⲓⲧⲟⲥ ⲛⲓⲙ. ⲉⲧⲃⲉⲕ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧⲧⲁⲡⲣⲁ (3). ⲙ̀ⲡⲓⲣⲱⲙⲉ. ⲉⲩⲟⲩⲁⲗⲉ (4). ⲧⲉⲛⲟⲩ.

populi sui misertus est; magna aqua ascendit super terram, ita ut octo-decim cubitos aquæ efficeret. Propterea crescit nunc omnis species quæ ingreditur in os hominis.

---

signifier *la nuit.* ( S. Mathieu, *XXVI, 31, 34* S. Marc, *XIV, 27;* Mingarelli, *Ægypt. cod. reliq.* p. 122, 343). On trouve plus communément ⲉⲩϣⲏ, et quelquefois ⲟⲩⲱϣⲏ (S. Luc, *XII, 20, &c.*).

(1) ⲉⲓⲧⲟⲥ est le mot grec εἶδος, *species.*

(2) Dans le dialecte Saïdique, on emploie indifféremment ⲃⲱⲕ et ⲃⲏⲕ pour exprimer le verbe *venire, ire :* le premier de ces mots est le plus usité. On pourroit citer une foule de passages où il se trouve, tantôt seul, tantôt joint aux prépositions ⲉ̀ⲃⲟⲗ, ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ. Cependant on ne laisse pas de rencontrer assez fréquemment le verbe ⲃⲏⲕ (Évang. S. Luc, *VIII, 42; XIII, 22;* S. Jean, *XII, 11;* I.re Épître de S. Jean, *II, 11*). ⲃⲏⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ, *egredi* (*Miracula S. Coluthi*, p. 20, &c.).

(3) Le mot ⲧⲁⲡⲣⲁ correspond ici à ⲧⲁⲡⲣⲟ, qui en saïdique signifie *bouche* (*Fragm. Evangel. S. Johan.* p. 278, 279, 311; Évang. S. Mathieu, *IV, 4; XVIII, 16;* Actes des Apôtres, *III, 18;* I.re Épître de S. Pierre, *II, 22 ;* 2.e Epître de S. Jean, *v. 12 ;* 3.e Epître, *v. 14; Miracul. S. Coluthi*, p. 103; Fragment man. du martyre du même saint; *item*, du martyre de S. Victor).

(4) Je crois qu'il faut lire ⲟⲩⲁⲗⲉ ou ⲉⲩⲁⲗⲉ. Le verbe ⲁⲗⲉ s'emploie dans le dialecte Saïdique, au lieu du memphitique ⲁⲗⲏⲓ, *ascendere.*

Ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲱ̀ ⲛⲁⲓⲁⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ. ⲉⲣⲉ ⲁⲃⲃⲁ Ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲱ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ. ⲉϫⲛ̀ ⲧⲉⲭⲱⲣ ⲧⲏⲣⲉⲥ. ⲛ̀ⲕⲏⲙⲏ. ϩⲛ̀ ⲡⲓⲕⲉⲣⲟⲥ. ⲉⲑⲟⲟⲩ. ⲛ̀ⲧⲁⲛⲓ ⲉ̀ⲣⲁϥ. ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲱ ⲛ̀ⲏⲣⲁ. ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲱⲛ. ϣⲁ ⲉⲓⲛⲏϩ. ϩⲁⲙⲏⲛ·ⲓ·

Et, ô patres mei sancti, abbate Zachariâ patriarchatum exercente super universam terram Ægypti, in hoc tempore malo, ad quod venimus. Christo regnante super nos in æternum.

---

# APPENDIX.

## NOTES.

[A] Je ne rappellerai point ici tous les travaux qui ont eu pour objet les hiéroglyphes ; il seroit impossible de rien ajouter aux profondes recherches que M. Zoëga a faites sur ce sujet, ainsi que sur les deux autres genres d'écriture usités chez les Égyptiens *(a)* : ce savant, non content de recueillir et de discuter, avec autant de critique que d'érudition, tous les passages des anciens et les divers sentimens des modernes, a pris la peine de supputer le nombre des figures hiéroglyphiques qui se trouvent tant sur les obélisques de Rome que sur les autres monumens qu'il a vus par lui-même ou dont il s'est procuré des dessins ; la somme de ces figures, d'après son calcul, s'élève à neuf cent cinquante-huit. Quant à l'interprétation des hiéroglyphes, elle est encore aujourd'hui, malgré tous les efforts du P. Kircher, couverte d'un voile impénétrable. Le savant Lacroze s'étoit flatté de pouvoir trouver dans la langue Copte la clef de cette écriture *(b)*; mais il ne tarda pas à renoncer à un espoir aussi chimérique *(c)* : l'abbé Renaudot avoit réfuté

*(a)* *De origine et usu obeliscorum*, p. 423 et suiv.

*(b)* *Voyez* Lettres de Cuper, *pag. 111, 112 et 290 ;* et l'abbé Barthélemy, Académie des belles-lettres, *tome XXXII, pag. 216 et 217.*

*(c)* Lettres de Cuper, *p. 345.*

d'avance cette opinion *(a)*. On trouve des idées neuves et ingénieuses, relativement à l'explication des hiéroglyphes, dans un ouvrage anonyme, intitulé *Essai sur les hiéroglyphés*, Weimar, 1804, in-4.° Parmi les monumens antiques qui peuvent guider les savans dans cette recherche, les deux plus précieux seroient sans doute l'inscription hiéroglyphique de Rosette, et l'explication de l'obélisque de Ramestès, donnée par Hermapion, et que nous a conservée Ammien-Marcellin *(b)*. Mais quant à l'inscription dont nous avons parlé, elle a été tellement endommagée, qu'il en manque une bonne partie et qu'aucune ligne n'est entière *(c)*; ce qui forme un grand obstacle à son déchiffrement. Cependant l'auteur de l'*Essai sur les hiéroglyphes* en a tenté l'explication dans un ouvrage publié sous ce titre : *Analyse de l'inscription en hiéroglyphes du monument trouvé à Rosette;* Dresde, 1804, in-4.°

Pour ce qui est de l'interprétation d'Hermapion, il paroît clairement qu'elle ne peut pas être d'une grande utilité.

1.° Il n'est pas encore décidé à quel obélisque elle doit se rapporter : Marsham *(d)* et Gibert *(e)* pensent qu'il s'agit de l'obélisque placé par l'empereur Constance dans le grand cirque de Rome, et qui se voit maintenant devant l'église de Saint-Jean de Latran.

---

*(a)* *Collect. liturg. Oriental.* tom. I, pag. cxvij.

*(b)* *Lib. XVII, cap. 4, pag. 162, 163*, ed. 1681.

*(c)* *Voyez* M. de Sacy, Lettre au sujet de l'inscription Égyptienne du monument trouvé à Rosette, *page 5*.

*(d)* *Chronicus canon Ægyptiacus sæc. XVI*, pag. 433, édit. in-fol.

*(e)* Observations sur l'obélisque interprété par Hermapion ; Académie des belles-lettres, *tome XXXV, pag. 667-669*.

D'autres savans, tels que Bargæus *(a)*, Kircher *(b)*, Bianchini *(c)* et M. Zoëga *(d)*, prétendent, au contraire, qu'Hermapion a eu en vue l'obélisque transporté à Rome par Auguste, et qui est aujourd'hui dressé dans la place *del Popolo.*

2.° La traduction Grecque que nous a transmise Ammien-Marcellin, est beaucoup trop courte : cette observation, qui n'avoit pas échappé à Kircher *(e)*, a été développée par M. Zoëga *(f)* : ce savant a reconnu que le nombre des mots Grecs, en y comprenant même les articles, &c. n'excédoit pas celui des notes hiéroglyphiques ; d'où il conclut que l'interprétation ne peut être qu'un abrégé de l'inscription de l'obélisque. Cette remarque se trouve confirmée par le monument de Rosette, dans lequel l'inscription hiéroglyphique n'est composée que de quatorze lignes, tandis que l'inscription Grecque en occupe cinquante-quatre *(g)*.

3.° Enfin, l'interprétation d'Hermapion a-t-elle été faite véritablement d'après un des deux obélisques dont nous avons parlé, ou n'est-elle qu'une fraude littéraire ! Kircher n'a pas hésité à embrasser cette dernière opinion *(h)* : il est vrai que plusieurs savans, tels que Marsham *(i)*, Pouchard *(k)*,

---

*(a)* *Epist. de ædificiorum urbis Romæ eversoribus*, in Grævii *Thesauro*, tom. IV, col. 1871 et suiv.

*(b)* *De obelisco Pamphilio*, p. 149 ; id. *Œdipus Ægypt.* t. IV, p. 250.

*(c)* *La Istoria universale provata con monumenti*, in Roma, 1747, p. 411.

*(d)* *De origine obeliscorum*, p. 593.

*(e)* *Obelisc. Pamphil.* p. 153.

*(f)* *Loco laud.* p. 594.

*(g)* *Voyez* M. de Sacy, *loco laud.* p. 5.

*(h)* *Obelisc. Pamphil.* p. 159, et *Œdipus Ægypt.* t. IV, p. 253.

*(i)* *Chronicus canon Ægyptiacus sæc. XVI*, p. 438.

*(k)* Histoire de l'Académie des belles-lettres, *tome I, p. 197.*

Renaudot *(a)*, Thomas Edward *(b)*, Warburton *(c)*, Bianchini *(d)*, Desvignoles *(e)*, Bandini *(f)*, et enfin M. Zoëga *(g)*, n'ont pu souscrire au sentiment de Kircher, ni regarder Hermapion comme un imposteur; ce qui n'a pas empêché que M. de Paw n'ait jugé l'interprétation supposée *(h)*; et enfin un savant dont le nom est au-dessus de tous les éloges, et dont la mort a été pour la république des lettres une perte irréparable, M. de Villoison, s'exprime ainsi à ce sujet *(i)*: « Il est aisé de voir que l'imposteur maladroit qui a voulu » faire croire qu'il entendoit et traduisoit les hiéroglyphes » d'un obélisque, Hermapion, n'a fait qu'adapter à un an- » cien roi et copier le style emphatique, les protocoles, les » formules ordinaires, la langue des inscriptions bien posté- » rieures consacrées à la gloire des Ptolémées : c'est comme » si l'on donnoit à Pharamond les titres de Louis XIV. » Cette prétendue traduction est faite à plaisir, et aussi » fausse que l'inscription Égyptienne d'Osiris rapportée par » Théon de Smyrne, &c. »

Je ne ferois point mention ici d'une *Dissertation sur l'écriture hiéroglyphique*, imprimée à Paris en 1762, si ce n'etoit à cause de l'opinion singulière et paradoxale qui s'y trouve

---

*(a) Dissertat. ms. de lingua Coptica.*

*(b)* Dans une lettre adressée à Picques. Voyez *Commercium litterarium Lud. Picques*, p. 291.

*(c)* Essai sur les hiéroglyphes, *tome I, page 117.*

*(d) Istoria universale*, pag. 411 et 412.

*(e)* Chronologie de l'histoire sainte, *tome II, pag. 724 et suiv.*

*(f) Commentar. de obelisco Cæsaris Augusti*, p. 31.

*(g) Lib. laud.* p. 595.

*(h)* Recherches sur les Égyptiens et les Chinois, *tome I, page 28, édit. 1773.*

*(i)* Seconde lettre à M. Akerblad, *p. 10.*

énoncée. L'auteur prétend que les hiéroglyphes n'ont jamais été employés comme écriture ; qu'ils ne doivent être regardés que comme des ornemens d'architecture ; que si, par la suite, les prêtres Égyptiens, abusant de la crédulité des peuples, prétendirent trouver dans ces figures une écriture mystérieuse dont eux seuls avoient la clef, leurs explications, purement arbitraires, frivoles et contradictoires, ne méritent aucune attention. Ce paradoxe a été réfuté dans le Journal des savans, *mai, 1762.*

[B] L'abbé Barthélemy *(a)*, et sur-tout M. Zoëga *(b)*, ont donné sur les fragmens d'écriture Égyptienne connus en Europe, des renseignemens aussi exacts que curieux ; j'ajouterai ici quelques fragmens dont ces savans n'ont point eu connoissance :

1.° Une inscription en caractères Égyptiens, que D. Montfaucon avoit vue à Rome parmi les manuscrits du P. Bonjour *(c)*.

2.° Un manuscrit de papyrus, trouvé par M. Denon *(d)* en Égypte, dans la main d'une momie, et qu'il a fait graver, *planche 136 :* ce fragment se trouve maintenant à Paris, au Cabinet des antiques.

3.° Deux autres fragmens d'écriture Égyptienne, gravés dans le même Voyage, *planches 125 et 138.*

4.° Une longue bande de toile couverte de caractères Égyptiens et parfaitement conservée ; elle appartenoit à l'Académie des sciences, et l'Institut s'occupe maintenant

---

*(a)* Caylus, Recueil d'antiquités, *t. I, p. 65 et suiv.*

*(b) De origine et usu obeliscorum*, p. 498 et suiv.

*(c) Palæographia Græca*, p. 313.

*(d)* Voyage en Égypte, *t. II, p. 303.*

de la faire graver. Je soupçonne que ce morceau précieux faisoit partie de ceux que Maillet avoit recueillis de l'enveloppe d'une momie, et qu'il avoit envoyés en France au chancelier de Pontchartrain *(a)*.

5.° Dominique Jauna *(b)* parle d'une ceinture de toile de lin, trouvée en Égypte autour d'une momie, et ornée de figures historiques et de caractères que plusieurs savans regardoient comme les caractères cursifs des Égyptiens. Il ajoute que cette toile avoit six à sept aunes de long en huit morceaux; que quelques-uns de ces morceaux étoient parfaitement conservés, et sembloient sortir de la main de l'ouvrier.

6.° Plusieurs fragmens rapportés d'Égypte, lors de l'expédition des François, mais que je n'ai pas encore été à portée de voir : sans doute le Gouvernement s'empressera de procurer au public la connoissance de ces monumens intéressans.

7.° Gassendi *(c)* fait mention d'un monument que possédoit Peiresc, et auquel cet illustre savant attachoit un très-grand prix : c'étoit un rouleau de papyrus, trouvé dans un cercueil, aux pieds d'une momie, et couvert, dit-il, de caractères hiéroglyphiques. Mais n'est-il pas probable que Gassendi s'est trompé, en prenant pour des hiéroglyphes, des caractères hiérogrammatiques!

M. Woide, dans une lettre adressée au célèbre Michaëlis *(d)*, s'exprime ainsi : « Je m'occupe maintenant à chercher

*(a)* *Voyez* Description de l'Égypte, *p. 278, édit. in-4.°*

*(b)* Dissertation sur les caractères hiéroglyphiques, *à la suite de l'*Histoire générale des royaumes de Chypre et de Jérusalem; Leyde, 1785; *tome II, pag. 1392 et 1393.*

*(c)* *Vita Peirescii*, liv. V, p. 163 et 164, éd. in-4.° Il est également parlé de ce fragment dans une lettre manuscrite de Pietro della Valle à Peiresc.

*(d)* *Literarischer Briefwechsel*, t. III, p. 81.

» d'anciens caractères Égyptiens. Le comte de Caylus en a » fait graver quelques-uns; mais je desirerois en voir davan- » tage. M. Hünter et le docteur Solander ouvrirent, il y a » peu de temps, une momie en ma présence ; mais nous ne » trouvâmes ni hiéroglyphes au dehors, ni caractères sur la » toile qui l'enveloppoit intérieurement. »

Je terminerai cette note par une remarque au sujet de la bande de toile que le comte de Caylus avoit donnée au Cabinet de Sainte-Geneviève, et qui se voit maintenant au Cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale. On sait qu'elle a été publiée par D. Montfaucon *(a)* et par le comte de Caylus *(b)*. Le premier avoit cru y reconnoître un calendrier Égyptien : cette assertion fut réfutée par l'abbé Barthélemy *(c)*; cependant M. Schmidt *(d)* n'hésita pas à embrasser l'opinion du savant Bénédictin, si ce n'est qu'il prétendit que les figures placées au haut de chaque colonne de l'inscription représentoient, non pas les signes du zodiaque, mais les *Decans*, génies qui, au nombre de trente-six, présidoient aux douze signes du zodiaque, et sur lesquels on peut consulter Scaliger *(e)*, Saumaise *(f)*, M. Larcher *(g)* et M. Schmidt *(h)*. Ce savant croit reconnoître les figures de ces génies dans un fragment de planisphère Égyptien,

---

*(a)* Antiquité expliquée; supplém. *t. II, pl. LIV.*

*(b)* Recueil d'antiquités, *t. I, pl. XXI - XXVI.*

*(c)* *Loco laudato*, p. 67 et suiv.

*(d)* *De origine zodiaci Ægypt.* apud *Opuscula quibus res Ægypt. explanantur*, p. 23 et suiv.

*(e)* *In Manilium*, p. 328 et 329, ed. 1600.

*(f)* *De annis climactericis*, passim. It. *Pliniana Exercitationes ;* Trajecti ad Rhenum, 1689; p. 460 et suiv.

*(g)* Supplément à la Philosophie de l'histoire, *2.e édit. p. 97 et 98.*

*(h)* *Loco laudato*, p. 24 et suiv.

découvert à Rome en 1705, et publié dans l'Histoire de l'Académie des sciences, l'an 1708. Les *Decans* sont également représentés, de l'avis du savant M. Visconti *(a)*, sur le zodiaque découvert dans le temple de *Denderah* [l'ancienne Tentyris], et que M. Denon a fait graver.

[C] Paul Lucas *(b)*, décrivant une grotte de la Thébaïde, s'exprime ainsi : « Au-dessous de ce cours du Nil, il y a » douze lignes d'écriture, qui règnent tout autour de la » grotte, qui ne sont pas en figures hiéroglyphiques : à les » voir de loin, elles paroissent caractères Hébraïques; mais, » quand on les examine de près, on en trouve les lettres » d'une autre forme. » Et ailleurs *(c)*, parlant d'une autre grotte : « Il y a, jusqu'à deux pieds du rez-de-chaussée, de » l'écriture qui règne tout autour de la grotte. »

Melton, voyageur Anglois *(d)*, décrivant le champ des momies à Saccara, ajoute : « On trouve encore dans le même » lieu de grandes tables de pierre, gravées de chiffres et de » figures énigmatiques, qui représentent la chimie et les » autres sciences des anciens Égyptiens, comme aussi des » caractères extraordinaires qui ne sont pourtant pas des hié- » roglyphes. » Vansleb *(e)*, qui rapporte le même fait et dans les mêmes termes, ajoute que, pendant qu'il étoit à Saccara, les Arabes lui apportèrent deux de ces tables, dont il fit tirer des copies, après les avoir fait porter au Caire.

---

*(a) Voy.* Histoire d'Hérodote, traduite par M. Larcher, *2.ᵉ édit. t. II*, supplém. *p. 573.*

*(b)* Premier Voyage, édit. 1731, *t. I, p. 107 et 108.*

*(c) Ibid.* p. 130.

*(d)* Lebruyn, Voyage au Levant, *t. II, p. 16, édit. in-4.ᵒ*

*(e)* Nouvelle Relation d'Égypte, *p. 150 et 151.*

Cuper, qui avoit sous les yeux le Voyage de Melton, en avoit extrait quelques renseignemens relatifs au même objet, qu'il consigna en ces termes dans une lettre adressée à Lacroze *(a)* : « Je trouve dans le Voyage d'un Anglois nommé » *Melton*, la description d'une grotte qu'il croit avoir été un » temple des Égyptiens païens, creusée dans un roc, ornée » tout alentour de statues et d'histoires taillées dans les mu- » railles ; elles sont accompagnées de longues inscriptions » d'un caractère inconnu, ou, à ce que je crois, Égyptien ; » et l'auteur ajoute que tout cela est si entier et si frais, qu'on » jugeroit que l'ouvrage a été fait depuis peu. »

Le même savant, dans une autre lettre *(b)*, nous faisoit espérer des renseignemens plus précis sur les inscriptions Égyptiennes. « Un chapelain du roi de Suède, très-versé, » à ce qu'on m'a écrit, dans les langues Orientales, et fort » curieux, est parti de Bender, il y a deux ans, pour voir et » examiner les inscriptions des grottes d'Égypte, dont parle » Paul Lucas, et en prendre les copies. » Plus bas *(c)* il ajoute : « J'ai eu depuis peu la visite d'un chapelain du roi » de Suède, qui s'est réfugié aussi à Bender avec sa Majesté : » il a, par ordre de son maître, voyagé dans l'Asie, la » Syrie et l'Égypte ; il en a rapporté de belles dépouilles, » à ce qu'il m'a assuré. Il a appris les langues Orientales, et » s'en va à Upsal pour y prendre possession d'un profes- » sorat desdites langues. Il m'a promis de me communiquer » les inscriptions qu'il a copiées et les découvertes qu'il a » faites, aussitôt qu'il sera chez lui, où il les a envoyées » par mer. Son nom est *Michaël Eneman*, et il a fort bien

---

*(a)* Lettres de Cuper, *p. 115.*
*(b)* *Ibid.* p. 125.
*(c)* *Ibid.* p. 337.

» étudié, à ce que j'ai pu voir par ses savans discours *(a)*. » J'ignore si ce Voyage a vu le jour.

Greaves, dans sa Description des pyramides *(b)*, parle d'une ligne de caractères Égyptiens gravée sur la base de la seconde pyramide. J'avois cru d'abord reconnoître ici les lettres hiérogrammatiques : mais, après avoir examiné le passage avec attention, et conféré ce que dit ailleurs le même auteur *(c)*, je me suis convaincu que les caractères dont il est ici question étoient simplement des hiéroglyphes. Fourmont dit avoir vu au même endroit une ligne de caractères sacrés *(d)*.

Huntington, après avoir décrit les pyramides *(e)*, ajoute : *Juxtà habentur cameræ, quas vocant sacerdotum, vivis rupibus excisæ, et Ægyptiacis literis quaquaversùm inscriptæ.* Mais il paroît que ces inscriptions ne sont autre chose que des hiéroglyphes, puisque Pococke *(f)*, Melton *(g)*, Vansleb *(h)* et autres voyageurs assurent que les grottes dont il est ici question, sont ornées de caractères hiéroglyphiques. Je crois qu'il faut porter le même jugement des inscriptions Égyptiennes dont parle le même Huntington *(i)* : *Fragmenta inscriptionum græcè paucula vidi, plura ægyptiacè.*

---

*(a)* *Voyez* aussi le *Sylloge nova epistolarum*, ed. Uhlio, lib. III, p. 514, et *Thesaurus epistolarum Lacroz*, t. II, p. 66.

*(b)* Melchisédech Thévenot, Relations de divers voyages curieux *part.* *I*, *p. xx*; et *Miscellaneous Works of* John Greaves, *published by* Thomas Birch, London, 1737, t. I, p. 142 et 143.

*(c)* *Voyez* Thévenot, *p. XXII*.

*(d)* Description des plaines d'Héliopolis et de Memphis, *p. 258*.

*(e)* Huntingtoni *Epistolæ*, ed. Thom. Smith, p. 64.

*(f)* Description de l'Orient, traduction Françoise, *t. I, p. 122*.

*(g)* Lebruyn, Voyage au Levant, *t. I, p. 642, édit. in-4.°*

*(h)* Relation d'Égypte, *p. 144*.

*(i)* *Loco laudato*, p. 66.

Dans la Relation du voyage au Saïd, du P. Protais, Capucin, que Vansleb a insérée dans son Voyage d'Égypte *(a)*, on trouve ces mots : « A trois lieues d'Esné, il y a un autre » couvent dédié à S. Mathieu......... Sur la pierre de » l'autel d'une petite chapelle qui est dédiée à S. Michel » l'archange, nous trouvâmes des caractères gravés, qui n'é» toient point hiéroglyphiques, et d'une langue que nous » n'entendions point. » La même relation, qui se trouve, avec quelques différences, dans la collection de Melchisédech Thévenot *(b)*, porte que ces caractères sont Grecs. Auquel des deux récits faut-il ajouter foi ?

Maillet *(c)* rapporte qu'on lui communiqua diverses curiosités, grand nombre de momies, de figures de bois, et d'inscriptions en caractères hiéroglyphiques et inconnus, qui avoient été trouvées dans une cave à Saccara.

Le P. Sicard *(d)* fait mention d'une inscription en caractères Égyptiens. Voici ce que dit à ce sujet ce savant missionnaire : « Continuant ma route avec mes compagnons, » une voûte d'environ cent pas de long sur autant de large, » chargée de quantité d'écritures faites à la main, m'arrêta » tout court pour la considérer. Cette écriture n'est d'aucun » caractère, soit Turc, soit Arabe, soit Hébreu, soit Grec, » soit Latin, soit Copte. Ces six langues ne me sont point » étrangères : j'entrevoyois, ce me sembloit, des lettres Hé» braïques et d'autres Coptiques ; ce n'étoient cependant ni » les unes ni les autres. J'eus beau les étudier toutes pendant

---

*(a)* *Pag. 405 et suiv.*

*(b)* *Part. IV, p. 1.*

*(c)* Description de l'Égypte, *p. 277.*

*(d)* Nouveaux Mémoires des missions du Levant, *tome II, pag. 230 et 231.*

» une heure entière, je ne pus deviner en quelle langue » elles étoient écrites. » Il ajoute qu'à son retour au Caire, ayant consulté ses alphabets, il crut remarquer de la ressemblance entre les caractères de cette inscription et les anciennes lettres Syriaques; mais cette prétendue conformité ne doit point empêcher de regarder l'inscription dont on a parlé, comme purement Égyptienne, d'autant plus que le P. Sicard *(a)* prétend que les Coptes ont emprunté du syriaque le petit nombre de caractères qu'ils ont ajouté à l'alphabet Grec. On sait que ce même missionnaire, par un zèle mal-entendu, fit brûler une quantité de papiers couverts, soi-disant, de caractères magiques, et qui se trouvoient dans un colombier à Wardan *(b)*.

M. Forskal *(c)* avoit appris d'un Copte fort savant, qu'il existoit, dans quelques monastères d'Égypte, des livres écrits en langue de Pharaon, et que les Coptes eux-mêmes ne pouvoient déchiffrer. Enfin M. Marcel avoit acquis en Égypte une momie dont les bandelettes étoient couvertes de caractères Égyptiens cursifs, absolument semblables à ceux de l'inscription de Rosette : mais il perdit ce morceau précieux, ainsi qu'une foule d'autres, dans l'incendie de sa maison au Caire.

Au rapport de Macrizy *(d)*, des ouvriers qui creusoient un tombeau dans le monastère d'Abou-Hermès, trouvèrent un corps couvert de linceuls, et qui avoit sur la poitrine un rouleau de papyrus, entouré de bandelettes. Lorsqu'ils eurent écarté ces enveloppes, ils aperçurent une inscription

---

*(a)* *Loco laudato*, p. 60.

*(b)* *Ibid.* p. 81 et 82.

*(c)* Niebuhr, Description de l'Arabie, *édit. de Copenhague, p. 80.*

*(d)* Article *des Pyramides.*

dont les caractères leur étoient inconnus, mais qui se trouvèrent être ceux de l'ancienne écriture Égyptienne بالقبطية الاول. La difficulté étoit de les déchiffrer. Après des recherches infructueuses, on s'adressa enfin à un moine du monastère de Kalmoun, qui donna, de cette inscription, une interprétation qui me paroît assez suspecte, et que je ne transcrirai pas ici.

Macrizy rapporte ailleurs *(a)* un fait du même genre, qui s'étoit passé de son temps. « Un certain jour, dit-il, vers » l'an 790, des tailleurs de pierre se présentèrent devant le » tribunal du sultan Al-melik al-daher Barkok. Le sujet de » leur dispute étoit un trésor qu'ils avoient trouvé sur le » mont Mokattam, et dont voici l'histoire. Ils travailloient à » couper des pierres dans une grotte voisine du château de » la montagne, du côté du nord, lorsqu'ils découvrirent une » pierre noire, couverte d'une inscription. Tous se réunirent » pour creuser ce qui étoit au-devant de la pierre, espérant » trouver quelque trésor. Ils poussèrent leur fouille jusqu'à » ce qu'ils reconnurent une haute colonne, placée debout » dans l'intérieur de la montagne. L'ayant aussitôt attaquée » à coups de pioche, ils la brisèrent en plusieurs pièces : elle » étoit creuse, et renfermoit le corps d'un homme en son » entier, et placé debout sur ses pieds. Du côté de la tête se » trouvoient quantité de pièces d'or, qui se répandirent à » terre, et furent recueillies par les ouvriers; mais, lorsqu'il » fallut partager, il s'éleva entre eux des contestations fort » vives, en sorte que la chose ne tarda pas à s'ébruiter, et » qu'eux-mêmes portèrent leur querelle devant le tribunal » du sultan. Ce prince, ayant enlevé aux ouvriers toutes les

*(a)* Article *de la Colonne des piliers.*

» pièces d'or qui se trouvoient entre leurs mains, envoya » reconnoître la grotte, où l'on vit la pierre et la colonne » brisée ; mais personne ne put déchiffrer l'inscription. Le » bruit de cette découverte s'étant répandu, la curiosité attira » à la grotte une foule nombreuse, à laquelle le squelette » servit de jouet. Une personne, qui avoit vu une des dents, » m'a assuré qu'elle étoit de la grosseur d'un mélongène, » et que l'os de la jambe, depuis le pied jusqu'au genou, » avoit cinq coudées de hauteur : si cette mesure est juste, » la longueur totale du corps devoit être de plus de vingt » coudées. » Quoique Macrizy ne nous donne aucune lumière sur l'inscription dont il parle, il est fort probable que les caractères qui la composoient, devoient appartenir à l'ancienne écriture courante des Égyptiens.

Voilà tous les renseignemens que j'ai pu recueillir sur ce sujet. Je finirai par un fait consigné dans l'Éloge de Picendi, évêque de la ville de Keft *(a)*, et qui m'a paru assez curieux pour trouver place ici : il est raconté par son disciple même, dont je me contenterai d'abréger le récit. « Lorsque » nous étions, dit-il, encore retirés dans la montagne de » Schêmi, mon maître me dit : Lève-toi, suis-moi, et je te » montrerai le lieu dans lequel je dois fixer mon séjour. . . . . » Quand nous eûmes marché l'espace d'environ trois milles, » nous rencontrâmes une grotte dont l'ouverture présentoit » l'apparence d'une large porte : étant entrés, nous vîmes » que les parois de la pierre paroissoient taillées au ciseau. » La roche étoit soutenue par sept colonnes : ce lieu, qui » étoit extrêmement orné, renfermoit un grand nombre de » corps embaumés et qui exhaloient l'odeur la plus suave.

---

*(a)* Ms. Copt. Vatic. 66, *fol. 147 et 148.*

» Celui de ces corps qui se trouvoit placé près de la porte, » étoit couvert de linceuls de soie, semblables à ceux des » rois ; les doigts de ses pieds et de ses mains étoient en- » sevelis un à un...... Ayant considéré une des colonnes, » j'y trouvai un volume de parchemin : je le présentai à mon » maître, qui le déplia, le lut, et y trouva écrits les noms » de tous ceux qui étoient ensevelis dans ce lieu. Il me » rendit ensuite le volume, que je remis à sa place. »

Maintenant que nous connoissons les trois genres d'écriture usités chez les Égyptiens, le passage tant de fois cité de Clément d'Alexandrie ne peut plus offrir aucune difficulté ; et il n'est nullement nécessaire de supposer, avec Kircher *(a)* et M. Valperga *(b)*, que ce père a désigné l'écriture Copte sous le nom d'*écriture épistolographique*, ou, avec Wilkins *(c)*, Blumberg *(d)* et M. Tromler *(e)*, que l'écriture *hiératique* correspond aux caractères usités chez les Coptes, et l'*épistolographique* aux caractères Grecs.

L'inscription de Rosette a prouvé, contre le sentiment du savant M. Zoëga *(f)*, que l'ancien alphabet Égyptien n'étoit pas uniquement composé de consonnes, mais qu'il comprenoit aussi des voyelles. Démétrius de Phalère *(g)* nous apprend que les prêtres Égyptiens chantoient, en l'honneur des Dieux, des espèces de cantiques qui n'étoient autre chose que le son des sept voyelles prononcées de suite. On

---

*(a) Prodrom. Copt.* p. 221.
*(b)* Didymus Taurinensis, *Litteraturæ Copticæ rudimentum*, p. 15.
*(c) Dissertatio de lingua Coptica*, p. 87.
*(d) Fundamenta linguæ Copticæ*, p. 8.
*(e) Bibliothecæ Copto-Jacobiticæ specimen*, p. 17.
*(f) De origine obeliscorum*, p. 435.
*(g) De elocutione*, p. 253, ed. Oxon.

peut consulter, sur ce passage, les remarques curieuses de Jablonski *(a)*, M. Schmidt *(b)*, M. Valperga *(c)*, l'abbé Barthélemy *(d)* et M. Zoëga *(e)*.

Les écrivains Arabes font mention de plusieurs genres d'écritures gravées en Égypte sur les monumens. Macrizy parle d'une inscription en caractères *kalfatiry* قلفطيريات. Cette écriture, qui étoit sans doute talismanique, se trouve figurée de plusieurs manières différentes, et sous le même nom قلم قلفطيرى, dans les divers recueils d'alphabets publiés par les Arabes *(f)*. Voici ce que dit Macrizy dans sa Description du Caire *(g)*: « La porte du fleuve باب البحر avoit été construite par Hakem-biamri-llah : elle fut détruite sous le règne du sultan Rokned-din Bibars al-bondokdary, et l'on fit, à cette occasion, une découverte étonnante. Voici ce que dit à ce sujet l'auteur du *Sirat Dahériat* : « Le dixième » jour du mois de moharram, de l'an 672, on donna ordre » de démolir une des portes du château, appelée *la porte* » *du fleuve*, placée vis-à-vis du collége de Kamel, afin d'en- » lever des colonnes qui s'y trouvoient, et de les employer à » un édifice que faisoit construire le sultan. On ne tarda pas » à découvrir un coffre enfermé dans l'intérieur d'une mu- » raille, et que l'on ouvrit en présence des *Schahed* et d'une

---

*(a)* *Panth. Ægypt.* prolegom. pag. LV et suiv. *Id. de Memnone*, pag. 94 et suiv.

*(b)* *De sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum*, p. 177 et suiv.

*(c)* Didymus Taurin. *Litteraturæ Copticæ rudimentum*, p. 44.

*(d)* Remarques sur quelques médailles de l'empereur Antonin, frappées en Égypte; Académie des belles-lettres, *t. XLI*, p. 519 et suiv.

*(e)* *Loco laudato*, p. 435 et 436.

*(f)* Ms. Arab. 1180, *fol.* 59, 60, 117. Ms. 1182, *fol.* 22, 30.

*(g)* Description de la porte du fleuve.

» foule nombreuse. On y trouva une figure de cuivre rouge » fondu, placée sur un trône semblable à une pyramide, » dont la hauteur étoit d'environ un palme, et qui étoit » soutenu sur quatre pieds. L'idole assise sur ce trône avoit » les jambes croisées ; ses mains, qui étoient fort élevées, » portoient une lame qui avoit environ trois palmes de tour, » et sur laquelle étoient appliquées plusieurs figures mas- » sives. Au milieu on voyoit une tête sans corps, autour de » laquelle régnoit une inscription en caractères Coptes et » en caractères appelés *kalfatiry* قلفطيريات. D'un côté de » cette tête, étoit une figure qui avoit des cornes, et qui » ressembloit à celle sous laquelle on représente le signe de » la Vierge. De l'autre côté, paroissoient deux figures, dont » l'une avoit une croix sur la tête : la seconde tenoit à la » main un bâton عكاز ; sur sa tête étoit une croix : sous les » pieds de ces deux statues, on voyoit des figures d'oiseaux, » et au-dessus de leurs têtes une inscription. On trouva avec » cette idole, dans le même coffre, une planche vernissée, » pareille à celles sur lesquelles les enfans écrivent dans les » écoles. Un des côtés étoit peint en blanc, et l'autre en » rouge : ce dernier offroit une inscription ; mais le temps, » qui avoit usé et écaillé la planche, avoit fait disparoître » une grande partie de l'inscription, dont il ne restoit plus » que des lettres isolées ; d'ailleurs l'écriture étoit absolument » inconnue. Sur le côté blanc, on lisoit des caractères » Coptes, semblables à ceux de la lame. On assure que » ces inscriptions avoient été écrites de la main du khalife » Hakem. » Macrizy ajoute que celle du côté rouge de la table contenoit treize lignes en partie effacées, et dont il donne une interprétation que je ne transcrirai point ici : je dirai seulement que, si l'on s'en rapporte à son témoignage,

la douzième et la treizième ligne offroient le nom du sultan Bibars ; ce qui, observe Macrizy, est une chose tout-à-fait surprenante. « Du reste, Bibars, ayant vu la figure susdite, » la fit porter aux déchiffreurs d'écriture, qui lurent et » expliquèrent l'inscription. Elle étoit en caractères Coptes, » et contenoit un talisman fait au nom de Daher fils de » Hakem, et de sa mère Rasad, et qui offroit des formules » magiques, des noms et des figures d'anges et de génies. » L'objet principal de ce talisman étoit la sûreté de l'Égypte : » on y lisoit une prière très-circonstanciée, par laquelle on » supplioit Dieu de veiller à la conservation de l'Égypte, » d'écarter ses ennemis, et de la préserver de toute invasion. » On voyoit aussi une inscription en caractères *Kalfatiry*, » des figures et des chiffres dont Dieu seul connoît le sens. » On le porta au sultan, qui le fit déposer dans le trésor. » Peut-être, ajoute Macrizy, le nom de Bibars, gravé sur » cette table, indiquoit-il que la porte seroit démolie sous » le règne de ce prince. En effet, les anciens avoient de » grandes connoissances en astrologie, et savoient, à l'aide » de cette science, prédire quantité d'événemens. »

Macrizy fait mention, en plusieurs endroits, d'inscriptions en caractères *Musnad (a)*, écriture sur laquelle

---

*(a)* On croit communément que le mot Arabe *Musnad* مسند désigne l'écriture des Hémiarites ; cependant il me semble qu'on peut élever là-dessus quelques doutes. Je n'objecterai pas la difficulté d'admettre des inscriptions Hémiarites existantes en Égypte et jusqu'à Carthage, puisque, si l'on en croit les traditions Arabes rapportées par Aboulféda, Hamzah Isfahany et Nowaïry ( voyez *Historia imperii vetustissimi Joctanidarum*, ed. A. Schultens, p. 7, 25, 53 ), un roi des Hémiarites porta la guerre en Afrique, et y fonda la ville d'Afrikiah : mais je produirai ici, contre l'identité des caractères *Musnad* et Hémiarites, une autorité qui ne me paroît pas à dédaigner ; c'est celle de l'auteur d'un recueil d'alphabets,

MM. Adler *(a)* et Langlès *(b)* ont recueilli des renseignemens curieux. Je me contenterai de produire ici deux inscriptions de ce genre, qui ont échappé aux recherches de ces savans.

« Le territoire de Madian مدين , dit Macrizy, renfer-
» moit un grand nombre de villes considérables, mais qui
» sont aujourd'hui ruinées et sans habitans. A l'époque où
» j'écris, c'est-à-dire, en l'année 825, il en reste encore sur
» pied environ quarante, mais dont, pour la plupart, les
» noms sont perdus. Le nombre de celles dont les noms
» sont connus, et qui sont toutes situées entre le Hedjaz, la
» Palestine et l'Égypte, s'élève à seize, parmi lesquelles il y

intitulé كتاب في علم الاقلام *Traité de la science des écritures* (ms. Arab. 1180). Cet auteur distingue expressément les écritures *Musnad* d'avec les écritures Arabes, parmi lesquelles il range celle des Hémiarites, des Thémoudites, des habitans de Saba (voyez *fol. 87, 88, 93, 94*). Quant aux écritures *Musnad*, dont il compte quatorze alphabets *(fol. 51-58)*, voici la définition qu'il en donne : « Les sept alphabets *Musnad*, qui prennent » les noms des sept planètes, sont ceux dont les fondateurs des *Berba* et » des tombeaux firent usage pour écrire leurs secrets, leurs préceptes, et » les règles concernant les talismans célestes : on trouve ces caractères dans » les livres anciens. » Plus bas, le même écrivain s'exprime ainsi *(fol. 55)*: « Les anciens caractères *Musnad* sont ceux dont se servoient les Sabéens, » les mages, et les partisans de la métempsycose, pour écrire leurs sciences, » leurs secrets, leurs histoires, sur les tombeaux, les colonnes, le dos et le » ventre des idoles, et sur les autres monumens. » Les mêmes détails sont répétés dans un autre ouvrage du même genre (ms. Arab. 1224, *fol. 9 et 10*). Du reste, si je cite ces deux écrivains, ce n'est pas que j'ajoute foi à leurs alphabets, qui, pour la plupart, n'ont jamais existé que dans l'imagination de leurs auteurs : mais ces témoignages prouvent que les Arabes de ce temps-là regardoient les caractères *Musnad* comme bien différens des caractères Hémiarites.

*(a) Descriptio quorumdam codicum Cuficorum*, Altonæ, 1780, p. 6, 7, &c.

*(b)* Notes et Éclaircissemens sur le Voyage de Norden, *t. III, pag. 294 et 295*.

» en

» en a dix qui appartiennent au canton de Palestine : ce sont » *Al-Khalsah* الخلصة, *Al-Senitah* السنيطة, *Al-Dorrah* الدرّة, » *Al-Meniah* المنية, *Al-Awadj* الاعوج, *Al-Hawirak* الحويرق, » *Al-Birin* البيرين, *Al-Maïn* المايين, *Al-Baï* البيع (ou *Al-* » *Saba* السبع), et *Al-Malak* المعلق. De ces villes, les deux » plus grandes sont Al-Khalsah et Al-Senitah; mais jour- » nellement on en tire des pierres qui sont pour la plupart » transportées à Gazah, pour être employées à des bâtimens. » Le territoire de Madian comprenoit encore les villes situées » dans les cantons de Kolzoum et de Tor, telles que Faran, » Rakah, Kolzoum, Aïlah et Madian. Cette dernière ville » renferme des monumens superbes et des colonnes d'une » grande dimension. Vers l'année 760, on découvrit à Al- » Awadj, dans le château, un puits dont l'ouverture étoit » très-large, et qui avoit environ cent coudées de profon- » deur. Au fond se trouvoient plusieurs livres posés dans des » niches : on en prit un qui avoit plus de deux coudées de » long, et dont la couverture étoit formée de deux planches » de bois; l'écriture étoit en caractères *Musnad*, et l'*élif* et » le *lam* avoient environ un palme de long. On trouva dans » la ville de Kark quelques personnes qui surent déchiffrer » cette écriture, et auxquelles on doit les détails suivans. Ce » livre appartenoit à un ouvrage composé de dix volumes; il » commençoit par les louanges de Dieu; ensuite venoient » la fuite de Moïse hors de l'Égypte et son arrivée dans le » pays de Madian, et l'histoire des rois de ce pays, depuis » Schoaïb. On y lisoit que Moïse portoit plusieurs noms; » qu'il étoit appelé, en arabe, *Mouça* fils d'Amram; en hé- » breu, *Mosché;* en persan, *Daran;* et en copte, *Harouhasis* » هروهسيس; que ce prophète épousa la fille du fils de Schoaïb, » et demeura à Madian l'espace de huit années. Ce livre

» resta pendant quelque temps chez ceux qui l'avoient dé-
» chiffré ; après quoi on le reporta dans le puits du château
» d'Al-Awadj. Je tiens ce fait d'Abou-Abdallah Moham-
» med, de la ville de Tunis, de la secte de Malek, qui me
» raconta que Saby ben-Ganim al-Amery, scheikh de *Lakiah*
» لقية en Palestine, lui avoit assuré avoir vu ce livre dans
» sa jeunesse, et en avoir retenu le passage que l'on vient
» de lire. »

Macrizy fait mention ailleurs d'une inscription du même genre. Voici comme il s'exprime à ce sujet *(a)* : « Abou-
» Abdallah Mohammed al-Arabany m'a raconté que son
» père, étant à Carthage, ville d'Afrique, fut présent à l'ou-
» verture d'un tombeau qui renfermoit un corps dont la
» tête étoit d'une grosseur extraordinaire. A côté de ce corps
» étoit une inscription en caractères *Musnad*, qui est l'écri-
» ture de *Ad*, et dont les lettres étoient séparées les unes des
» autres. . . . . Le sultan Abou-bekr ben-Iahia, qui régnoit
» alors à Tunis, donna l'ordre de refermer le tombeau; ce
» qui fut exécuté. »

Enfin le même écrivain parle d'une sorte d'écriture inconnue jusqu'à présent, et sur laquelle je m'arrêterai d'autant plus volontiers ici, qu'elle a déjà exercé la sagacité de plusieurs savans très-distingués. Cet écrivain, dans son Traité des monnoies Arabes *(b)*, publié par M. Tychsen, raconte que l'émir Ahmed ben-Touloun, faisant faire une fouille, trouva un grand vase rempli de pièces d'or, et sur lequel étoit un couvercle qui portoit une inscription en caractères *Barbatiah* بالبربطية. La même leçon se retrouve

*(a)* Article *de la Colonne des piliers.*

*(b)* Al-Makrizi *Historia monetæ Arabicæ*. . . . . edita, versa ab Ol. Gerh. Tychsen; Rostochii, 1797; p. 32.

également dans deux manuscrits de la bibliothèque de Leyde, dont M. Tychsen a publié les variantes à la suite du Traité des poids et mesures du même auteur *(a)*, ainsi que dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, rapporté d'Égypte, et qui contient différens opuscules de Macrizy. L'habile éditeur, qui a bien vu que ce mot étoit manifestement corrompu et ne pouvoit offrir aucun sens raisonnable, a traduit, il est vrai *(page 109)*, *cui inscriptum erat Barbaticè;* mais il ajoute en note : *Quanquam neque vera, neque speciosa, de scriptura et lingua Barbatica dicenda habeam, si vel pro Coptica, Parthica, vel barbarica, scriptam reputem, inclinat tamen animus, ut Græcam eam fuisse vel ex eo conjecturam faciam, quòd ab eo quem Tulunensis arcessi jusserat, epigraphe, quæ priscam simplicitatem spirat, ideoque confictionis expers esse videtur, et legi et intelligi potuerit. Nam omnem fidem excedit, interpretem scripturam Ægyptiacam aut Persicam, quæ ante Græcorum imperium introducta erat, post tot sæcula adhuc calluisse, si vel concederetur quòd Pharaones et Persæ aurum prisco ævo signaverint. Quæ cùm ita sint, aureos, assumptione hâc concessâ, à quodam rege Græcorum Ægypti cusos et defossos fuisse, equidem non facilè negaverim.* M. Silvestre de Sacy, dans une lettre adressée à M. Tychsen, et imprimée à la suite du Traité des monnoies *(b)*, rapportant ce fait d'après la Description de l'Égypte de Macrizy, traduit, *en caractères Parthiques;* et il ajoute *(c)* : « Dans les deux manuscrits de Macrizy que j'ai » en ce moment sous les yeux, je lis *Bartia* برطية, et je ne » doute point que cela ne signifie *écriture Parthique.* » Ce

*(a)* Takieddin al-Makrizi *Tractatus de legalibus Arabum ponderibus et mensuris*, ed. Ol. Gerh. Tychsen; Rostochii, 1800; p. 71.

*(b)* *Page 158.*

*(c)* *Page 152.*

savant a admis la même leçon dans la traduction du Traité des monnoies Musulmanes, *pag. 36 et 39*. Enfin M. Langlès, qui a donné la même histoire *(a)*, qu'il a extraite de la Description de l'Égypte, traduit, *en caractères Barthiques;* mais il fait sur ce mot une note conçue en ces termes ( note 3 ) : « *Barthyèh*. Nous ignorons jusqu'à présent quels sont ces caractères ; aucun des auteurs Arabes que j'ai consultés, et qui m'ont fourni quelques renseignemens sur les caractères Musnades, ne parle de ceux-ci. Seroient-ce les caractères Parthes ou anciens Persans ? Il ne seroit pas, en effet, étonnant que les Persans, qui ont conquis l'Égypte, y eussent laissé quelques monumens de leur écriture ; à la vérité, les Arabes les désignent ordinairement sous le nom de *Farsy*, et non de *Barthy*. »

Avant de proposer mon opinion sur cet objet, je ferai ici quelques observations.

1.° Le mot de *Parthe* me paroît avoir été inconnu aux Arabes. Je l'ai cherché inutilement dans le Kamous ; et toutes les fois qu'Aboulfarage parle des Parthes, il les désigne sous le nom d'*Arméniens (b)*. Ainsi il dit que les Arméniens secouèrent le joug des rois Grecs ; qu'ils se choisirent un roi nommé *Arschak* [Arsace], d'où leur vint le nom d'*Arschakouniah* [ Arsacides ] ; et dans un autre endroit *(c)*, il parle de Vologèse, roi des Arméniens, et de l'expédition de Marc-Aurèle contre ceux-ci.

2.° En admettant même que les Arabes aient fait usage du nom de *Parthes*, il resteroit à prouver qu'ils ont eu

---

*(a)* Notes et Éclaircissemens sur le Voyage de Norden, *t. III, p. 306 et 307.*

*(b)* Voy. *Historia dynastiarum*, t. I, p. 99.

*(c)* *Ibid.* p. 124.

connoissance d'une écriture particulière à cette nation; ce qui me paroît fort difficile à admettre. En effet, j'ai consulté plusieurs recueils d'alphabets, vrais ou faux, rassemblés par des Arabes, et je n'y ai point trouvé la moindre mention d'une écriture appelée برطية. D'ailleurs, il n'a jamais existé de relations assez grandes entre les Égyptiens et les Parthes, pour que des monumens de l'écriture de ces derniers aient pu se trouver en Égypte.

3.° On pourroit supposer, avec M. Langlès, qu'il s'agit ici de l'ancienne écriture Persane; et en effet, le comte de Caylus *(a)* a publié un vase Égyptien qui porte une inscription en caractères semblables à ceux des ruines de Persépolis : mais je ne sache pas que les Arabes aient jamais employé un terme particulier pour désigner les caractères Persépolitains. Je ne doute pas que si Macrizy avoit voulu indiquer l'ancienne écriture Persane, il ne se fût servi du mot فهلوية *Pehlwy,* qui, au rapport de Masoudy, cité par Aboul-mahasen, désigne la langue des anciens Persans *(b)*.

---

*(a)* Recueil d'antiquités, *t. I, pl. 18.*

*(b)* Ms. Arab. 659, *fol. 21.* Je donnerai ici la traduction du passage entier, parce qu'il offre quelques détails curieux. « Voici ce que dit Masoudy : » J'ai consulté plusieurs Coptes du Saïd et autres, distingués par leurs » connoissances, sur l'interprétation du mot *Pharaon ;* mais ils n'ont pu » m'en apprendre la signification, et je l'ai cherchée inutilement dans leur » langue. Il peut se faire que ce nom ait été employé pour désigner les rois » de ce temps-là, et qu'ensuite cette langue se soit altérée. C'est ainsi que de » la langue Pehlwie فهلوية, qui est l'ancienne langue Persane, s'est formé » le persan actuel; du grec ancien يونانية, le grec moderne رومية. Il en » est de même des altérations qu'a éprouvées la langue des Hémiarites. » Aboul-mahasen ajoute : « Cette observation peut s'appliquer également à » l'arabe. Cette langue sublime, dans laquelle a été révélé le Koran, a subi » de telles altérations, et le langage qu'on parle aujourd'hui s'est si fort

Quant à l'opinion de M. Tychsen, qui, comme on l'a vu, voudroit rapporter cette écriture aux Grecs, il me semble que cette conjecture s'éloigneroit un peu trop du texte. Pour moi, je crois que برطية est absolument inadmissible ; que la leçon بربطية, quoique vicieuse encore, se rapproche cependant davantage de la véritable ; et qu'enfin il faut lire بالبرباوية, *dans l'écriture des berba*, c'est-à-dire, en caractères hiéroglyphiques. On sait que le mot بربى ou بربا, au pluriel برابى, qui est souvent employé par les Arabes qui ont écrit sur l'histoire et la géographie de l'Égypte, désigne, non pas les pyramides ou les obélisques, comme l'avoient pensé quelques savans, mais les anciens temples, dont les ruines subsistent en grand nombre dans l'Égypte ; que ce mot, qui n'appartient point proprement à la langue Arabe, est originairement Copte, et répond au mot ⲡⲓⲉⲣⲫⲉⲓ, ou en saïdique ⲡⲣ̄ⲡⲉ, *le temple*. Cette étymologie, développée et prouvée par M. Silvestre de Sacy *(a)*, a été également proposée par MM. Zoëga *(b)* et Akerblad *(c)*. Enfin quelques passages que je produirai ici, acheveront, ce me semble, de prouver d'une manière incontestable la vérité de cette hypothèse. D'abord la description que Macrizy *(d)*, d'après un autre auteur, nous donne des *berba*, et où il dit, entre autres choses, que ce sont des édifices de différentes formes

---

» éloigné de la pureté primitive, qu'il seroit inintelligible pour les Arabes » de ce temps-là. Il en est de même de la langue Turque ; car, de nos jours, » aucun soldat n'entend plus l'idiome Mogol. »

*(a)* Notices et Extraits des manuscrits, *t. I, p. 270, note (d)*. Observations sur le nom des pyramides, *pag. 31-41*.

*(b)* *De origine et usu obeliscorum*, p. 111, note (1), et p. 132.

*(c)* Lettre sur l'inscription de Rosette, *p. 39*.

*(d)* Article *des Merveilles de l'Égypte*.

et construits de grandes pierres, ne peut absolument convenir aux pyramides, ni aux obélisques, dont, comme tout le monde sait, la forme est invariable. L'auteur d'un traité d'astrologie *(a)*, Mohammed Abou-Abdallah-Temimy, parlant d'un *berba* qui existe à Bousir, ville située sur le canal de Joseph, s'exprime ainsi : « En entrant dans ce *berba*, on » trouve d'abord un vestibule, sur le plafond duquel sont » peints six aigles ayant les ailes éployées. Le mur à droite » et à gauche offre des figures d'hommes qui ont les mains » étendues vers l'intérieur du *berba*. De là l'on passe dans » une salle où l'on voit une idole assise sur un trône. » Cette description, dont je supprime une grande partie, convient parfaitement à un temple, et nullement à une pyramide. Picendi, évêque de Keft, dans une lettre encyclique, écrite lors de l'invasion des Musulmans en Égypte, et traduite en arabe *(b)*, parle d'un prince prédécesseur de l'antechrist, qui doit, dit-il, offrir son fils en holocauste au diable dans le *berba* de Babylone d'Égypte. Enfin l'auteur de l'Histoire des patriarches d'Alexandrie *(c)* dit que l'empereur Dioclétien ordonna de fermer البيع et d'ouvrir بيوت البرابي. On voit clairement que, dans ce passage, le mot بيع, qui désigne les églises des Chrétiens, est mis en opposition avec le mot برابي, qui doit se traduire par *temples d'idoles*. Mais pour revenir au mot *berbawiah*, le lexique Copte-Arabe manuscrit qui a appartenu à Saumaise, et que j'ai eu souvent occasion de citer, faisant le dénombrement des différentes langues, y comprend celle qu'il nomme ⲡⲓⲉⲣⲫⲉⲩⲓ-ⲕⲟⲛ ; ce qu'il explique en arabe par *al-Berbawy* البرباوى.

---

*(a)* Ms. Arab. 1178, *fol. 1.*
*(b)* Ms. Arab. 107, *fol. 11.*
*(c)* Ms. Arab. 140, *page 4.*

Or cette langue ne peut être autre chose que celle des hiéroglyphes. L'auteur du traité intitulé حل الرموز *la Solution des énigmes (a)*, nous offre deux alphabets, qu'il désigne sous le nom de قلم برباوى *écriture des berba.* Dans l'ouvrage intitulé كتاب فى علم الاقلام *Traité de la science des écritures (b)*, je trouve également sept ou huit alphabets qui portent le nom de برباوى. L'auteur d'un autre traité sur le même sujet *(c)* nous apprend qu'il avoit transcrit *les écritures des berba* الاقلام البرباوية, d'après une copie ancienne et en partie effacée. Dans le traité cité plus haut *(d)*, je lis que les murs du *berba* de Bousir étoient couverts d'inscriptions *en écriture des berba* بالقلم البرباوى. Plus bas *(e)*, il est fait mention *des figures gravées sur les berba* الاشكال البرباوية, et enfin *de la science des berba* علم البرابى. C'est cette même écriture que Macrizy, dans sa Description de l'Égypte *(f)*, appelle خط البرابى *l'écriture des berba.* Ce même auteur dit ailleurs *(g)* que sur les *berba* il y a des peintures et des inscriptions que l'on n'entend point, et qui sont gravées sur des pierres, ou sur des lames d'or et de cuivre. Il ajoute *(h)* qu'Aboul - Gaïdh Doul - Noun *(i)*

---

*(a)* Ms. Arab. 1224, *fol. 47 et 54.*

*(b)* Ms. Arab. 1180, *fol. 18, 19, 37 et 125.*

*(c)* Ms. Arab. 1182, *fol. 39.*

*(d)* Ms. Arab. 1178, *fol. 1.*

*(e)* Ibid. *fol. 37.*

*(f)* Article *du mont Mokattam.*

*(g)* Article *des Merveilles d'Égypte.*

*(h)* Ibidem.

*(i)* Doul-Noun est célèbre dans l'Orient pour ses connoissances dans l'alchimie et dans l'art de déchiffrer les anciennes écritures. Voici ce que dit de ce personnage l'auteur d'une géographie Persane intitulée هفت اقليم *les sept Climats* (Ms. de Brueix, 17, fol. 192): « Parmi les hommes

Ben-Ibrahim, l'Égyptien, l'habitant d'Akmim, le religieux, savoit déchiffrer les figures et les inscriptions gravées sur

» illustres qu'a produits la ville d'Akmim, on compte Doul-Noun, qui » suivit les pratiques de la vie monastique. Ses mœurs étoient irrépro- » chables, et sa pénétration extraordinaire. La plupart des habitans de » l'Égypte le taxoient d'athéisme; d'autres ne savoient quel jugement ils » devoient en porter; enfin ce ne fut qu'après sa mort qu'il fut bien appré- » cié. Un jour qu'il étoit sur un vaisseau, un marchand perdit une pierre » précieuse; tous les passagers s'accordèrent à accuser Doul-Noun du vol, » et commencèrent à le traiter durement et avec mépris. Tout-à-coup ils » virent mille poissons qui levoient leur tête au-dessus de la mer, et dont » chacun tenoit une pierre précieuse entre ses dents. Doul-Noun en ayant » pris une, la donna au marchand. Lorsque les passagers virent ce prodige, » ils se jetèrent aux pieds de Doul-Noun, et lui demandèrent pardon. Il » mourut l'an 245. La nuit de sa mort, soixante-dix personnes virent en » songe le Prophète, qui disoit : *Doul-Noun arrivera cette nuit, je viens à* » *sa rencontre.* Lorsqu'on portoit son cercueil en terre, des oiseaux d'une » espèce inconnue auparavant entrelacèrent leurs ailes, en sorte que les » personnes qui suivoient le convoi marchoient à l'ombre. Sur la route, » un muezzin qui appeloit à la prière, étant venu à ce mot شهادة *le* » *martyre*, Doul-Noun éleva un doigt. Comme on crut qu'il étoit encore » vivant, on posa le corps à terre; mais, quelque effort que l'on fît, il fut » impossible d'abaisser le doigt qu'il avoit élevé. Quand il fut mort, on » trouva écrits sur son front en lettres vertes ces mots : *C'est ici l'ami de* » *Dieu, qui est mort par l'épée de Dieu, pour l'amour de Dieu.* On raconte » aussi que le lendemain on trouva écrits ces mots sur son tombeau : » *Doul-Noun est l'ami de Dieu, martyr de l'amour de Dieu.* On eut beau » gratter ces caractères, chaque fois on retrouvoit les mêmes mots écrits » tout de nouveau. » Ces prodiges, que l'auteur rapporte de la meilleure foi du monde, servent à montrer quelle haute opinion les Orientaux ont de Doul-Noun. Le même géographe rapporte quelques paroles de ce personnage. *Choisissez*, disoit-il, *un ami qui ne change pas lorsque vous changerez. La crainte du feu, en comparaison de la crainte du Koran, est comme une goutte d'eau que l'on jetteroit dans la mer. Le vulgaire se repent d'un péché, et les grands hommes d'une négligence.* On lui demandoit ce que c'étoit que le monde; il répondit : *C'est tout ce qui vous détourne de Dieu.* Quelqu'un lui ayant demandé une règle de conduite, il dit : *Ne souffrez pas que*

les *berba.* Plus loin *(a)*, il raconte que sur la porte de la plus grande des pyramides qui sont au nord du monastère d'Abou-Hermès, est une table de pierre de caddhan *(b)*, qui a deux coudées de long sur une de large, et qui est couverte toute entière d'une inscription en lettres d'azur, semblables aux caractères des *berba.* A l'article du monastère des Apôtres, le même écrivain s'exprime ainsi *(c)*: « Les » monastères de Derenkah sont voisins les uns des autres; » dans l'intervalle qui les sépare, on voit des grottes nom- » breuses, où se trouvent des tables sur lesquelles sont » gravées des inscriptions en caractères anciens, tels que » ceux qui couvrent les *berba.* Elles sont ornées d'un grand » nombre de peintures coloriées qui contiennent différentes » sciences. »

Ibn-Aïas, dans son Histoire d'Égypte, appelle cette écriture, *l'écriture des oiseaux* قلم الطير. « Ce n'est qu'en Égypte, » dit cet auteur *(d)*, que l'on trouve l'écriture des oiseaux, » qui est gravée sur les *berba* et autres monumens. »

Aboul-mahasen parle de cette écriture indéchiffrable, qui

*votre esprit se porte en avant ni en arrière.* Sur ce qu'on le pressa de développer son idée, il ajouta: *Ne vous mettez point en peine de ce qui est passé, ni de ce qui n'arrivera pas.* Sady, dans son Gulistan *( p. 124, ed Gentio )*, rapporte la réponse que Doul-Noun fit à un courtisan.

*(a)* Article *des Pyramides.*

*(b)* M. de Sacy, d'après Djewhery et Firouzabadi (Notice de la Géographie d'Ebn-Haukal, *page 39, note 31*), dit que « ce mot signifie » une espèce de pierre tendre qui ressemble presque à une motte de terre » argileuse desséchée. » Suivant Ibn-Aïas, dans son Histoire d'Égypte (Manuscrit Arabe 595, A, *fol. 13*), « la pierre de caddhan est une » pierre que l'on emploie pour faire les pavés des maisons et les degrés des » escaliers. »

*(c)* Description des monastères.

*(d)* Ms. Arab. 595, *fol. 13.*

couvre les pyramides et les *berba (a)*. Abdellatif *(b)* fait mention des figures, des peintures et des caractères qui se trouvent sur les *berba* du Saïd. On peut voir aussi le passage qu'a cité M. de Sacy dans sa Notice de la Géographie d'Ebn-Haukal, *pag. 40 et 41, note 33*. Si l'on m'objecte, avec le savant M. Tychsen, que du temps d'Ahmed ben-Touloun la connoissance des hiéroglyphes devoit être absolument perdue; qu'en effet Aboul-mahasen regarde ces caractères comme indéchiffrables; qu'Abdellatif parle toujours de cette *écriture ancienne et inconnue (c)* القلم القديم المجهول, et qu'il ajoute *(d)* « que personne en Égypte n'a en» tendu parler de quelqu'un qui en ait eu l'intelligence; » je répondrai qu'à l'époque d'Ahmed il se trouvoit encore en Égypte quelques charlatans aussi impudens que maladroits, qui, soi-disant initiés aux mystères de l'alchimie, prétendoient et persuadoient à tout le monde qu'ils possédoient la clef de l'écriture hiéroglyphique. C'est ce que l'on voit par quantité d'explications d'inscriptions hiéroglyphiques que nous ont transmises Macrizy et les autres historiens Arabes d'Égypte, explications dont l'absurdité saute aux yeux, mais que ces auteurs rapportent de la meilleure foi du monde *(e)*. C'est ainsi qu'environ un siècle après Ahmed ben-Touloun, deux imposteurs persuadèrent à Adhad-ed-doulah, prince de la dynastie des Bouides, qu'ils savoient lire les caractères gravés sur les ruines de Persépolis, et que ce prince

---

*(a)* Ms. Arab. 659, *fol. 14*.

*(b)* *Historiæ Ægypti compendium*, ed. White, p. 110.

*(c)* *Ibid.* pag. 98, 104 et 108.

*(d)* *Ibid.* p. 98.

*(e)* On peut en voir des exemples dans les Notes et Éclaircissemens du savant M. Langlès sur le Voyage de Norden, *t. III, p. 289 et suiv.*



consigna ce fait dans des inscriptions qui subsistent encore de nos jours *(a)*. On pourroit citer d'autres exemples qui prouvent que, sur cet article, les Arabes ont toujours été non moins crédules qu'ignorans.

Il resteroit maintenant une question à résoudre; savoir, si les inscriptions gravées sur les pyramides étoient en caractères hiéroglyphiques, ou en caractères alphabétiques, ainsi que le pense, d'après Hérodote, le savant et respectable M. Larcher *(b)*. Je pencherois beaucoup en faveur de cette dernière opinion. Mais, d'un côté, l'ignorance de la plupart des Arabes qui ont vu ces inscriptions, et qui n'étoient peut-être pas à portée de distinguer les hiéroglyphes d'avec l'écriture alphabétique; de l'autre, le peu de critique que les historiens de cette nation mettent dans leurs compilations; enfin le vague des mots qu'ils emploient, tels que celui d'*écriture Musnade*, ou celui d'*écriture ancienne (c)* dont se sert Abdellatif; tout cela, dis-je, fait qu'il me paroît impossible de porter là-dessus un jugement certain. Ebn-Haukal parle des inscriptions Syriaques et Grecques qui couvroient les parois des pyramides. Ne pourroit-on pas conjecturer, avec assez de vraisemblance, que cette écriture Syriaque n'étoit autre chose que l'écriture courante des anciens Égyptiens? Nous avons vu, en effet, le P. Sicard prendre pour des caractères Syriaques une inscription Égyptienne. Quant à ce qui regarde les inscriptions Grecques, j'avois cru d'abord que ce fait ne méritoit aucune croyance;

*(a)* *Voyez* M. de Sacy, Mémoires sur diverses antiquités de la Perse, *pag. 137, 138 et 155.*

*(b)* Histoire d'Hérodote, *tome II, page 445, note 439, 2.e édit.*

*(c)* *Loco laudato*, et page 67.

cependant le même fait est confirmé par un autre géographe, Seif-ed-doulah ben-Hamdan *(a)*. D'ailleurs il n'est pas impossible que des Grecs oisifs se soient amusés à graver leurs noms, ou même des passages Grecs plus étendus, sur le revêtement des pyramides. C'est ainsi qu'un voyageur qui a visité l'Égypte dans le XIV.[e] siècle *(b)*, assure avoir vu

---

*(a)* Ms. Arab. 582.

*(b)* Traictie de l'estat de la Terre Sainte et aussy en partie de la terre de Egipte, et fut fait à la requeste de tres-reverent seigneur Mons. Talairant de Pierregort Cardinal par noble homme Mons. Guillaume de Bouldeselle, en l'an de grace 1336, et fut translatez par frere Jehan Lelong, dit et né de Yppre, moine de S. Bertin en S. Omer en l'an de grace 1351. (Ms. François de la Bibliothèque impériale, 7500, C, *fol. 125.*) On peut voir sur cette traduction ce que disent Baluze (*Vitæ Paparum Avenionensium*, t. I, col. 774 et 775), et sur-tout le savant abbé Lebeuf (Recherches sur les anciennes traductions en langue vulgaire; Acad. des belles-lettres, *tome XVII, pag. 748 et suiv.*). L'original latin de cet ouvrage a été publié par Canisius (*Lectionis antiquæ* tom. V, pag. 95-142, ed. 1608). Les vers que j'ai cités s'y trouvent aussi *(p. 113)*. Le nom de l'auteur y est écrit *Baldensel;* enfin on lit *Boldensleve* dans un passage de la Chronique de Minden, cité par Baluze *(col. 775)*, et qui nous apprend que le vrai nom de ce gentilhomme étoit *Othon de Rienhusz*, qu'il changea en celui de *Boldensleve*, après qu'il eut quitté le couvent de Minden.

Outre le manuscrit 7500, C, la Bibliothèque impériale possède encore un exemplaire de ce voyage sous le n.° 8392. Ce manuscrit *in-folio*, du XIV.[e] siècle, et orné de superbes vignettes, contient en outre les Voyages de Marc Pol, frère Audric, Guillaume de Mandeville, l'État du grand Can de Kathay, le livre de Hayton, et l'Itinéraire de frère Bicul. Si l'on en croit Baluze *(loco laud. col. 775)*, ce manuscrit a été copié pour le duc de Berry, frère du roi Charles VI, par le célèbre Nicolas Flamel; mais cette assertion n'est pas exacte. On lit seulement en tête du volume une note de la main de Flamel, qui indique les pièces contenues dans ce manuscrit, et qui annonce qu'il avoit été donné au duc de Berry par son neveu Jean, duc de Bourgogne : il ne se trouve point noté dans l'inventaire des livres du duc de Berry, publié par Le Laboureur, à la tête de l'Histoire de Charles VI. Les voyages contenus dans

sur les pyramides des inscriptions Latines. Je transcrirai le passage de cet écrivain, attendu qu'il est assez curieux. « Oultre Babiloine, et le fleuve de Paradis, vers le desert » qui est entre Egypte et Auffrique, a pluseurs tombes et » memoires anciennes de jadis ; et sont ces tombes et ces » memoriaulx maçonnés de grandes pierres bien polutes, » bien hautes et bien aguës, comme un bien agu clochier: » entre lesquelles en y a deux merveilleusement hautes et » grandes, esquelles je trouvai escriptures de divers langages » entaillez en la pierre ; et en l'une je trouvai ces vers-ci en » latin :

» *Vidi Pyramida sine te, dulcissime frater,*
» *Et tibi, quod potui, lachrymas hîc mæsta profudi,*
» *Et nostri memorem luctûs hîc sculpo querelam.* »

L'auteur ajoute encore trois autres vers, que je ne transcrirai pas ici, attendu qu'ils sont absolument inintelligibles.

J'ai parlé ailleurs de l'écriture cursive des Coptes, écriture que M. Akerblad a le premier fait connoître. J'ai trouvé dans un manuscrit Copte *(a)* une note écrite en chiffres, dont j'ai essayé inutilement de déterminer la valeur alphabétique. J'avois cru d'abord que ces chiffres avoient

---

ce volume ont été cités assez souvent par M. Melot, dans son Glossaire sur Joinville. Les vers sur la pyramide se retrouvent dans ce manuscrit *(fol. 121)*; mais ils sont copiés d'une manière très-fautive. Lorsque j'ai transcrit le passage de l'Itinéraire en question, je croyois que la traduction Françoise étoit encore inédite; mais j'ai appris par la Bibliothèque de Duverdier *(tome II, page 452, éd. de Rigoley de Juvigny)* que cet ouvrage a été publié à Paris en 1529, avec différens morceaux du même genre. Ce volume, que j'ai consulté, porte le titre suivant : *L'Hystoire merveilleuse, plaisante et recreative du grand Empereur de Tartarie, seigneur des Tartres, nommé le grand Can;* contenant six livres ou parties. Le passage cité s'y trouve *fol. 69 verso, et 70 recto.*

*(a)* Ms. S. Germ. 51, *fol. 346.*

été tracés sans but ; mais ce qui m'en a dissuadé, c'est que j'y ai vu deux ou trois mots tels que celui de ⲫϯ écrits en lettres Coptes.

Ibn-Aïas, dans son Histoire d'Égypte *(a)*, nous apprend que l'on connoît dans cette province trois sortes de chiffres ; savoir, les chiffres Coptes, les chiffres du Dyvan, et les *chiffres des Kirâts* حساب القراريط .

---

*(a)* Ms. Arab. 595, A, *fol. 13.*

# ADDITIONS.

*Page 5 (note 2).*

*Voyez* Jablonskii *Opuscula*, t. II, p. 6, ed. Te-Water.

*Page 6.*

Ératosthènes forma sa liste des rois de Thèbes sur des mémoires écrits en langue Égyptienne *(a)*.

*Page 14.*

Zozime, auteur Grec inédit, cité par Hody *(b)*, Cyprien *(c)* et M. Münter *(d)*, nous apprend que la Bible avoit été traduite sur le texte Hébreu en langue Égyptienne. Théodoret *(e)* fait aussi mention de la version Égyptienne de la Bible. S. Jean Chrysostome dit que, de son temps, les Égyptiens avoient l'Évangile de S. Jean traduit dans leur langue *(f)*. Héliodore fait mention, en plusieurs endroits, de la langue Égyptienne *(g)*. Je sais que Théagène et Chariclée sont supposés avoir vécu avant le temps des Ptolémées : mais je n'en crois pas moins que l'auteur du roman

*(a)* Georgii monachi Syncelli *Chronographia*, ed. Goar, p. 91, 147.
*(b)* *De Bibliorum textibus originalibus*, Oxon. 1705, p. 133.
*(c)* *Catalogus codd. mss. bibliothecæ Gothanæ*, Lips. 1714, p. 87.
*(d)* *Specimen versionum Danielis Copticarum*, p. 34.
*(e)* *Sermo V*, t. IV, p. 555, ed. Sirmond.
*(f)* *Homilia II in Johannem*, t. VIII, p. 10, edit. Montfaucon.
*(g)* *Æthiopica*, p. 38, 56, 288, ed. Bourdelot.

n'eût

n'eût pas songé à parler d'une langue qui auroit été anéantie à l'époque où il écrivoit. S Antonin, dans son Voyage *(a)*, rapporte qu'il trouva au monastère du mont Sinaï trois abbés qui savoient plusieurs langues, et, entre autres celle des Égyptiens. Plus bas *(b)*, il raconte qu'étant arrivé à la ville de Madian, les femmes et les enfans sortirent au-devant de lui, portant des palmes, et chantant des cantiques en langue Égyptienne.

*Page 15.*

Un orientaliste justement célèbre, Michaëlis *(c)*, prétend que plus de la moitié du Lexique de Lacroze est composé de mots originairement Grecs. Je sais que Lacroze a reçu parmi les mots Coptes quelques termes étrangers, tels que ⲁⲏⲣ, ⲁⲩⲗⲏ, ⲑⲉⲟⲣⲓⲙⲟⲥ : mais ce nombre est peu considérable; et l'assertion de Michaëlis est visiblement exagérée, ainsi qu'on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur ce Lexique.

*Page 32, ligne 15.*

Macrizy *(d)* rapporte le même fait, si ce n'est qu'il place ce changement à l'an 87 de l'hégire. Comme le passage de cet écrivain renferme quelques détails curieux, je le transcrirai ici : « Les dyvans pour la perception des impôts furent » d'abord établis à Damas et dans l'Irac, sur le pied où » ils existoient déjà avant l'islamisme. Les registres du

---

*(a)* *Apud* Bollandistas, *Acta Sanctorum mensis maii*, t. II, p. XIV.
*(b)* Ibid. *p. XV.*
*(c)* *Supplementa ad lexica Hebraïca*, t. IV, p. 1227.
*(d)* Article intitulé ذكر ديوان الخراج والاموال.

» dyvan de Syrie étoient tenus en grec, ceux du dyvan de » l'Irac en persan, et ceux du dyvan d'Égypte en copte: » mais ils furent tous, au bout de quelque temps, traduits » en langue Arabe. Ce changement eut lieu pour l'Égypte, » d'après les ordres d'Abdallah fils d'Abdel-melik, l'an 87, » sous le khalifat d'Al-Walid fils d'Abdel-melik. Cet émir » substitua, pour l'écriture des registres, l'arabe au copte: » il ôta l'intendance du dyvan à Asas, et mit à sa place Ibn-» Iarbou al-fezary de la ville d'Hemes. Suivant quelques-» uns, le premier qui traduisit les registres de l'Irac du per-» san en arabe, fut Al-Walid ben-Heschain, qui mourut » l'an 222; mais la plupart des écrivains s'accordent à recon-» noître pour l'auteur de ce changement Saleh fils d'Abder-» rahman, affranchi des Benou-Saad, secrétaire de Hedjadj, » et, à cette époque, chargé de tenir les registres du dyvan » de l'Irac. Cet événement arriva un peu après l'année 80: » voici ce qui y donna lieu. Saleh, dont le père étoit un » esclave amené du Séjestan, étoit excellent calligraphe, et » copioit en persan et en arabe pour Zadan-Foroukh, secré-» taire de Hedjadj ben-Iousouf al-thakefy. Saleh, voyant que » ce général le prenoit en affection, et craignant quelque » obstacle de la part de Zadan, lui dit: *C'est à toi que je » dois mon élévation et l'honneur d'approcher de l'émir : je vois » qu'il fait cas de moi; et je ne répondrois pas qu'il ne me pré-» férât à toi, et que tu ne perdisses ton rang auprès de lui.* Zadan » lui répondit : *Ne crois pas cela. En effet, l'émir a plus besoin » de moi que je n'ai besoin de lui; car il ne trouveroit per-» sonne qui fût en état comme moi de faire ses calculs.* Saleh lui » dit : *Pardieu! si je voulois traduire les comptes en arabe, j'en » viendrois facilement à bout. Eh bien!* dit Zadan, *traduis-en » quelques lignes, afin que je juge de ton habileté.* Ce qui fut

» exécuté. Alors Zadan lui dit : *Fais semblant d'être malade.* » Saleh ayant obéi, Hedjadj lui envoya son médecin. Zadan » en fut piqué, et défendit à Saleh de paroître devant » Hedjadj. Peu de temps après, à l'époque du soulève- » ment d'Abderrahman ben-Mohammed ben Al-Aschath, » Zadan ayant été tué au moment où il sortoit de l'endroit » où il étoit pour rentrer chez lui, Hedjadj choisit Saleh » pour son secrétaire. Saleh lui ayant raconté ce qui lui » étoit arrivé avec Zadan, relativement à la traduction des » registres, Hedjadj goûta fort cette idée et le chargea de » la réaliser. En conséquence, Saleh traduisit les registres de » persan en arabe. Les Persans, à qui la chose déplaisoit » beaucoup, lui offrirent cent mille dirhems, sous la condi- » tion qu'il ne montreroit point sa traduction. Comme il » refusoit, Merdan-Schah, fils de Zadan-Foroukh, lui dit : » *Que Dieu anéantisse ta race, comme tu as anéanti la langue* » *Persane!* Abdel-hamid ben-Iahia s'écria : *Que Dieu récom-* » *pense Saleh! combien les écrivains lui ont d'obligations!* Quant » au dyvan de Syrie, la langue Arabe y fut substituée au » grec par Abou-Thabet Soliman ben-Saad, secrétaire de » la chancellerie. Mais on est peu d'accord sur l'époque de » ce changement; les uns le placent sous le khalifat d'Abdel- » melik fils de Merwan, d'autres sous celui de Hescham fils » d'Abdel-melik. Du temps de Moawiah, les registres du » dyvan de Syrie étoient tenus par un chrétien nommé Serd- » joun, qui eut pour successeur son fils Mansour. »

Le même auteur rapporte *(a)* que l'on trouva dans un *berba* du Saïd un manuscrit en langage Copte-Saïdique,

---

*(a)* Article خراج مصر ملاار

qui fut traduit en arabe, et qui contenoit l'état des impôts que payoit l'Égypte sous un des anciens rois.

L'historien des patriarches d'Alexandrie *(a)* nous apprend que le patriarche Michaïl, lorsqu'il écrivoit une lettre, ne signoit point *Michaïl,* mais *Khaïa* خايا, c'est-à-dire, *le dernier;* indiquant par-là qu'il étoit le dernier enfant de l'Église. L'abbé Renaudot, en traduisant ce passage *(b)*, prétendit qu'il falloit substituer au mot *Khaïa* celui de *Khaïal :* mais Lacroze *(c)* observa avec raison qu'il n'y avoit rien à changer, et que le mot خايا répondoit parfaitement au mot Copte ϧⲁⲉ *ultimus.* A l'appui de cette assertion, dont la vérité est évidente, on peut ajouter que ϧⲁⲉ s'écrit souvent ϧⲁⲓⲉ ; ce qui se rapproche encore davantage de خايا. Je trouve la leçon ϧⲁⲓⲉ en une foule d'endroits *(d)*.

Michel, évêque de Tennis *(e)*, conversoit en copte, afin de n'être pas entendu par les Musulmans.

Le patriarche Cyrille et les autres évêques mandés par l'émir Bedr al-Djemaly, relativement à l'affaire du métropolitain d'Éthiopie, convinrent d'écrire une lettre en copte et en arabe, qui seroit lue à l'émir, et portée par deux évêques *(f)*.

L'historien des patriarches fait mention, en plusieurs endroits, de lettres d'intronisation تقليد écrites en copte et

---

*(a)* Ms. Arab. 140, *p. 63.*

*(b)* *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 325.

*(c)* Europe savante, *t. X, 2.e part. p. 253.*

*(d)* *Voyez* le prophète Joël, *chap. II, vers. 20, 23;* Vie de S. Schenoudi, *fol. 56, 60, 76;* Éloge de l'évêque Macaire, *fol. 139 et 152;* Martyre de S. Jean et de S. Siméon, *fol. 61, &c.*

*(e)* Ms. Arab. 140, *p. 113.*

*(f)* *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, p. 465.

en arabe *(a)*. Ailleurs il cite le mot ⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ *(b)*, qui répond, dit-il, au mot Arabe المحيي *vivificans ;* ce qui est exact.

Autour de la ville d'Atrabolos [Tripoli en Barbarie], dit un géographe Arabe *(c)*, habitent des peuplades composées d'hommes qui portent le costume des Berbers et parlent la langue Copte.

Grégoire *Bar-Hebræus*, pour composer son ouvrage intitulé ܐܘܨܪ ܐܪ̈ܙܐ *le Grenier des mystères*, fit usage de la version Égyptienne du Psautier *(d)*.

## *Page 44.*

Au rapport de l'abbé de Longuerue *(e)*, Huntington avoit connu et enterré le dernier Égyptien qui entendît le copte. Le même fait se trouve consigné dans une lettre manuscrite, adressée à Picques par le ministre Allix, et dont j'ai vu une copie à la Bibliothèque impériale, parmi les papiers du P. Léonard, Augustin. *Ibid.* J'ai trouvé également dans les papiers du P. Léonard l'extrait d'une lettre de Maillet à Picques, du 15 mars 1695. Ce voyageur y rapporte que, suivant ce qu'on lui avoit dit, il y avoit, dans la haute Égypte, des lieux où tout le monde, jusqu'aux femmes, parloit copte. Il annonce aussi qu'il s'occupoit, conjointement avec le supérieur des Capucins, de la recherche des manuscrits en cette langue ; qu'il avoit déjà le *prophète Ézéchiel*

---

*(a)* Ms. Arab. 140, *p. 210 et 316.*
*(b)* *Ibid.* p. 250.
*(c)* Ms. Arab. 580, *p. 71.*
*(d)* *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana*, t. II, p. 283.
*(e)* *Longueruana*, p. 132.

et deux petits dictionnaires, mais qu'il attendoit incessamment un lexique beaucoup plus considérable.

*Page 45.*

Le premier Européen que je sache qui ait parlé de la langue Copte, est Thésée Ambroise, qui en donna l'alphabet et un petit nombre de mots *(a)*. Cet auteur nous apprend *(b)* qu'il avoit eu dessein de publier en langue et en caractères Coptes, l'Oraison dominicale, le Symbole des apôtres, et autres morceaux; mais que tout avoit péri dans les flammes. Postel, si l'on en croit le P. Desbillons *(c)*, savoit la langue Copte.

Caïetan Palma *(d)* publia un passage en cette langue; mais l'analyse qu'il en donne, fait voir qu'il ignoroit, non-seulement la signification des mots, mais même la valeur des lettres.

*Page 49.*

Saumaise, entre autres ouvrages, laissa en mourant une traduction manuscrite de la liturgie Copte *(e)*. Ussérius avoit voulu lui faire remettre par Arnold de Boot un livre d'offices en langue Copte; mais ce manuscrit se perdit en route *(f)*.

---

*(a) Introductio in Chaldaïcam linguam, Syriacam, et decem alias linguas;* Papiæ, 1539; fol. 11, 48 et suiv. 193.

*(b) Ibid.* fol. 194.

*(c)* Nouveaux Éclaircissemens sur la vie et les ouvrages de Postel, *page 24.*

*(d) Paradigmata de quatuor linguis Orientalibus præcipuis;* Parisiis, 1596; pag. 177 et suiv.

*(e)* Papillon, Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, *t. I, p. 271.*

*(f) The life of James Usher, by Richard Parr;* London, 1686; p. 481.

*Page 53, ligne 15.*

C'est donc à tort que le P. Niceron *(a)* met le copte au nombre des langues que savoit Ludolf.

*Page 61.*

Aux témoignages que j'ai cités pour prouver que Petræus n'a publié que le premier psaume, j'ajouterai l'autorité de Ludolf. Ce savant, dans une lettre manuscrite, du 4 octobre 1698, dont la copie se trouve parmi les papiers du P. Léonard, dit à Picques : « Puisque vous n'avez pas en- » core vu les essais de Petræus en copte, je vous les en- » voie. » Assurément Ludolf ne se seroit pas exprimé de cette manière, si l'ouvrage avoit renfermé tout le psautier.

*Page 62.*

Viccars fit aussi quelque usage de la langue Copte *(b)*.

*Page 68.*

J'apprends, par une lettre manuscrite de Muratori à D. de Montfaucon, de l'an 1698, qu'à cette époque le P. Bonjour songeoit sérieusement à publier le Pentateuque Copte-Arabe.

*Page 73.*

En 1717, François Smith, de Brême, publia une

---

*(a)* Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, *tome III, page 57.*

*(b) Decapla in psalmos;* Londini, 1633; pag. 65, 71, 241, &c.

dissertation *de Amuleto quodam Gnosticorum*, où il inséra quelques étymologies Égyptiennes *(a)*.

Gaulmin avoit dans sa bibliothèque quelques manuscrits Coptes, qui passèrent dans celle de la reine Christine *(b)*.

*Page 74.*

J'ai retrouvé à la Bibliothèque impériale un volume écrit de la main de Picques, qui contient les extraits qu'il avoit faits relativement au copte : l'examen que j'en ai fait, m'a prouvé qu'en effet ce savant connoissoit et avoit mis à profit tou ce qui existoit en France de manuscrits en cette langue.

*Page 75.*

La dissertation sur le témoignage de Joseph, &c. n'étoit point de Picques, mais de l'abbé de Longuerue *(c)*.

*Page 78.*

D. Montfaucon *(d)*, étant à Venise, acheta cinq volumes Coptes, contenant le Pentateuque, Daniel et les douze petits Prophètes, et le nouveau Testament. J'apprends, par une lettre manuscrite du savant Bénédictin à l'abbé de Louvois, datée de Rome, du 7 octobre 1698, que cette collection étoit originairement composée de six volumes ; mais que le possesseur en avoit égaré un, qu'il lui fut impossible de retrouver.

---

*(a)* *Voyez* Jablonskii *Opuscula*, t. II, p. 42 ( note x ).
*(b)* *Sylloge epistolarum*, ed. Burmanno, t. III, p. 604.
*(c)* *Longueruana*, p. 193.
*(d)* *Diarium Italicum*, p. 69.

*Page 90.*

Kocher, dans une lettre adressée à Reiske *(a)*, nous apprend qu'il avoit composé, sur les antiquités Égyptiennes, quelques dissertations qu'il se proposoit de publier dans les *Miscellanea Lipsiensia.*

*Page 95.*

M. Björnståhl *(b)* attribuoit à Scholtz l'honneur d'avoir, sinon composé, du moins extrêmement perfectionné le Lexique Copte : cependant on sait que Scholtz n'a eu, à l'égard de cet ouvrage, d'autre mérite que celui d'abréviateur.

*Page 103.*

Forster *(c)* avoit composé sur l'Égypte un travail fort savant, qu'il avoit soumis à l'examen du célèbre d'Anville. L'ouvrage portoit pour titre : *Index geographicus Ægypti criticus et etymologicus, complectens plus quàm 500 nomina ; quem primum componere incepi in Porussia 1753, et ad finem perduxi Londini 1767.* Tous les noms étoient rangés par ordre alphabétique, et expliqués pour la plupart à l'aide de la langue Copte. Forster avoit aussi composé plusieurs autres ouvrages sur l'histoire et la chronologie *(d)*.

*Page 109.*

Parmi les personnes qui ont cultivé avec succès l'étude

---

*(a)* Reiskens Lebensbeschreibung, p. 606.
*(b)* Briefe, t. I, p. 163 ; t. III, p. 345.
*(c)* Björnståhls Briefe, t. I, p. 164 et 165.
*(d)* Björnståhls Briefe, t. III, p. 321.

du copte, je ne dois point oublier feu M. Parquois, premier employé des manuscrits de la Bibliothèque impériale, savant non moins distingué par son extrême modestie que par l'érudition la plus profonde et la plus variée.

*Page 130.*

Le P. Sicard *(a)* rapporte qu'étant au monastère de Saint-Macaire, on lui montra dans le chœur de l'église quatre petits cercueils qui renfermoient les ossemens des trois Macaires et de S. Jean le Petit. Après avoit parlé des deux S. Macaires qui sont assez connus, il ajoute : « Pour » ce qui est du troisième, qu'ils appellent *l'évêque*, il y a » tout sujet de croire qu'il étoit un des compagnons ou un » des sectateurs de Dioscore; et peut-être étoit-ce ce pa- » triarche monothélite d'Antioche, déposé par le sixième » concile général, et non pas ce saint évêque de Jérusalem, » qui assista au concile de Nicée. » Mais la conjecture du savant missionnaire n'est pas admissible aujourd'hui. Ce Macaire, évêque, n'est autre que celui dont j'ai indiqué l'éloge. Il n'est pas étonnant que sa mémoire soit en grande vénération chez les Coptes, puisque, comme nous l'apprenons de Dioscore, il avoit été un des adversaires les plus ardens du concile de Chalcédoine, et qu'il périt victime de son zèle à soutenir cette cause.

*Page 139.*

Cette partie de mon ouvrage étoit déjà imprimée, lorsque j'ai trouvé à la Bibliothèque impériale un manuscrit Saïdique qui avoit échappé à mes recherches, attendu qu'il se

---

*(a)* Mémoires des missions du Levant, *t. II, p. 37.*

trouvoit relié avec un manuscrit Arabe *(a)*. C'est un rituel, ou missel, contenant les prières qui se récitoient à certaines fêtes dans le monastère de Saint-Schenoudi. Le caractère en est récent, et ne me paroît pas remonter au-delà du XVI.e siècle. Ce volume, de format petit *in-folio*, comprend aujourd'hui soixante-dix-sept feuillets; peut-être étoit-il originairement beaucoup plus considérable. Outre les feuillets qui manquent à la fin, et dont il est impossible d'évaluer le nombre, il s'y trouve çà et là plusieurs lacunes, que l'on reconnoît facilement par les chiffres Coptes qui indiquent la pagination : ainsi, après le *fol. 9*, il manque douze feuillets, douze autres après le *fol. 37*, neuf après le *fol. 68*, six après le *fol. 86*, vingt-un après le *fol. 102*, et deux après le *fol. 131*. Outre le langage Saïdique dans lequel est écrit cet ouvrage, on y trouve beaucoup de passages en langue Grecque. Quelques-uns sont suivis de la version Saïdique; mais on y voit quelquefois deux ou trois pages de suite qui sont purement Grecques. On lit dans ce manuscrit plusieurs leçons extraites de l'ancien et du nouveau Testament; savoir, les quatre premiers versets du psaume CXXI, qui se trouvent répétés deux fois en différens endroits; l'Évangile selon S. Mathieu, *chap. XVII, vers. 1-9*, avec la version Arabe; les psaumes CXLVIII, CXLIX et CL; le cantique des trois enfans dans la fournaise, en copte Memphitique: mais il est à remarquer que, depuis les mots qui répondent à ceux-ci, *Benedicite, opera omnia Domini, Domino*, jusqu'à la fin du cantique, chaque verset est alternativement en grec et en memphitique. A la suite, on trouve, dans le même dialecte, une relation abrégée de la manière dont les trois

(a) Ms. Arab. 167.

enfans furent jetés dans la fournaise, avec une prière à Dieu : après quoi on lit, en dialecte Saïdique, le psaume CXVII, *vers. 24-29* ; l'Évangile selon S. Jean, *chap. XII, vers. 12-36*. Ce morceau est accompagné de la version Arabe. Quelques feuillets plus bas, on lit un long sermon de S. Schenoudi, avec la traduction Arabe ; ensuite vient un passage des Actes des Apôtres, *chap. XXVII, vers. 39-41* ; le psaume LXXXVI ; Épître de S. Paul aux Hébreux, *chap. IX, vers. 2-10* ; Épître II de S. Pierre, *chap. I, vers. 13-19* ; Actes des Apôtres, *chap. VII, vers. 44-53* ; Évangile selon S. Mathieu, *chap. XVI, vers. 13-20*. Tous les fragmens du nouveau Testament sont accompagnés de la version Arabe. J'observerai, en finissant, que j'ai remarqué, dans le langage de ce manuscrit, une irrégularité ; savoir, l'abréviation ⲡϭ̅ⲥ̅, qui, comme on sait, ne se rencontre pas ordinairement dans le dialecte Saïdique.

### *Page 140.*

J'ai parcouru avec soin le manuscrit de Picques, dont j'ai parlé plus haut ; j'y ai trouvé des copies de plusieurs psaumes en dialecte Memphitique, mais aucun en Saïdique : ainsi je crois que dans la lettre de ce savant il faut entendre par *les psaumes Thébaïques*, les passages du psautier qui se trouvent cités dans les vocabulaires Saïdiques de la Bibliothèque du Roi.

### *Page 151.*

Un géographe Arabe que j'ai déjà cité *(a)*, atteste également que les habitans de Santariah sont des Berbers. « D'Audjelah à Santariah, dit cet écrivain, on compte dix » journées de marche, au travers d'un désert sablonneux et

---

*(a)* Ms. Arab. 580.

» dépourvu d'eau. Santariah renferme un grand nombre de » sources, de châteaux et d'arbres fruitiers. Ses habitans sont » Berbers ; il ne se trouve point d'Arabes parmi eux. »

*Page 219.*

L'historien des patriarches d'Alexandrie *(a)* rapporte que le patriarche David nomma des évêques pour remplir les siéges vacans ; et que, le cinquième jour du mois de *mesori*, il consacra dans l'église de S. Mercure quatre évêques, savoir, ceux de Semnoud, d'Aschny, de l'*Oasis* الواح et de Benwan.

*Page 222.*

La crainte de m'écarter trop de mon but m'a fait supprimer, relativement aux Oasis, quelques détails que je vais transcrire ici.

« Un voyageur qui a pénétré jusqu'à l'Oasis de Siroua, » ajoute notre géographe, rapporte qu'il trouvoit dans ce » canton tout ce qu'il desiroit; que les habitans jouissent de » toutes les commodités de la vie; et que lorsqu'il voulut » s'en retourner, il fut porté avec rapidité vers son pays. Un » Arabe de la tribu des Benou-Korrah, nommé *Rahmah* » *ben-Kaïd*, étoit entré par hasard dans ce canton; mais ayant » voulu ensuite y retourner, il ne put jamais le retrouver. » Un peu après l'an 420 de l'hégire, Makreb ben-Mady, » émir des Benou-Korrah, ayant pris avec lui des bêtes de » somme, et des vivres et de l'eau en abondance, s'enfonça » dans le désert, pour chercher l'Oasis de Siroua. Ayant » erré pendant long-temps sans rien trouver, et craignant

---

(a) Ms. Arab. 140, *page 372.*

» de manquer de vivres, il retourna sur ses pas. Une nuit » qu'il étoit campé sur une colline, au milieu du désert, » quelques-uns de ses compagnons trouvèrent, dans les » environs, des fondations anciennes : les ayant examinées » avec attention, ils reconnurent qu'elles étoient formées de » briques de cuivre rouge, et qu'elles étoient les restes » d'une muraille qui régnoit autour de la colline. Ils char- » gèrent de ces briques tous les chameaux qu'ils avoient » avec eux, et se remirent en route. S'ils avoient pu retrou- » ver cette colline, il leur eût fallu beaucoup de temps pour » transporter tout le cuivre qui s'y trouvoit.

» Makreb, à son retour, s'étant arrêté dans l'Oasis inté- » rieure, un des habitans lui raconta qu'étant entré dans son » jardin, il avoit trouvé presque tous les fruits mangés, et » qu'il avoit remarqué la trace du pied d'un homme qui » paroissoit au-dessus de la taille ordinaire. L'ayant épié » avec ses gens pendant plusieurs nuits, ils virent entrer un » être d'une taille gigantesque, tel qu'ils n'en avoient jamais » vu de semblable. Au moment où ils se préparoient à l'at- » taquer, et où lui-même les avoit remarqués, le vent éleva » un nuage de sable, en sorte qu'il leur fut impossible de » distinguer si cet être étoit un homme. Makreb ayant été » sur les lieux pour voir la trace, la trouva en effet d'une » grandeur extraordinaire : il recommanda à ses gens de » creuser une fosse à l'endroit par lequel entroit l'être en » question, de la couvrir d'herbes, et de se mettre en em- » buscade pendant plusieurs nuits consécutives ; ce qu'ils » exécutèrent de point en point. Une nuit, l'inconnu s'é- » tant approché du jardin suivant sa coutume, tomba dans » la fosse. Ils accoururent aussitôt ; et profitant de sa chute » et de leur grand nombre, ils se rendirent maîtres de sa

» personne. C'étoit une femme de couleur noire, et dont » le corps, soit en hauteur, soit en largeur, étoit d'une di- » mension démesurée : ils n'entendoient pas son langage; » elle, de son côté, ne répondoit rien, quoiqu'ils lui eussent » parlé toutes les langues connues dans ce canton. Ils la » gardèrent quelques jours, peu d'accord sur ce qu'ils de- » voient en faire : enfin ils convinrent qu'ils lui donneroient » la liberté, et que, montés sur des chevaux et des droma- » daires, ils la suivroient, afin de découvrir qui elle étoit et » d'où elle venoit. Mais, dès qu'elle fut libre, elle disparut » avec une telle vîtesse, que l'œil pouvoit à peine la suivre, » et devança de bien loin les chevaux et les dromadaires, » en sorte que personne ne put reconnoître la route qu'elle » avoit prise.

» On rapporte qu'il se trouve dans ce canton des sables » d'une vaste étendue, que l'on appelle *hawaïz* الحوايز. Ces » lieux abondent en palmiers et en sources, mais sont absolu- » ment dénués d'habitans. On y entend continuellement les » hurlemens des démons. C'est là que les brigands d'entre » les noirs viennent quelquefois se mettre en embuscade, » afin d'épier l'occasion de fondre sur les Musulmans. Les » dattes, tombant des arbres, restent amoncelées pendant » plusieurs années, sans que personne se mette en peine de » les recueillir; et l'on n'y a jamais recours que dans le cas » d'une nécessité pressante. »

*Page 235 (note 2).*

J'ai dit que le mot ϫⲟⲗϫⲗ̄, dans le copte Saïdique, signifioit *mur, enceinte;* je dois ajouter que l'on écrit aussi ϫⲱⲗϫⲉⲗ, et même cette leçon paroît être la plus usitée. Je la rencontre dans deux passages cités *fol. 131* du rituel

Saïdique dont j'ai donné plus haut la notice *(p. 299 )*. Je n'ai pu vérifier d'où le premier étoit tiré; quant au second, qui est conçu en ces termes, ⲉⲧⲃⲉⲟⲩ ⲁⲕϣⲟⲣϣⲉⲣ ⲡⲉⲥϫⲱⲗϫⲉⲗ, je vois qu'il est tiré du psaume LXXIX, *vers. 13*, et qu'il correspond à ces mots : Ἱνατί καθεῖλες τὸν φραγμὸν αὐτῆς; *quare destruxisti maceriam ejus!* Dans un passage d'une liturgie, cité par l'auteur d'un glossaire Saïdique (ms. Copt. 43, *fol. 219*), le mot ϫⲱⲗϫⲉⲗ est expliqué en arabe par سياج, *sepes*, *maceria*.

*Page 243.*

On sera peut-être surpris de ce que j'ai rendu ce mot ϣⲁⲩϯⲉⲁⲡⲉⲩⲥⲁⲓⲧ par *inclarescunt*, d'autant plus que le grec offre ici ἀπελεύσονται, *abibunt;* ce qui est bien différent: mais le mot Copte ne m'a pas paru admettre un autre sens que celui que j'ai suivi. En effet, dans le dialecte Memphitique, le mot ⲥⲱⲓⲧ, que Lacroze explique par *ignominia*, signifie ordinairement *fama*, et même *clarus*; *on dit* ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲥⲱⲓⲧ *inclaruit :* de même les verbes ⲉⲣⲥⲱⲓⲧ et ϯⲥⲱⲓⲧ s'emploient indifféremment pour signifier *inclarescere*, *clarum fieri.* Je pourrois en produire ici une quarantaine d'exemples; mais la crainte d'être trop long me les fait supprimer : on les trouvera rassemblés dans mon Lexique Copte. Cette signification n'est pas non plus étrangère au dialecte Saïdique. Dans l'Évangile de S. Mathieu *(ch. IX, 26, 31)*, je trouve ⲥⲟⲉⲓⲧ employé dans le sens de *fama;* plus bas *(XXVII, vers. 16)*, on lit ⲉϥⲟ̄ ⲛ̀ⲥⲟⲉⲓⲧ *notus*, *clarus.*

*Page 244.*

Le mot ⲙⲉⲧⲧⲁϣⲓⲗⲓ répond au mot Memphitique ⲙⲉⲧⲧⲁϣⲓⲣⲓ, qui a la même signification que le terme Grec λιτουργία. Je sais que ⲙⲉⲧⲧⲁϣⲓⲣⲓ ne se trouve pas dans le

Lexique

Lexique de Lacroze; mais je l'ai rencontré dans la Vie de S. Jean le Nain, dans celle de S. Macaire, &c.

Je terminerai cet ouvrage par un morceau qui, je pense, ne sera point déplacé ici. Dans le Traité *de herbis*, ou *de virtutibus herbarum*, attribué faussement à Apulée, on lit les noms que portoient quelques plantes dans la langue Égyptienne. Ces noms sont fort corrompus dans les éditions de ce traité. Jablonski, qui les a insérés dans son glossaire Égyptien, a eu soin de recueillir les variantes d'un manuscrit qui, après avoir appartenu à Isaac Vossius, a passé dans la bibliothèque de l'université de Leyde *(a)*. Depuis, M. Schmidt, étant à Paris, collationna un manuscrit précieux de la Bibliothèque du Roi; et il se proposoit d'en insérer les variantes dans une dissertation sur le culte des plantes établi de toute antiquité en Égypte *(b)*. Comme le travail de ce savant n'a point vu le jour, j'ai cru devoir recommencer cette collation, et en publier le résultat. Le manuscrit, coté 6862, est de format petit *in-folio;* les figures des plantes y sont représentées d'une manière fort grossière. M. Schmidt estime que l'écriture est du IX.[e] siècle; pour moi, je ne la crois que de la fin du X.[e] Malheureusement ce volume est imparfait, et ne contient qu'une partie de l'ouvrage. J'ai suivi, pour ma collation, le texte publié par Beroald en 1614.

---

*(a)* On peut voir sur ce manuscrit, *Catalogus ms. codicum Isaaci Vossii*, ap. Colomesii *Opera*, ed. Fabricio, p. 879; item *Catalogus bibliothecæ universitatis Lugduno-Batavæ*, p. 377.

*(b)* Dissertation sur une colonie Égyptienne établie aux Indes, *p. 46;* item, *Opuscula quibus res Ægyptiacæ explanantur*, p. 88.

CHAP. I. *Arnoglossa.* — Edit. Ægyptii *Aschat.* — Ms. Ægyptii *Aser.*

CHAP. II. *Pentafilon.* — Ed. Ægyptii vocant *Orphiteebeocen.* — Ms. *Disufi.*

CHAP. III. Ces mots *Ægyptii Pemphtemphtham &c.* manquent dans le manuscrit.

CHAP. IV. *De Hyosciamo.* — Ed. Ægyptii *Saptho.* — Ms. Ægyptii *Safo.*

CHAP. VIII. *De Scelerata.* — Ed. Ægyptii *Synechon*, iidem *Carcadana*, iidem *Nemecon.* — Ms. Ægyptii *Ennecon.*

CHAP. X. *De Artemisia.* — Ed. Ægyptii *Anesen*, alii *Neiasar.* — Ms. Ægyptii *Alsabasar*, alii *Taxobolus.*

CHAP. XI. *De Artemisia Traganthi.* — Ms. *Tagantes.* — Le manuscrit offre de plus que l'imprimé : Ægyptii *Nym.* Omæos *Crysantimis*, alii *Tanacitan*, alii *Tanacipan.*

CHAP. XIII. *De Lapatho.* — Ms. *Lapatio.* — Ed........ — Ms. Ægyptii *Seme.*

CHAP. XV. *De Satyrio.* — Ed. Ægyptii *Menem.* — Ms. *Neme.*

CHAP. XVII. *Cyclamen.* — Ed. Proph. *Miaspho*, Ægyptii *Titothos.* — Ms. Proph. *Asphet*, Ægyptii *Patalia.*

CHAP. XVIII. — Ed. alii *Myrtopetalon.........* Ægyptii *Thephin.* — Ms. Ægyptii *Myrctupetalon.........* Ægyptii *Tefin.*

CHAP. XX. *Nasturcium.* — Ed. Ægyptii *Semeth.* — Ms. *Cynocardamum.*

CHAP. XXIII. *De Chamæmelo.* — Ed. *Thaborin.* — Ms. *Tuorin.*

CHAP. XXV. *De Chamæleone.* — Ms. *Camellea.* — Ed. *Semmeor.* — Ms. *Semeor.*

CHAP. XXVI. *De Chamæpity.* — Ed. Ægyptii *Nemenepsa*, Daci *Dochela.* — Ms. Ægyptii *Nammalea*, Daci *Nemenepsa.*

CHAP. XXX. *Lactuca sylvatica.* — Ed. *Iobonsos.* — Ms. *Ibonsor.*

CHAP. XXXII. *De Asphodelo.* — Ed...... Ms. *Aspthut.* Je crois que ce nom répond aux deux mots Égyptiens ⲁⲥⲡⲓ ⲑⲱⲟⲩⲧ, *la langue de Thot.* Cette étymologie ne paroîtra peut-être pas invraisemblable, si l'on fait attention aux noms que ce traité donne à différentes plantes, sur-tout à ceux qui sont empruntés du langage des Prophètes.

CHAP. XXXIV. *Centaurea major.* — Ed. *Antiamas.* — Ms. *Antimas.*

CHAP. XXXV. *Centaurea minor.* — Ed. Ægyptii *Amaranthum.* — Ms. Ægyptii *Amarat............* Ægyptii *Antiunas.*

CHAP. XL. *Malva erratica.* — Ms. *sylvatica.* — Ed.......— Ms. Ægyptii *Locorten.*

CHAP. XLI. *Buglossa.* — Ed. *Antueorin Besor.* — Ms. *Antyciligitor.*

CHAP. XLII. *Bulbus scylliticus.* — Ed. *Solitho.* — Ms. *Subtho.*

CHAP. XLV. *Marrubium.* — Ed. *Asterion*, *Asteropenue.* — Ms. *Aseterpan.*

Les chapitres XLIX, L, LI, LII, manquent dans le manuscrit.

CHAP. LV. *Narcissus.* — Ed. Ægyptii *Emptonem*, Proph. *Cynoglossan.* — Ms. Ægyptii *Bujbosemeticon*, Proph. *Emtone.*
CHAP. LVII. *De Polio.* — Ed. *Cathotis.* — Ms. *deest.*
CHAP. LXII. *Dyctamnum.* — Ed. *Emenypse.* — Ms. *Emenipse.*
CHAP. LXV. *De Peristereo.* — Ed. *Thiophenges.* — Ms. *Tiabsenti.*

FIN.

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur général de l'Imprimerie impériale, Membre de la Légion d'honneur.



